



HAL
open science

**RAPPORT SOCIAUX DANS UNE CITE HLM DE LA
BANLIEUE NORD DE PARISLE CLOS SAINT
LAZARE A STAINS- ETUDE D'ETHNOLOGIE
URBAINE –**
Monique Selim

► **To cite this version:**

Monique Selim. RAPPORT SOCIAUX DANS UNE CITE HLM DE LA BANLIEUE NORD DE PARISLE CLOS SAINT LAZARE A STAINS- ETUDE D'ETHNOLOGIE URBAINE –. Anthropologie sociale et ethnologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1979. Français. NNT: . tel-00126510

HAL Id: tel-00126510

<https://theses.hal.science/tel-00126510>

Submitted on 25 Jan 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Monique SELIM

RAPPORTS SOCIAUX DANS UNE CITE H.L.M.
DE LA BANLIEUE NORD DE PARIS :

LE CLOS SAINT-LAZARE A STAINS

- ETUDE D'ETHNOLOGIE URBAINE -

Thèse de Doctorat de 3ème Cycle
sous la direction de M. GODELIER

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Nous tenons à adresser tous nos remerciements à Messieurs Gérard Althabe et Maurice Godelier, Directeurs d'Etudes à l'E.H.E.S.S., pour le rôle essentiel qu'ils ont eu dans la conception et la réalisation de ce travail.

INTRODUCTION

- 1) L'ethnologie urbaine p. 5
- 2) Le Clos Saint-Lazare p. 8
- 3) Objet et méthodologie p. 13
- 4) Hypothèses p. 18

I - RAPPORTS SOCIAUX DANS LES ESPACES PARTAGES

- A - 1 - Tour de quatre étages p. 23
- A - 2 - Tour de huit étages p. 89
- A - 3 - Tour de quinze étages p. 136
- B - Tour de quinze étages comprenant des logements étudiants p. 182
- C - Foyer de la Cité des Jardins - Résidence Paul Ronsard (pour personnes âgées) p. 240

II-LES REGROUPEMENTS INSTITUTIONNELS

- A - Défense des locataires: l'Amicale des locataires - (C.N.L.) p. 282
- B - Politique : le Parti Communiste p. 296
- C - Religieux : 1 - Les témoins de Jéhovah p. 306
2 - La communauté juive p. 311

III - RAPPORTS SOCIAUX INTERNES AUX IMMIGRES D'UNE

MEME COMMUNAUTE D'ORIGINE

- A - Algérienne p. 329
- B - Antillaise p. 338

IV - LA PERIPHERIE DU CLOS SAINT-LAZARE : LES PAVILLONS

- H.L.M. p. 347

- CONCLUSION p. 375

- BIBLIOGRAPHIE p. 380

"On est autres..., quasi aussi lointains, aussi différents, de certains milieux que le sont les hopis du Colorado ou les esquimaux du grand Nord à leur manière...

...lorsqu'on est seulement conscient de sa classe, on est le plus souvent sensible surtout à un écrasement. On subit, c'est comme ça... ce que l'on vit, ce que l'on nous fait vivre, y compris et peut-être surtout ce mépris qui ne cesse..."

(Un groupe d'ouvriers - "Le mur du mépris" -
Pages 178/191)

"Coupés du reste du monde, les habitants s'écartent les uns des autres à l'intérieur même de la ville maudite, craignant de se contaminer mutuellement. On évite d'ouvrir les fenêtres de sa maison et de descendre dans la rue. On s'efforce de tenir, enfermé chez soi, avec les réserves qu'on a pu accumuler. S'il faut tout de même sortir acheter l'indispensable, des précautions s'imposent. Clients et vendeurs d'articles de première nécessité ne se saluent qu'à distance et placent entre eux l'espace d'un large comptoir. A Milan, en 1630, certains ne s'aventurent dans la rue qu'armés d'un pistolet grâce auquel ils tiendront en respect toute personne susceptible d'être contagieuse. Les séquestrations forcées s'ajoutent à l'enfermement volontaire pour renforcer le vide et le silence de la ville. Car beaucoup sont bloqués dans leur maison déclarée suspecte et désormais surveillée par un gardien, voire enclouée ou cadénassée. Ainsi, dans la cité assiégée par la peste, la présence des autres n'est plus un réconfort. L'agitation familière de la rue, les bruits quotidiens qui rythmaient les travaux et les jours, la rencontre du voisin sur le pas de la porte: tout cela a disparu."

(Jean Delumeau: "La peur en Occident" - XIV^e -
XVIII^e siècles - Page 113)

INTRODUCTION

1°) - L'ETHNOLOGIE URBAINE

La recherche que nous avons entreprise sur les rapports sociaux se développant à l'intérieur d'une cité H.L.M., le Clos Saint-Lazare, s'inscrit dans le champ de l'ethnologie urbaine. L'émergence récente de ce domaine d'étude, encore à l'état d'ébauche et en voie de se constituer, suscite des interrogations qui enjoignent à préciser quelques lignes directrices, susceptibles d'aborder la problématique de la démarche ethnologique prenant pour objet l'urbain, qui fut construite par G. Althabe.

Edifiée sur des terrains "exotiques", l'ethnologie s'est portée sur des groupes ou des microsociétés dont la relative autonomie de fonctionnement induisait le plus souvent l'évacuation du rapport à la société globale dans l'analyse, option qui fut conjointement produite par le contexte colonial dans lequel l'ethnologie, comme science définie, naquit et se développa. Si une telle orientation peut paraître encore légitime dans le cas de communautés devenues rarissimes, en raison des transformations politiques et économiques générales, il est clair qu'elle ne peut être maintenue lorsque l'objet choisi appartient à une société industrielle, où classes et Etat sont les axiomes premiers de régulation sociale. L'ethnologie rurale semble posséder parfois les moyens d'éviter cette question, en se tournant délibérément vers le passéisme; mais si déjà à ce niveau elle se pose, elle est essentielle pour l'ethnologie urbaine, quant à la construction de son objet. Des unités sociales de faible ampleur, en milieu urbain, exigent que soient considérés dans les pratiques et la communication interpersonnelle spécifique dont elles sont le lieu, les effets constitutifs de leur position dans la société globale, ce qui implique de ne pouvoir en rester au niveau d'un empirisme purement descriptif, tendance fréquente de l'ethnologie "exotique" et de l'ethnologie urbaine américaine se développant autour des travaux de Goffman. Là, l'application stricte de modèles

culturalistes à des "groupes" urbains, aboutit, par suite d'un manque de vision globale, à une thématique de nature psychologique.

Une réflexion sur des micro-unités, s'attachant à cerner la logique des gestes et catégories de la quotidienneté, doit permettre tout particulièrement une lecture dialectique des mécanismes sociaux, en tant qu'elle dévoile corollairement aux processus de reproduction (et à l'intérieur même de ceux-ci) des dynamiques de résistance et de rupture. Mais cette dimension double et contradictoire des rapports sociaux renvoie par là même à l'analyse macrosociologique. C'est pourquoi une conjoncture pluridisciplinaire apparaît parallèlement favorable à l'ethnologie urbaine, dans la mesure où des données d'ordre macro-économiques qui ne relèvent pas de son champ ne peuvent qu'être fructueuses pour des études en profondeur sur des micro-unités.

Un deuxième point doit être souligné: l'enquête est au centre de l'investigation ethnologique; les terrains "exotiques" imposaient généralement un partage de la vie du groupe étudié, et des rapports directs avec ses sujets. Ce mode de production du matériau, adapté à l'urbanité, se révèle un outil préférentiel quant aux apports de l'ethnologie urbaine à la sociologie urbaine. Si d'aucuns voient, dans la réduction de la distance géographique et culturelle, résultant du passage à l'urbain, les conditions de possibilités d'une résorption plus radicale de celle-ci, et d'une plus grande implication personnelle (recherche sur des groupes dont on est immédiatement proche), les thèses avancées par M. Gérard Althabe semblent plus opératoires sur le plan scientifique: la relation observateur-observé est un rapport social, déterminé et structuré par les positions respectives des sujets, dans lequel l'ethnologue est un acteur idéologique (cf. "Oppression et libération dans l'imaginaire" - G. Althabe). Ce rapport, en tant qu'il est la matrice productrice des connaissances, doit être scrupuleusement analysé, afin de ne pas prendre pour une informa-

tion "objective" un effet de celui-ci. L'urbain appelle à être spécialement attentif à la logique de ce rapport, dans la mesure où l'ethnologue, ne disposant pas de la légitimité que lui conférerait la situation coloniale, doit faire accepter sa présence au moyen de "stratégies" fragiles, définies en adéquation aux agencements locaux.

L'exigence d'une analyse des unités restreintes, spécifiques en elles-mêmes, et la nécessité de construire localement son implantation, le caractère récent de l'ethnologie urbaine, conduisent à rompre avec une démarche hypothético-déductive, traditionnelle dans la sociologie, au profit d'une démarche inductive, sans pour autant déboucher sur un empirisme intuitif: il semble plus fructueux que les hypothèses émanent du terrain, plutôt que de trouver dans le dernier la confirmation d'à priori qui, par là, ne pourraient être que généraux.

Enfin, disons que, bien que l'ethnologie urbaine n'en soit qu'à ses débuts, elle apparaît particulièrement apte à l'analyse de l'idéologique, sous ses formes les plus concrètes et les plus "minimales", tel qu'il se présente dans la quotidienneté.

2°) - LE CLOS SAINT-LAZARE

Dès 1966, des locataires emménagèrent dans cette cité H.L.M., qui fut achevée en 1970. Elle est située à Stains, dont la municipalité est communiste depuis 1935. Stains, qui jouxte la Courneuve, fait partie de la Seine-Saint-Denis. Métro et autobus sont nécessaires pour venir du centre de Paris au Clos Saint-Lazare: la durée moyenne de transport est d'environ une heure trente à deux heures. La cité fut bâtie sur une zone autrefois consacrée entièrement au maraîchage; des traces de cette époque peuvent être encore observées: à l'Ouest, séparés du grand ensemble par un terrain vague (où devaient être érigées des tours de vingt-cinq étages, projet de l'O.P.H.L.M. auquel la municipalité eut les moyens de s'opposer), des champs cultivés subsistent. Un peu plus loin, dans la même direction, de petites usines frappent le regard, par le caractère anachronique de leur profil. Au Sud, une grande artère empruntée pour aller soit vers Saint-Denis, soit vers Garges-les-Gonesses, délimite le Clos Saint-Lazare: des cités de dimensions modestes, de l'autre côté de ce boulevard, s'offrent en spectacle aux locataires de cette frange du Clos Saint-Lazare. Au Nord et à l'Est, le Clos Saint-Lazare est bordé, à la périphérie, par des pavillons de types divers: certains sont le fruit d'un choix personnel, d'autres, petites maisons individuelles en bande, ont vu le jour avec la cité (ils ont été programmés et sont gérés par l'O.P.H.L.M.); les plus nombreux, construits en 1930, en brique, (ils dépendent aussi de l'O.P.H.L.M.), entourés de jardinets soigneusement entretenus, contrastent de manière saisissante, par leur allure quasi "provinciale", avec le Clos Saint-Lazare. La cité est à un kilomètre de la mairie, à huit cents mètres d'un centre culturel important, réalisé sur un projet municipal. Pratiquement inconnu des locataires du Clos Saint-Lazare, il est fréquenté essentiellement par l'ancienne population stanoise. Une aire de jardins ouvriers a été maintenue dans la commune; si ceux-ci sont en général loués à des habitants de l'ancien Stains, certains résidents du Clos Saint-Lazare en bénéficient cependant.

Le Clos Saint-Lazare comporte 2307 logements, et regroupe près de 10 000 locataires. Bien que puisse être remarqué une volonté de rendre moins austère le grand ensemble, dans la coloration bleutée de certaines parties des bâtiments, et dans la diversité des formes de ceux-ci, conçue pour rompre la monotonie des blocs de béton (tours de quinze étages, de huit étages, et bâtiments de quatre étages en forme de spirale, dénommés "nouilles", "bananes", ou "S"), le souci d'économie de l'O.P.H.L.M. est évident à maints niveaux: espaces verts réduits, installation de chauffage déficiente (certaines tours sont surchauffées, d'autres n'ont pas de chauffage pendant plusieurs mois), mauvaise insonorisation des appartements, entretien minime des espaces partagés (si la dégradation matérielle n'apparaît pas aussi importante que pourrait inciter à le croire les représentations des sujets, elle est néanmoins réelle). Très peu d'équipements collectifs ont été prévus: dans une agora rectangulaire fut installé un centre commercial; déserte, en dehors des moments où les femmes viennent faire leurs courses, son aspect tragiquement vide est rehaussé par une sculpture abstraite surmontant un bassin, situé au milieu de la place. Une maternelle, une école, sont les seuls dispositifs offerts à la population (une aire de jeux ne fut créée qu'en 1978). On note aussi l'absence presque totale d'éducateurs de prévention, d'animateurs, etc., contrairement à ce qui est courant dans ce type d'ensemble. Un local destiné aux jeunes fut ouvert en 1975; il fut fermé après avoir été saccagé dans les mois suivants.

Les résultats (par îlots) du recensement de l'I.N.S.E.E. de 1975 ne seront disponibles qu'à la fin de l'année 1979, aussi sommes-nous obligée de nous baser, en ce qui concerne les caractéristiques de la population du Clos Saint-Lazare, d'une part sur les données de l'I.N.S.E.E. de 1968, et sur une enquête faite à la demande de l'O.P.H.L.M. en 1969 (effectuée sur les 2/5 des logements du Clos Saint-Lazare) par l'Association Universitaire des Recherches géographiques et cartographiques sous la direction du

Professeur Jean Bastide, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nanterre, étudie dont les considérations démographiques et socio-économiques n'apparaissent pas, de l'avis actuel de son auteur, avoir été sensiblement modifiées en 1978, d'autre part sur nos propres observations qui ne sauraient prétendre, en raison même de l'optique méthodologique, à une quantification, enfin, sur les indications que nous a transmises l'O.P.H.L.M., mais dont l'utilisation semble problématique, dans la mesure où elles ne répondent pas aux catégories de l'I.N.S.E.E.

Si la jeunesse démographique est générale aux grands ensembles en milieu urbain, elle est, au Clos Saint-Lazare, particulièrement élevée: trois habitants sur cinq ont moins de vingt ans, 50 % des résidents ont moins de quinze ans, et quatre couples sur cinq ont une moyenne d'âge comprise entre 25 et 44 ans. Les ménages comprennent 5,45 personnes dont 3,4 enfants en moyenne.

En 1969, un chef de famille sur trois est d'origine "étrangère" (ce pourcentage comprend les sujets de nationalité étrangère, mais aussi ceux de nationalité française nés hors de France et étant depuis peu fixés en France), et 11,5 % des résidents sont originaires d'Afrique du Nord (essentiellement français d'Algérie). La proportion des familles étrangères ou pouvant y être assimilées s'est sans aucun doute accrue. En effet, aux rapatriés d'Afrique du Nord, italiens, portugais, espagnols, se sont ajoutés maghrébins, antillais, et récemment réfugiés d'Asie. Nous ne pouvons pas, en cette matière, disposer de données statistiques, dans la mesure où les français non-métropolitains ne figurent pas dans les documents, mais le nombre des familles étrangères ou françaises non-métropolitaines peut être approximativement évalué à 45 ou 50 %. (Nous verrons les effets prédominants sur la logique interne des rapports se développant dans les espaces partagés).

Parmi les chefs de famille actifs, on compte 66 % d'ouvriers (51,6 % si l'on intègre les chefs de famille inactifs). Un tiers

de femmes sont actives (plus entre 26 et 34 ans, à un degré moindre entre 45 et 54 ans). Faible qualification et salaires modestes prévalent et l'homogénéité sociale reste une donnée fondamentale du Clos Saint-Lazare. En 1969, la moyenne des salaires d'un ménage se situe aux environs de 1000 francs par mois. En 1978, elle apparaît être de 2500 francs à 3000 francs. Les allocations familiales constituent pour toutes les familles un apport budgétaire essentiel.

Les habitants du Clos Saint-Lazare étaient pour la plupart logés dans des conditions défavorables (hôtels meublés, pièces uniques sans confort, hébergement dans la famille, en banlieue, ou dans les anciens quartiers parisiens vidés peu à peu de leur population ouvrière, etc.) et dans leur plus grande majorité, ils recherchaient une amélioration de leurs conditions matérielles d'habitat. C'est pourquoi, dans un premier temps, l'appartement obtenu au Clos Saint-Lazare, du fait de sa dimension, de son confort intérieur, de sa clarté, apporte une satisfaction réelle. Ne disposant que d'un mobilier excessivement restreint (souvent un lit, quelques chaises), ou d'aucun, ils sont amenés, dans les mois qui suivent leur installation, à contracter de multiples crédits, pour acquérir les meubles nécessaires. Les frais de logement (le loyer initial est augmenté de 40 à 60 % par les frais annexes, en 1969 on payait, pour un F 5, 434 frcs, alors que le loyer était de 311 frcs; en 1978 un F 5 revient à 1200 frcs, un F 4, 1000 frcs, un F 2, 600 frcs), toujours supérieurs à la période antérieure, se révèlent très vite être trop élevés en comparaison des ressources mensuelles: l'endettement revêt un caractère habituel et l'irruption des huissiers au printemps est rituelle. Déjà en 1969, 12 % des loyers étaient impayés, et l'O.P. H.L.M. était alarmé de l'ampleur de ce pourcentage, comptant dans les autres cités gérées sur une moyenne de 2,5 % de locataires endettés. La réalisation d'un équilibre entre ressources et dépenses, réduites à leur strict minimum, apparaît toujours précaire: un accident, une maladie, un court chômage, le rendent impossible

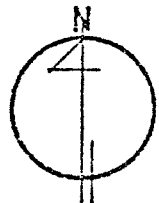
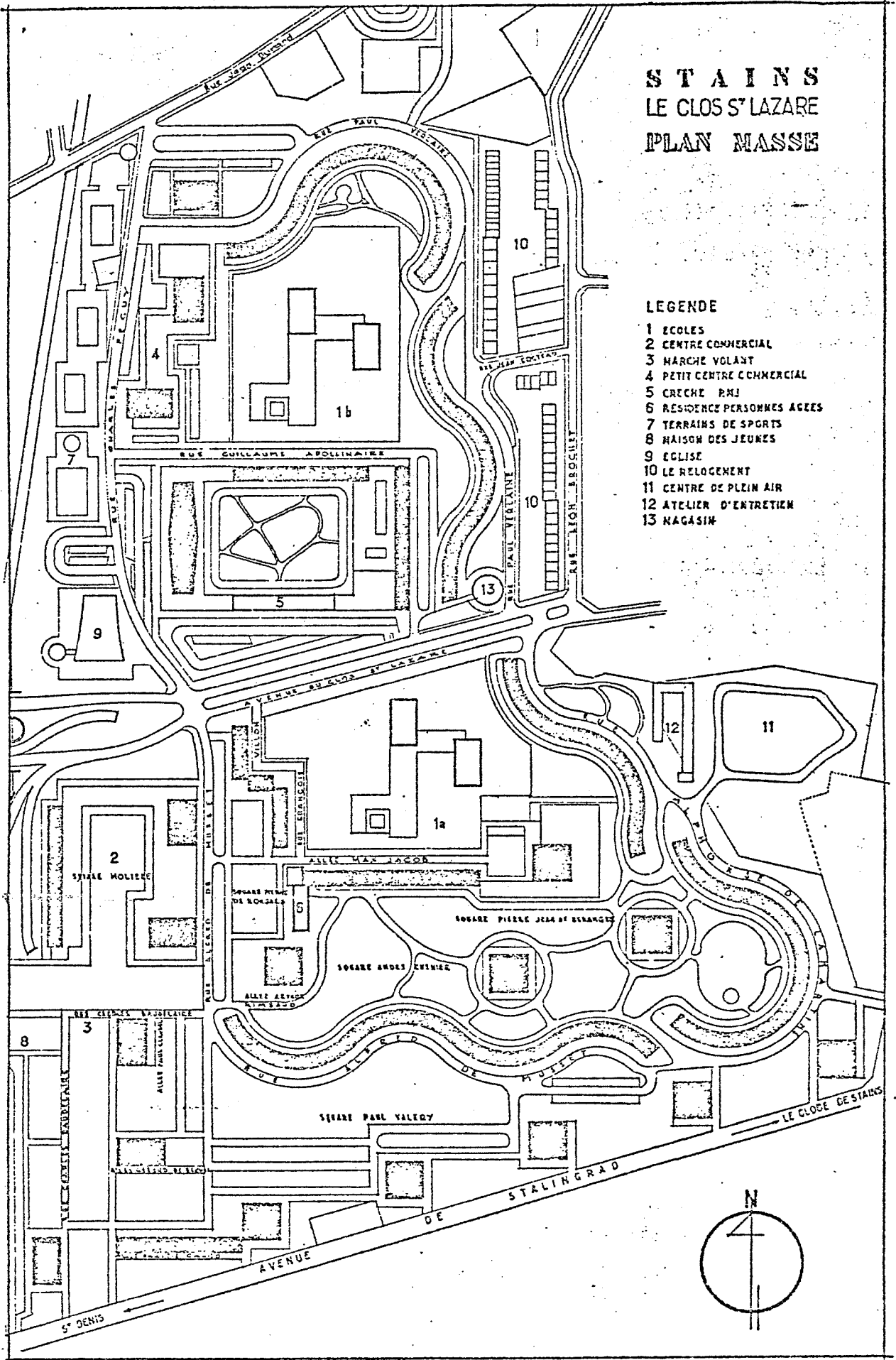
et l'endettement en est la conséquence immédiate (les mises sous tutelle sont très fréquentes); des efforts considérables sont alors exigés pour remédier à cette situation: aussi, beaucoup de familles, découragées à juste titre par l'"ascétisme" qu'il leur faudra subir pendant de longs mois, déménagent ("à la cloche de bois") la nuit, à l'insu de l'O.P.H.L.M., et en se cachant de leur voisinage. Les aides qui peuvent être obtenues par la municipalité, si elles sont très fréquemment demandées, apparaissent dérisoires en regard des dettes engagées et des sacrifices impliqués par le remboursement intégral. Le processus d'endettement, une fois enclenché, est, pour une partie des familles, irréversible (on entend souvent dire de l'une d'elles: "celle-là, elle a plongé").

La population du Clos Saint-Lazare appartient donc à une couche particulièrement défavorisée du prolétariat, à la lumière de laquelle le thème, cher à certains politologues, de l'"embourgeoisement" de la classe ouvrière, se dévoile singulièrement mythique. Ce facteur déterminant doit être gardé en mémoire, quant à la lecture de l'analyse proposée des rapports sociaux.

STAINS LE CLOS S'LAZARE PLAN MASSE

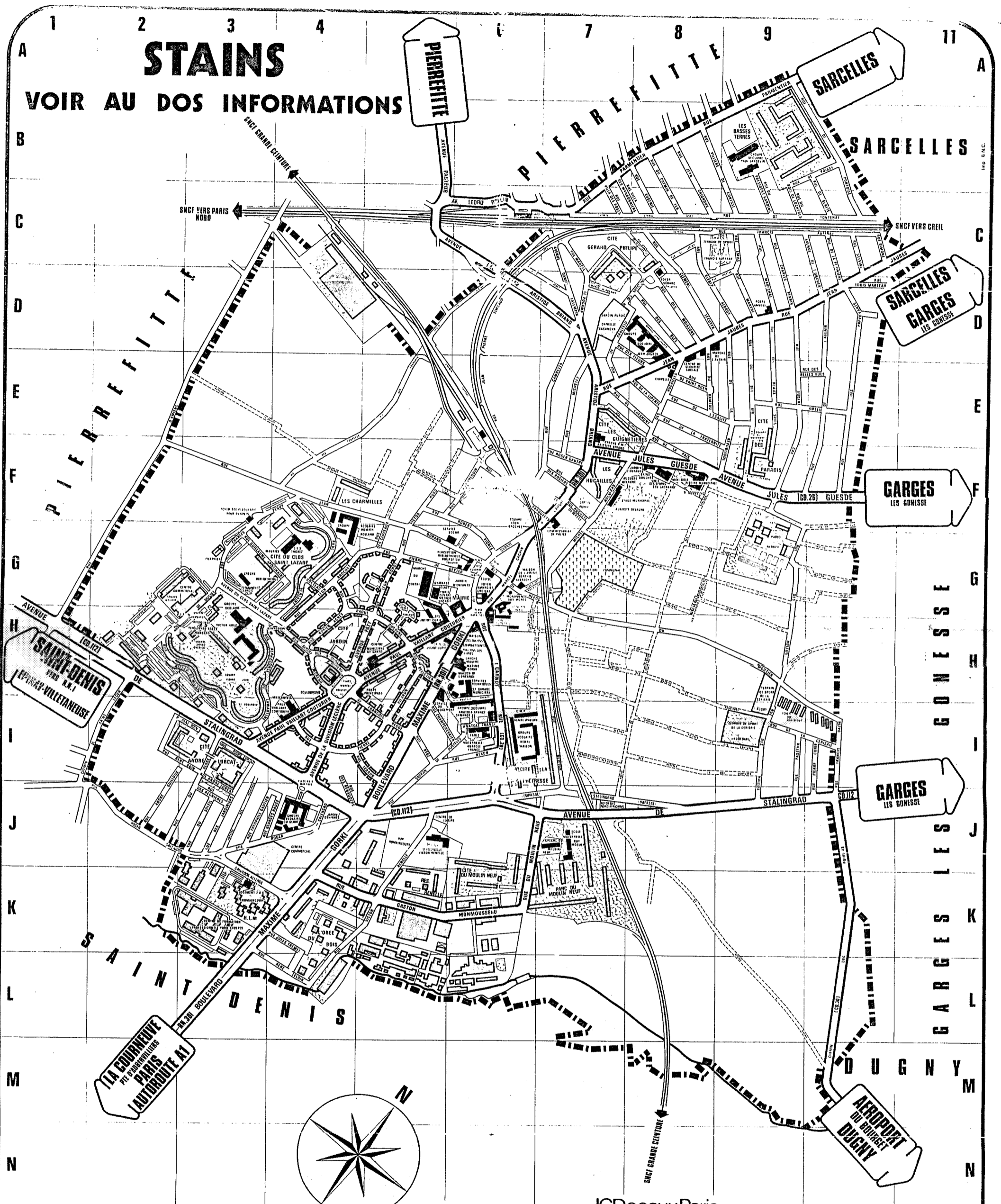
LEGENDE

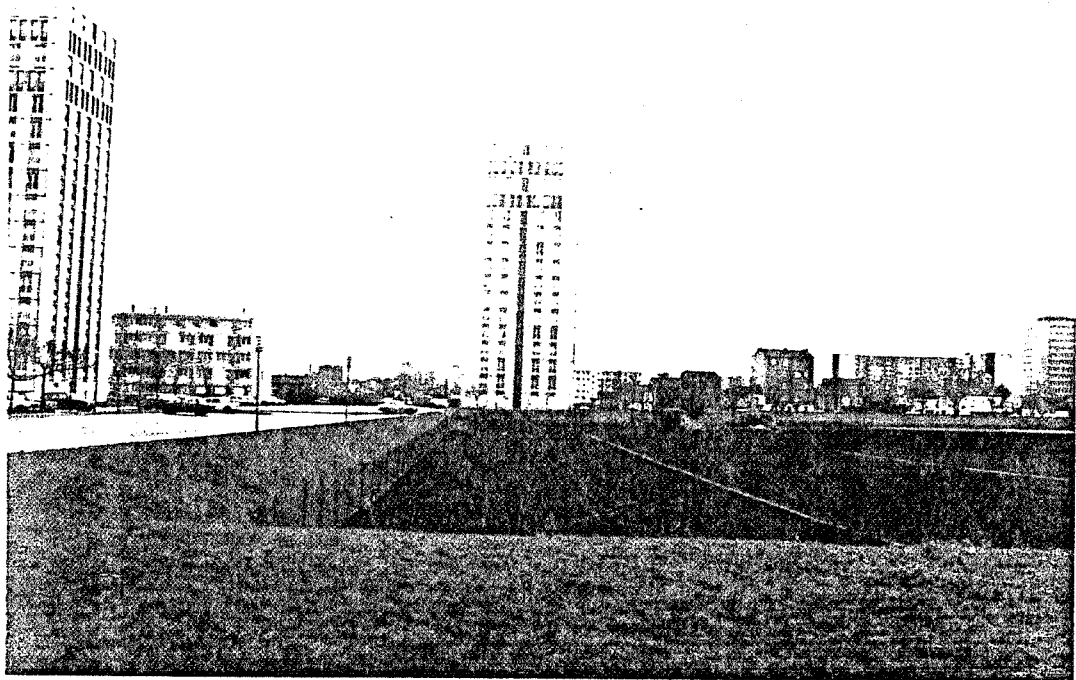
- 1 ECOLES
- 2 CENTRE COMMERCIAL
- 3 MARCHÉ VOLANT
- 4 PETIT CENTRE COMMERCIAL
- 5 CRECHE PMI
- 6 RESIDENCE PERSONNES AGEES
- 7 TERRAINS DE SPORTS
- 8 MAISON DES JEUNES
- 9 EGLISE
- 10 LE RELOCEMENT
- 11 CENTRE DE PLEIN AIR
- 12 ATELIER D'ENTRETIEN
- 13 MAGASIN

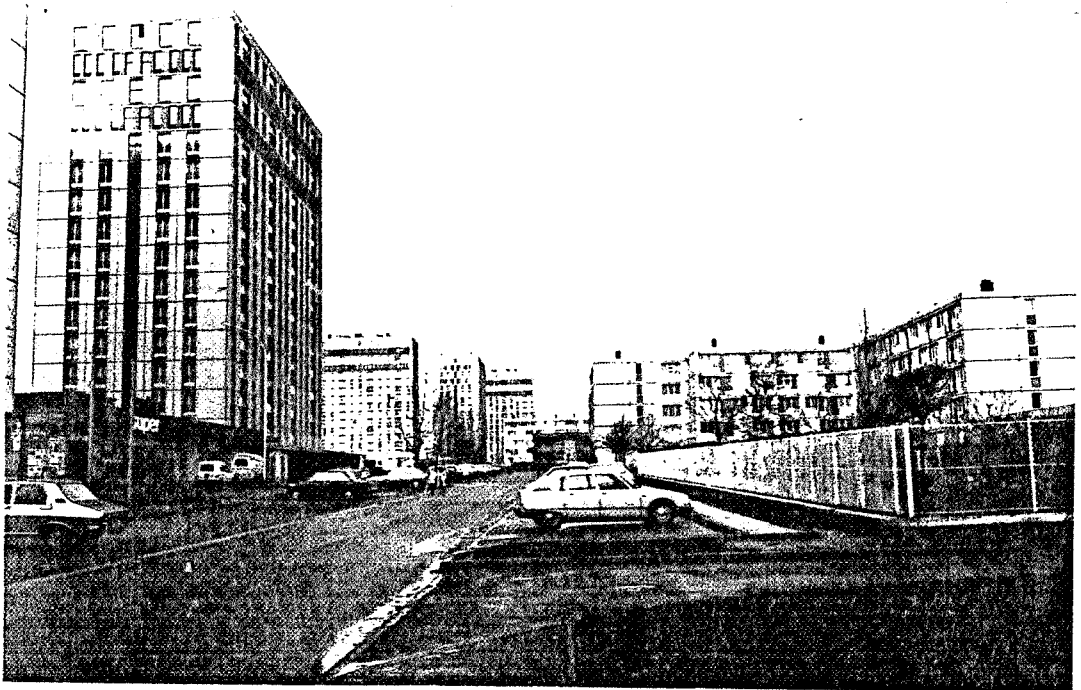


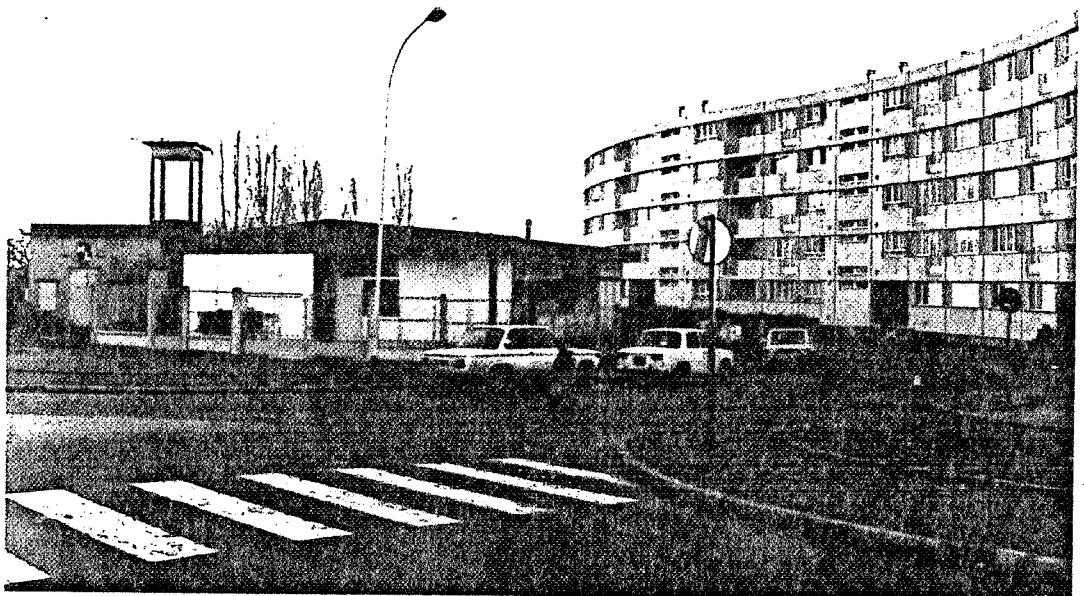
STAINS

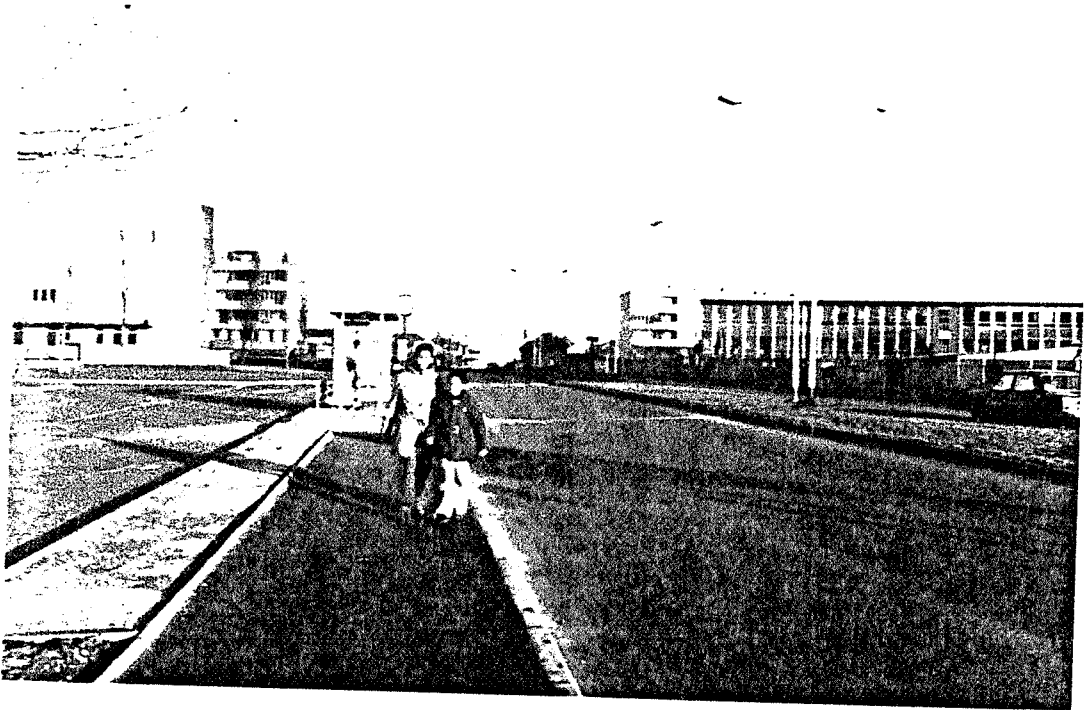
VOIR AU DOS INFORMATIONS

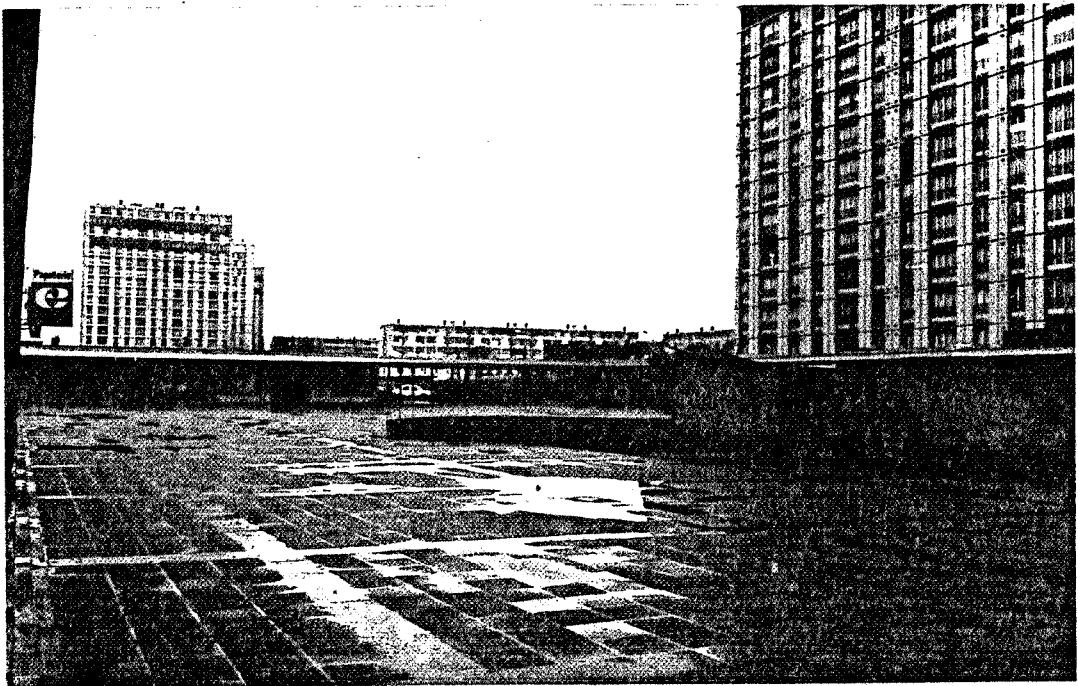


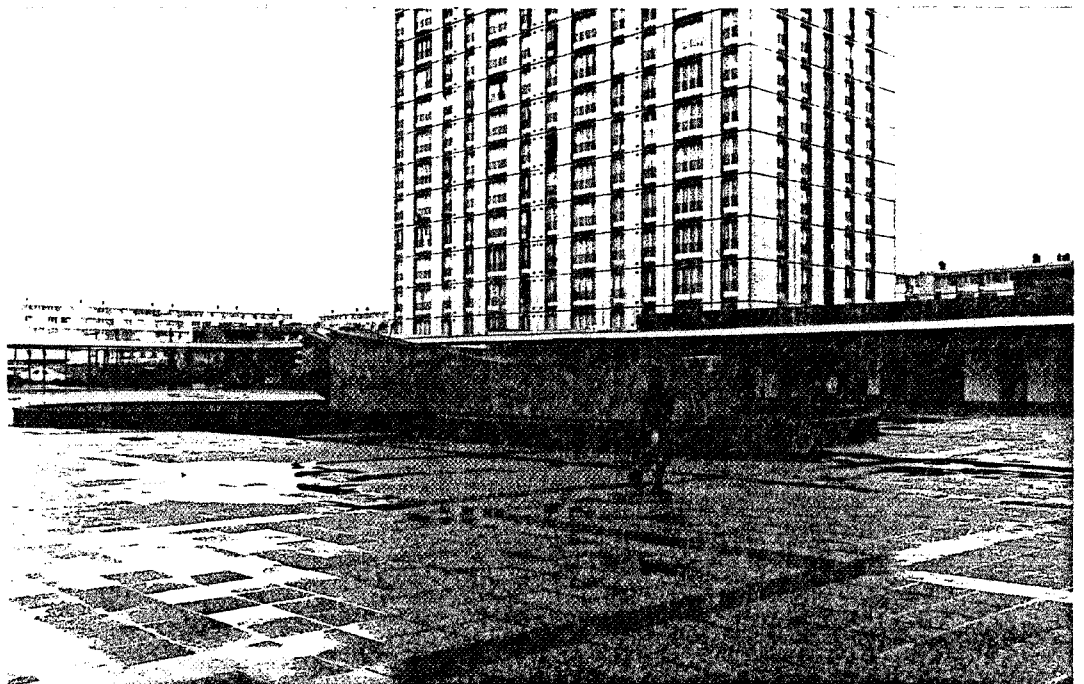


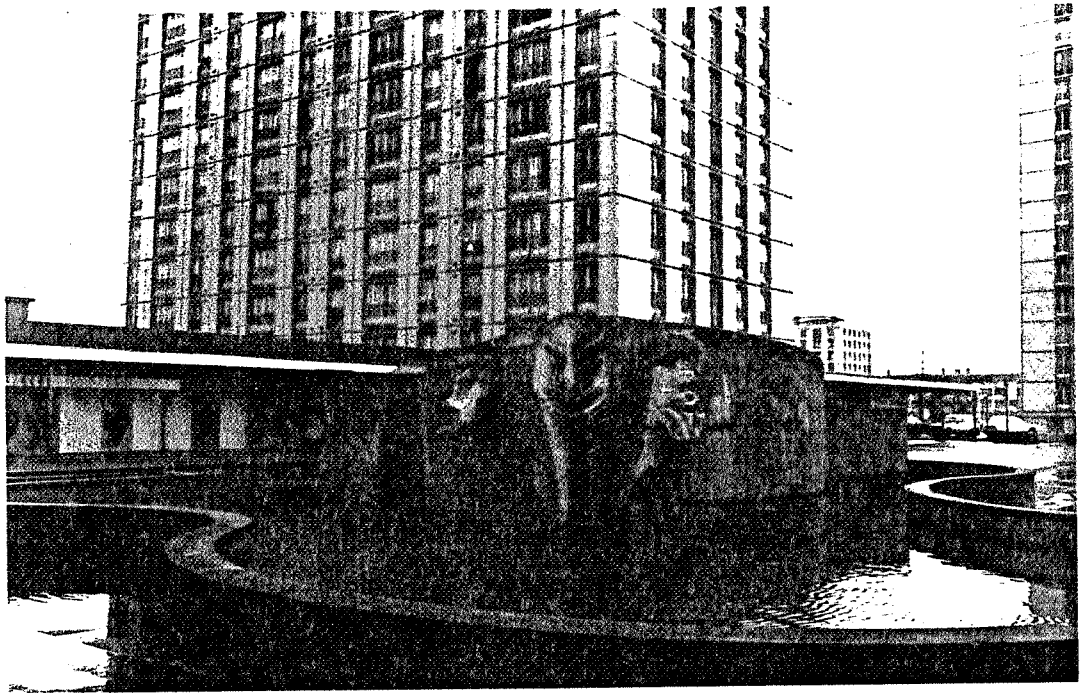


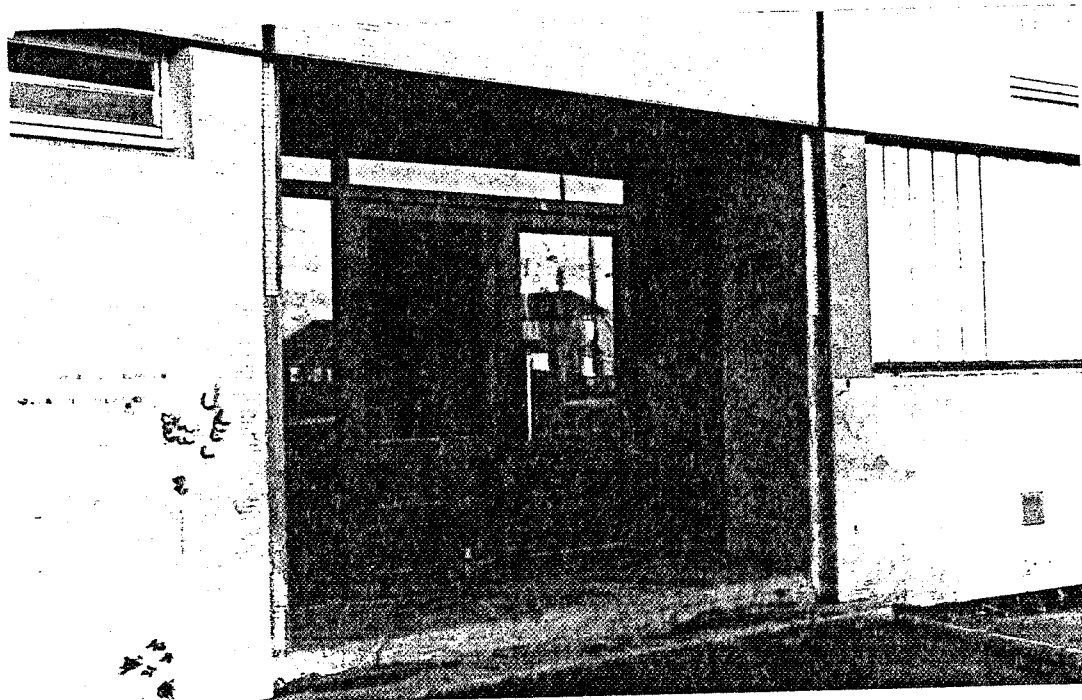
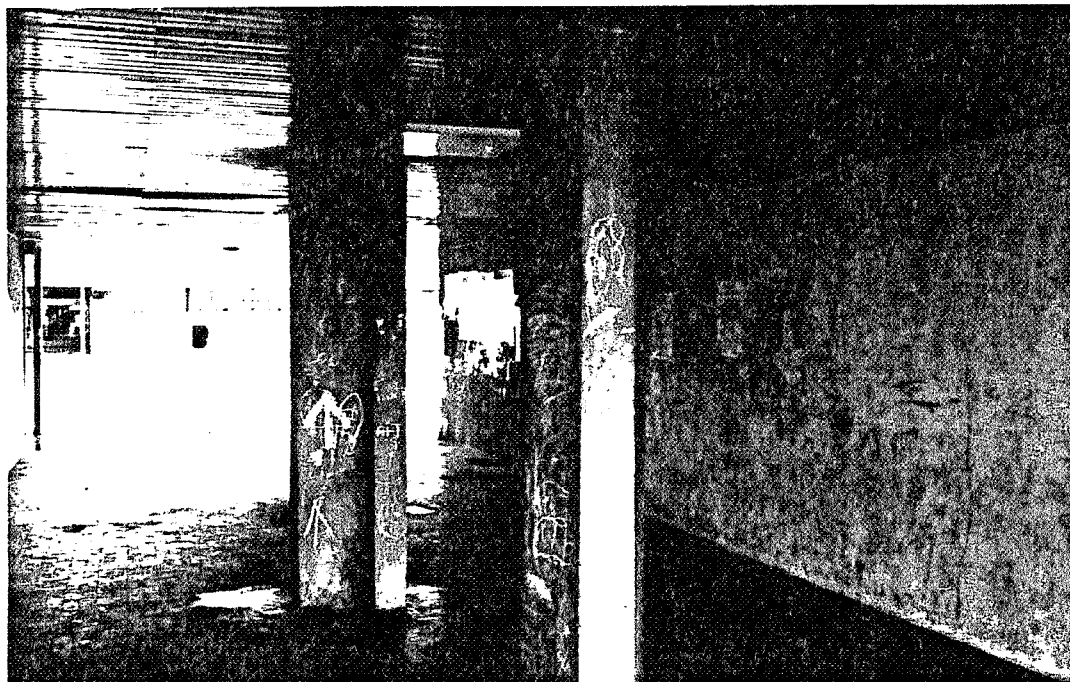


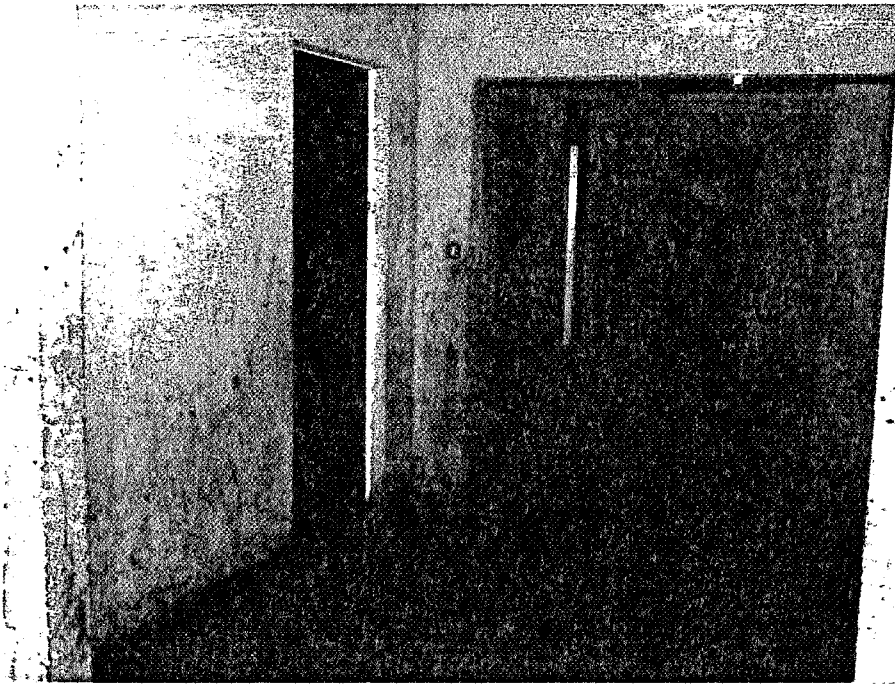


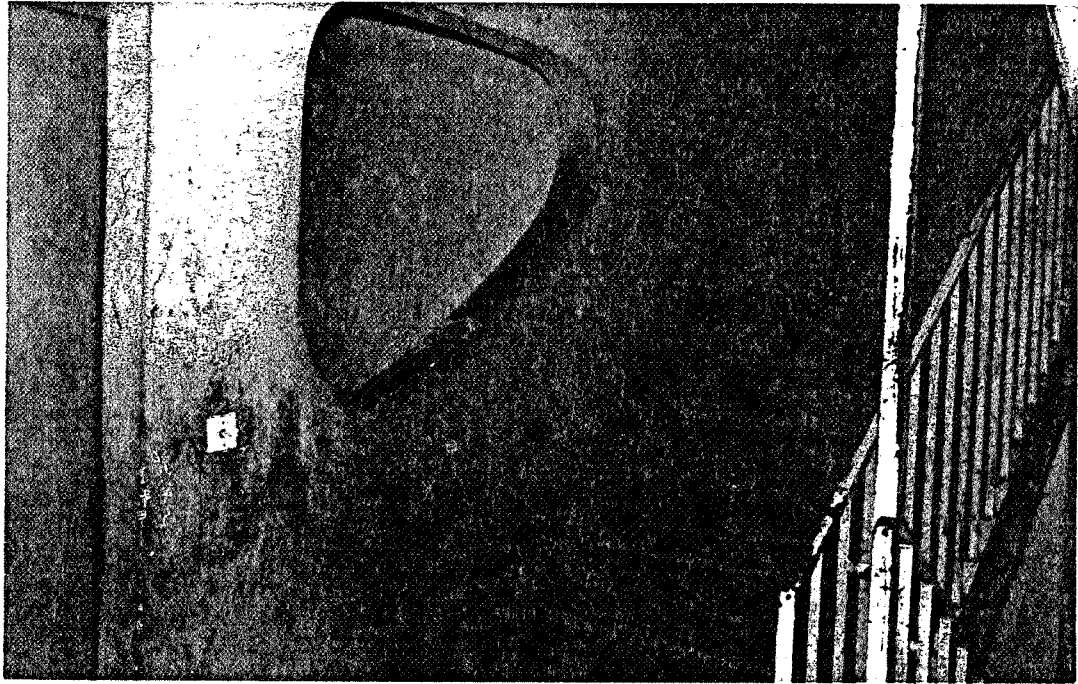














3°) - OBJET ET METHODOLOGIE

Objet de l'étude

Nous avons choisi de nous centrer sur les rapports dans les espaces partagés, le mode de communication régnant sur l'habitat, étant entendu que la compréhension de ces rapports se joue dans l'articulation aux rapports internes à la famille et à l'entreprise. Ils ne sauraient donc être épistémologiquement isolés et constitués en entité autonome: sur le plan empirique, ils peuvent être néanmoins l'objet d'une observation approfondie. Un découpage en micro-unités s'est avéré nécessaire à l'analyse de la logique interne des rapports: des discours récoltés au hasard des occasions se présentant ne nous auraient conduite qu'à une vision superficielle. Dans la mesure du possible, des entretiens furent réalisés avec chaque sujet résidant dans les unités sélectionnées, permettant de confronter les représentations et de saisir le mode de constitution des rapports. L'investigation a porté sur quatre micro-unités dans une optique comparative afin de considérer les effets de formules urbanistiques différentes sur la communication interpersonnelle:

- Deux cages d'escalier de quatre étages, soit vingt appartements (F 4 - F 5).
- Une tour de huit étages, soit trente-six appartements desservis par un ascenseur (quatre appartements par palier - F 4 - F 5)
- Une tour de quinze étages, soit cent vingt-huit appartements desservis par deux ascenseurs, l'un pour les étages pairs, l'autre pour les étages impairs (huit appartements par palier: F 2 - F 3).
- Une tour de quinze étages (douze appartements par palier, soit cent quatre-vingt appartements) comprenant des F 1 bis et des F 2. Elle regroupe des personnes âgées, retraitées, des étudiants (soixante-six appartements gérés par le C.R.O.U.S.), des salariés (célibataires ou couples avec un ou sans enfant).

Pour ces deux dernières unités, ne pouvant répondre à l'exigence d'exhaustivité que nous nous étions fixée au départ, vingt à vingt-cinq entretiens furent réalisés dans chacune d'elles.

L'enquête s'est poursuivie en direction des différents regroupements existant dans la cité, afin de déceler dans ceux-ci les effets des ruptures de communication constatées dans les immeubles. Prenant pour objet la logique interne des rapports qui s'y constituent, nous nous sommes attachée par ailleurs à cerner la position des sujets dans leur unité d'habitation, position qui dévoile les modalités selon lesquelles une participation à un agencement collectif peut être ou ne pas être obtenue. L'investigation s'est portée sur quatre "collectifs":

- La défense des locataires: "l'Amicale des Locataires"- C.N.L. (présence aux réunions, entretiens - nous verrons plus loin comment certains de ses militants ont collaboré à l'enquête).

- Politique: le Parti Communiste (quatre cellules dans la cité) Des entretiens furent réalisés, mais nous n'avons pu assister aux réunions peu fréquentes, malgré notre souhait exprimé à plusieurs reprises.

- Religieux: - Témoins de Jéhovah - cent personnes sur le Clos Saint-Lazare, réparties en quatre groupes - (entretiens, présence à plusieurs réunions).

- Communauté juive - deux cent familles d'Afrique du Nord, principalement d'origine algérienne - (entretiens).

L'importance numérique des familles algériennes résidant au Clos Saint-Lazare nous a incitée à nous pencher sur le fonctionnement de leur réseau d'interconnaissance. Une dizaine d'entretiens furent effectués. Une recherche parallèle sur la population antillaise fut menée par une étudiante antillaise en vue d'un diplôme de l'E.H.E.S.S. L'analyse reposera sur la confrontation de matériaux recueillis dans des conditions différentes d'enquête.

L'existence d'une maison de retraite (gérée par l'O.P.H.L.M.) au coeur de la cité nous a donné l'occasion de considérer la prégance des processus qui ont pour terme l'enfermement dans l'appartement. Ce foyer comprenant cinquante-quatre studios, rassemble pour ainsi dire exclusivement des femmes seules (à l'exception de trois couples et de quelques célibataires masculins). Sa gestion est assurée par trois femmes (directrice, gardienne et femme de service). Une quinzaine d'entretiens ayant pour thème les relations interpersonnelles à l'intérieur de cette unité furent réalisés.

Enfin, l'investigation a été portée sur la périphérie du Clos Saint-Lazare qui est occupée par des pavillons dépendant de l'O.P.H.L.M., les uns construits dans les années trente, les autres, plus récents, datant de 1 950. En effet, il nous a paru important d'explorer les représentations de la cité développées par les résidents limitrophes, leurs effets sur les locataires du Clos Saint-Lazare, et parallèlement les modifications introduites par l'irruption du Clos Saint-Lazare, dans le mode de communication de la zone pavillonnaire immédiatement proche.

METHODOLOGIE

La nature du terrain ne nous permettait pas d'aborder directement la population. Les rares occasions où nous nous sommes trouvée dans l'obligation de nous dispenser d'un médiateur se sont soldées par un échec. La peur d'une violence interne et externe domine les sujets, comme en témoigne, entre autres, leur cynophilie qui privilégie des races réputées pour leurs vertus de gardiennage et de défense. C'est pourquoi nous nous sommes tournée vers le "collectif" le plus immédiatement accessible: "l'Amicale des Locataires", et le plus susceptible de nous mettre en contact avec les habitants du Clos Saint-Lazare. Notre présence régulière aux réunions a induit peu à peu l'acceptation de la recherche que nous entreprenions; notre participation à des tâches militantes a permis l'établissement de relations de "confiance" avec certains membres, relations sur lesquelles a reposé notre implantation - deux militantes (Présidente de l'Amicale, secrétaire) ont été successivement rémunérées pour leur coopération à l'enquête. Ainsi a pu être réalisée l'investigation des tours de quatre étages et de huit étages, qui étaient leurs lieux respectifs d'habitation. Elles nous ont introduite auprès de leur voisinage, assistant généralement aux entretiens auxquels elles prenaient part activement. Dans ceux-ci se signifient leur position dans l'unité relationnelle, leurs rapports avec les locataires de la cage d'escalier, leurs rapports et ceux des sujets avec nous. Ces différents rapports, constitutifs du mode de production du matériau, sont en eux-mêmes des éléments de connaissance: l'analyse les intègre donc et maintient dans son développement la micro-unité (on regrettera une certaine lourdeur d'exposition qui en résulte inévitablement).

Si cette phase de l'enquête s'est déroulée avec une grande facilité, il n'en a pas été de même par la suite: en effet, nous nous sommes heurtée dans les tours de quinze étages à des ruptu-

res de communication beaucoup plus pregnantes, que reflète l'absence des sujets pouvant développer une connaissance suffisante dans leur unité pour se prêter à une éventuelle collaboration.

Devant nos premiers contacts aux militantes avec lesquelles nous avons précédemment coopéré, nous avons procédé ensuite au hasard des chaînes relationnelles existantes.

L'investigation des différents regroupements s'est effectuée à partir des liens créés avec les locataires des immeubles dans lesquels nous avons pénétré. Par extension géographique, nous avons pu ainsi rayonner dans une grande partie du Clos Saint-Lazare et aborder la zone pavillonnaire périphérique; plusieurs sujets étant passés de l'un à l'autre et restant en relation avec leurs anciens voisins nous ont permis de mieux cerner les mécanismes de rupture entre les deux espaces.

Si les entretiens ont été le matériau principal de l'analyse, la longue durée de notre présence au sein de la cité (deux ans), et corollairement la permanence de nos relations avec certains sujets, ont été les conditions d'une observation approfondie. Les hypothèses avancées sur le mode de communication ne sauraient donc apparaître comme ne rendant compte que des représentations: elles ont été élaborées en conjonction avec la connaissance des pratiques quotidiennes que nous avons pu obtenir.

4°) - HYPOTHESES.

Avant d'entamer l'analyse des différentes unités investiguées il est nécessaire de préciser les lignes directrices qui la fondent. Une étude, ayant semblablement pour objet les rapports sociaux dans les espaces partagés, fut réalisée par G. Althabe dans une Z.U.P. de Nantes. Nous rappellerons succinctement les principaux résultats auxquels elle a abouti, afin de mettre en évidence d'une part ce que le Clos Saint-Lazare et la cité de Bellevue ont en commun du fait de leur participation à un même type d'habitat, d'autre part ce qui les différencie profondément. G. Althabe a montré que les rapports entre les sujets prenaient la forme d'un échange généralisé d'accusations, mettant en jeu de manière permanente une situation de procès dont la matière est trouvée dans les relations internes à la cellule familiale. L'impossibilité d'échapper à une position d'accusé est déterminée par le système global d'exploitation et de domination qui impose nécessairement aux sujets la trahison du modèle familial normatif. Les familles assistées sont construites en acteur idéologique, fixé au pôle négatif dans la mesure où elles offrent le spectacle d'une scène familiale perturbée, dont témoignent les interventions des agents de l'autorité extérieure. La distance imaginaire qui doit être tenue face à cet acteur constitue l'enjeu du procès. La précarité générale des sujets a pour conséquence que les accusations sont l'objet d'un renvoi permanent de chacun sur chacun dans la mesure où la distance ne peut être édiflée en séparation définitive. Le refoulement de l'ethnologue vers une position de juge traduit ce fonctionnement.

L'enquête au Clos Saint-Lazare nous a induite à conclure que similairement, le mode de communication était réglé par un échange généralisé d'accusations. Des dynamiques contradictoires se jouent autour du dénominateur H.L.M. pris comme signifiant central d'une manière de se situer dans la société globale. Si

l'entrée au Clos Saint-Lazare revêt un aspect positif du fait de la promotion et de la stabilisation qu'elle concrétise, elle symbolise brutalement l'appartenance forcée et irrémédiable à une fraction particulièrement défavorisée du prolétariat urbain, l'impossibilité d'en sortir, l'implacabilité des déterminations socio-économiques, la rigidité des séparations de classe. "Prison" plus que "ghetto" ouvrier dans la mesure où ce terme implique attachement et solidarité de ses membres à son existence, le Clos Saint-Lazare est vécu par ses habitants comme un "entre-soi" forcé, connoté de manière profondément négative. Habitat dévalorisé ouvertement comme en témoigne l'ampleur de la dégradation matérielle qui y règne, il implique pour la construction d'une identité individuelle un mouvement de maximalisation des différences, une distance à l'égard de l'Autre le plus proche, son voisin. L'accusation est donc fonctionnelle, quant à l'inscription personnelle qui incombe aux sujets. La focalisation sur la famille comme lieu de production de différence si elle est nécessitée par un ensemble idéologique dominant, est de plus consécutive de l'homogénéité sociale de l'habitat: la famille est imaginativement le seul lieu où puisse être exercée une maîtrise personnelle, emblème d'une singularité utopique. Par ailleurs, de l'application stricte des règles normatives instituant la division sexuelle, découle l'investissement principal des hommes sur l'entreprise et des femmes sur la famille et, par extension, sur l'habitat; les rapports dans l'espace partagé sont pour ainsi dire exclusivement régis par des femmes pour qui le rôle de mère et d'épouse a la valeur d'un statut professionnel. L'axiologie qui préside aux accusations permet de déceler le poids de ce facteur. En raison de cette autochtonie féminine, de l'absence diurne des chefs de famille et de leur non-insertion dans l'espace relationnel de l'unité, nos interlocuteurs furent en majorité des femmes et à l'occasion leurs enfants adolescents. Si l'inaccessibilité des hommes était due en partie à cette dichotomie structurelle (la soirée et les jours de congé sont l'occasion d'une intimité familiale qui n'admet guère l'intrusion d'un

élément extérieur), il faut dire que les femmes tenaient à éviter une discussion entre nous et leur mari, alléguant le plus fréquemment leur ignorance de la cité et leur besoin de repos. Un enquêteur masculin aurait sans doute rencontré une plus grande disponibilité masculine.

L'importance numérique des immigrés a rendu encore plus pregnante la dévalorisation du Clos Saint-Lazare, introduisant l'angoisse d'une assimilation, d'une identification entre français et "étrangers" au regard de la société globale, comme l'exprime entre autres une référence récurrente à la notion de "sauvage" dans l'auto-catégorisation des sujets:

"...Non, on n'est pas des sauvages tout de même, mais... on est obligé, ici, d'être un peu sauvage... de vivre en sauvage..."

Elle a, de manière certaine, renforcé les pratiques de division et d'accusation déjà existantes. Constitué en acteur idéologique fixé au pôle négatif, "l'étranger" a une fonction architectonique dans les rapports entre les sujets: toute spécificité dans son exis familialiste est pensée comme la marque d'une anomalie familiale absolue. Il est érigé en cause et origine de la dégradation matérielle et morale dans laquelle les sujets se sentent évoluer. Si donc le procès reste la forme dominante des rapports, il est construit à partir d'un référent négatif "local". Il a pour but une dénégation symbolique des effets du partage de l'habitat avec des familles étrangères, et pour enjeu l'affirmation d'une distance et d'une différence impossibles avec celles-ci. Les familles assistées n'occupent qu'un pôle négatif de substitution dont les modalités paraissent variables. En effet, la majorité des locataires ont été à un moment ou un autre de leur vie, ou sont, l'objet d'interventions des divers travailleurs sociaux. Celles-ci ont un caractère anodin et coutumier. La prévalence des sentiments d'exclusion de la société globale, de déréliction, d'annihilation personnelle et collective, dont le signe le plus manifeste se trouve dans l'investissement porté au

désir de "fuite", d'évasion du Clos Saint-Lazare, a pour conséquence que le procès n'intègre généralement pas l'enquêteur sur un mode judiciaire: plutôt que de s'empresse de défendre face à lui une image de partout menacée, il est constitué en témoin de la misère, de l'omniprésence de l'exploitation, de l'impossibilité réelle d'y échapper. L'état d'assistance de la population émaille cette position de demandes imprécises.

L'analyse de la communication sociale au Clos Saint-Lazare met en évidence l'inadéquation d'une tentative de généralisation de schèmes développés sur un terrain précis et la nécessité de multiplier des recherches localisées dans une optique comparative, conditions primordiales à la constitution d'un modèle théorique apte à les subsumer.

Chapitre I

RAPPORTS SOCIAUX DANS LES ESPACES PARTAGES

"Qui a félon voisin par maintes faiz en a mavez matin."

(XIII^e siècle, "Roman de Fierabras",
cité par Jean Delumeau dans "La peur
en Occident - XIV^e - XVIII^e siècles")
p. 50

"Si un étranger vient dans ta ville, se lie avec toi et s'entend avec toi, ne te fie pas à lui: c'est au contraire alors qu'il faut rester sur tes gardes."

(Le Byzantin Kékavménos, cité par Jean
Delumeau dans "La peur en Occident -
XIV^e - XVIII^e siècles" - p. 44)

A - 1 - TOUR DE QUATRE ETAGES.

L'unité résidentielle que nous allons exposer comporte deux cages d'escalier de quatre étages, soit vingt familles. Afin de faciliter la compréhension de la dynamique des rapports en jeu, nous commencerons par une présentation rapide de ses locataires. Nous reviendrons ensuite plus longuement sur chacun d'eux, afin de mettre en évidence leur représentation du Clos Saint-Lazare, de leurs voisins, des relations qu'ils entretiennent avec eux. Enfin, nous tenterons de cerner, à travers la position occupée par chaque sujet, la logique des rapports interne à la cage d'escalier. (Tous les noms cités sont fictifs).

4 ^{ème} ... étage		Micheli	Bouras	Alapont
	Dubois	Latami	Kaplanski	Glemot
	Puchol	Sarfati	Helleux	Benmelouka
	Boiferron	Ronai	Appoline	Aventurin
Rez-de- Chaussée	Cherbuet	Franquin	Alteur	Charki
	Immeuble 1		Immeuble 2	

Immeuble 1.

Monsieur et Madame Cherbuet : ils sont arrivés au Clos Saint-Lazare en 1974. Elle a vingt-deux ans, lui trente-et-un ans. Mariée à seize ans, elle a actuellement trois enfants. Avant l'installation au Clos Saint-Lazare, elle était concierge à Paris. Elle ne

travaille plus. Monsieur Cherbuet, auparavant peintre en bâtiment, est devenu magasinier après une longue période de chômage. N'ayant pas pris la peine de s'inscrire à l'A.N.P.E., ils se retrouvèrent sans ressources et accumulèrent des dettes vis-à-vis de l'O.P.H.L.M. Ils demandèrent la mise en tutelle afin d'éviter la saisie qui les menaçait. L'un et l'autre ont connu dans les années précédentes des périodes de dépression profonde. Madame Cherbuet est toujours sous traitement médical. Monsieur Cherbuet percevait, au moment où nous l'avons rencontré, un salaire de 2500 francs. Nous avons appris depuis, qu'après une nouvelle phase de chômage, ils ont déménagé.

Mesdemoiselles Franquin : ce sont deux jeunes soeurs de vingt à vingt-cinq ans, originaires d'un petit village de l'Isère qu'elles ont dû quitter en raison du peu d'offre locale de travail. Elles sont locataires au Clos Saint-Lazare depuis un an. L'aînée, permanente à la C.G.T., n'est pratiquement jamais là. La cadette, secrétaire administrative à la Fédération de l'Habillement C.G.T., habite l'appartement seule.

Monsieur et Madame Boiferron : (aucun entretien n'a pu être fait avec eux, nous en donnerons les raisons par la suite). Ce couple antillais, de trente-cinq ans, est arrivé au Clos Saint-Lazare il y a quatre ans. Ils ont quatre enfants âgés de quatre à treize ans. Ils sont employés dans un ministère et rentrent le soir vers huit heures. Monsieur Boiferron semble avoir plus ou moins quitté le domicile conjugal. Un ami de sa femme habite l'appartement de manière intermittente.

Monsieur et Madame Ronai : juifs originaires d'Algérie (Oran), ils se sont installés au Clos Saint-Lazare il y a dix ans. Ils ont une soixantaine d'années. De "petit patron", monsieur Ronai est devenu ouvrier électricien. Ils ont quatre enfants dont deux sont encore avec eux, bien qu'ils travaillent, l'un comme coursier,

l'autre comme prothésiste.

Monsieur et Madame Puchol : ils ont une quarantaine d'années, trois enfants de neuf à quinze ans, et habitent la cité depuis dix ans, après avoir quitté une pièce meublée. Madame Puchol est secrétaire de l'Amicale des Locataires et fut notre collaboratrice dans cette unité. Elle a travaillé par intermittence, souvent obligée de s'arrêter en raison de problèmes de santé. Monsieur Puchol était auparavant barman, il fut ensuite dessinateur industriel, puis chef de travaux. Son revenu s'élevait, lorsque nous l'avons rencontré, à 4000 francs. (Quelques mois après l'enquête, il s'est retrouvé au chômage, il est actuellement employé par une entreprise dans de moins bonnes conditions).

Monsieur et Madame Sarfati : juifs originaires du Sud de l'Algérie, (région de Hassi Messaoud), monsieur Sarfati occupe la fonction de rabbin pour l'ensemble de Stains. Son salaire est de 1600 francs. Ayant douze enfants (un est en pension, deux sont mariés) dont le dernier a sept ans, des revenus annexes lui sont apportés par ses interventions dans des rites de circoncision et d' "abattage". L'un et l'autre ont entre 55 et 60 ans. Ils sont venus au Clos Saint-Lazare il y a deux ans, à la suite de la nomination de monsieur Sarfati à Stains. Ils étaient auparavant à Gonesse dans une cité semblable.

Monsieur et Madame Dubois : il s'agit d'un couple non marié d'une quarantaine d'années, locataire au Clos Saint-Lazare depuis quatre ans. Madame Dubois a repris depuis peu ses deux enfants nés d'une union précédente, qui avaient été placés par l'Assistance Publique dans des familles d'adoption: ils ont seize et dix-huit ans. Sa fille semble avoir des problèmes d'adaptation à sa nouvelle situation. De son côté, monsieur Dubois a obtenu la garde de ses deux enfants âgés de huit et onze ans, nés d'un premier mariage. Ensemble, ils ont eu récemment un enfant qui a actuellement

un peu plus d'un an. Ils tenaient auparavant un bar, ils ont fait faillite. Ils ont quelques dettes vis-à-vis de l'O.P.H.L.M. Monsieur Dubois est employé dans un atelier à Stains, dont il est originaire.

Monsieur et Madame Latami : madame Latami est malgache, monsieur Latami est réunionnais. Ils ont six enfants dont les deux aînés (nés d'un premier mariage de madame Latami), sont déjà mariés. Les deux derniers, âgés de quatorze et dix-huit ans, restent à charge. Ils sont arrivés au Clos Saint-Lazare en 1966, après des passages rapides dans différents foyers d'émigrés. Monsieur Latami est employé comme électricien dans un ministère. Son salaire ne dépasse pas 2500 francs.

Monsieur et Madame Micheli : couple d'origine corse, d'une quarantaine d'années, ils sont installés depuis peu dans l'immeuble, mais ils étaient depuis 1966 dans la cage d'escalier voisine. Ils ont trois enfants de sept à treize ans et travaillent tous les deux: madame Micheli est employée à la mairie de Stains, monsieur Micheli cumule deux salaires en travaillant à la fois à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P. Madame Micheli est témoin de Jéhovah depuis huit ans.

L'appartement voisin était inoccupé au moment de l'enquête. Depuis, plusieurs couples de laotiens s'y sont succédés.

Immeuble 2.

Monsieur et Madame Alteur : (aucun entretien n'a pu être effectué avec eux, nous expliquerons les raisons de leur refus). Ce jeune couple de vingt-cinq ans, arrivé il y a dix ans, a un enfant en bas âge. Madame Alteur, de père algérien, ne sait ni lire, ni écrire. Son mari, d'origine kabyle, est employé municipal à Stains

(cantonnier).

Monsieur et Madame Charki : juifs originaires d'Algérie (Ghardaïa), ils ont été parmi les premiers installés au Clos Saint-Lazare. Ils étaient auparavant logés dans un pièce d'un pavillon acheté par un membre de leur parenté, à Asnières. Ils sont âgés de 45 à 50 ans, ont cinq enfants dont l'aîné, âgé de vingt-deux ans, est étudiant en médecine, et le second, âgé de dix-neuf ans, prépare un C.A.P.; madame Charki fait de la couture à domicile pour les femmes algériennes de la cité. Monsieur Charki, de petit patron d'une entreprise familiale, est devenu vendeur dans un magasin de Barbès.

Monsieur et Madame Appoline : d'origine guadeloupéenne, ce couple d'environ 35 ans a quatre enfants. Venus des Antilles à Bordeaux, puis à Paris, ils sont locataires au Clos Saint-Lazare depuis quatre ans. Monsieur Appoline est employé, à la mairie de Stains.

Monsieur et Madame Aventurin : d'origine guadeloupéenne, ils ont suivi le même itinéraire que leurs voisins de palier; leur entrée dans l'immeuble remonte à quelques mois, mais ils étaient auparavant logés dans une tour de quinze étages au Clos Saint-Lazare, qu'ils ont quitté pour leur appartement actuel, plus grand. Monsieur Aventurin, auxilliaire aux P.T.T. en Guadeloupe, a été nommé à Paris. Madame Aventurin est femme de ménage dans un hôpital parisien.

Madame Helleux : cette femme de soixante ans vit avec sa petite-fille et sa fille qui est secrétaire. Originnaire de la Seine-Saint-Denis, elle est venue il y a quarante ans à Stains, où elle était locataire d'un pavillon qui a été vendu. Son installation dans la cité remonte à dix ans; deux de ses enfants habitent Stains.

Monsieur et Madame Benmelouka : ce couple algérien ayant six en-

fants (âgés de sept à dix-huit ans), réside au Clos Saint-Lazare depuis dix ans. Monsieur Benmelouka est manoeuvre. Madame Benmelouka s'exprime très difficilement en français. L'un et l'autre ont environ quarante ans.

Monsieur et Madame Kaplanski : (aucun entretien n'a pu être réalisé avec eux). Monsieur Kaplanski est originaire d'Europe de l'Est, madame Kaplanski est française, née en Algérie où elle a vécu jusqu'à l'indépendance; ils ont trois enfants. Monsieur Kaplanski est fonctionnaire au commissariat de police de la Courneuve. Ils ont 35 ans et sont au Clos Saint-Lazare depuis dix ans.

Monsieur et Madame Glemot : ce ménage d'anciens éducateurs de pré-vention a toujours vécu en H.L.M. Auparavant à Paris, ils sont à Stains depuis dix ans. Monsieur Glemot est handicapé et leurs deux enfants ont eu de graves problèmes de santé depuis leur naissance (méningite, paralysie, etc...). Monsieur Glemot est actuellement dessinateur industriel; madame Glemot fait du secrétariat, en partie à domicile, en partie à Paris, dans l'institution où elle fut éducatrice.

Monsieur et Madame Bouras : locataires au Clos Saint-Lazare depuis dix ans, ils sont arrivés récemment dans l'immeuble. Monsieur Bouras, d'origine algérienne, reçoit une pension d'invalidité, madame Bouras, française, fait des ménages au dispensaire de Stains. Agés de 45 ans, ils ont quatre enfants dont l'aîné a dix-huit ans, le cadet neuf ans.

Monsieur et Madame Alapont : d'origine espagnole, ce ménage, qui a huit enfants (âgés de six à vingt-deux ans), habite la cité depuis onze ans. Quoique depuis quinze ans en France, madame Alapont s'exprime difficilement en français. Monsieur Alapont est ouvrier chez Citroën; pour compléter son salaire, il loue un jardin dans lequel il cultive des légumes.

. . .

Cette présentation nous permet de voir que sur dix-neuf familles, dix ont dû, en arrivant en France, changer radicalement de mode de vie, deux sont en proie aux difficultés des mariages mixtes, deux ont dû passer d'une structure de village à un habitat urbain. Aucun code commun ne peut donc être établi à priori, aucune surface partagée de communication ne peut émerger. La multiplicité des différences est constituée dans la représentation en réseau de provocations volontaires qui exigent, sous peine de perdre toute identité, la montée des accusations. La rupture rapide des liens amorcés, l'enfermement dans l'appartement, font figure de nécessité.

Immeuble 1.

Madame Cherbuet

Elle a passé son enfance à Lagny; ayant perdu sa mère jeune, elle s'est mariée à seize ans, nous explique-t-elle, parce que:

"...ma soeur me voulant plus et mon père voulant me placer... en pension jusqu'à vingt-et-un ans, alors moi qui aime pas être enfermée, surtout que quand j'avais ma mère, j'allais me promener où je voulais et toujours toute seule, j'étais libre... alors dès que je suis arrivée chez ma soeur, ça a fermé les portes, alors là, je piquais des crises de nerf parce que ma soeur voulait jamais me laisser sortir, alors du jour où j'ai rencontré mon mari, ben moi, j'ai dit: "on se marie..." .

Leur mariage eut lieu trois mois après leur première rencontre, occasionnée par le mariage précédent du frère de madame Cherbuet avec la soeur de son futur époux. Monsieur Cherbuet travaillant à Paris, le couple vient s'y installer; il occupe une pièce meublée, sans eau chaude et sans chauffage. Il la quitte pour une loge de concierge à peu près semblable, devenue trop petite à cause des naissances qui se succèdent. Madame Cherbuet essaie à plusieurs reprises de travailler, mais :

"Je savais pas faire grand-chose, dès que j'allais quelque

part, ça durait trois mois et on me virait, ça allait pas..."

Monsieur et madame Cherbuet arrivent au Clos Saint-Lazare, dans un appartement loué au père de madame Cherbuet, sans aucun meuble. Bien que monsieur Cherbuet, alors au chômage, ne dispose d'aucun revenu, ils achètent à crédit ce qui leur semble nécessaire, tout en ne payant pas leur loyer. La mise sous tutelle leur sera accordée par le tribunal de Bobigny.

C'est avec une grande ouverture que madame Cherbuet nous raconte ces différents épisodes de sa vie. Elle ne cherche pas à dissimuler une situation dont elle ne se sent pas responsable, les événements qui se sont succédés lui semblant relever à la fois de la normalité et de la fatalité. Elle exprime un sentiment d'impuissance et d'abandon qu'elle traduit dans son rapport avec l'assistante sociale et l'O.P.H.L.M., la mairie, la tutrice :

"J'étais fatiguée, je me reposais pas, les enfants, personne n'a voulu me les prendre en colonie, ils n'allaient pas à l'école non plus, j'ai pas pu tenir le coup, j'étais fatiguée et tout, j'étais malade, je faisais des crises... j'ai demandé plusieurs fois, elle les a jamais fait partir, l'assistante sociale, et moi j'étais sûre qu'ils pouvaient partir en Suisse... finalement, il y en a deux seulement qui sont partis par la tutelle, mais j'en ai eu pour neuf cents francs pour trois mois... ils me les ont même pas pris en charge. D'ailleurs, la tutelle, je la vois pas beaucoup... il faut que je lui téléphone, et puis j'ai un rendez-vous, il faut que j'aille la voir, sinon elle vient pas, elle vient juste m'apporter les papiers, j'ai besoin d'un conseil, elle veut pas me le dire, même pas me tuyauter sur quoi je pourrais aller et tout... elle veut que je fasse tout moi-même... j'ai vu un médecin qui m'a mis une travailleuse familiale pendant quinze jours, parce que j'étais sous piqûres, alors elle venait s'occuper des enfants... je dormais tout le temps..."

Ses efforts lui semblent ne jamais aboutir à cause de l'injustice qui vient la frapper personnellement:

"J'avais trouvé du travail, mais la directrice n'a pas voulu prendre ma fille et pourtant, je connais une petite qu'elle a prise... elle aura trois ans au mois d'Octobre et la mienne, c'est au mois de Décembre... je vous jure, je la connais, elle a pas trois ans, ils l'ont prise à Pâques, la maman ne travaille pas..."

S'étant mariée pour accéder à la liberté, elle vit la famille à la fois comme une charge trop lourde à assumer et comme un enfermement dans la solitude :

"Je suis toute la journée toute seule, c'est pour ça que je deviens un peu marteau, parce que je suis toujours toute seule; mon mari, il me dit: "pourquoi tu fais la tête ?" Je lui dis: "j'en ai marre, je suis toujours en train de tourner en rond..." Mon mari, il veut pas qu'on sorte, c'est pour ça que je pique des crises... il est trop enfermé parce qu'il s'imagine que parce qu'on n'a pas de voiture, il faut qu'on reste enfermé, alors on reste enfermé, moi, j'aime pas ça, déjà que je reste enfermée toute la semaine, il faut que je reste enfermée le week-end..."

Madame Cherbuet n'ayant que très peu de contact, tant avec sa famille d'origine qu'avec celle de son mari, a été amenée comme de nombreuses femmes du Clos Saint-Lazare à chercher dans l'unité de voisinage une échappatoire à la solitude. (Nous aurons l'occasion de montrer à travers d'autres sujets comment et pourquoi la parenté et l'habitat constituent généralement les ancres exclusifs du champ relationnel). Interrogée sur ses rapports dans l'immeuble, c'est tout d'abord à monsieur et madame Boiferon qu'elle fera allusion :

"Non, mes rapports avec les voisins, c'est que quand on fait du bruit, j'aime pas ça... dans l'escalier, je parle de l'escalier, quand on fait du bruit, je parle d'au-dessus... ils font du patin à roulettes... en plus, quand ils descendent à onze heures du soir, les noirs, c'est pas drôle, ils jettent des bouteilles et tout... une fois, ils avaient tiré la chasse d'eau, mais

ils l'avaient laissée bloquée, ça faisait un bruit épouvantable... c'est énervant, pendant trois heures, ça a duré; mon mari, il est monté frapper... ils ont pas voulu répondre, il a pris un tournevis, et puis il a coupé l'eau, alors le lendemain, ils ont rien dit... les noirs... en plus, ils vidaient leur cafetière avec les marcs de café carrément dans le tuyau du cagibi, alors moi, j'avais une fuite, que le mur était fêlé, j'avais du marc de café dans la cuisine, c'était propre !"

A l'égard de monsieur et madame Boiferron, madame Cherbuet maintient une distance maximale: aucun échange de salutations n'est fait. Elle provoque l'intervention d'une tierce personne pour faire cesser la cause de ses griefs: soit la voisine du second, madame Puchol qui, comme nous le verrons, se charge du maintien de l'ordre dans l'immeuble, soit un employé des services techniques de l'O.P.H.L.M. La précarité de sa situation exige une absence totale de contact et un rejet complet de ceux qui occupent le pôle négatif. En effet, elle n'est pas en mesure d'établir avec eux une relation de contrôle et de domination, en étant elle-même l'objet: son statut ne lui permet que la répétition verbale d'un discours dominant. C'est seulement par rapport à l' "étranger", déjà "repéré", qu'elle peut en toute sécurité tenir les accusations rituelles, dans la mesure où elle-même se sent menacée de tous côtés. Aussi, de madame Latami, malgache, madame Cherbuet se contentera de signaler que toutes les deux échangent un "ça va" poli lorsqu'elles se croisent dans l'escalier.

Elle entretient dans l'immeuble deux relations importantes: l'une avec madame Puchol, l'autre avec madame Dubois. Si elles peuvent être globalement comprises à travers le schéma aînée/cadette ou mère/fille, elles sont néanmoins de nature profondément différente.

Parlant de madame Puchol, madame Cherbuet explique:

"Je voudrais bien avoir des voisins comme vous !... parce que dès qu'on vous demande quelque chose...! "

Elle signifie sa reconnaissance de l'autorité qu'incarne cette militante de l'Amicale des Locataires par des demandes diverses de conseils qui ont trait tant à ses difficultés administratives, qu'éducatives, familiales, relationnelles (internes et externes à l'immeuble). Reproduisant dans chacune de ses démarches l'inégalité structurale de la relation, elle a été amenée pourtant à en concevoir concrètement les limites: lors de la dernière période de chômage de son mari, se retrouvant sans aucune ressource, elle vint régulièrement faire appel à madame Puchol pour un don de lait, oeufs, fromage, pâtes... Le refus rapide de cette dernière l'obligea à frapper à toutes les portes de l'immeuble, tentatives sans succès qui furent perçues comme de la mendicité.

Entre madame Cherbuet et madame Dubois, une certaine identité de situation ont favorisé une plus grande proximité: rituellement, chaque matin, madame Cherbuet va prendre le café chez madame Dubois qui prête une oreille plus ou moins attentive à son désarroi. Mais la relation connaît des ruptures momentanées qu'elle s'évertue à expliquer par des causes extérieures:

"Geneviève, elle est bien avec moi quand elle est pas fâchée avec sa belle-mère..."

Là comme ailleurs, elle se sent subir des processus dans lesquels elle ne peut s'impliquer comme co-actrice:

"Madame Ronai, elle m'a jamais parlé, quand je lui dis bonjour, c'est rare qu'elle me réponde... madame Sarfati, elle est gentille, j'ai été chez elle quand j'avais besoin de téléphoner au médecin... même une fois, quand j'ai eu ma crise, elle m'avait donné du thé avec de l'aspirine... et monsieur Sarfati il me dit: "bonjour ma fille..." et il dit toujours bonjour aux enfants..."

La condamnation implicite dont elle se sent l'objet dans l'immeuble l'a poussée à étendre son réseau de connaissance, mais des incidents en apparence mineurs qu'elle a interprétés comme de nouveaux signes d'accusation ont tissé autour d'elle un filet

serré dont elle ne peut se dégager. Laissons-lui la parole:

"Il y avait à côté la grosse, le gros machin que maintenant on se parle plus, c'est une personne qui était très grosse, on allait manger ensemble le midi et tout ça, et puis il y a eu des histoires, elle a raconté des trucs sur moi... et puis j'étais amie avec la jeune, là, Alteur, on allait manger ensemble le soir et tout... mon mari a été refaire la peinture chez eux et tout, et puis on avait été faire des courses et puis il y avait sa chienne, elle me dit: "faut pas courir, parce que la chienne, elle peut nous sauter..." la chienne, elle s'amusait à courir, surtout que c'était un gros berger... alors elle a cru qu'on s'était moqué d'elle, alors elle a dit: "la prochaine fois que tu te fous de moi, tu auras deux baffes..." puis elle a dit que je me faisais enculer par tout le monde, que j'étais une putain... Je connaissais aussi une personne rencontrée par hasard au square Paul Valéry, son mari, il était boulanger, ça fait un an qu'on se parle plus à cause d'un gâteau pour une fête. Il avait apporté un gâteau, comme nous, on était obligé de partir, le gâteau, on n'y a pas touché, on l'a pas emmené, le gâteau... alors il est resté un mois au frigidaire, on lui a dit de revenir le chercher... il est pas venu le rechercher... il était rassis, qu'on était obligé de le mettre à la poubelle. C'est des gens, le grand standing et tout, porte aux quatre verrous, téléphone avec sonnette spéciale... de la fourrure par terre..."

La moindre parole échangée se transforme en menace. A la peur qui domine madame Cherbuet, il n'y a pas d'autre solution que l'enfermement dans l'appartement:

"Les voisins, pour un oui ou pour un non, ils sont toujours en train de vous dire quelque chose... je sors plus, parce que chaque fois, je me crêpe le chignon avec une bonne femme... il y a des voisins qui me parlent, qui me disent: "on a appris ça, on a appris ça..." quand vous êtes devant une bonne femme et qu'elle vous sort une bêtise, vous osez plus sortir, parce que vous avez l'impression qu'ils vont vous dire quelque chose après. Moi, dès

qu'on me dit quelque chose, je rentre chez moi, après je sais plus, c'est vrai, le beau-père (de madame Alteur), quand il a dit qu'il allait me choper, pendant huit jours, j'osais plus sortir, j'avais peur de prendre des coups..."

Il nous faut considérer ici, dans le discours de madame Cherbuet, la spécificité d'une sémiotique féminine, comme forme dominante de ces rapports. L'accusation de prostitution par ailleurs paradigmatique, portée par une femme contre une autre, témoigne de l'inversion d'un investissement exclusif sur la famille prise comme entreprise, travail, métier. La sortie "gratuite" de l'appartement, des liens noués à l'extérieur de la cellule nucléaire avec d'autres femmes, constituent déjà une trahison; celle-ci, si elle se traduit de manière courante dans la formulation:

" ("La grosse") elle est jalouse si je reçois, si j'écris, si je téléphone, elle est jalouse parce que la gosse (il s'agit d'une fillette de treize ans), elle vient plus souvent chez moi qu'elle va chez elle... elle vient chez moi pour moi, pas pour repasser le linge..."

peut aussi prendre une forme plus extrême:

" ("La grosse") elle a été dire que je l'avais entraînée dans sa chambre et que je lui avais demandé de l'argent, puis que je me farcissais tout le monde dans les escaliers..."

Nous voyons comment, pour madame Cherbuet, toute relation est par essence interdite; une grammaire de l'illégitimité peut être décryptée: un rapport "ludique" avec une autre femme doit se mouler sur l'exclusivité conjugale; il constitue un délit analogue à la sortie de l'usine pendant les heures de travail; il est dénoncé à la fois à travers l'accusation de prostitution hétéro et homosexuelle, et la jalousie d'un tiers.

La défense implique le renvoi d'une accusation similaire, mais cette fois-ci, avec intervention du pôle négatif. Prêtons attention aux détours de la logique développée par madame Cherbuet :

"C'est le coup de l'aspirateur... elle me prête son aspirateur et y'avait mon mari... elle vient le rechercher d'un seul coup... mon mari, ça lui a pas plu, il dit: "si tu le prêtes, laisse-là finir de le passer..." alors il y avait l'embout, il était à moi, la brosse au bout; mon mari, il a fait retirer la brosse et il a dit: "voilà, tu peux embarquer ton aspirateur..." c'est depuis ce jour là qu'elle est fâchée, qu'elle raconte des bêtises et tout, rien que pour un embout d'aspirateur; moi, j'étais prête à lui retourner l'aspirateur avec l'embout, ça me faisait pas chier, mais c'est mon mari... c'est la première personne à qui j'avais commencé à causer... maintenant, faut pas que je la voie parce qu'elle sort avec des gens que mon mari veut pas fréquenter, des gens qu'il faut pas sortir... elle passe des nuits... avec des algériens... son mari, il travaille toute la journée, il rentre à sept heures trente, des fois elle est pas là, elle se promène, au début, elle était bien avec moi. Dès qu'elle a vu que je sortais pas et puis que je voulais pas boire un coup, elle a commencé à changer d'attitude, elle a pensé que j'allais boire un coup toutes les cinq minutes avec elle ou que j'allais sortir, je suis pas comme ça..."

Madame Cherbuet trouve dans l'O.P.H.L.M. la confirmation du procès que lui intente le voisinage. A propos d'un employé du service technique, madame Cherbuet nous dit:

"Il m'a fait de sacrées propositions, il me proposait de l'argent pour que je passe un moment avec lui... après, on me téléphone pour me demander si je suis libre... "je peux vous aider," qu'il me dit... je commençais à avoir les chocottes parce que j'étais toute seule avec les gosses, j'avais peur... ça fait deux fois qu'il me fait le coup, déjà..."

La boîte aux lettres cassée, les carreaux brisés par des ballons, le linge sali par le nettoyage du balcon supérieur, viennent renforcer chez madame Cherbuet un sentiment de persécution. Dans la mesure où ces incidents lui semblent le résultat d'actes volontaires, elle agit de même:

"L'autre jour, j'ai nettoyé mes bords de fenêtre, c'était tellement gras, j'ai pris ma brosse... j'ai dit "tant pis..." et ils n'ont même pas osé se plaindre..."

C'est pourquoi son plus grand désir est de quitter le Clos Saint-Lazare. Quoiqu'elle nous ait fait part de ses relations difficiles avec sa famille d'origine, des ruptures régulières qui les affectent, elle reconstruit une parenté mythique à proximité de laquelle elle trouverait sécurité, chaleur et acceptation. Sa naissance à Lagny lui semble devoir être une garantie suffisante à des rapports légitimes, tant sur le plan personnel qu'institutionnel:

"Etant donné que je suis née là-bas, ils pourraient pas me refuser un logement... et puis j'ai ma soeur là-bas... je connais mieux de toute façon, j'ai eu mon école, je peux rencontrer d'anciennes camarades, toutes mes amies sont là-bas... et mon mari, il pêchera... c'est sa passion... on mangera sur l'herbe... y'a un grand bois à côté de chez ma soeur... et c'est beaucoup moins cher qu'ici."

C'est sur la base de cette production imaginaire que madame Cherbuet a réussi sa "fuite" du Clos Saint-Lazare. Quoique son mari ne soit pas sur la scène du procès, il a fait sien à sa manière ce rêve qui lui semble le seul moyen d'éviter l'effondrement de son ménage:

"Oui, si ça pouvait marcher, moi, je serais bien content; là on pourra revivre un peu, pour elle, elle pourra revivre, mais surtout moi je pourrais être tranquille samedi et dimanche, je pourrais aller à la pêche... je serais tout seul, là, isolé... on ne se disputera pas, on ne se verra pas..."

A travers sa perception du Clos Saint-Lazare, nous allons tenter de comprendre les raisons de son adhésion. Parti à six heures du matin, rentré à sept heures du soir, il n'est pas impliqué directement dans l'univers de voisinage investi par sa femme. Il ne connaît le nom que de deux ou trois locataires:

"Je les vois rarement. Je rentre le soir, c'est pour me reposer... déjà que je suis assez énervé par le boulot, alors s'il faut que j'arrive ici et que je commence à discuter avec les gens... on n'en finirait pas."

Il fait allusion au trop grand "mélange" dans la cité, aux "différences entre les gens", aux plaintes qu'il a dû porter contre monsieur et madame Boiferron. Mais là n'est pas le centre de son discours: l'habitat, réduit à la famille, et l'entreprise, constituent ses deux seuls ancrages, et d'aucun de ces lieux n'émerge un espace relationnel satisfaisant:

"Je rentre, je me fous devant la télé, je vais au lit. Avec ma femme, on se parle pas, on se raconte pas; j'aime pas, vous savez, comme elle, par exemple, elle va me dire: "tiens, il y a untel qui a fait çà et çà...", j'aime pas qu'elle me raconte les choses des gens, alors sortie de dire: "tiens, la gosse, elle a fait çà... ta santé comment çà va...?" et avec mes copains, au travail, point de vue de chez soi, on parle pas, on n'est pas le genre de gars à se dire... je trouve que c'est mieux, à dire "comment va ta femme", ou des trucs comme çà... c'est boulot boulot... on rentre pas dans... c'est pas comme si c'était à part, mais çà nous regarde pas... de toutes façons, pour dire quoi ? Il n'y a rien à dire, rien... il y aurait encore quelque chose à dire..."

Percevant dans l'entreprise une contrainte moindre que dans l'appartement dont sa femme a le monopole, il trouve dans le travail la possibilité d'un oubli momentané de sa détresse:

"Travailler, c'est toujours pareil, mais je me plais que quand je suis occupé... sinon, je pense... quand je me mets à penser, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas... mon père, il s'est pas loupé... c'est un truc que j'ai peur... j'aimerais bien mourir tranquillement... de toutes façons, il y a une chose que je suis sûr, c'est que j'ai pas peur de la mort... çà me dérange pas..."

L'impossibilité de trouver au Clos Saint-Lazare ce qu'il nomme "des distractions... des cinémas, des cafés, des gens gais dans la rue... un animation comme à Paris...", à laquelle s'ajoute un vide conjugal, engendre un désespoir contre lequel il ne se sent pas en mesure de lutter:

"C'est vrai, on arrive, des soirs, on ne se dispute pas... mais il y a des fois il y a des mots... je crois que ça vient surtout d'ici... c'est triste, je peux pas me l'expliquer, pourquoi je trouve ça triste... le matin, je pars avec le sourire, le soir quand je rentre, ça y est, c'est fini, j'ai le masque... je me dis "je vais arriver là-bas... recommencer le même protocole, faire manger les gosses... toujours la même chose..." Ici, on est plus ou moins malade... voyez, je sais pas... on revient sur l'environnement, vous arrivez, vous vous sentez fatigué, mal à l'aise, envie de rien... je m'écouterais, je rentrerais, je mangerais pas, j'irais au lit..."

Le Clos Saint-Lazare lui paraît être une "prison-cimetière" où dominent la violence et le vandalisme. Il nous en donne comme preuve le fait que certains parents refusent que leurs enfants jouent dehors "parce qu'ils ont trop peur qu'ils se sauvent". Lui-même, accablé par les charges familiales, hésite entre "ne plus bouger de la maison, rester comme ça... attendre... tout laisser tomber, me mettre dans un coin..." (ce qu'il fit pendant ses périodes de chômage) et "acheter un fusil... pour tirer dans le tas... par énervement... tout casser, se vider d'un seul coup..."

Dans ce contexte, il n'émet aucune objection quant à la construction imaginaire de sa femme et les bénéfices escomptés de leur future installation dans son lieu d'origine: il y entrevoit la possibilité d'un isolement schizophrénique que ne viendrait plus troubler les difficultés familiales:

"Oui, moi ce serait pour la pêche, il y a la Marne à côté, ça me plairait... je suis pas renfermé, mais j'aime le calme... Elle, elle aurait sa famille... mais le calme..."

L'eudémonie réside dans la solitude et l'absence de communication, puisque:

"Sympathiser avec des gens, c'est s'attendre après à ce qu'ils vous tirent dans le dos; alors c'est pas la peine, je préfère parler à personne."

La vie présente commande une élaboration mythique du passé:

"J'avais la belle vie avant mon mariage, je travaillais avec un sculpteur, je voyageais... il a fallu que je commence à me débrouiller quand j'ai été marié, j'avais pas de soucis avant, je rentrais le soir, même s'il n'y avait rien, il y avait toujours de quoi me mettre sous la dent..."

Mademoiselle Franquin

Victime du chômage régional, elle a dû venir travailler à Paris; cette jeune fille supporte difficilement son immersion dans un grand ensemble. Excepté monsieur Dubois qui lui apporte l' "Humanité" le dimanche, elle ne connaît personne dans l'immeuble et ignore même le nom des locataires. Partie à sept heures, rentrée à dix-neuf heures, son premier geste dans l'appartement est d'allumer la radio de manière à éviter l'angoisse de la solitude. Elle ne se sent pas capable d'amorcer des rencontres, ne sachant sur quelle base les fonder; par ailleurs, elle se refuse à aller seule soit au cinéma, soit aux réunions de l'Amicale, fantasmant des réseaux d'interconnaissance déjà existants dans lesquels elle ne pourrait s'intégrer. Elle trouve dans l'expérience racontée par ses collègues de travail la confirmation de l'impossibilité de nouer, tant dans l'entreprise que sur l'habitat,

des liens réels:

"La fille qui travaille avec moi, ça fait cinq ans qu'elle est installée, ils ne se connaissent toujours pas, pas du tout, c'est à peine s'ils se disent bonjour, s'ils se causent..."

La rupture entre son mode de vie précédent et actuel ne lui permet pas pour l'instant la mise en place d'un code de communication adapté à un échange minimal:

"J'étais dans un petit quartier, dans des maisons individuelles... le matin on prenait le car, il y avait des filles, on se connaissait déjà, on allait se voir, on connaissait aussi les parents, la famille, les commerçants passaient tous les matins, on pouvait discuter... Ici, on en croise, des gens... dans les Alpes, on sortait en bande... ici, c'est pas pareil..."

Par ailleurs, sa situation de jeune célibataire est une cause déterminante dans le maintien de son anonymat dans l'immeuble: si nous n'avons pu relever dans les discours aucune expression directe de méfiance à son égard, il est certain que nulle démarche ne fut faite pour l'intégrer dans le jeu inter-relationnel. Le fait qu'elle-même n'ait pas tenté de dépasser la différence qui la constitue, c'est-à-dire l'absence de charge familiale, a eu pour réponse la neutralité, le silence et la distance. Nous aurons par la suite l'occasion de montrer à propos d'un jeune militant de l'Amicale des Locataires (cf. Chapitre II - A) le traitement que subit le célibataire qui veut bouleverser les codes usuels de la communication.

Elle espère pourtant avec le temps parvenir à connaître ses voisins. Elle se construit dans l'imaginaire une position spatiale privilégiée au sein du Clos Saint-Lazare (thème récurrent dans cette unité):

"Au début, je me disais: "je vais vivre là-dedans...", finalement, ça va... c'est-à-dire qu'on n'est pas tellement à l'intérieur... on est un peu en bordure..."

Si elle désire, dans l'avenir, vivre dans son département

d'origine, elle a conscience de l'improbabilité d'un retour rapide, compte tenu des déterminations économiques. Ayant une expérience directe et indirecte du chômage, à travers les itinéraires de ses frères et soeurs, elle accepte avec résignation et patience sa situation actuelle:

"...de toutes façons, on n'a pas le choix... je suis toujours seule ici... c'est monotone, mais..."

Prenant ses vacances dans son village natal, elle éprouve des difficultés à penser une articulation entre ces deux univers différents:

"Quand je vais chez mes parents, ça me fait tout drôle... la première fois que je suis redescendue... j'allais me balader dans les rues: tiens, je ne sais pas, c'est peut-être bête, mais... mais si j'aime bien y retourner, c'est pour revoir les gens... je trouve que c'est agréable..."

. . .
.

Madame Ronai

Traumatisée par son départ forcé d'Algérie, elle a dû, en arrivant en France, faire face à une hostilité générale dont les effets étaient aggravés par la rupture des liens traditionnels. Ayant dû renoncer à ouvrir un petit commerce avec son mari par peur de la condamnation populaire, tous deux décident de s'installer au Clos Saint-Lazare dans un état de dénuement complet. Le beau-frère de madame Ronai refuse de se constituer en caution dans les achats à crédit qu'ils entreprennent; monsieur Ronai s'embauche comme ouvrier. Ne comptant plus désormais que sur eux seuls, ils se réfugient dans la famille restreinte qu'ils entou-

rent de clôtures défensives. Tous leurs efforts sont axés sur une intégration qui leur semble à priori refusée. Celle-ci est finalement gagnée au prix tout d'abord de la négation de ceux auxquels la représentation globale les identifie. Aussi l'entretien avec madame Ronai débute de manière brutale par un procès contre la famille Sarfati, visant à établir à nos yeux les différences essentielles qui les séparent. Le bruit, sur lequel est alors fondée l'opposition civilisation/sauvagerie, vient ici corroborer que seule, la famille silencieuse est respectable, que l'attitude éducative est métonymique de l'identité sociale, que l'entente dans l'espace partagé exige en premier lieu le maintien de l'autorité parentale à l'intérieur de chaque cellule:

"La dernière fois que je suis montée... ils faisaient un bruit terrible, ils couraient, ils sautaient à la corde... ils hurlaient... alors moi, je lui ai dit: "Ecoutez... ah bon, vous le prenez sur ce ton ?... vous me dites "c'est des enfants..." mais les enfants, on peut les gronder", je lui ai dit: "On a tous eu des enfants, c'est pas une raison, d'embêter le voisin du dessous... vous nous prenez pour des chiens, nous sommes des personnes..." Je croyais qu'il allaient gentiment me dire... mais non, comment ils me reçoivent, la porte entrouverte... même pas dire "passez...", par politesse, ou de me répondre... le rabbin, il m'a laissé la porte comme ça, et en plus, il me l'a claquée au nez !..."

Les multiples dénonciations du bruit des enfants, des outils, des querelles de ménage, des cours d'hébreu que monsieur Sarfati donne chez lui, de sa voix rauque et heurtée, de la tonalité barbare des langues arabes et hébraïques, ("ma belle-fille m'a dit: "mais qu'est-ce qu'ils parlent, ces gens là, c'est pas possible, on sait pas ce que c'est !"..."") auxquelles on ajoutera le manque de respect des enfants pour leurs parents, du mari pour sa femme, et réciproquement de la femme pour son mari, la grossièreté de leurs propos..., alimentent des procès quotidiens. Dans ces conflits, c'est l'O.P.H.L.M. que madame Ronai invoque, mena-

çant de déposer plainte sur plainte au gardien afin d'obtenir l'expulsion de cette famille juive qui osa apporter un mouton vivant dans son appartement où elle le tua pour les fêtes de Pâques. En inversant la proximité d'origine en une distance maximale, madame Ronai se construit une identité normalisée, avec l'aide de madame Puchol qui l'encourage dans son désir de déposer une pétition à l'O.P.H.L.M. Cette alliance, nécessaire avec la figure locale de l'autorité, trouve d'autres points d'ancrage: le maintien général de la bonne tenue de la cage d'escalier, et plus précisément des purifications rituelles qui prennent la forme de nettoyages collectifs forcés que soit l'une, soit l'autre décide, prenant ensuite solidairement la direction des opérations. Saleté et dégradation constituent en effet, comme le bruit, un autre signe d'absence de discipline. Ils sont référés aux enfants qui, livrés à eux-mêmes, multiplient les détériorations. La saleté revêt une signification plus marquée, dans la mesure où elle fait appel à l'identification de la femme à l'appartement et par extension, à l'immeuble:

"C'est comme si moi j'étais sale, quand je vois tout ça qui traîne... les pelures d'orange que les gens jettent par la fenêtre... les eaux sales... les crachats..."

Au rejet du pôle négatif de l'habitus traditionnel, à la complicité avec l'élément dominant de l'immeuble, madame Ronai ajoute, pour parfaire la cohérence de sa position, une troisième relation dont la nature non équivoque doit être considérée: elle a établi, avec ses voisins de palier, monsieur et madame Boiferon, antillais, un protectorat analogue à celui qu'elle connut avec ses employés algériens à l'époque coloniale:

"Non, vous voyez, franchement, pourtant c'est des noirs, hein... vous voyez, on leur a fait des remarques, ça a été terminé; je suis descendue deux ou trois fois leur dire de pas sauter dans la maison, de pas faire du patin ou je ne sais quoi... et les petites, quand je les gronde, elles écoutent... l'autre jour, je finissais de nettoyer et j'ai vu, elle a jeté un papier,

je dis: "C'est pas gentil, c'est toi qui jette le papier, et après, tu diras c'est pas moi..." je dis: "Alors, tu vas le ramasser tout de suite..." pourtant elle est grande, elle doit avoir treize ans, elle l'a ramassé, et je dis: "La prochaine fois, je veux plus que ça se reproduise...", ben ça a été terminé, et si je le dis à sa mère, vraiment quand il s'agit de les gronder, elle m'a dit: "faut les gronder, et s'ils vous répandent, vous me le dites..." ça non, on se fréquente pas, mais les petites, elles me font les courses... je pense il y a encore de petits problèmes, mais ils se sont bien mis quand même... ils cherchent pas à..."

Se substituant à une autorité parentale supposée défaillante, madame Ronai institue avec celui qui est considéré comme "l'étranger radical" un rapport de contrôle, de répression, de dépendance, dont l'aboutissement est l'utilisation acceptée des enfants de madame Boiferron comme boys.

Si ce jeu relationnel ne connaît apparemment pas de faille, sa réussite tient à son corollaire nécessaire: une auto-censure permanente, une surveillance non relâchée de ses propres faits et gestes:

"Moi, je comprends pas, moi, je sais que je suis chez moi, d'accord, intérieurement, mais il faut pas que je dérange tout le monde... hier, j'avais posé là un petit cageot... alors je l'ai posé, puis je me dis: "oh, que c'est vilain pour les autres..." je l'ai vite descendu, je l'ai jeté... j'aime pas déranger les voisins, ça vient de moi-même, et l'autre jour, à onze heures, mon mari m'a dit: "tu vas tout de même pas faire la vaisselle... pense au bruit..." alors je l'ai lavée tout doucement, je l'ai mise sur l'égouttoir... pour pas que ça résonne... et mes enfants, on les a élevés comme ça... ils nous craignent..."

Ceux-ci observent scrupuleusement l'échange rituel des salutations, "marchent tête baissée", se plient à l'interdit relationnel sur le Clos Saint-Lazare:

"Ils ne connaissent même pas les voisins... ils ne cherchent pas à venir s'installer au bas des portes..."

Reprenant à leur compte l'enfermement silencieux dans l'appartement, l'un d'eux nous explique:

"J'ai jamais fréquenté à Stains... non, j'évite tout contact, c'est tous des voleurs, des bandits..."

Sa mère l'interrompt pour excuser et disculper son unique relation avec un jeune algérien de la cité qui vient le chercher régulièrement en bas de l'escalier de l'immeuble:

"Non, mon mari lui disait: "tu vas pas rester là à l'attendre..." d'abord, il ne vient pas à n'importe quelle heure, uniquement à quatre heures, et puis sa mère est catholique, et puis le père est arabe, arabe kabyle, alors ils ont une autre mentalité que le vrai algérien, c'est des gens déjà propres, instruits comme il faut... gentils..."

Comme tous les locataires du Clos Saint-Lazare, madame Ronai rêve d'une vie pavillonnaire. Elle a dû, en raison de ses moyens financiers réduits et de l'âge de son mari, se résigner à y renoncer. Elle attend la mise à la retraite de son conjoint pour s'installer à Perpignan, où réside sa fille. Elle projette sur l'organisation de la fin de sa vie un retour mimétique au passé, consciente toutefois de l'écart qui séparera la copie du modèle, dans la mesure où elle ne peut envisager qu'une autre cité H.L.M.:

"Mais tout de même, ça me tarde d'aller là-bas... je trouve que c'est très beau, ça ressemble un peu à l'Algérie, c'est le climat de l'Algérie... on aurait voulu rester là-bas... on avait la belle vie... enfin, là, ça sera bien, j'aurai ma fille, je serai près d'elle..."

La proximité de son enfant, symbole dérisoire de la reconstruction d'un espace de parenté, le climat, la mer, sont construits dans l'imaginaire en signes mythiques d'espoir.

Madame Puchol

(Elle fut notre informatrice; nous reviendrons à la fin de ce chapitre sur les effets de cette collaboration sur la recherche). Son itinéraire peut être défini sur le mode d'une élévation progressive dans la hiérarchie sociale. Les différents échelons en ont été gravis grâce à la création d'alliances valorisantes avec divers représentants des instances de décision. Par l'intermédiaire d' "une petite copine qui était assistante sociale, charmante et tout...", madame Puchol a pu quitter la pièce meublée, insalubre, dans laquelle elle vivait avec son mari et ses trois enfants, et louer un F 4 au Clos Saint-Lazare. Ne disposant au départ que de trois lits de camp, un divan et un canapé-lit, elle a su aménager coquettement son appartement actuel selon les normes d'une petite bourgeoisie "parvenue" de fraîche date. L'acquisition d'un magnétoscope, destiné à ne pas manquer et repasser en toute tranquillité les émissions "intéressantes" de la télévision, c'est-à-dire celles qui sont susceptibles d'accroître le capital des connaissances, le projet d'installation d'un ensemble d'étagères Roche-Bo Bois, soulignent ce désir d'accession aux couches moyennes, que met en scène le récit qu'elle nous fait du trajet professionnel de son mari et d'elle-même. De chaque épisode, elle dégage la complicité et l'amitié qui les liaient aux "patrons", la "franchise" de leurs relations, l'attention et l'écoute que ceux-ci portaient à leur discours, témoignant ainsi des positions de responsabilité et de force qu'ils occupaient malgré le caractère modeste de leur situation; sur le respect mérité de leurs chefs s'appuie l'illusion d'une sortie de la classe ouvrière. Ses propos en la matière sont éloquents:

"J'avais trouvé du boulot au télex... et je me suis débrouillée en 68 pour me faire porter pâle en même temps que la faillite, parce que j'étais copain avec le directeur de la boîte, un P.D.G., d'ailleurs j'étais bien copine avec lui, on s'entendait bien... des fois, je n'étais pas très tendre avec lui... il m'avait dit que c'était plutôt véreux, enfin j'avais bien compris qu'il y avait

quelque chose... Après, j'ai travaillé à Aubervilliers, alors là, je faisais très peu de téléx, par contre je faisais de la comptabilité, ce qui m'intéressait beaucoup plus... j'en avais fait quand j'étais jeune, et puis j'avais pas pu continuer... Alain, il a été tireur de plomb après le bar, c'est çà qui lui a mis le pied à l'étrier... et puis après il a grimpé et il ne s'est pas arrêté encore puisque çà continue... l'année dernière, il a eu une promotion, on lui a fourni une voiture, bien qu'il n'aime pas conduire, il a été obligé de quitter le bureau d'étude parce qu'il ne pouvait plus monter... il était bloqué... oui, il y a eu un changement au mois de Décembre... le directeur a été viré... Alain le connaissait depuis dix, onze ans... moi aussi, c'était assez marrant... on le connaissait tous... il s'appelait Pinon, on l'appelait P.P., on avait des contacts avec lui et puis c'était un gars qui se reposait entièrement sur eux, pour çà, il était drôlement agréable. Le gars arrivait et puis disait: "non, non, les types... les trois loulous..." ils discutaient, et puis ils lui disaient, à P.P.: "Mais non, je crois que tu te goures...", parce qu'ils se tutoyaient... quand il y avait quelqu'un, ils se vouvoyaient... ils arrivaient à le faire revenir sur sa décision. Bon, alors bien sûr, l'autre ne faisait pas çà à la légère, il réfléchissait, et puis il disait: "Oui, dans le fond, je crois que vous avez raison...", et chaque fois que ce gars-là les a suivis, il s'est avéré que çà a toujours été payant, si bien qu'il avait une confiance inouïe en ces trois là, c'était même beau, c'était réciproque... moi, j'admirais çà, la façon dont ils travaillaient."

Mais l'abolition des différences hiérarchiques, la convivialité et la familiarité avec les supérieurs, la reconnaissance de la compétence des inférieurs, n'a qu'un temps. Son caractère exceptionnel, "utopique", lui vaut d'être intégré dans l'enchaînement des causes du renvoi de ce "bon patron", dont la trop grande humanité aurait été sanctionnée par une falsification de sa comptabilité.

L'intérêt que madame Puchol porte à la situation profession-

nelle de son mari, la connaissance qu'elle en a, sont nécessaires à l'édification de son statut de femme de cadre; celui-ci est un des fondements de son espace relationnel, auquel elle adjoint fort efficacement sa fonction de secrétaire de l'Amicale des Locataires. La spécificité des rapports que la conjonction de ces deux éléments implique doit être considérée. La stabilité de sa situation sociale, son aisance matérielle, sa familiarité avec les mécanismes institutionnels, son militantisme, ont contribué à lui conférer une position d'autorité qui, dépassant l'immeuble, s'étend à toute la cité. La certitude qu'elle a d'une supériorité sur l'ensemble des femmes du Clos Saint-Lazare exerce tout contact avec les sujets porteurs du négatif d'un risque d'assimilation, de contamination. L'efficacité symbolique de la distance trouve ici sa réalisation dans l'entretien de relations qui associent adroitement l'aide à la domination. Elle est le premier maillon d'une chaîne disciplinaire dont les étapes successives sont le gardien et son précieux cahier de plaintes, enfin l'O.P.H.L.M. et ses inspecteurs. Intermédiaire institutionnalisé, c'est à elle tout d'abord que seront transmises les accusations échangées dans l'unité résidentielle. Jugeant de leur légitimité, elle les officialisera ou non. Elle même, par de multiples rappels à l'ordre, qui prennent pour les sujets dont la position oblige à une soumission rapide la forme de conseils, exerce un contrôle direct sur les locataires de la cage d'escalier. Si sa grande disponibilité à laquelle ses voisins n'hésitent pas à faire appel à l'occasion de toute difficulté (tant matérielle qu'administrative, morale, ou familiale), l'a constituée en "relais de communication" du quartier, le prix payé en retour en est l'impossibilité d'une contestation de la répression. Celle-ci est d'autant plus aisée, qu'à travers les diverses demandes qui lui sont faites, madame Puchol accumule une connaissance parfaite de ce qui se passe dans chaque cellule voisine. Les informations détenues lui permettent de s'ériger en figure judiciaire. De chaque rapport inégalitaire, elle retire donc le bénéfice d'une réassurance de sa propre identité; ainsi le mélange d'autorité et de bienveillance par lequel

elle répond à madame Cherbuet, en signifiant la différence qui les sépare actuellement, l'auto-valorise et l'encourage dans sa volonté de promotion:

"Elle a des problèmes de n'importe quoi, bon, ben elle monte, mais c'est pas un couple qu'on fréquente... c'est tout de même une famille de condition modeste... et puis moi, si je veux téléphoner, j'ai pas à être gênée..."

Par ailleurs, elle accusera dans les termes d'une axiologie féminine dominante le manque de maturité de la jeune femme, son caractère dépensier, louant au contraire les grandes qualités de femme d'intérieur et de gestionnaire de madame Ronai, d'autant plus nécessaires qu'à une situation aussi "modeste", ils ajoutent une grande ignorance:

"C'est moi qui lui fais les papiers... elle se dit "c'est pas la peine, je vais pas savoir me débrouiller..." alors je me suis occupée de lui faire supprimer le surloyer, de sa déclaration d'impôts..."

Repérant à un niveau inférieur la même visée d'une plus grande respectabilité, madame Puchol nous décrit en termes élogieux son alliance tactique avec madame Ronai:

"C'est des gens sans histoires qui aiment le calme, la propreté... c'est un plaisir... c'est le gendarme de l'escalier avec moi, tu vois, quand les mêmes crient, il y en a une des deux qui sort et qui gueule... et on décide de temps en temps en coeur de nettoyer la cage d'escalier... alors on va sonner aux portes, on demande des volontaires, et ils sont bien obligés de s'exécuter ! ...c'est pour ça que c'est un peu propre, ici..."

Elle tente actuellement d'associer à sa "police interne" madame Micheli, récente dans l'immeuble. En effet, ce couple modèle ajoute aux valeurs de travail une conduite familiale exemplaire: madame Micheli, tout en ayant une activité salariée, est une ménagère accomplie dont les enfants sont remarqués pour leur politesse et leur bonne tenue générale:

"Oh non, avec eux, y'aura pas de problèmes; lui, il est vraiment sympathique, il l'aide, il fait le repassage... comme Alain (monsieur Puchol) quand je travaillais... et elle, elle est active, hein, et puis elle va crier elle aussi pour que ça reste propre ici..."

L'intrusion, dans le territoire de madame Puchol, d'un couple d'antillais, fut un évènement:

"Cette femme là, je sais pas, ça accroche pas... c'est des gens, d'abord, qui sont pas habitués à vivre comme nous... ils parlent pas bien, on les comprend pas... les enfants sont livrés à eux-mêmes, ils mangent n'importe où... en plus, c'est vrai, c'est des gens sales... moi, je pouvais pas rentrer chez eux, je me bouchais le nez, et en plus, ça grouillait de cafards... la mère, elle s'en occupe pas beaucoup... y'a le problème de la gosse, aussi... mais c'est des gens, ils sont pas intégrés du tout dans l'escalier... tout le monde est monté contre eux..."

L'initiation dont elle fut l'ordonnatrice se fit en plusieurs étapes: après avoir téléphoné à l'E.D.F. à la place de monsieur Boiferron (qui, semble-t-il, n'arrivait pas à se faire comprendre), elle se rendit un soir chez lui afin de lui expliquer que tout rassemblement festif impliquait une nuisance pour les voisins. Elle prit ensuite l'initiative d'une désinsectisation de son appartement dont monsieur Boiferron l'aurait remerciée. Madame Puchol fut touchée de voir que lui-même était heureux d'accéder à la propreté. Comme nous l'avons dit précédemment, madame Ronai prit la relève de madame Puchol quant à la normalisation de cette famille. Pour madame Puchol, sans aucun doute, des progrès sont déjà manifestes, et l'entreprise éducative est une réussite.

Semblablement, le sens de multiples plaisanteries suscitées par la fonction de rabbin de monsieur Sarfati, a été clairement dévoilé à l'occasion d'une critique que ce dernier osa faire à l'encontre des moeurs particulières des "étrangers" résidant au premier étage. Chef de village, madame Puchol ne manqua pas de

lui rappeler que, compte tenu de ses origines, il ne détenait pas les droits d'un sujet à part entière:

"C'était des paroles banales, je lui ai dit: "vous ne devriez pas, surtout pas vous...", il faut bien le rappeler à l'ordre de temps en temps..."

Il est certain, par ailleurs, que le traditionnalisme de cette grande famille, "ce bon noyau où il n'y aura à coup sûr pas de délinquant", suscite attirance et respect, sentiments pouvant être analysés en fonction de la mythification d'un passé révolu. On retrouve, à l'égard de madame Charki, chez laquelle madame Puchol va fréquemment, la même attitude: l'exis particulier de cette famille juive d'Afrique du Nord, qui n'a pas encore pris l'habitude de considérer son appartement comme un bastion à défendre contre l'ennemi extérieur, qui continue à offrir thé, café et friandises aux visiteurs impromptus, est l'objet d'un désir équivoque qui s'origine dans la reproduction contraignante de la mise à distance, de l'interdit d'une proximité relationnelle:

"C'est des gens vraiment généreux... sa porte est toujours ouverte... moi, je trouve ça merveilleux... bien souvent, j'ai fait des trucs pour lui rendre service... mais quand j'ai eu besoin d'elle, elle était toujours là... elle a toujours été extrêmement rendant service... extrêmement bonne. C'est la bonne pâte, et je trouve que l'escalier d'à côté a de la vie. Il a une âme parce qu'elle y est... elle l'a créée... c'est elle le lien, tu rencontres n'importe qui, chez elle..."

En effet, bien que madame Puchol ne puisse se plaindre, à l'instar de la majorité des femmes du Clos Saint-Lazare, de la solitude, elle ne peut se dissimuler un certain "isolement symbolique", conséquence de la position qu'elle occupe. Si l'habitat lui permet une édification "par le bas" d'une supériorité sociale fictive, il ne lui fournit que fort rarement la possibilité de développements de liens qu'elle pourrait considérer comme légitimement "égalitaires". C'est pourquoi elle évoque avec nostalgie sa relation privilégiée avec une ancienne locataire du quatrième

étage, son "amie", relation dont la fin a coïncidé avec un plus grand rapprochement de madame Ronai :

"C'étaient des gens d'un certain niveau, ils me faisaient un peu penser à madame Ronai, mais enfin c'était pas pareil; lui était préparateur en chef à l'Ecole Militaire... quand il faisait médecine... il y avait de l'éducation, on sentait une certaine aisance... mais enfin, j'arrivais quand même à le coller, lui, de temps en temps... et il me disait: "Oh, toi alors, fais attention, c'est que je prépare une école !..."

Le passage du H.L.M. au pavillon, l'étalage des connaissances du mari, mettent en évidence que cette "amitié" n'était pas entretenue sans une certaine tension chez madame Puchol, qui y entrevoyait, au-delà de son caractère "promotionnel", l'écart qui la séparait encore d'une totale "réussite". On notera ici l'importance d'un "savoir" sanctionné par des diplômes si l'on garde en mémoire que c'est sur sa connaissance des mécanismes institutionnels qu'elle fait reposer son action militante.

On comprend d'ores et déjà la logique des rapports que met en scène madame Puchol dans son fief. Nous allons poursuivre l'explicitation de ses axiomes à travers de nouveaux exemples qui nous semblent propres à éclairer le jeu des paramètres d'origine et d'habitus familialiste; de l'entrelacement de ces deux opérateurs résulte une dynamique complexe; dans chaque cas se dessine une conjonction singulière.

Ainsi, les procès répétés dont madame Dubois se voit l'objet ont pour thème central l'anomie constitutive de sa famille. Cette mère irresponsable, coupable par le passé d'abandon de ses deux enfants, accumule les fautes: elle "exploite" sa fille aînée "malade", à laquelle elle fait exécuter, par "paresse", tous les travaux ménagers, elle oscille entre une trop grande liberté et une dureté exagérée à l'égard de ses enfants qui y répondent par un manque de respect et un désir de fugue, elle achète une D.S. qui, bien que d'occasion, est "au-dessus de ses moyens", elle part dîner seule avec son mari au restaurant, enfermant ses en-

fants. Un soir, les cris de peur de ces derniers ont incité madame Puchol à leur porter rapidement secours. Le rejet du pôle négatif prend donc appui sur les défaillances éducatives: celles-ci, en permettant de prendre la place laissée vacante par l'autorité parentale (sur l'injonction de madame Puchol, madame Dubois lui laisse actuellement les clefs de son appartement lorsqu'elle sort), assurent l'établissement sur les sujets d'un rapport de domination qui se concrétise dans des rappels à l'ordre quotidiens, renforcés par la circulation immédiate des discours.

Écoutons maintenant madame Puchol nous parler de la relation "excellente" qu'elle avait avec une famille algérienne actuellement partie:

"Alors avec eux, c'était formidable; lui, je lui faisais tout, je lui faisais ses chèques... pas dur: je lui envoyais le machin, je pouvais signer n'importe quoi; et si le même faisait une connerie ou n'importe, je lui disais: "Lamy, fais gaffe, je vais le dire à ton père..." Quand je disais quelque chose, c'était sacré, c'en était même marrant... je faisais attention, parce qu'alors là, le même prenait des coups de trique, de ceinture... avec eux, c'était vraiment bien..."

On constate ici tout particulièrement la fonction déterminante de médiatisation que revêt l'enfant. Le sujet "étranger" échappe aux conséquences empiriques du procès, participe de manière relative à l'unité de voisinage, en se soumettant à l'autorité dominante qu'incarne madame Puchol: cette soumission passe par une délégation publique de son pouvoir parental; démission externe, elle appelle la manifestation d'un accroissement de son rôle interne, son redoublement symbolique.

A l'opposé, madame Puchol n'a trouvé avec monsieur et madame Latami aucun point d'ancrage, tant négatif que positif, d'une quelconque relation:

"Je les connais, mais de loin, le monsieur est très peu causant, mais charmant, toujours content de son sort... Elle, elle

est gentille comme tout... on peut lui demander quelque chose... mais je la connais pas plus que ça..."

Nous verrons plus loin à quel comportement se réfère la neutralité apparente et la distance qu'évoque ce simple commentaire.

Disons pour terminer cette présentation que l'éventualité d'une accession à un habitat pavillonnaire a dû être reculée pour madame Puchol; elle n'y fait plus allusion: une brusque mise au chômage de son mari l'a obligée à reprendre un travail salarié et donc à délaisser l'unité de voisinage. Nous n'avons pu mesurer toutes les conséquences de cette atteinte durement ressentie à son statut. Nous avons pu néanmoins constater son retrait momentané de l'Amicale des Locataires, et son incursion impromptue dans les cours d'alphabétisation. Le déplacement de son investissement militant semble bien être un des effets de l'arrêt forcé de son élévation dans la hiérarchie sociale.

Monsieur et madame Sarfati

Monsieur Sarfati a accédé à contre-cœur, en 1950, à la fonction de rabbin dans son village natal proche d'Hassi Messaoud. Il a abandonné malgré lui l'artisanat auquel il s'était destiné:

"Avant, j'étais avec mon père et je l'aidais à la bijouterie, mais dès mon enfance, j'ai appris à l'école le métier, un métier d'art sur le cuivre, l'incrustation des plateaux... incruster des vases... ils aimaient ça, les touristes... en plus, à cette époque, un petit plateau, on le vendait cent francs, c'était un salaire de maître d'école, la famille peut vivre avec... et puis le rabbin du pays, il est mort... la communauté m'a trouvé un petit garçon sage, c'est ça, alors ils m'ont demandé après moi..."

et moi: "Laissez-moi, je veux pas faire rabbin..." "Ecoute, on peut pas trouver un autre pour le moment..." J'ai pas préféré... mais il a fallu, j'ai accepté à 6,60 francs par mois, et puis une fois, le président m'a dit: "Non, on veut plus de toi, on a besoin d'un circonsiseur et d'un pour l'abattage..." alors j'ai étudié deux ans et j'ai eu le diplôme..."

Semblablement, il n'a pas choisi sa nomination à Stains. Sa femme nous explique:

"C'est à cause de lui qu'on est venus ici... sinon, on était prêts pour signer les papiers pour le pavillon à acheter... et tout; et alors la lettre chez le consistoire, le grand rabbin qui l'a posée ici. Alors il a été nommé ici dans cette synagogue."

Monsieur et madame Sarfati quittent donc la cité de Garges-les-Gonesses où ils résidaient depuis quatorze ans, et s'installent au Clos Saint-Lazare. Cette seconde transplantation a été vécue difficilement: le rejet du Clos Saint-Lazare s'articule fondamentalement sur le partage de l'habitat avec d'autres immigrants. Celui-ci impose un retour en arrière qu'ils refusent, compte tenu de l'effort d'adaptation qu'ils durent faire précédemment. Le mythe d'une intégration réussie à Garges est donné comme preuve de l'illégitimité de leur exclusion actuelle de l'unité de voisinage; madame Sarfati:

"Bien dis donc, le jour où je suis venue, je trouve les gens comme les arabes, là-bas, ils étaient bien modernes, bien civilisés, ici, ils sont sales... c'est vrai, à Gonesses, ils étaient propres, les gosses, polis, bien élevés. C'est vrai, même les bâtiments qu'on habitait là-bas, les escaliers, ils étaient en marbre, des vitres partout, et chaque fois, on était gai avec les voisins... quand on a fini de manger, on reste discuter..."

Un des arguments de la plaidoierie, qui vise à nous montrer qu' "ailleurs", leur "différence" fut abolie, leur reconnaissance comme "français" fut sans faille, fait intervenir une voisine

française, mariée à un étranger, qui aurait occupé à leur place le pôle négatif:

"Elle habitait au rez-de-chaussée, c'était une française, mais elle est mariée à un arabe... elle est jalouse de nous parce qu'on lui dit: "Pourquoi vous êtes jalouse ?" Elle dit: "Parce qu'il n'y a personne qui m'aime, ici; parce que vous connaissez bien, je suis mariée avec un arabe..." Sauf moi que j'habite là-bas, comme juive, mais tous les autres et elle, rien qu'elle, elle est mariée avec un arabe. Elle est jalouse parce qu'avec les voisins, on reste discuter..."

C'est dans des termes de parenté que madame Sarfati décrit cet univers de communication maximale:

"Là-bas, on était comme des soeurs..."

Les récits mettant en scène des vacances collectives ("Là-bas, j'ai une grande maison, un palais..."), des rapports d'entraide entre femmes pour les soins à donner aux enfants, son rôle d'aînée, de conseillère culinaire, viennent corroborer l'image d'une unité relationnelle non conflictuelle. Cette construction imaginaire a pour but de justifier la position présentement occupée dans la cage d'escalier, tant l'absence de relations, l'isolement, que les procès intentés par madame Ronai. Ceux-ci sont d'autant plus mal vécus qu'ils rompent un lien ancien entre la famille de madame Sarfati et celle de madame Ronai:

"Je la connais là-bas, même quand elle était même, je connais son frère, sa mère, sa grand-mère, elle était comme ma mère, sa mère..."

La cause des accusations est aisément trouvée dans le rénégat:

"C'est pour ça que je veux pas m'approcher de madame Ronai, jamais je la vois à la synagogue, ni ses enfants, ni son mari... nous, on est peut-être des rabbins, mais eux-mêmes, le jour du grand Pardon, jamais ils sont à la synagogue... alors que tout le monde, même les docteurs, les avocats, partout, ils viennent le jour du grand Pardon..."

L'identité religieuse permet une reprise à son compte de la distance qu'impose madame Ronai. Mais ce rapport d'opposition ne s'arrête pas là: il trouve sa consécration nécessaire dans le renvoi des accusations sur l'acteur idéologique, l' "étranger radical", monsieur et madame Boiferron. C'est ainsi que madame Sarfati, après nous avoir expliqué que "les Boiferron lui donnent tout, à madame Ronai, les bouquins... des cadeaux, il lui font toutes les courses...", nous démontre l'obligation dans laquelle elle se trouve d'interdire à ses enfants tout contact avec les antillais:

"Y'a les parents, et puis sa mère veut pas qu'elle rentre, ma fille, chez elle... d'ailleurs, elle a fait comme ça, sa main... elle a rentré son doigt dans l'œil à l'autre, elle est brute, celle-là, comme une vache... elle l'a prise par les cheveux, elle l'a jetée par terre, elle a reçu le coup dans la tête, ma fille, elle est devenue pâle, elle transpire, elle tremble..."

On notera ici la logique qui guide les déplacements successifs de la persécution, sa circulation à travers les enfants des trois sujets. On ne s'étonnera pas de la non-insertion de monsieur et madame Latami à cette structure triangulaire:

"Le jour des fiançailles de ses filles, il est descendu ici, il a dit: "Excusez-nous, si aujourd'hui on fait un peu de bruit..." j'ai monté... il est gentil, il a invité mes fils et mes filles, ils ont monté, dansé, passé la nuit avec eux..."

Il faut ajouter que le discours religieux adapte rapidement à ce contexte particulier le message dont il est porteur. Écoutez monsieur Sarfati:

"C'est la période messianique... voilà ce qui doit se passer... il y aura plus de respect aux parents, au rabbin, tout, tout... la belle-fille avec la belle-mère... la vie deviendra chère... les gens, ils sont tous mélangés... il y a des mariages de toute race, il y a partout des juifs avec des noirs et des catholiques, les catholiques avec les juifs. Chaque graine doit

donner son fruit. Si vous faites une greffe, par exemple le pommier avec l'amandier... le fruit, ce sera un bâtard, il y a pas de goût dans ce fruit là... vous êtes des juifs, il faut se marier entre vous, et des catholiques entre vous, et les musulmans, pareil... il y aura alors un peuple sain... Dieu est en colère en ce moment, Dieu a créé les races et il faut que chaque race suive son chemin... C'est pour ça que Dieu a amené le déluge... c'est une punition..."

C'est ainsi que monsieur et madame Sarfati sont amenés à circonscrire sur le Clos Saint-Lazare leur champ relationnel à la communauté juive; cette famille compte d'ailleurs dans la cité de nombreux parents plus ou moins proches, dont madame Charki (la soeur de madame Charki, qui réside au Clos Saint-Lazare, est mariée à un petit-fils d'un oncle de monsieur Sarfati). Mais nous verrons plus loin (cf. Chap. II, C - 2) d'une part que ces rapports de parenté n'impliquent que des relations diffuses et espacées, d'autre part que de multiples conflits traversent le regroupement qui se fait autour de la synagogue. L'investissement sur la famille restreinte, l'enfermement dans l'appartement, sont donc inéluctables.

Monsieur et madame Sarfati espèrent une autre nomination rapide de monsieur Sarfati, en vue de quitter le Clos Saint-Lazare, et d'acheter un pavillon dans une banlieue plus accueillante.

Madame Dubois

Une instabilité non encore maîtrisée domine la biographie de madame Dubois. Mère célibataire de deux enfants, elle vit en

concubinage depuis une dizaine d'années avec monsieur "Dubois" (Par simplification, nous désignerons son concubin sous le nom de monsieur Dubois, et par les termes en usage se référant à une situation légale, en accord avec les pratiques verbales des locataires de cette unité). Celui-ci, actuellement en cours de procédure de divorce a, semble-t-il, eu très tôt à charge ses deux filles âgées maintenant de douze et neuf ans. Le fait d'assumer la fonction de mère pour les enfants de son mari, tout en ayant, à la suite d'une maladie, laissé placer les siens par l'Assistance Publique dans des familles d'adoption, l'a maintenue dans une situation culpabilisante vécue comme un engrenage inéluctable. Elle tente actuellement, par le rassemblement de ces éléments dispersés, de construire une famille légitime, mais l'entreprise lui paraît difficile. En effet, le projet d'un mariage rapide avec monsieur Dubois, la naissance d'un enfant destiné à cimenter leur lien, la réinsertion de ses aînés dans l'appartement, le désir de leur faire porter le nom de leur "futur beau-père", ne semblent pas suffisants à l'effacement d'un passé trop lourd. On en trouve la trace dans l'insistance qu'elle met à répéter que les deux filles de monsieur Dubois la considèrent comme leur mère, faisant suivre ces propos de l'évocation de la peur qu'elles ne désirent, sitôt adolescentes, quitter définitivement le couple.

"La petite, elle connaît pas sa mère; sa mère, c'est moi... et puis la grande, elle la connaissait, mais y s'aimaient pas... alors je crois pas qu'elles aient perdu au change, mais on sait pas ce qui peut se passer dans la tête des enfants... c'est ingrat, peut-être que par la suite, ça se trouve, ils nous tourneront le dos et puis ils partiront vers la... souvent, on leur dit, avec mon mari: "Tu sais, si tu te mets pas avec..." pas maman, c'est moi, sa mère, pour elle... alors elle dit qu'elle voulait pas y aller, mais par moments, je lui dis: "Si tu..." des comportements qui sont un peu bizarres... il faudrait qu'on lui passe tout... elle est un peu dure, quoi..."

Une même équivoque règne dans ses rapports avec ses aînés qui se sont vus brutalement arrachés à leur famille d'adoption; l'obligation où elle est de devoir considérer qu'ils ont été loin d'y être malheureux, met en jeu des sentiments contradictoires, accrus par les regrets manifestés par ces derniers. L'impuissance où elle se trouve d'accéder au statut que la norme fixe comme devant définir une femme, permet de comprendre la position délicate qu'elle-même se sent occuper dans la cage d'escalier. (Disons à titre anecdotique que certaines de ses pratiques éducatives, tel le ficelage quotidien, sur le lit, de son cadet âgé de deux ans, ont pour le moins un caractère surprenant). Ainsi, madame Dubois évite dans l'immeuble toute relation susceptible, à un moment ou à un autre, de la mettre en cause. C'est avec une certaine réserve qu'elle reprend à son compte devant nous le discours dominant d'accusation de monsieur et madame Boiferron (odeur) et de monsieur et madame Sarfati (bruit). Sa situation fragile commande une certaine prudence dont on verra l'efficacité dans le maintien de la distance tant avec les acteurs du pouvoir qu'avec ceux que celui-ci condamne:

"Non, moi, j'aime bien être chez moi... je suis bien... tranquille... je dors un peu l'après-midi, je me plais... ça va..."

C'est pourquoi madame Dubois limite dans l'immeuble son champ relationnel à sa voisine de palier, madame Latami, seul sujet détenant les qualités requises par ce contexte particulier. Prenant rituellement le café chez l'une ou chez l'autre tous les matins, elles entretiennent, dans une grande discrétion, une relation soutenue où madame Dubois entrevoit l'éventuel colmatage des failles qui traversent son image de mère:

"On est un peu sauvages... la sortie, c'est la voisine de palier, et puis ils adorent les gosses, alors le petit, hop ! Il sort, il frappe, et il va là-bas..."

A l'agressivité, à la solitude du Clos Saint-Lazare, elle oppose le petit village de Normandie où elle part chaque année en vacances, louant une maison avec deux autres couples résidant

à Saint-Denis. Ce lieu est d'autant plus mythifié qu'il lui offre la possibilité d'une légitimité relationnelle interdite dans l'habitat, fondée sur un renversement des positions:

"Vous verriez, là-bas, on est reçu comme des princes; ils ont acheté des poules pour qu'on ait des oeufs pour les vacances... ils nous font des trucs que... on est souvent invité comme ça à boire la bolée, comme y disent, puis on se retrouve à manger avec eux... je crois qu'on pourrait plus compter sur eux que sur qu'un de la ville... les gens de la ville, on compatit un peu à la douleur du voisin, mais on va pas aller non plus jusqu'à se démunir pour l'aider... ici, on se dit: "Qu'il se débrouille, le voisin..." en campagne, ils aideront, par contre..."

Elle espère pouvoir, dans quelque temps, grâce aux salaires de ses aînés, y acheter une maison, afin de s'y installer définitivement si monsieur Dubois trouve un emploi dans la région. En attendant, leur budget actuel ne leur permet plus de payer le loyer au Clos Saint-Lazare. Lorsque les dettes à l'O.P.H.L.M. seront remboursées, le couple envisage de louer un appartement dans les anciens H.L.M. de Stains qui dépendent du même organisme, mais qui, vu le manque de confort intérieur, sont nettement moins coûteux. Il faut dire que sur un salaire de 3000 francs, 2200 francs sont destinés chaque mois aux échéances des crédits contractés. Donnons un exemple du type de biens convoités par madame Dubois:

"Alors là, on avait une chambre à coucher, mon mari voudrait une autre... avec la radio incorporée, les nouvelles chambres qu'ils font maintenant... alors y'a les spots dans le lit, les chevets avec le lit... tout, quoi. Alors ça vaut 4000 francs avec l'armoire, et ça va nous faire un crédit de 210 francs pendant vingt-et-un mois, mais on peut pas vivre sans crédit non plus, on pourrait jamais rien acheter..."

Ces objets sont pris comme signe de l'avènement d'une famille "normale"; ils méritent donc le sacrifice qu'ils imposent.

Madame Latami

Nous avons, dans les exposés précédents, fait plusieurs fois allusion à sa non-immersion dans l'échange généralisé des accusations; nous allons tenter d'expliquer ici sur quelles bases repose l'aménagement d'une telle position neutre. Son retrait de l'unité de voisinage, où, (à l'exception de madame Dubois), elle limite volontairement ses relations aux salutations d'usage, l'enfermement dans l'appartement, et l'investissement exclusif sur la cellule familiale, en constituent les conditions premières:

"C'est vrai, moi, je reste tranquille, on se voit, on se dit bonjour, c'est tout... on s'embête pas entre nous... je connais pas bien, ici... madame Ronai, elle crie un peu, mais on les laisse tranquille et puis c'est tout, on n'écoute pas..."

Consciente des menaces qui pèsent sur l'immigrant, elle a rendu impossible leur matérialisation:

"J'ai toujours eu peur... vous savez, les camarades... ils ont toujours quand même eu peur de leur père, il est sévère, il est dur pour ça... il dit: "Si je suis comme ça, c'est pour vous... il répète ça tout le temps à ses enfants... les enfants, ils pouvaient pas sortir, ni ma fille, à dix-neuf ans... ben, il a toujours eu peur qu'il arrive quelque chose dehors..."

Le lien noué avec madame Dubois, des rapports espacés avec deux femmes, l'une hindoue, et l'autre algérienne, résidant dans la même rue, viennent confirmer, tant par leur manque d'intensité que par la position de dominé des sujets sur lesquels se porte le choix, l'observation scrupuleuse de règles de prudence. Aussi n'arrivent-ils pas à combler le vide laissé par le départ de ses enfants adultes, dont les visites sont rares dans la mesure où ceux-ci, reproduisant les modèles parentaux, sont trop pris par l'édification de leur propre famille. Le poids moins lourd des tâches familiales actuelles, en la rendant plus disponible, accuse le caractère angoissant de sa solitude, l'absence de remèdes à y offrir:

"Je les vois pas beaucoup, ils travaillent trop... celui qui habite dans la tour, là... le soir, il dort, parce qu'il travaille tout le temps, même le dimanche, pour s'acheter une maison... alors comme il dort, c'est pas la peine que j'y aille... et Sabine, quand elle est partie, mon mari, il me disait toujours: "Regarde l'heure... elle devrait être là..." Je lui dis: "Mais écoute, elle est mariée !..." C'est mort, hein, c'est vrai, le Clos... c'est mort... dire qu'on a foutu ici toutes les familles nombreuses... je sais pas, ils pourraient mettre quelque chose pour égayer un peu. Je suis seule, alors ce que je fais, ça finit pas... je m'embête... je m'endors... je dors même devant la télé... j'aime bien regarder, mais je dors..."

A la torpeur et à l'ennui qui accablent madame Latami, s'ajoute la représentation du Clos Saint-Lazare comme un univers de démente: la connaissance de trois suicides dans le voisinage, qui ameutèrent le quartier, l'agression dont monsieur Latami fut victime, six mois après leur arrivée, par un locataire qui venait d'assassiner tous les membres de sa famille, contribuent à accroître sa résignation à un isolement vécu comme nécessaire. L'arrivée de locataires laotiens lui paraît pouvoir être un des éléments qui viendrait rétablir une certaine quiétude:

"Les viêt-namiens, je les connais bien, parce qu'à Madagascar, il y a beaucoup de chinois. J'espère que ce sera eux qui viendront au quatrième. C'est... même, je pense que ça convient parfaitement ici. Les africains, qu'on voit tout le temps se chamailler, c'est pas bien. Là, avec les viêt-namiens, tout le monde se respecte, tout le monde s'aime bien..."

C'est avec nostalgie qu'elle évoque Madagascar où, depuis son arrivée en France, elle n'a pas pu retourner:

"Là-bas, on avait une maison à nous, il n'y avait pas d'histoires, et puis les maisons sont pas construites comme ça, chacun chez elle, pas d'histoires, là-bas, on est tranquilles, on restait chez nous, il n'y avait pas de loyer et les enfants partaient à la campagne le dimanche... et là-bas, c'est plus gai

parce que j'ai mes soeurs, on crie, on chante, on parle, on rit... on travaille en même temps..."

Rêve du passé, rêve du futur sont d'autant plus élaborés que leur réalisation s'avère impossible:

"J'ai bien envie d'habiter dans un endroit avec des femmes, des choses comme ça, des gens, je sais pas, moi... un endroit calme avec des vaches... j'ai envie de quitter ici... on en a marre... j'ai envie d'habiter pas loin des gens avec plusieurs personnes, familles, j'aime bien connaître les gens... ici, on peut pas; on va aller chez eux pour les empêcher de travailler, les ennuyer... ils ont trop de travail..."

Ces productions imaginaires se concrétisent pour l'instant dans un projet d'aménagement dans les anciens H.L.M. de Stains.

. . .
.

Madame Micheli

Elle a quitté à vingt-et-un ans le bourg de Piana dont une partie de sa famille est originaire. Dès les premiers mois de son installation au Clos Saint-Lazare, elle dut subir les effets des procès permanents qu'un personnage légendaire (actuellement parti) de son immeuble (22 rue Lamartine) intentait à la totalité de ses voisins, qui étaient amenés à se disculper fréquemment devant l'inspecteur des H.L.M. Les échos que nous avons eu de cette période incitent à conclure que le règne de monsieur Seignand (fortuitement, le nom réel de ce locataire était porteur d'évocations quasi identiques) fut marqué du sceau de la terreur (cf. immeuble 2). Par ailleurs, ne travaillant pas à l'extérieur, elle vécut péniblement l'isolement brutal auquel elle dut faire face. Une seule relation venait le rompre, mais de manière insatisfaisante:

"C'est vrai, on n'a pas de famille, tout ça, et les voisins ne s'occupent pratiquement pas de personne, même si vous avez besoin, mais moi, je vois madame Charki avec qui nous étions très bien, c'était toujours moi qui descendais, c'était de toutes façons la seule famille que je fréquentais, mais un jour, si j'étais vraiment malade à la maison... mon mari avait eu un malaise, moi, je pensais: "Bon, ça va...", mais elle, elle me voyait pas... elle montait pas pour voir s'il y avait quelque chose..."

Ce rapport, tissé autour des enfants, s'est distendu au fur et à mesure qu'ils grandissaient et que madame Micheli, déçue à la suite de quelques incidents coutumiers, par la nature des rapports développés dans l'unité de résidence, portait ailleurs ses espoirs, ses désirs, son énergie. Son entrée dans un groupe de témoins de Jéhovah du Clos Saint-Lazare a consacré son retrait du jeu relationnel. Corollairement, elle évite tout prosélytisme militant tant dans l'immeuble voisin où elle a vécu pendant dix ans, que dans celui où elle est actuellement locataire. Nous aurons plus loin l'occasion de montrer l'importance que revêt dans la cité les regroupements mis en place par les adeptes de cette religion, et la forme spécifique que ceux-ci prennent (cf. Chap. II, C - 1). Aussi nous attacherons-nous ici plus particulièrement à la reprise individuelle, par madame Micheli, de ce discours établi extérieurement. Participant d'une représentation de la vérité dont l'immutabilité est assurée par la détermination d'origine, elle associe tout changement à la trahison et au mensonge. Ainsi le catholicisme lui est vite apparu comme une religion trompeuse, dont les représentants officiels se démasquaient par les bouleversements perpétuels introduits dans les pratiques des croyants. L'expérience personnelle du pouvoir arbitraire d'un des curés de Piana (renommé pour son immoralité), qui refusa le baptême à son premier enfant, vint accroître sa méfiance:

"Pour vous dire... moi, ça me hantait, un enfant qui mourrait sans être baptisé, pour moi, c'était une chose, parce que je croyais que c'était quand même vrai... alors c'était un corse..."

il a entendu le prénom de la marraine et le nom... et il l'a pas baptisé parce que soi-disant, elle se moquait des varices de sa nièce, mais c'était pas sa nièce, c'était sa maîtresse..."

Aspirant à une doctrine monolithique, les contradictions inhérentes à son éducation religieuse l'ont plongée dans des problèmes de conscience insolubles:

"C'est quand même... comme dans les églises, si on fait le mal, hein, on va à l'enfer, alors pourquoi, si Dieu est d'amour, il mettrait les gens dans les flammes... et puis il y a un verset qui dit: quand on est mort, il y a plus rien, plus de pensée, alors comment on pourrait souffrir... il y a beaucoup de choses que dans les églises, ils disent pas, alors il n'y a plus rien à faire... c'est comme le commandement, il faut rien adorer, pas d'images... dans les églises, il y en a plein, alors que le premier commandement, c'est un seul Dieu, tu dois adorer... alors çà va pas, hein !..."

C'est pourquoi la rigidité, la simplicité, l'unilatéralité de l'enseignement des témoins de Jéhovah ont opéré comme facteurs de séduction. Le catastrophisme prôné par ceux-ci provoque une adhésion d'autant plus forte qu'il offre à madame Micheli un système d'explication particulièrement adaptable à ce qui fait la quotidienneté du Clos Saint-Lazare. Ainsi attend-elle d'un jour à l'autre une intervention divine, qui viendra la sauver de l'anarchie par laquelle elle se sent submergée:

"Ce qui est marqué dans la Bible, bien, à présent, on en voit l'accomplissement, c'est pour çà qu'il faut y croire... Jésus, il disait qu'il y aurait beaucoup de tremblements de terre... on n'en a jamais vu autant que maintenant, alors que des fois, il se passait vingt ou trente ans sans qu'il y en ait... ils donnent des dates, en 1900, en 1800 et quelques, des dates précises... çà veut dire qu'on est dans les premiers jours... toute cette pollution, si Dieu n'intervenait pas, vous croyez que l'homme un jour... c'est pour bien montrer que si Dieu n'intervenait pas, on est condamné à mort... pour lui, c'est très court, mais pour

nous, c'est très long, mais enfin, il va faire intervenir des éléments naturels et de toutes façons, les hommes sauront que c'est pas un cataclysme... c'est comme Pharaon, etc..."

Sa fascination pour l'histoire biblique oblitère l'exploitation et la domination qu'elle subit. La fuite du Clos Saint-Lazare trouve ici sa réalisation dans une évasion imaginaire vers Babylone, l'Egypte ancienne, et leurs miracles lumineux.

Immeuble 2.

L'incomplétude de l'exposé est due ici à plusieurs facteurs. Nous nous sommes heurtée au refus violent de deux sujets, d'avoir avec nous la moindre discussion; la poursuite de l'enquête nous a permis d'en comprendre les raisons. Disons sommairement que la position d'accusée qu'occupe madame Alteur, qui repose sur la culpabilité engendrée par son mariage mixte, nous fit percevoir comme un nouvel acteur du procès. D'autre part, monsieur Kaplanski, policier, qui ne fait guère la distinction entre ses heures de service et son temps libre, vit dans notre présence les dangers d'une concurrence inacceptable ("Nous, ici, on veut qu'une seule chose, c'est foutre le camp; mais pour le moment, les renseignements, c'est moi, et pas vous !"). Enfin, deux entretiens s'avérèrent inutilisables, l'un par suite de la déficience de l'enregistrement (madame Bouras), l'autre du fait de difficultés d'expression dans notre langue (madame Benmelouka).

. . .
.

Madame Charki

Après une demande écrite directement au Général de Gaulle, elle obtint un appartement au Clos Saint-Lazare en 1966. Loin de se laisser prendre, comme beaucoup de femmes du Clos Saint-Lazare, dans le piège de l'isolement, elle tenta de reformuler, de façon à les rendre adaptables au paysage culturel de la cité, certaines composantes essentielles de son mode de vie antérieur. C'est avant tout par une extension au voisinage de son rôle de mère, qu'elle noua ses premières relations avec madame Puchol et madame Micheli, dont elle s'occupa des enfants, pendant des périodes relativement longues où l'une ou l'autre étaient absentes

du foyer pour des raisons de santé. Ces offres spontanées d'aide, par leur caractère exceptionnel, lui ont fait acquérir rapidement une renommée d'hospitalité et de générosité, propre à la mettre à l'abri des procès auxquels son statut, assimilé à celui d'une immigrante (bien qu'elle soit de nationalité française), le nombre élevé de ses enfants, la prédestinaient. Toutefois, si elle n'a pu se tenir totalement à l'abri de certaines critiques, qui ont pris pour objet la trop grande liberté de ses enfants, elle a su rendre impossible leur amplification, par l'entretien de rapports cordiaux avec le représentant local de l'autorité, monsieur Kaplanski, qui a succédé à monsieur Seignand auquel nous avons déjà fait allusion. Ouvrons une parenthèse historique: la trop grande exagération que mit ce dernier à maintenir à tout prix l'ordre dans la cage d'escalier, déposant plainte sur plainte, monopolisant les inspecteurs des H.L.M., l'irrationalité de ses agissements, ont laissé de tels souvenirs qu'en comparaison la répression exercée par monsieur Kaplanski se pare aisément, aux yeux des locataires, des vertus de justice et de modération, quoique, comme nous le verrons, personne, excepté son "second", monsieur Glemot, n'ait échappé à son application sous la forme soit d'appel direct aux forces de la police, soit de menaces de le faire. Madame Charki, ayant dû vivre à ses dépens cette première "période", a rapidement compris qu'une relative alliance était la seule réponse envisageable, apte à lui faire conserver une certaine tranquillité, compte tenu que l'appartenance professionnelle de monsieur Kaplanski lui a garanti jusqu'à maintenant une totale réussite dans ses entreprises (des anecdotes circulent sur les familles amendées, puis expulsées, trophées qui lui assurent l'invincibilité), mais nous devons souligner que cette alliance n'entraîne pas une rupture de communication avec le sujet d'accusation privilégié de ce dernier, madame Benmelouka. Se refusant à prendre parti en cette occasion dans le procès, elle écoute attentivement les récits de celle-ci, compatit à son état maladif résultant des persécutions dont elle se sent l'objet, l'encourage dans sa lutte. Madame Charki admire en effet

son courage, dont une des manifestations les plus glorieuses fut la traduction en justice de monsieur Kaplanski, opération qui fut "malheureusement" un échec. Mais la moralité dont madame Char-ki se doit d'être la représentante l'oblige à maintenir vis-à-vis de monsieur et madame Bouras et monsieur et madame Alteur une certaine distance (elle a interdit à ses enfants de leur rendre visite): les insultes à caractère racial que les partenaires de ce dernier couple échangent, les scènes de violence intra-familiale dont ils se font le théâtre, viennent heurter ses aspirations à la respectabilité:

"Ceux d'en haut, ils se traitent de sale bicot, sale française toute la journée, et la petite, là, son beau-père vient la frapper et son mari lui interdit de sortir et de parler avec Martine; moi, mon mari, il est dehors toute la journée, il ne me voit pas, je parle avec n'importe qui; ce n'est pas parce que toi, tu ne veux pas que je parle avec celle-là, que je vais m'arrêter, je ne vois pas pourquoi... d'ailleurs, elle ne devrait pas... et puis le mari maintenant qui s'impose, quand même, il exagère... lui est au travail, il voit bien des gens... il discute avec n'importe qui, il n'y a pas de raison qu'elle n'ait pas le droit de parler..."

En se faisant l'avocat de la liberté féminine, madame Char-ki donne ainsi une garantie de son "européanisation". Evitant toute nostalgie du passé, acceptant les conséquences de son installation en France, elle est avant tout soucieuse de préserver un voisinage harmonieux. Son discours répété à propos de chacun: "Oui, il ou elle est très gentil, douce, charmante..." reflète adéquatement le mode particulier de son désir d'intégration. Nous en trouvons une autre preuve dans la reconnaissance qu'elle voue à monsieur Kaplanski, d'avoir réussi à faire expulser une famille malgache, monsieur et madame Aniville, par l'intermédiaire de l'envoi à l'O.P.H.L.M. d'une pétition signée collectivement (à l'exception de madame Alapont). Madame Puchol s'associa à cette éviction en provoquant l'intervention d'une assistante sociale, destinée à sauvegarder les enfants des méfaits de l'irresponsabilité maternel-

le. Le rejet total des fautes sur la femme se voit nécessité par le refus de celle-ci d'adhérer à son rôle parental:

"Elle discutait avec ses enfants comme s'ils avaient le même âge, et c'est sa fille de dix ans qui faisait tout... elle bossait, la pauvre gamine, elle s'occupait des bébés, elle les habillait, elle leur faisait à manger..."

Si cet abandon maternel suscita dans un premier temps l'aide, sous la forme de dons de vêtements, de nourriture, de recueil des enfants les plus jeunes, il ne tarda pas à devenir un spectacle insupportable:

"C'était des drogués, des saouïlards... lui travaillait normalement, honnêtement, et tout... mais elle, alors, c'était la nonchalance même. Elle avait 24, 25 ans, et six enfants... les gosses, ils faisaient du rachitisme... ils partaient à l'école avec rien... et tout ce qu'on lui donnait, elle le jetait quand c'était sale, elle ne se fatiguait pas pour le lavage... et aussitôt qu'elle recevait les allocations familiales, elle les distribuait, elle ne gardait rien, elle n'avait pas la valeur de l'argent... ils se bagarraient à coups de couteau, et la vieille, la belle-mère, elle ramenait des jeunes loulous et elle faisait l'amour devant les gosses... ils étaient toujours fauchés, mais ils recevaient beaucoup... pour ça, ils avaient toujours du fric... il y avait un vieux chez elle, aussi elle disait: "C'est mon père..." en fait, on n'y comprenait rien, c'était la famille tuyau de poêle, ils étaient une vingtaine là-dedans... même les escaliers d'à côté ont porté plainte... C'était elle la plus dérangée, elle l'excitait... finalement, l'assistante sociale leur a trouvé un bidonville à la Courneuve..."

On voit là les limites nécessaires de sa tolérance qui, par ailleurs, est particulièrement étendue. En effet, tout en restant très attachée aux pratiques religieuses israélites, son insertion (par le moyen de la couture à domicile) dans le réseau d'interconnaissance des femmes algériennes, témoigne encore une

fois d'une non-participation relative mais exceptionnelle sur la cité, à la logique des rapports en acte.

Madame Appoline

Son installation dans l'appartement laissé vacant par le départ des Aniville, suscita la réprobation générale:

"Encore des gens de couleur, çà va être la catastrophe..."

Les récits qu'on ne manqua pas de lui faire sur cet épisode passé, accrurent les difficultés intrinsèques à sa situation d'antillaise:

"Avant, il paraît qu'il y avait un couple qui habitait ici, alors moi-même, j'avais peur, parce que je voyais tous les voisins en train de me regarder... je me suis dit: "Mais qu'est-ce que c'est, çà..." on se sent gêné, bien qu'on est habitué, avec les européens... la façon dont ils me regardaient, à certains moments, vraiment, j'avais peur..."

Par une conduite "exemplaire", elle a travaillé avec acharnement à l'effacement de cette assimilation. Aussi a-t-elle repris à son compte l'enfermement nécessaire dans l'appartement, dont elle cherche la justification dans sa nature individuelle:

"J'ai pas à me plaindre, ici, des voisins... je connais madame Kaplanski, madame Charki, madame Benmelouka, madame Glemot, mais j'aime pas aller trop chez les gens, moi, comme j'ai tellement de boulot à la maison... on parle, on discute un peu, mais j'aime bien rester chez moi... c'est vrai, j'ai pas beaucoup de relations, depuis jeune, j'ai toujours été comme çà..."

Quoique la connaissance de ses voisins de palier (monsieur et

madame Aventurin) ait été faite aux Antilles, elle évite une relation trop poussée, qui serait vite suspectée dans la cage d'escalier:

"C'est bien, je vais pas chez elle, elle vient pas chez moi, c'est tout... je m'occupe pas des gens..."

Mais comme pour la majorité des couples antillais du Clos Saint-Lazare, son isolement n'a pas pour corollaire celui de son mari. On doit voir là l'effet social de la division sexuelle: aucun substitut n'est trouvé chez la femme à l'absence des rapports de parenté; au contraire, la grande mobilité masculine établit dès le départ un terrain favorable à la transformation de son espace relationnel:

"Mon mari, c'est un homme, c'est pas pareil, il y connaît pas mal de gens... de partout... il va les voir..."

Les liens noués entre monsieur Appoline et monsieur Aventurin viennent confirmer cette assertion.

La position de neutralité qu'elle a su acquérir dans l'unité de voisinage semble constituer à ses yeux une compensation suffisante à la solitude.

. .
.

Monsieur et madame Aventurin

Contrairement à leurs voisins, ils n'ont pas adhéré à l'image de soumission qui leur était demandée. Au premier signe d'accusation qui fut l'intervention des forces de police au cours d'une soirée où ils avaient invité plusieurs de leurs amis, ils ont répondu par la rupture totale de communication, une fermeture défensive. L'entretien, dont ils crurent être l'objet en tant qu'"étrangers", fut perçu avec méfiance comme une nouvelle preuve de leur rejet au pôle négatif. Aussi est-il construit comme

une plaidoierie visant à mettre en évidence les injustices dont ils se sentent les victimes, la déception immense qui succéda à leur installation en France, la légitimité de leur désir de retour rapide aux Antilles. Ils expriment une grande conscience de ce qu'implique au plan relationnel leur appartenance raciale:

"Non, çà se limite au bonjour-bonsoir, on connaît personne... bon, peut-être que c'est à moi de flatter les voisins qui sont déjà là... et puis si j'essaie de flatter, peut-être qu'ils disent que je cherche des fréquentations... on ne sait jamais..."

Leur dénonciation du racisme a pour but une revalorisation mythique de leur lieu d'origine:

"Je suis déçu du comportement des français... non, je ne m'attendais pas à çà, ç'a a été dur, parce que les européens qui sont là-bas, vous pouvez leur demander comment çà se passe... tout le monde se connaît, parce qu'il y a autant d'antillais ici que d'européens là-bas... ils ne pensent même pas à la France... et leur fils, il est venu en vacances... il est resté chez moi tout le temps... il a un oncle quand même à Versailles, mais il n'est allé chez lui que deux, trois fois..."

En établissant la possibilité d'une dissolution des positions à la fois de classe et ethniques dans des rapports affectifs, monsieur Aventurin assure le retrait de sa responsabilité dans son isolement actuel (au sein de l'immeuble). Un nouvel argument est trouvé dans l'idée d'une "contamination inévitable":

"Si on discute, et puis on peut même aller prendre un pot chez celui-là puis lui chez moi, mais pas habituellement. Vous savez, selon la vie d'ici, ce n'est pas la même chose que là-bas... on est toujours, là-bas, avec les amis, chez celui-ci, chez celui-là... ici, on change un peu... les gens de là-bas changent... on ne va plus se tutoyer..."

C'est pourquoi la fuite est la seule solution envisageable, qui délivrera de l'enfermement inéluctable:

"Je m'habitue pas, ici, on est enfermé... on est rentré, il

faut fermer la porte... moi, je suis prisonnier... çà, non, j'attendrai pas la retraite... j'attends le grand retour..."

Madame Helleux

Ayant construit son identité, jusqu'à son arrivée au Clos Saint-Lazare, sur l'habitat pavillonnaire, elle effectue, pour éviter le sentiment d'une déchéance, une négation imaginaire du H.L.M. Aussi n'a-t-elle pas relevé comme une provocation l'initiative de monsieur Kaplanski qui se concrétisa par une intervention des forces de l'ordre dans son appartement au cours d'une soirée d'anniversaire de sa fille. Se représentant l'immeuble comme un "grand pavillon", une "bonne maison", elle évite volontairement toute relation qui la ferait immédiatement rentrer dans l'échange généralisé des accusations et la ramènerait par là à la réalité du H.L.M. La non-connaissance du nom des locataires en apparaît la garantie symbolique:

"Ma fille, elle va à son travail, elle revient le soir, elle est toute seule avec sa fille, elle s'en occupe, et puis c'est tout. Elle est tranquille, vous voyez, c'est une vie calme... moi, je n'ai aucun contact avec les voisins, si dans l'escalier je monte, je descends, s'il y a des locataires qui en font autant, évidemment, on se dit bonjour, simplement, c'est tout; on n'a jamais été habitué, même où on était avant, à être en contact avec les voisins. Moi, j'aime être chez moi, être tranquille. Ni avant, on n'a jamais été les uns chez les autres..."

Elle oblitère toute différence entre son mode de vie antérieur et actuel: ainsi l'immeuble lui paraît-il exceptionnel par la qualité de ses habitants, et particulièrement calme:

"On n'entend jamais rien, personne se dispute... à huit heures, les enfants sont au lit... la nuit, on n'entend aucun bruit... ce sont des gens bien, ici, bien sympathiques... les enfants sont agréables, polis et tout... ils m'aident à porter mon sac..."

Elle attend actuellement avec impatience les résultats de sa demande d'un pavillon H.L.M. à Stains: son obtention lui permettra l'oubli de ce passage non reconnu dans la cité.

. .
.

Monsieur et madame Glemot

Sa longue habitude de la vie en H.L.M. où, depuis son enfance, madame Glemot réside, dix années passées dans une cité de transit parisienne, son expérience d'éducatrice en milieu délinquant, lui ont permis une familiarité immédiate avec le Clos Saint-Lazare. Les alliances faites avec monsieur Seignand, puis avec monsieur Kaplanski, ont été des facteurs importants dans l'acquisition d'une position d'autorité désormais gagnée. La poursuite des relations avec monsieur Seignand qui est actuellement locataire d'un pavillon H.L.M. à la périphérie du Clos Saint-Lazare, le caractère familial de ses échanges avec monsieur Kaplanski (invitations à l'occasion d'anniversaires, communion des enfants, réception des beaux-parents, etc...), le projet d'un déménagement collectif dans deux pavillons proches l'un de l'autre afin de conserver un lien de voisinage, mettent en évidence par sa permanence la nature forte, profonde, de reconnaissance mutuelle de cette entente. Mais la spécificité du pouvoir mis ici en place tient à l'intensité relationnelle qui l'accompagne: les longues périodes d'alitement de ses enfants ont été l'origine d'une gran-

de ouverture de son appartement aux jeunes du voisinage, auxquels, en tant que militante de la paroisse, elle faisait le catéchisme. "L'humanisation" ainsi réalisée du contrôle exercé lui a valu un respect général, une réputation de générosité et de bienveillance dont monsieur Kaplanski, du fait d'une grande clôture sur la famille, n'a pu bénéficier. L'érection de madame Glemot en modèle, le rejet au pôle négatif de madame Benmelouka, constituent les ancrages nécessaires à l'extension des accusations. Celles-ci, si elles prennent ici comme ailleurs pour objet le bruit (messieurs et mesdames Aventurin, Bouras, Alteur), la trop grande liberté des enfants, l'absence d'autorité parentale (tout particulièrement les enfants de madame Benmelouka, les neveux de madame Charki). débouchent rapidement sur l'action:

"Oui, on appelle la police... il faut bien, pour mettre l'ordre dans la maison... les flics, ça fait toujours peur... quand ça devient trop dangereux..." Monsieur Glemot plaisantant: "Oui, pour trancher, que des balles trouent la gueule en face..."

Collectionneur d'armes, monsieur Glemot s'était empressé de venir défendre, revolver à la main, monsieur Kaplanski contre monsieur Aniville:

"Il était ivre-mort, alors il est venu chercher le policier pour qu'il vienne renvoyer tous les gens qui étaient chez lui... alors il n'a pas voulu, il le secouait dans l'escalier, mon mari s'est dit: "On ne sait jamais...", il est sorti avec son pistolet... le lendemain, on a signé la pétition... On appelle aussi les flics pour ramasser les chiens... il fut un temps, c'était toujours d'ici qu'on appelait, parce qu'il n'y avait que nous qui avions le téléphone..."

Des échanges de services, de produits alimentaires de consommation festive, entre mesdames Glemot, Kaplanski, Charki et Alapont, sont pris comme symboles d'une "bonne entente": l'inclusion, dans cette circulation, de sujets en position objective de dominé, pour qui elle est la marque concrète de leur intégration,

en même temps qu'elle voile habilement une répression par trop manifeste, accroît son efficacité, et oblige au consentement. Ainsi madame Glemot forge aisément une représentation de l'immeuble comme "une grande famille, un village...":

"Moi, j'apprécie la différence d'être ici... plutôt que dans une tour, les ascenseurs, ça empêche les rencontres... ici, on est obligé de se dire bonjour, de se connaître..."

. .
.

Madame Alapont

Immigrante espagnole, mère de huit enfants, elle est avant tout désireuse de rester en France. Les procès répétés intentés à madame Benmelouka et auparavant à une autre famille algérienne (monsieur et madame Kasdi), l'ont rendue consciente des mécanismes sur lesquels repose l'exclusion:

"Ma voisine, c'est à cause de lui qu'elle est partie... il dit toujours qu'elle fait du bruit et tout ça... il n'aime pas les étrangers, il dit toujours "sale race" aux enfants... maintenant, c'est avec madame Benmelouka, il n'aime pas les algériens.. les autres occupants qui sont partis, c'est pareil; il dit: "Tu n'habites pas ici, fous le camp !... "

C'est pourquoi elle s'est employée à maintenir avec monsieur Kaplanski une relation essentiellement courtoise et de respect extérieur. Celle-ci, cimentée par la camaraderie de leurs filles du même âge, la met à l'abri du danger qu'auraient revêtu pour elle d'éventuelles accusations:

"Avec nous, ça va, il est gentil pour nous... il dit que ma fille est gentille... il emmène mes enfants à l'école si la flotte tombe... il les prend dans sa voiture..."

Ainsi protégée, elle limite ses rapports dans l'immeuble à des échanges cordiaux avec tous (tels des dons de vêtements à madame Appoline), mais qui ne dépasseront pas le territoire fixé par l'espace partagé. Concentrée sur ses tâches familiales, elle donne l'exemple d'une union conjugale fondée sur des valeurs de moralité et de travail:

"Mes enfants, ils restent toujours à la maison, et mon mari, quand il rentre, il va faire le jardin... moi, je ne peux pas sortir, juste je fais le ménage, après, il faut faire à manger, ça fait du travail..."

Mais il faut souligner qu'elle n'a pas conclu, de l'alliance apparente réalisée avec la figure locale de l'autorité, la nécessité d'une adhésion sans restriction: son refus, unique dans l'unité relationnelle, de signer la pétition visant à l'expulsion de monsieur et madame Aniville, la défense discrète de madame Benmelouka, sa non-participation à l'échange généralisé des accusations, s'ils traduisent d'un côté une certaine prudence, témoignent par ailleurs d'une solidarité minimale avec ceux que la représentation édifie comme les supports de la négativité.

Madame Bouras

Ne disposant pas du texte de l'entretien, nous nous voyons obligée de nous limiter à un exposé succinct. Mariée à un algérien, madame Bouras voit dans le partage de l'habitat avec des immigrants le lieu d'une amplification démesurée de ses difficultés familiales. En effet, la nationalité étrangère de son conjoint a pour conséquence une incapacité à se situer positivement dans la logique des rapports en acte au Clos Saint-Lazare. Toute sor-

tie de l'appartement implique de faire face à un déploiement de forces hostiles qui viennent lui rappeler l'importance de sa trahison. Ces insultes imaginaires, qui, immanquablement, ont trait à une déchéance féminine, sont vécues comme un châtimeut mérité: aussi nous dit-elle traverser le Clos Saint-Lazare accablée, la tête baissée, tout en sachant que ce martyre n'aura pas pour fin la rémission de ses fautes. En effet, elle ne peut échapper, quelle que soit son attitude, à une position de traître: l'évocation des contradictions insolubles dans lesquelles la mettent le choix de nationalité que devront faire prochainement ses enfants, en sont un exemple. Se plaignant des mauvaises fréquentations de ses enfants sur le Clos Saint-Lazare, elle tente devant nous une réhabilitation de son rôle de mère; elle accumule les arguments destinés à nous convaincre que la famille est son unique préoccupation; le placement prochain de ses enfants dans un établissement religieux, l'absence totale de relations, sont donnés comme preuves de son dévouement, de ses efforts pour lutter contre la perversité du milieu dans lequel elle évolue. De peur que ses enfants viennent contredire ce discours, elle n'hésite pas, après leur coup de sonnette qui vient interrompre l'entretien, à leur signifier brutalement qu'elle est occupée, leur donnant l'ordre de ne pas la déranger et de rester tranquillement dehors. Un deuxième coup de sonnette l'oblige à s'excuser: rapidement, elle prépare un sandwich qu'elle donne à l'aîné, lui interdisant de revenir. Cette démonstration éloquente d'autorité, destinée à nous persuader de la fausseté des accusations qu'elle sent peser sur elle, met en évidence la situation de procès dans laquelle elle se trouve; son isolement dans l'unité relationnelle, son enfermement dans l'appartement, en sont le résultat.

Madame Benmelouka

Les développements précédents ont, nous l'espérons, clairement montré que cette famille joue, dans l'unité relationnelle, le rôle d'acteur idéologique principal, occupant le pôle négatif. L'entretien fut l'occasion de longs récits où monsieur Kaplanski et madame Benmelouka occupaient respectivement les rôles de "bourreau" et de "victime". Nous fûmes prise comme témoins des persécutions raciales dont elle se sent l'objet; elle donne l'exemple d'une intériorisation totale d'une situation de procès.

Le mode de production du matériau est, à différents niveaux, déterminant: c'est pourquoi les effets sur la recherche de notre collaboration avec madame Puchol nous semblent devoir être éclaircis. L'existence et la nature d'un tel acteur constituent en elles-mêmes un élément révélateur de la structure relationnelle de la micro-unité, au même titre qu'ailleurs son absence (tour de quinze étages), ou son caractère différent (tour de huit étages). L'enquête fut menée dans sa totalité avec elle, sa présence à nos côtés étant seule susceptible d'ouvrir des portes qui, autrement, nous auraient été fermées. Sa position occupée nous a permis un accès direct à la quotidienneté des relations en jeu, mais a donné aux entretiens une tournure particulière: chacun de ceux-ci a été pour elle l'occasion d'une exhibition poussée, qui nous parut par moments indécente, de l'autorité qu'elle se reconnaît. Toutefois, aucun autre sujet n'aurait pu lui être substitué, dans la mesure où c'est précisément la détention d'un tel rôle qui permettait sa circulation dans l'unité de voisinage, et par là, la nôtre. Une inscription militante était par ailleurs nécessaire: c'est en tant que militante qu'elle put faire accepter facilement des discussions qui mettaient en jeu la vie privée des sujets, et qu'elle effectua une reprise personnelle du projet. Son investissement immédiat dans l'étude, le plaisir qu'elle y prit, doivent être référés à cette position particulière qu'elle s'est octroyée. L'enquête a été pour elle le lieu d'une reconnaissance de son identité par un élément extérieur (dont l'appartenance de classe n'est pas dénuée de signification), le dévoilement des mécanismes de sa construction faisant partie intégrante de ce processus. Les discours recueillis mettent donc en scène de manière permanente le rapport entretenu par les sujets avec elle. Si nous pouvons, d'un certain point de vue, regretter les lacunes inévitables résultant de cette collaboration, nous pensons néanmoins que son caractère fructueux tient précisément à l'entrée immédiate et brutale qu'elle nous permet au coeur de la logique des rapports dans cette unité résidentielle.

L'investigation nous conduit à élaborer la micro-unité comme un réseau d'interconnaissance maximale dont les conditions de possibilité doivent être trouvées dans la dimension des cages d'escalier, le nombre restreint des locataires, la disposition des appartements. L'importance de ces facteurs matériels sera confirmée par l'enquête faite sur les tours de huit et quinze étages. Ils doivent être interprétés comme des éléments déterminant quant à l'instauration de rapports personnalisés, et l'incapacité où se trouve tout sujet d'échapper à une surveillance générale. Toutefois, il est clair qu'il serait absurde d'y chercher la cause explicative de la nature des rapports développés.

L'analyse doit se concentrer sur l'édification au pôle négatif des familles étrangères. L'exposé des représentations propres à chaque sujet nous a permis de saisir que la "différence" qu'incarnent les familles immigrantes est constituée en scène d'une destruction interne de la structure normative familiale. Le nombre étendu de familles françaises non stabilisées, assistées, qui offrent un tel spectacle, loin de conduire à une disjonction de ces deux éléments, appelle au contraire leur association dans une signification unique. La proximité géographique des familles "étrangères" fait prévaloir une logique de la contamination: elles deviennent le support fantasmatique de l'extension menaçante d'une non-observance des règles instituées dans la cellule familiale. En elle est trouvée la cause et l'origine de la trahison générale dans la cité, des normes familiales.

C'est pourquoi il faut voir dans les accusations portées contre les familles immigrantes un mode de résistance spécifique, une lutte dans laquelle l'O.P.H.L.M. est pris comme le représentant de la société globale (le cahier tenu par le gardien donne à voir un nombre minime de réclamations adressées à l'O.P.H.L.M., par rapport aux plaintes ayant pour objet les nuisances des voisins immédiats). Le caractère "militant" des interventions de madame Puchol le confirme. Ces accusations, en territorialisant

la négativité, assurent une défense symbolique contre sa propagation, ont un caractère de réhabilitation d'une identité dont l'exploitation et la domination générale rendent l'acquisition difficile. Citons le témoignage d'un gardien, ancien mineur, philosophe local, désespéré:

"On devrait pouvoir le montrer, surtout en milieu ouvrier, pouvoir le dire, aux autres, à la bourgeoisie, là, voyez notre cité, nous, impeccable !..."

Nous avons vu comment, dans ces deux immeubles, messieurs et mesdames Boiferron et Benmelouka jouent respectivement le rôle d'acteur idéologique principal, c'est-à-dire que l'accusation a pour fonction l'assimilation de tout sujet sur lequel elle se porte, à celles-ci. La précarité socio-économique implique à la fois que personne ne puisse s'en tenir de manière définitive à l'abri, d'autre part un échange nécessairement généralisé et sans terme. L'attention doit être portée sur les formes que revêt la distance imaginaire qui doit être tenue par rapport à ces acteurs: la situation socio-familiale du sujet, et corollairement sa position occupée dans le jeu des rapports, induisent une variation dans les processus de différentiation. Des comportements extrêmes circonscrivent un éventail de possibilités:

- pour les sujets qui occupent le pôle négatif de substitution (familles assistées): soit la rupture totale de communication, la distance physique, accompagnée du renvoi de l'accusation dont on est l'objet sur le sujet précédemment inscrit au pôle négatif (madame Cherbuet), soit une relation asymétrique, produit de leur rejet par les familles françaises dominantes (madame Dubois-madame Latami).

- pour les sujets édifiés au pôle positif, l'instauration d'un rapport de domination par la substitution symbolique à l'autorité parentale supposée défaillante, rapport qui se médiatise par la mise en scène d'une entraide.

Dans tous les cas, la distance doit être justifiée par un racisme premier venant de l'"étranger"; on verra là l'effet d'une

culpabilité entretenue par les médias.

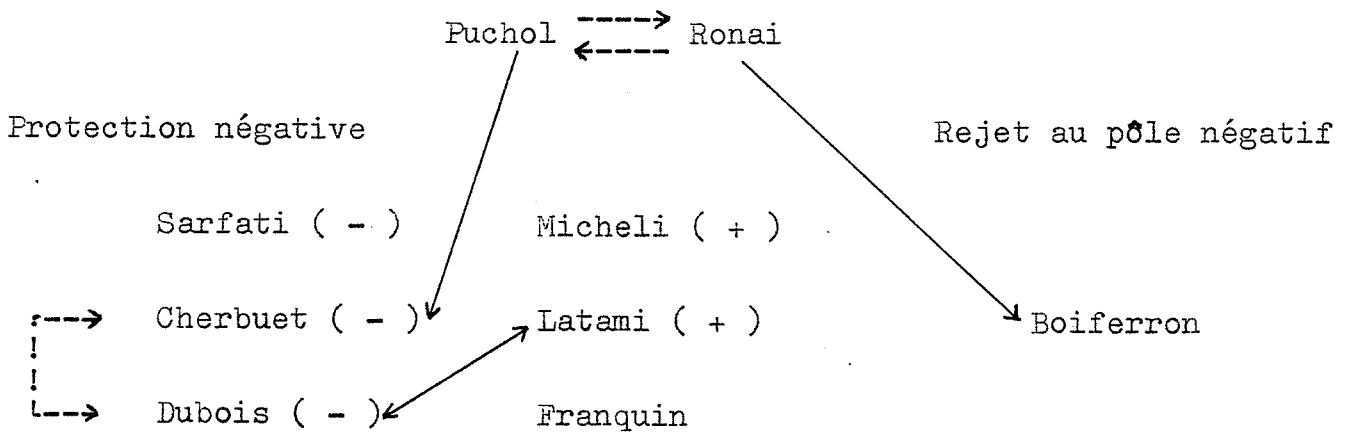
Parallèlement, les familles immigrantes oscillent entre l'acceptation des conséquences de leur position de dominés, un effacement silencieux dans l'appartement avec une délégation plus ou moins partielle de leur pouvoir parental qui les protège d'accusations directes (mesdames Appoline, Alapont, Latami), et le refus des accusations, soit l'entrée concrète dans le procès, et l'exclusion (madame Benmelouka).

La création d'agencements collectifs immédiats dont madame Puchol a pris à plusieurs reprises l'initiative à l'occasion d'un décès survenu dans un immeuble avoisinant (quête, achat de fleurs, aide matérielle et morale aux parents du défunt), incitent à déceler la signification d'unification que revêt contradictoirement pour les sujets placés en position dominante la propagation des accusations: l'unité doit être produite par une réduction forcée de l'écart qui sépare l'ensemble des locataires voisins du modèle familial de la couche supérieure. La généralisation des accusations, autant que la participation spontanée des sujets à ces actes d'entraide, doivent être compris comme une adhésion globale à ces objectifs. L'obsolescence rapide des chaînes relationnelles mises en place, la ponctualité de leur force, conjuration positive d'un négatif absolu, témoignent de la nécessaire prévalence de la division, par ailleurs observée.

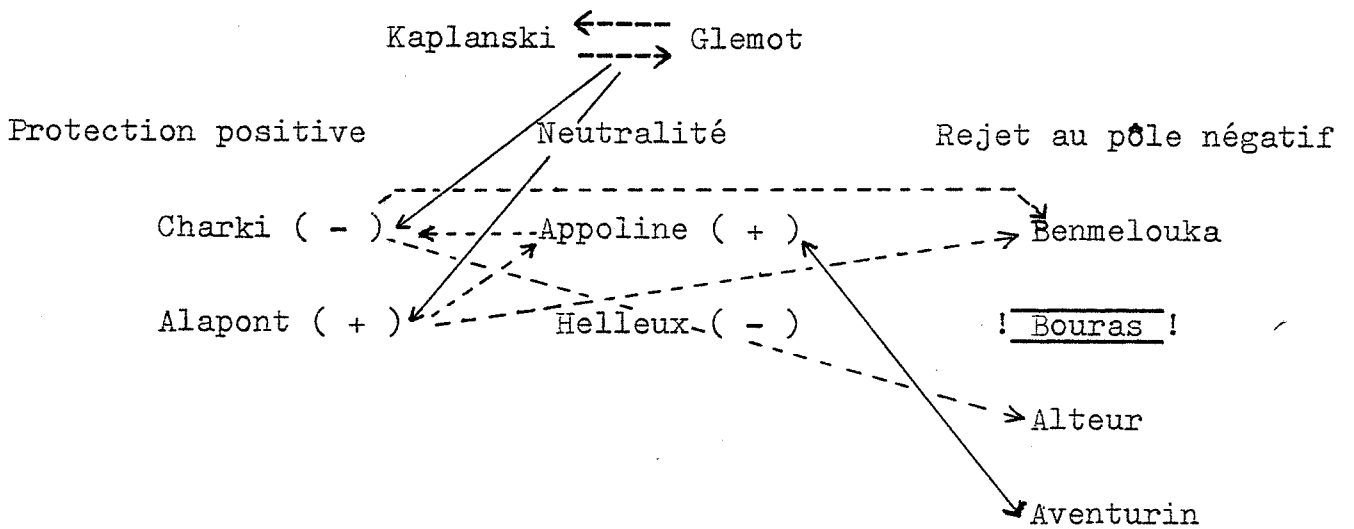
L'édification au pôle positif repose sur sa position dans la hiérarchie socio-professionnelle, mais la spécificité des sujets en situation dominante donne à la communication interpersonnelle une configuration singulière: le caractère trop manifestement policier du pouvoir mis en place par le couple Glemot-Kaplanski semble induire un léger retrait de l'ensemble des sujets, à l'exception de madame Benmelouka, nécessaire à la logique interne, par rapport à l'échange des accusations, une plus grande circulation de relations diffuses que l'on comprendra d'autant mieux

qu'on considèrera que la représentation établit toutes ces familles comme d'une manière ou d'une autre "étrangères". Au moralisme militant de madame Puchol correspondent au contraire des procès intenses (Boiferron-Sarfati-Dubois), dont découlent à la fois des ruptures totales de communication, des oppositions irréductibles (mesdames Sarfati-Ronai, Sarfati-Boiferron, Cherbuet-Boiferron), et des rapports duels à tendance exclusive (Dubois-Latami).

Immeuble 1



Immeuble 2



A - 2 - TOUR DE HUIT ETAGES.

Cette unité résidentielle de huit étages comporte quatre appartements par palier, également répartis en F.4 et F.5 et desservis par un ascenseur, soit 36 appartements dont sept étaient inoccupés lors de l'enquête. Un des appartements du rez-de-chaussée est loué par une association qui se donne pour but l'alphabétisation des femmes algériennes.

L'intensité des ruptures de communication dans cette tour ont rendu le déroulement de l'enquête difficile. Aussi n'a-t-elle pu respecter l'exigence d'exhaustivité qu'elle se fixait.

Quatre familles laotiennes récemment installées n'ont été l'objet d'aucun entretien, dans la mesure où leurs membres, à l'exception des enfants, ne s'exprimaient dans aucune autre langue que la leur.

Quatre familles françaises, locataires depuis dix ans (messieurs et mesdames Paulin, Vachat, Guillaume, Forgeot), ont violemment refusé toute discussion, malgré notre insistance répétée à plusieurs reprises, lors de rencontres faites dans l'escalier. Nous avons pu récolter par la suite les fragments d'une histoire de leurs rapports passés qui étaient la clef de leur enfermement actuel, total, dans l'appartement.

Une femme française (madame Treyer), âgée d'une cinquantaine d'années, arrivée depuis peu avec un enfant en bas âge dans un dénuement total, ne répondant à aucun coup de sonnette, quel que soit le visiteur, resta inaccessible, ainsi qu'une femme algérienne (madame Ayadi) qui ne se départit à aucun moment d'une méfiance manifeste à notre égard (liée, on le verra, à sa situation équivoque). Notre longue fréquentation de cet immeuble n'a, d'une manière

générale, pas été un instrument suffisant pour une connaissance approfondie d'un grand nombre de ses locataires. Mais ces lacunes sont en elles-mêmes un élément révélateur du mode de communication ici régnant.

8 ème étage	Hermine	Panphile
	∅	L
7 ème étage	Boukhenfa	L
	∅	L
	Chenouff	Cazenave
	Deschamps	Forgeot
	Alberti	Relouzat
	∅	∅
	Alibert	Treyer
	∅	∅
	Ayadi	Remuzat
	Boumama	Baudoin
1 er étage	Paulin	Vachat
	Thuillier	Guillaume
	Martin	∅
Rez-de-Chaussée	Harzil	Mangin
	Alphabétisation	Crepi
	L	Chemana

(L = Laotiens
∅ = appartement inoccupé)

Monsieur et madame Crepi

Ce jeune couple, d'origine antillaise, est au Clos Saint-Lazare depuis neuf mois. Monsieur Crepi est aide-boulangier à Paris. Ils ont trois enfants en bas âge.

Monsieur et madame Chemana

Cette famille d'origine juive tunisienne, non pratiquante, habite l'immeuble depuis cinq à six ans. Madame Chemana est couturière dans une usine proche de Stains, monsieur Chemana tient un commerce. Leur fils de dix-sept ans est lycéen.

Monsieur et madame Martin

Ils sont locataires dans l'immeuble depuis 1967; madame Martin, qui est la présidente de l'"Amicale des Locataires" du Clos Saint-Lazare, fut notre collaboratrice dans l'enquête. Son mari est ouvrier dans une petite entreprise familiale. Ils ont deux enfants: l'une âgée de seize ans poursuit sa scolarité au C.E.S., l'autre, âgé de dix-neuf ans, prépare un C.A.P.

Monsieur et madame Harzil

Cette famille algérienne de sept enfants réside dans la tour depuis trois ans. Madame Harzil a trente et un ans et son fils aîné quatorze ans. Monsieur Harzil est manoeuvre.

Monsieur et madame Mangin

Ce couple d'une quarantaine d'années est installé depuis dix ans au Clos Saint-Lazare. Monsieur Mangin est chauffeur de poids lourds. Leurs deux enfants, déjà grands, n'habitent plus avec eux.

Monsieur et madame Paulin

Arrivés depuis dix ans au Clos Saint-Lazare, ils se préparent à déménager, à la suite d'une décentralisation de l'usine où travaille monsieur Paulin. Ils ont trois grands enfants. Madame Paulin

a depuis peu pris un travail salarié.

Monsieur et madame Vachat

Ils sont aussi sur le point de quitter le Clos Saint-Lazare où ils résidaient depuis dix ans. Leurs deux enfants n'habitent plus avec eux. Monsieur Vachat est pâtissier dans un supermarché proche de Stains.

Monsieur et madame Thuillier

Ils sont installés dans l'immeuble depuis onze ans. De leurs cinq enfants, deux sont encore avec eux (16 et 23 ans). Monsieur Thuillier est mécanicien; il pense prendre sa retraite très rapidement.

Monsieur et madame Guillaume

Installés depuis dix ans au Clos Saint-Lazare, leurs grands enfants sont actuellement mariés. Monsieur Guillaume travaille dans un garage, madame Guillaume a fait plusieurs séjours dans des hôpitaux psychiatriques, à la suite de "fugues".

Monsieur et madame Ayadi

C'est une famille kabyle algérienne de sept enfants dont le dernier a neuf ans. Madame Ayadi a quarante ans, monsieur Ayadi, âgé de soixante-cinq ans, est ouvrier dans le bâtiment. Ils sont au Clos Saint-Lazare depuis dix ans.

Madame Boumama

Cette femme algérienne, locataire dans l'immeuble depuis sept ans, s'est retrouvée veuve il y a quelques années. Elle a à sa charge quatre enfants âgés de sept à dix-sept ans. Elle cumule les fonctions d'hôtesse dans différents night-clubs parisiens, et de femme de ménage.

Monsieur et madame Remuzat

C'est une famille de six enfants, arrivée au Clos Saint-Lazare en 1971. Madame Remuzat est antillaise, elle fait des ménages pour compléter le salaire de maçon de son mari d'origine africaine. Celui-ci est, depuis peu, parti travailler en Arabie Saoudite, laissant des dettes importantes contractées avec l'O.P.H.L.M.

Monsieur et madame Baudoin

Ils sont installés au Clos Saint-Lazare depuis dix ans. L'aîné de leurs enfants effectue actuellement son service militaire, à la fin duquel il pense se marier. Leur fille, quoique travaillant comme secrétaire, habite avec eux. Monsieur Baudoin est employé dans une entreprise d'import-export.

Madame Alibert

Elle réside dans la tour depuis deux ans avec son concubin dont elle a eu un enfant. Deux de ses enfants, sur trois nés d'un premier mariage, ont réintégré depuis peu le foyer familial: ils avaient été placés dans des familles d'adoption par l'Assistance Publique. Elle élève par ailleurs le fils (antillais) de sa soeur et deux enfants de son concubin qui est maçon.

Monsieur et madame Alberti

Ils se sont installés au Clos Saint-Lazare en 1967. D'origine sicilienne, monsieur Alberti est né en Tunisie où il a passé toute son enfance. Ancien militaire, il est actuellement en invalidité. Sa femme, française, est employée. Ils ont quatre enfants de sept à dix-neuf ans.

Monsieur et madame Relouzat

Ce jeune couple antillais est arrivé en Juillet 1975. Ils ont deux enfants. Monsieur Relouzat, après avoir été employé à la S.N.C.F., est actuellement au chômage.

Monsieur Chenouff

Famille algérienne de quinze enfants, locataire au Clos Saint-Lazare depuis onze ans, ils ont déménagé du premier au cinquième étage à la suite de la mort de madame Chenouff survenue deux ans auparavant. Monsieur Chenouff est comptable. Il effectue une partie de son travail à son domicile. Six enfants sont encore à sa charge.

Madame Cazenave

D'origine antillaise, arrivée il y a trois ans au Clos Saint-Lazare, elle élève seule ses sept enfants dont l'aîné a seize ans. Elle est employée chez Thomson.

Monsieur et madame Deschamps

Ce jeune couple s'est installé en 1976. Monsieur Deschamps est magasinier à Aubervilliers. Madame Deschamps, mère de deux jeunes enfants, en attend un troisième.

Monsieur et madame Forgeot

Ils sont locataires au Clos Saint-Lazare depuis 1971. Ils ont quatre enfants dont le dernier, âgé de trois ans, a six ans de différence avec le précédent. Monsieur Forgeot est O.S.

Monsieur et madame Boukhenfa

C'est une famille algérienne de huit enfants arrivée au Clos Saint-Lazare il y a neuf ans. Monsieur Boukhenfa est manoeuvre.

Monsieur et madame Hermine

D'origine antillaise, cette famille de six enfants est installée dans l'immeuble depuis sept ans. Madame Hermine est une adepte du groupe local des témoins de Jéhovah. Monsieur Hermine est O.S.

Monsieur et madame Panphile

Ce couple antillais de trois enfants dont l'aîné a quinze ans, la cadette trois ans, est arrivé en 1974. Monsieur Panphile est menuisier.

. .
.

L'unité résidentielle rassemble donc douze familles françaises dont deux (messieurs et mesdames Alberti et Chemana) ont passé une grande partie de leur vie en Afrique du Nord, cinq algériennes, six non métropolitaines (antillaises) et quatre laotiennes. Nous montrerons comment cette distribution en groupes "ethniques" et "culturels" homogènes est un facteur déterminant de la logique interne des rapports.

. .
.

Monsieur et madame Crepi

Ils ont quitté la chambre d'hôtel du dix-huitième arrondissement où ils résidaient depuis leur arrivée en France qui remonte à deux ans. Les difficultés rencontrées par monsieur Crépi dans ses différents emplois leur ont fait pressentir rapidement le type d'accueil que leur destinait le H.L.M.; aussi ont-ils jugé préférable de se tenir dans une réserve prudente:

"Même dans ce bâtiment que j'habite, maintenant, je ne connais pas le nom des gens... j'ai bien envie de connaître les gens..."

mais avec les gens d'ici, je préfère rester de mon côté... je m'occupe seulement de ce qui me regarde..." nous dit monsieur Crépi.

Néanmoins, l'isolement pregnant auquel madame Crépi a dû brutalement faire face l'a conduite à amorcer des relations avec madame Harzil et madame Alibert, sujets qui occupent l'un et l'autre une position négative dans la logique interne des rapports (nous expliquerons plus loin les raisons de leur exclusion). La nécessaire entrée dans l'échange des accusations qui en découla a induit une rupture avec madame Alibert:

"Elle boit beaucoup, des fois, elle te parle, le lendemain, elle ne te parle pas... elle a toujours quelque chose à raconter, elle va chez les gens, elle raconte tout ce qui se passe... elle le disait: "tu n'as pas de pommes de terre, des journaux..." je lui donne tout ce que j'ai, mais je ne lui redemande jamais, parce que je ne suis pas comme ça, je n'aime pas demander aux gens... et puis un jour, elle est allée chez l'algérienne (madame Harzil), elle dit: "elle et ses gosses pleurent de faim, elle crève de faim, mais elle a de beaux meubles chez elle..."

Comprenant, à travers cette expérience, les dangers intrinsèques au développement de relations dans l'unité résidentielle, madame Crépi s'est retranchée dans un rapport duel avec madame Harzil qui rompt leur solitude réciproque. Le fondement doit en effet être trouvé dans la précarité de leur situation, lié, pour l'une et pour l'autre, à leur appartenance "ethnique", à la fragilité de leurs positions. Aussi madame Crépi est-elle amenée, en contrepartie, à un investissement accru de l'univers de la parenté: le week-end est l'occasion d'un rassemblement avec ses parents proches et lointains dont l'un habite au Clos Saint-Lazare. L'obtention d'un travail salarié lui semble être actuellement le seul moyen d'échapper au cadre trop étroit de la cellule familiale, espoir qu'elle pensait pouvoir réaliser en quittant les Antilles.

Monsieur et madame Chemana

Travaillant l'un et l'autre, ils ne rentrent que tardivement au Clos Saint-Lazare. L'entretien fait avec leur fils aîné, lycéen, confirme leur absence totale de l'unité relationnelle, par ailleurs constatée. L'habitat est perçu comme n'offrant aucun lieu possible d'investissement. Ceux-ci seront mythiquement référés à Paris, ses cafés et ses cinémas. Le H.L.M., où l'on vient uniquement passer la nuit, ne suscite qu'un désir d'évasion:

"Mes parents, ils n'ont pas essayé d'avoir des relations... ils se sont laissés vivre comme tout le monde fait... ils sont indifférents ici... enfin, non, ils ne se plaisent pas... bien sûr, tout le monde voudrait déménager, mais il faut pouvoir... on peut pas se plaire, ici: c'est des rues, des rues, des immeubles... il y a rien, rien, et puis ils ont leurs problèmes..."

Les jours de repos sont passés avec la famille à Pantin. N'étant pas pratiquants, leur appartenance confessionnelle n'a été la base d'aucun lien sur le Clos Saint-Lazare; il appelle, pour les parents comme pour les enfants, la fuite:

"Moi, je suis avec des jeunes surtout à Paris, et puis qui habitent à Saint-Denis, Aubervilliers... je n'ai aucune vie sociale à Stains, je viens à cause du logement, c'est tout... je ne suis jamais au Clos..."

N'ayant pu avoir accès à monsieur et madame Chemana, il nous est difficile de saisir les raisons qui, au départ, motivèrent le maintien d'une distance quasi absolue avec le voisinage.

Madame Martin

Elle a connu, dès sa plus tendre enfance, les difficultés qui

sont le lot quotidien des membres de la classe ouvrière. Elle a été élevée par sa tante à la suite de la mort de ses parents tuberculeux. Mère célibataire d'un premier enfant qu'elle confie à sa soeur, elle se marie en 1958 avec monsieur Martin. Pendant dix ans, ils occupent avec leurs deux nouveaux enfants une pièce meublée à Maisons Alfort. Après de nombreuses demandes répétées, ils obtiennent un appartement au Clos Saint-Lazare. La mise au chômage brutale de monsieur Martin, qui était ouvrier soudeur depuis vingt-et-un ans dans une usine de dimension modeste, les dettes de loyer qu'ils contractent à la suite de cet événement, les plongent l'un et l'autre dans un état dépressif. Madame Martin continue néanmoins à effectuer de petits travaux ponctuels au hasard des offres du marché. Après un traitement médical, et la reprise par son mari d'un emploi stable dans une petite entreprise montée par sa nièce, elle décide de s'engager aux côtés de son conjoint dans la lutte que mènent les comités de locataires; après deux ans d'"apprentissage", elle prend les fonctions de présidente de l'"Amicale des Locataires" du Clos Saint-Lazare. L'acquisition de ce titre devient désormais le fondement de son identité. Sa position occupée dans l'unité résidentielle doit être référée à son activité militante intense sur le Clos Saint-Lazare. Les rapports, tant avec les élus locaux qu'avec la direction de l'O.P.H.L.M., lui ont permis l'acquisition d'une notabilité et d'une respectabilité qu'elle revendique hautement. Bien que membre du P.C., elle limite son action à la défense des locataires, trouvant dans l'absence d'appartenance politique officielle de la C.N.L. le plus sûr moyen d'édifier sa lutte sur des valeurs d'honnêteté, de justice et de courage (nous aurons l'occasion de considérer plus loin l'image locale du militant communiste). La dégradation matérielle et morale qui lui semble régner au Clos Saint-Lazare constitue pour elle des attaques à la dignité ouvrière dont elle se veut la représentante. Aussi a-t-elle pris en charge le maintien de l'ordre dans l'immeuble. Au même titre que les multiples démarches faites pour venir en aide à ses voisins en difficulté, l'initiative d'une pétition ayant pour but l'expulsion d'un locataire de sa tour fait partie intégrante de ce militantisme au-

quel elle consacre la plus grande partie de son temps. Si cette famille, par ailleurs française et sans dettes de loyer, était l'objet de descriptions récurrentes par rapport à celles que nous avons vu à l'oeuvre dans l'unité précédente (non-observance de la distribution des rôles parentaux, sexualité anarchique qui fait fusionner des âges normalement séparés, violence, alcoolisme, et bruit), elle se voit ici attribuer les adjectifs de "basse classe" et de "mauvaise moralité", termes dans lesquels est exprimée l'"indésirabilité". Dans de tels actes, madame Martin a le sentiment de se substituer à l'O.P.H.L.M. sur lequel est rejeté la responsabilité de la présence de tels sujets:

"Çà devrait pas être à nous, locataires, qui payons un loyer assez fort... en plus, il faut qu'on fasse la loi ici nous-mêmes... mais moi, je suis pas payée pour çà, je le fais parce que çà me fait mal au coeur de voir l'immeuble dans cet état là, mais en définitive, c'est pas à moi de le faire, c'est à eux... moi, je comprends pas d'où vient le manque de responsabilité des H.L.M., ils devraient justement tenir des lois sur le Clos... pas l'empire de la répression, mais les locataires qui tiennent pas les clauses des contrôles, bon, ben ils sont répréhensibles..."

L'argument utilisé dans tous les cas consiste à démontrer que le haut tarif du loyer est dû aux dépenses faites par l'entretien, d'où l'injustice qu'il y a à ce que l'ensemble des locataires payent les dégâts occasionnés par certains d'entre eux; il y est inmanquablement répondu que le haut coût du loyer donne un droit total à chacun. Ce dialogue s'est tenu entre autres avec deux familles algériennes, mesdames Harzil et Boukhenfa, accusées de ne pas exercer une surveillance suffisante sur leurs enfants:

"Elles essaient pas de savoir, de comprendre... elles essaient pas de dire: "oui, si je faisais comme çà, peut-être que çà irait mieux..." Tu vois, admettons que tu vois son gamin faire une bêtise, tu l'engueules... tu vas chez elle... eh bien après, le père, il arrivera et puis il dira à son gosse: 'c'est toi qui as fait çà ?" le gosse va répondre: "non", et il dira: "alors, tu vois

bien que c'est pas lui..." C'est des familles butées, arriérées, c'est leurs gosses qui nous cassent tout... mais moi je leur dis: "attention, un de ces jours, tu vas te retrouver dans la cave et tu vas prendre une trempe, parce qu'un de ces jours, les gens, ils vont se révolter !... tu dois donc dire à tes enfants: vous, vous n'avez pas à faire çà, parce que plus vous faites çà, plus on paie de loyer..." mais ils répondent: "moi, je m'en fous,... je suis pas responsable..."

Madame Martin a concrétisé les nombreux procès qu'elle leur a intenté par l'envoi de l'inspecteur des H.L.M. L'une d'entre elles, madame Boukhenfa, s'étant alors plainte à l'O.P.H.L.M. du "racisme" dont elle était l'objet, madame Martin dut développer une longue plaidoierie visant à démontrer que l'obligation au partage de l'habitat avec les familles "étrangères" était une insulte volontaire faite par les instances du pouvoir à la classe ouvrière:

"Pendant un stade, c'était que des algériens qui mettaient la pagaille... quand ils ont arrêté, les algériens, après, çà a été les ethnies... bon, ben c'est des français, mais enfin, ils sont quand même noirs... les H.L.M., ils diront que tu es raciste parce qu'ils comprendront pas dans le sens où nous on le dira... moi, je leur ai dit: "de toutes manières, çà a été voulu... c'est conscient, cette histoire là... y'a des familles qui sont pas entre elles... pourquoi ne les mettez-vous pas ensemble, qu'ils vivent dans leur cochonnerie ensemble ?..." ils m'ont répondu: "mais, madame, fallait les mélanger pour les habituer à être propres..." alors j'ai dit: "ben çà, c'est pas vrai: si vous prenez un cochon, vous le lavez, vous le mettez blanc, et puis après, tu vas le relâcher, alors, qu'est-ce qu'il va faire ?... la première tache de boue qu'il va voir, il va se rouler dedans ! Ne dites pas que vous allez le rendre propre un jour !" et j'ai dit: "ils sont pareils, ces gens là... ils savent pas vivre en propreté... n'obligez pas les autres de vivre dans leur cochonnerie..." et moi, pendant dix ans, ils ont fait une enquête sur moi pour me donner un logement, alors ils savaient bien, hein, si j'étais propre ou sale !..."

Elle reflète de manière particulièrement claire le sentiment dominant d'une perte progressive d'identité et de statut, résultant de la présence de plus en plus nombreuse de populations immigrantes dans son immeuble:

"C'est pas drôle, quand tu as deux, trois familles algériennes, deux, trois familles viêt-namiennes, deux, trois familles de noirs, et que toi, tu te retrouves toute seule comme française au milieu, tu te demandes qu'est-ce que tu fabriques là... faut être logique, tu as l'impression d'être perdue... moi, je me trouve gênée, je sais pas quelle contenance prendre quand ils parlent chacun dans leur langue..."

L'autocensure dont font preuve les familles antillaises de la tour, par ailleurs leur "absolue étrangeté" que madame Martin n'est pas en mesure de dépasser, compte tenu de la précarité de sa situation, expliquent en partie sa focalisation sur les sujets algériens, dont la proximité "raciale" implique une plus grande accessibilité. La nécessaire prévalence d'une optique pédagogique, éducative et didactique, seule défense contre les accusations de "racisme" toujours présentes, est décelée à la fois dans l'édification au pôle négatif de messieurs et mesdames Harzil et Boukhenfa, et dans la constitution en exemple d'adaptation, d'évolution, de madame Ayadi, et anciennement de madame Chenouff. Les relations étroites entretenues avec ces deux dernières, les visites fréquentes, les sorties communes, les échanges de services et de cadeaux, témoignent de la conjonction d'inscriptions localisées, positive et négative, utilisées comme repères ("Ces gens là, on les confond tous, on n'arrive pas à les reconnaître, on ne sait pas leur donner d'âge..."). Cette construction triangulaire actualise une ambivalence permanente qui trouve sa raison d'être dans l'idée fantasmatique que les familles de même origine ethnique feraient preuve d'une entraide et d'une collectivisation généralisée qui leur permettrait ainsi d'éviter les conséquences possibles d'un individualisme économique et moral, référé aux sujets français. D'autres éléments doivent être introduits pour comprendre l'importance actuelle que revêt pour madame

Martin le resserrement des liens noués avec madame Ayadi. Une suite de ruptures réciproques ont en effet traversé la "communauté française" de cet immeuble (par ailleurs démantelée par des départs et des décès), au fur et à mesure que chacun de ses membres intériorisait plus profondément "l'envahissement ethnique" dont il se sentait l'objet. Des rivalités, ayant toutes pour centre la reconnaissance d'une supériorité sociale, se soldèrent par la dégradation des relations qui eut pour conséquence l'enfermement total dans l'appartement; deux d'entre elles, mesdames Forgeot et Alberti, sont le lieu de rapports particulièrement tendus; l'une, madame Alberti, du fait de l'inversion des rôles féminins et masculins qu'elle met en scène:

"C'est le monde à l'envers: lui, c'est un fainéant et un voleur... non seulement c'est sa femme qui travaille, il va la chercher au bureau, et en plus, il lui interdit de parler aux voisines.!

L'autre, madame Forgeot, parce qu'elle donne le spectacle de vertus ménagères poussées à l'extrême au détriment du bonheur de sa famille:

"Sa fille, elle l'a rendue malade, à force... elle bouge pas, elle sait ni lire, ni écrire... elle, elle a refait deux fois son appartement cette année, entièrement. Elle donnerait pas à bouffer à ses enfants, pour son intérieur... c'est une folle... elle hurle toute la journée après ses gosses..."

Parallèlement, l'irresponsabilité dont fait preuve madame Alberti, tant dans l'exercice de ses fonctions de mère (enfants placés à l'A.P., union illégitime), que de gestionnaire (dettes de loyer...) a impliqué l'établissement d'une distance infranchissable. Madame Martin, autrefois liée à mesdames Mangin, Vachat, et Paulin, s'est donc retrouvée dans un isolement difficile, la présence à ses côtés de madame Baudoin étant la scène de contradictions de même nature. En effet, si elle trouve avec cette dernière un ancrage à la réaffirmation de son "identité française", elle est amenée, du fait de son engagement militant, à condamner sa négligence trop flagrante de son appartenance de classe. L'accumulation

pour madame Baudoin, de signes destinés à offrir le spectacle d'une entrée dans la couche supérieure, appellent chez madame Martin autant de désirs que de critiques, prenant pour cible son isolement "aristocratique". Le maintien nécessaire de cette relation a pour contrepartie l'assurance d'une certaine vigilance dont découle un formalisme inhibant. A l'opposé, il est clair que madame Ayadi, compte tenu de sa position objective de dominé, est le support d'un rapport permettant un épanchement affectif plus libre. En se situant au centre de cette tryade, madame Martin assure une base solide à l'exercice de son contrôle dans l'unité résidentielle. Médiation entre les deux femmes qui sont amenées à se rencontrer dans son appartement, elle accuse, dans des rapports duels avec l'une et l'autre, la distance qui les sépare mutuellement, renforçant ainsi son autorité sur leur division, et au-delà d'elles sur celles des familles françaises et "étrangères", et internes à ces deux "groupes". Reprenant une expression en usage dans la direction de l'O.P.H.L.M., elle caractérise ainsi son immeuble :

"On a quatre ou cinq familles à problèmes: Boukhenfa, Alberti, Forgeot et Alibert. Pour le reste, on n'a pas à se plaindre; je fais la guerre et je me fais respecter par les gosses qui traînent, et par les parents, parce que je gueule et je leur dis en face ce que j'ai à leur dire..."

A travers l'exemple de madame Martin, on voit nettement comment la lutte contre l'O.P.H.L.M. est accompagnée de son érection en instance finale de reconnaissance, en donateur de statut: il n'est pas question ici de franchir les lignes de séparation de classe, mais de donner à la classe ouvrière une image respectable, que l'O.P.H.L.M. lui interdit.

Madame Harzil

Bien qu'en France depuis l'âge de douze ans, elle continue à se plier aux règles essentielles qui ont guidé son éducation. Son traditionnalisme s'exprime tant dans son habillement, la décoration de son appartement, que l'observance des pratiques religieuses musulmanes. Elle a quitté un petit deux pièces à Blanc Mesnil pour le F 5 qu'elle occupe depuis sept ans au Clos Saint-Lazare. Son rejet au pôle négatif a eu pour conséquence une coupure totale avec les familles françaises. (L'entretien réalisé en présence de madame Martin et de madame Baudoin témoigne par ailleurs de l'échec certain qu'aurait comporté toute tentative de relation, ces deux dernières insistant à plusieurs reprises sur la honte qu'impliquerait le fait d'être vu en sa compagnie). La mort de madame Chenouff, avec laquelle elle entretenait des relations à caractère filial, a accru la pénibilité de son exclusion. Il semble par ailleurs que madame Chenouff servait de relais de communication à l'ensemble des femmes algériennes de la tour, fonction qui aurait été reprise par madame Ayadi, mais sur un mode totalement différent dans la mesure où celle-ci a avant tout pour but l'acceptation de son "intégration" la reconnaissance de son "évolution". Le relâchement des relations entre les familles algériennes qui actuellement ne se rencontrent qu'au cours de fêtes religieuses ou familiales, une rupture avec madame Boukhenfa, causée par les dangers de l'assimilation négative, ont conduit madame Harzil à amorcer des relations avec deux de ses voisines antillaises: madame Crepi et madame Remuzat. Aux côtés de madame Ayadi, l'apport d'un soutien matériel et moral à madame Remuzat dans une situation précaire, lui a permis l'entrée dans un réseau de reconnaissance qui lui était par ailleurs nié. En effet, ce triangle relationnel est avant tout le lieu d'une dominance de madame Ayadi, qui tire un prestige certain de son rapport avec la figure locale de l'autorité (madame Martin). On doit voir dans cette construction un duplicata de la tryade précédemment évoquée (mesdames Baudoin - Martin - Ayadi), réalisant l'inversion de position d'un des sujets, et par là, celle des familles algériennes et antillaises: mesdames Harzil - Ayadi - Remuzat (→ Panphi-

le, antillaise). Ajoutons, pour terminer, que madame Harzil exprime le souhait de retourner rapidement en Algérie.

Madame Mangin

Elle donne l'exemple d'une absence totale de relation; une distance absolue a été tenue pendant dix ans avec l'ensemble des locataires de l'immeuble. Nous en avons vu l'effet dans les résistances manifestées à l'égard de l'entretien. Se tenant généralement cloîtrée dans son appartement, madame Mangin s'est résignée à une solitude que pourtant elle déplore; aucun rapport ne lui semble pouvoir combler le sentiment profond de vide qui l'anime:

"Vous invitez quelqu'un chez vous, qu'est-ce qu'on va faire... on va boire le café, et puis après, qu'est-ce qu'on va se dire ? De quoi voulez-vous parler ? Des enfants, et puis de quoi ...?"

L'entrée dans le H.L.M. fut pour elle l'occasion d'un espacement de ses relations familiales: en effet, la honte de la dégradation matérielle générale l'a obligée à ne plus inviter ses parents:

"Ils me disaient au début où ils venaient: "mais qu'est-ce que ça pue, chez toi..." alors maintenant, j'y vais de temps en temps, c'est tout."

L'habitat précédent au centre de Paris est évoqué avec d'autant plus de nostalgie, malgré sa petitesse, que des conditions budgétaires rendent impossible un éventuel démanagement; le pavillon reste un rêve autour duquel n'est guère entretenu d'illusions. Le départ prochain de ses grands enfants lui fait entrevoir un travail salarié comme une solution à l'isolement schizophrénique qui

l'accable. L'avancée vers la mort dont son discours témoignait lorsque nous l'avons rencontrée devait se réaliser rapidement: trois mois après, elle décédait, à l'âge de quarante ans.

Madame Thuillier

Monsieur et madame Thuillier sont l'un et l'autre issus de la petite paysannerie; ils se sont installés avec leurs parents, dès leur plus jeune âge, à la capitale. Tous deux ont commencé à travailler à l'âge de douze ans et ont une conscience aiguë de l'exploitation. Expulsés de l'appartement du dix-huitième arrondissement dans lequel ils ont habité trente ans, ils ont été relogés il y a une dizaine d'années au Clos Saint-Lazare. Avant que nous n'ayons pu poser une seule question, ils se sont lancés dans un discours d'une virulence extrême à l'égard des familles "étrangères". Le racisme, loin d'être une source de culpabilité, est pour eux l'unique repère qui émerge d'une crise générale dont ils se perçoivent à juste titre comme les premières victimes; par l'effet d'un déplacement des causalités, il est construit sur la base d'une logique de la persécution:

"Oui, ça a été vendu. Ils ont refait les appartements, et nous, on est partis de là-bas. Mais c'était pareil, parce que ça commençait à être envahi par les arabes et les noirs... ils se permettaient tout le luxe sur le trottoir... de vous bousculer et de vous traiter de tous les noms en disant qu'ils étaient chez eux... d'ailleurs, ici, je vais vous citer des... l'arabe du dessus (il s'agit de madame Ayadi), elle est entrée ici et elle a dit qu'elle était chez elle, et il y a le noir du septième qui s'est permis de traiter ma femme d'enculée, de putain..." Madame Thuillier: "Je

tenais l'ascenseur avec le landau, j'ai dit: "je peux pas porter le landau sur mon dos..." "toi, la vieille, ferme ta gueule", et c'est tout juste s'ils me tapaient pas dessus... ils m'ont levé la main dessus..."

Le retour de haine qu'appelle cette violence imaginaire, ne fait entrevoir que des solutions radicales, mettant en jeu l'échange de "leur" mort contre sa propre vie:

"Moi, je le dis, oui, je suis raciste, et je le dis bien haut pour que ça soit enregistré: ces putains de races, si j'étais le Président de la République, je les foutrais sur un bateau et pas au milieu de la Méditerranée, au milieu de l'Atlantique, et puis une bonne mine, et puis au fond... parce qu'on est envahi, et maintenant, pour les jeunes en plus, alors, vous verrez ce qui arrivera dans vingt ans..."

Ce plaidoyer tant passionné que désespéré a pour but de justifier leur enfermement actuel, qui contrasterait avec une générosité passée. De longues preuves de celle-ci, qui aurait été leur tendance spontanée, nous sont données: monsieur et madame Thuillier recueillaient dans le dix-huitième arrondissement des enfants "juifs et arabes", et les sauvaient de la perdition en leur inculquant un sens moral qu'ils avaient jusqu'alors ignoré. Des mariages ultérieurs contractés avec des sujets appartenant à la couche supérieure (avocat, médecin, etc...) consacrent la réussite de ces entreprises éducatives. Des tentatives similaires auraient été faites dans les mois qui suivirent leur emménagement au Clos Saint-Lazare, avec la famille Ayadi. De leur échec découla des accusations répétées ayant pour objet des nuisances résultant de négligences matérielles de madame Ayadi. L'envoi de l'inspecteur des H.L.M. concrétisa cette situation de procès, au même moment qu'une courte période de militantisme à la C.G.T. fut vécue sur le mode d'une exploitation plus accrue que dans le salariat:

"J'ai fait dix ans chauffeur dans une société où j'étais bien avec tout le monde, même la patron... c'était un multimilliardaire, mais il était sociable, il était vraiment intéressant pour l'ou-

vrier... je suis un peu dégoûté du système de militer... en 68, j'ai passé des jours et des nuits, j'avais un idéal, un but... et j'ai jamais été remercié, par la C.G.T., jamais..."

L'impuissance à établir un rapport de domination avec les sujets édiflés dans leur globalité au pôle négatif a pour conséquence le retrait nécessaire du jeu relationnel. En effet, seul un rapport de cette nature, pris comme signe devant être donné à l'extérieur de l'occupation d'une position "positive", aurait permis une entrée dans l'espace de voisinage. Dès lors, le Clos Saint-Lazare fut perçu comme l'empire de la destruction de toute éthique familiale, contre laquelle il fallait se protéger. Aussi monsieur et madame Thuillier n'entretiennent dans l'immeuble qu'une seule relation: la mère de madame Baudoin, qui vient passer l'après-midi aux côtés de madame Thuillier alitée, est la médiation du rapport de reconnaissance mutuelle qui prévaut entre les deux familles. Celui-ci repose dans sa totalité sur une solidarité idéale face à l'ennemi commun, les familles "étrangères":

"Le Clos est trop pervers, on appréhende les uns les autres, il y a une angoisse qui se fait entre voisinage... progressivement, au fur et à mesure qu'ils sont arrivés, il s'est mis à y avoir cette crainte... et même les noirs, ils doivent avoir le même choc que nous... y'a une famille, ils m'ont dit qu'ils resteraient pas ici..."

La désertion des porteurs de la négativité est l'ultime marque de la proximité d'une annihilation collective. Aussi le lien noué avec madame Baudoin est-il surinvesti dans les termes d'une intimité que seul l'univers de la parenté peut instituer:

"Avec eux, c'est la famille, on est pareils... leur fils avec mon fils étaient camarades d'école, les deux filles étaient copines..."

Son caractère durable ne témoigne néanmoins pas d'une solidarité réelle. En effet, peu après l'entretien, nous avons appris sa cassure définitive, à la suite d'un échange d'insultes entre le

gendre de monsieur Thuillier et la future belle-fille de madame Baudoin, descendus l'un et l'autre promener leur chien. Les deux familles, prenant parti pour leurs parents respectifs, se sont alors violemment dressées l'une contre l'autre, mettant ainsi fin à une "amitié" de dix ans. Cet enchaînement d'évènements témoigne exemplairement de l'isolement croissant dans lequel les sujets sont amenés à se retrancher, effet général de la logique interne des rapports.

Monsieur et madame Thuillier attendent l'entrée dans la vie active de leur dernière fille pour quitter le Clos Saint-Lazare et, espèrent-ils, se réfugier en Touraine, où le jardinage de quelques arpents de terre permettrait de subvenir à leurs besoins essentiels. La solitude est envisagée comme l'unique source de plaisir subsistante.

Madame Boumama

Elle est arrivée en France en 1958. En 1972, la mort de son mari l'a obligée à quitter la situation traditionnelle qu'elle occupait au foyer et sur laquelle reposait son identité. L'obtention d'un travail salarié, la modification de ses usages vestimentaires, des relations extérieures au Clos Saint-Lazare ont contribué à son "européanisation". Le choix de celle-ci s'accompagne de contradictions inévitables: en effet, elle ne peut se départir du sentiment d'avoir abandonné ses fonctions familiales. L'entretien sera l'occasion d'une démonstration du maintien de ses qualités de mère; sa fille aînée en fut l'avocat. Les effets de cette culpabilité peuvent être décelés tant dans l'impuissance où elle se trouve d'établir des rapports de reconnaissance avec des éléments fran-

çais voisins, que dans les accusations dont elle se sent l'objet de la part des familles algériennes. Après une rupture avec madame Boukhenfa, à laquelle elle réfère une dénonciation de prostitution, madame Ayadi semble le seul sujet "compatriote" avec lequel puisse être maintenue une relation non conflictuelle. Celle-ci ne s'exprime par ailleurs qu'à l'occasion de fêtes familiales ou religieuses. En effet, sa position équivoque l'a conduite à un rejet du Clos Saint-Lazare qui s'appuie sur une reprise mitigée des schémas ségrégatifs dominants:

"J'ai honte quand la famille vient, parce qu'ils me disent: "où c'est que vous habitez..." parce que eux, malgré qu'ils habitent dans des villes renommées où c'est qu'y'a beaucoup d'arabes, ils habitent dans des coins où il y a rien que des français, et le bâtiment, il est propre..."

Son évitement de toute relation poussée dans l'immeuble, le relâchement de ses liens familiaux, l'investissement de "milieux parisiens", découlent de sa trahison des normes familiales. Le cambriolage de son appartement par un personnage légendaire du Clos Saint-Lazare ("La"grosse" qui tient une station d'essence...) avec lequel ses enfants s'étaient liés d'amitié, en fut vécu comme le châtement, de même que les vols qui suivirent ses offres d'hospitalité à une famille expulsée. Cette actualisation de menaces toujours pressenties l'ont conduite à renforcer les clôtures défensives dont elle s'entourait.

Madame Remuzat

Elle a quitté les Antilles à l'âge de dix-neuf ans en 1954 pour s'installer à Drancy chez sa famille adoptive, puis à Auber-

villiers avec son mari. Intériorisant profondément les accusations générales faites aux antillais, elle s'est évertuée, depuis son emménagement au Clos Saint-Lazare, à rendre impossible leur renvoi sur sa propre famille, par son retrait de l'unité relationnelle. L'entretien sera l'occasion d'une démonstration de sa "bonne tenue":

"Je dis bonjour, bonsoir, c'est... il y a des gens qui ont frappé, ils croyaient qu'il y a personne... ils disaient: "mais où est-elle..." j'étais là, mais je ne fais pas de bruit, jamais, je ne suis pas une femme bruyante... on ne peut pas se plaindre... j'ai jamais eu d'histoires parce que quand j'ai tout je me tais... j'accepte..."

Une reconnaissance plus concrète, par des relations, ne pouvant être cherchée chez les familles françaises voisines, fut trouvée dans des rapports avec les algériennes: madame Ayadi a très rapidement pris en charge les enfants de madame Remuzat, s'occupant de leurs repas comme de leurs loisirs, dans la mesure où leur mère travaillait toute la journée à l'extérieur. Madame Harzil, comme nous l'avons dit précédemment, est venue la seconder. On doit voir là la reproduction du schème à l'oeuvre dans les rapports entre les familles françaises et algériennes ou antillaises; une intégration illusoire doit passer par un consentement à la domination: celle-ci se réalise dans la substitution du sujet à l'autorité parentale supposée défaillante. Une telle dynamique est ici renforcée par le refus manifeste qu'exprime madame Remuzat quant à d'éventuels contacts avec d'autres femmes antillaises de l'immeuble. Celui-ci est justifié par le rejet dont elle aurait été l'objet de la part de sa famille d'origine, alors qu'elle était retournée, après quinze ans d'absence, la revoir aux Antilles. Son mariage avec un "Dioula" est donnée comme une nouvelle preuve de l'ancienneté de sa rupture avec ses compatriotes. Les qualités de son conjoint, référées à son appartenance ethnique, sont utilisées en ancrages de l'opposition:

"J'avais toujours rêvé d'être avec un africain... on dit toujours que ce sont des sauvages, des méchants... mais quand on va

chez eux, on est mieux accueilli que chez les antillais. Pour eux tous, vous êtes des reines, des princesses..."

Ajoutons qu'elle témoigne, comme l'ensemble des femmes antillaises du Clos Saint-Lazare, d'une disjonction totale des espaces relationnels féminins et masculins: sa fixation sur le travail et l'habitat a pour corollaire une grande mobilité de son mari qui sort seul:

"Il aime beaucoup sortir, s'amuser... il est gentil pour moi.. même quand il me propose parfois d'aller avec lui, je refuse, je préfère rester avec mes enfants. Lui, il a plein de copains-copines... moi, je suis sauvage, il est accueillant..."

Madame Baudoin

Originnaire de Blois, elle s'installe quatre ans après son mariage au centre de Paris, dans un hôtel meublé puis dans un petit appartement du Faubourg Saint-Martin. Celui-ci est quitté en 1968 pour le F.4 qu'elle occupe actuellement au Clos Saint-Lazare. L'entrée dans le H.L.M. brise brutalement ses aspirations fondamentales à une élévation dans la hiérarchie sociale. L'arrivée progressive de familles "étrangères" de plus en plus nombreuses accentue sa dévalorisation de son habitat, la refoulant symboliquement vers les couches les plus défavorisées du prolétariat dont elle tient avant tout à se séparer. L'abandon de sa profession de vendeuse, dans laquelle elle trouvait des dérivatifs illusoire à son appartenance de classe, en la fixant sur la famille et la résidence, l'a plongée dans un état dépressif qui l'a amenée à suivre de manière permanente un traitement médical à base de neuroleptiques puissants. Aussi se réfugie-t-elle dans des constructions mythi-

ques complexes afin d'établir une distance maximale par rapport à son environnement immédiat. La localisation de l'emploi de son mari (seizième arrondissement) est la première base d'un système d'oppositions élaborées auquel celui-ci participe de manière active: chauffeur-livreur, il se présente comme attaché de direction (S.L.O.A.). Le seizième arrondissement devient leur référence centrale, par rapport à laquelle ils tentent désespérément de multiplier les signes de leur proximité. L'un et l'autre effectuent néanmoins son érection à travers des cheminements distincts: monsieur Baudoin présente la rupture générale de communication comme un choix volontaire; tout contact avec les familles voisines véhicule un risque d'assimilation dangereuse, il institue sa différence sur une observance stricte des règles internes à la cellule familiale:

"Maintenant, il y a plus de respect pour les parents... les gens d'ici, leur père ou leur mère, y parlent à leurs gosses, c'est quelque chose d'effroyable... moi, j'ai des enfants à la perfection: ma fille qui a dix-neuf ans, elle est encore chez moi, elle sort jamais, elle fréquente pas... elle est sténo-dactylo. Mon fils est pâtissier, ma bru est secrétaire... ma belle-mère est avec nous, on n'a jamais eu de problèmes de famille... mes enfants connaissent la valeur de l'argent... tout vient de là, il faut savoir éduquer ses gosses... et puis alors ici, c'est des noirs et des arabes... nous, on peut pas côtoyer des gens qui vendent leur fille à quelqu'un (il s'agit de madame Boukhenfa) qu'elle connaît pas, parce qu'elle était promise à l'âge de trois ou quatre mois... moi, ma fille, c'est mon dieu... tout çà, c'est chez l'ouvrier... bon, c'est pas que chez lui, je l'ai vu aussi dans le seizième, mais enfin... on peut être pauvre mais propre, et la majorité, ils sont pauvres et sales... crades...!"

Il nous cite longuement ses relations avec des gens "aisés":

"Ce sont tous des directeurs, çà va du Directeur de l'Institut Chrysler France à la belle-mère de Michèle Morgan, ce sont des gens que je connais très bien... avec eux, on peut parler, on par-

le intelligemment, ils s'y connaissent... ce sont des gens très aisés, qui sont tous dans le seizeième..."

Leur place dans la hiérarchie sociale implique la détention d'un savoir qui lui serait transmis magiquement à leur contact. L'acquisition symbolique d'une telle position, du fait de son caractère illégitime, oblige à sa dissimulation nécessaire dans l'espace de voisinage: la possession de deux voitures devient une source de culpabilité, l'achat d'une maison de campagne est soigneusement caché. Aussi rejette-t-il violemment le lien créé par sa belle-mère, et secondairement par sa femme, avec monsieur et madame Thuillier, dans lequel il décèle l'occasion d'une précision des accusations. La solitude difficile à laquelle madame Baudoin a dû faire face, a induit l'adaptation de ce discours à l'entrée dans l'unité relationnelle. Aussi est-ce dans des termes d'impuissance et d'impossibilité générale qu'est justifié le nombre restreint de ses relations dans l'immeuble. Bien que son rapport avec madame Martin, et par là avec madame Ayadi, l'ait introduite inévitablement dans l'échange des accusations, du fait des conceptions distinctes sur lesquelles l'une et l'autre font reposer leur position de classe, il ne doit pas moins être retenu: il lui permet d'échapper à un isolement d'autant plus pregnant qu'elle est particulièrement consciente des frustrations intrinsèques au système de la conjugalité. Il est l'unique lieu d'expression d'une insatisfaction globale, qui est référée au statut de femme. Dans la mesure où rien ne permet la modification de ce statut, l'échange prend la forme d'une plainte répétée, sans espoir; l'entretien, réalisé en présence de madame Martin, se déroulera sur ce même mode lamentatif:

"Ici, ça fait dix ans que j'y suis, et pourtant je ne me sens pas chez moi... même que je suis française, ça durera tout le temps que j'y suis... c'est triste, la vie d'une femme, ici... on se sent en prison, on est comme des machines... le repas, les gosses... on n'a pas la liberté de sortir, y'a rien, pas de cinéma... et rien qu'à l'idée de prendre le métro, le bus, on est écoeuré

avant d'aller à Paris... on ne s'habille plus... pour qui on s'habillerait ? On ne s'arrange plus... on se laisse aller... ils ont la vie belle, les hommes... ils rencontrent des gens à leur travail, ils discutent... les pieds sous la table en rentrant... voilà... nous, avec madame Martin, on se libère un peu de nos problèmes... parce que le mari, c'est bien gentil, mais c'est différent, il ressent pas comme nous, et puis il arrive, c'est la télé et c'est fini... moi, je me sens en prison, ici..."

Un tel sentiment de vide fait considérer les années qui ont suivi l'emménagement dans le H.L.M. sur le mode d'une perte progressive d'identité dont le terme reste indéfini. Aussi y est-il opposé un passé mythique: son enfance à Blois, son travail à Paris, ses sorties avec ses collègues, prennent place dans le théâtre d'une convivialité heureuse et spontanée, qui est définitivement révolue. La honte lui est substituée au fur et à mesure que semblent s'éloigner l'éventualité d'un dépassement de son appartenance de classe: les encouragements prodigués à sa fille pour que celle-ci reçoive dans leur appartement ses camarades restent vains; celle-ci, dans une logique de la reproduction, doit voiler ses origines:

"Ce sont des jeunes qui ont leur voiture, leur studio, qui habitent à Neuilly... alors ma fille, elle les voit à son travail, mais elle refuse les invitations, parce qu'elle sait qu'elle peut pas les amener ici. Elle serait trop gênée vis-à-vis d'eux, parce qu'ils sont quand même supérieurs... alors elle se renferme sur elle-même... elle reste le samedi et le dimanche toute seule... son bonheur, c'est son travail..."

La reprise par son enfant de son propre désir d'accession à la couche supérieure la renvoie aux contradictions inhérentes à ce projet illusoire; l'enfermement dans l'appartement, qui en découle, est d'autant plus déploré qu'il a été rendu inévitable: il implique un resserrement défensif des liens familiaux.

Madame Alibert

Ayant dû subir une autorité paternelle extrêmement forte, son mariage, à l'âge de dix-neuf ans, a été suivi d'une rupture avec sa famille d'origine. A la mort de son mari éthylique, elle abandonne son emploi d'ouvrière dans une usine de cartonnage pour occuper les fonctions de concierge dans un immeuble du onzième arrondissement. La petitesse de son logement l'a conduite à remettre ses trois enfants à l'Assistance Publique. Peu après, elle rencontre son concubin actuel et vit maritalement avec lui. Lui-même a deux enfants placés dans des familles d'adoption. A leur installation, il y a deux ans, dans un F 5 du Clos Saint-Lazare, elle décide de reconstruire un foyer, et entreprend des démarches pour reprendre ses droits de garde sur ses enfants et ceux de son concubin. Des dettes de loyer importantes accroissent les difficultés intrinsèques à ce type de procédure. Les interventions fréquentes des assistantes sociales, éducatrices et autres agents sociaux, ses démêlés avec le tribunal de Bobigny, accroissent son sentiment de culpabilité. Le procès est immédiatement déplacé vers l'unité résidentielle. Madame Martin répondant à ses tentatives de relations avec elle par une mise à distance accusatrice, elle se voit édifiée au pôle négatif de substitution comme famille assistée. Dès lors, elle décèle dans tout contact avec les familles françaises des accusations portant sur ses fonctions de mère et d'épouse. Elle y répond par une rupture violente de communication. Retrouvant chez madame Crepi, antillaise, l'écho de sa position, elle renvoie les accusations dont elle est l'objet sur l'acteur idéologique général: les familles "étrangères":

"La cité, y'a que des crouilles, des espagnols, et des portugais... c'est tout ce qu'on veut, et c'est toujours les français qui prendront. Seulement, s'il y avait moins d'étrangers, les français arriveraient peut-être mieux, certainement mieux, parce que j'y vois encore des gosses malheureux, qui crèvent de faim, au Clos..."

L'entretien prend la forme d'un plaidoyer agressif où elle

s'évertue à donner les preuves d'un statut positif; ainsi serait-elle à la fois crainte de l'O.P.H.L.M., du juge de Bobigny avec qui elle est en relation, des assistantes sociales, de ses voisins, et de son "mari". Effectuant une inversion systématique des positions des acteurs, elle prétend les réduire à l'impuissance et exhibe ses victoires dans des affrontements imaginaires, dans lesquels l'intervention du Secrétaire Général du P.C.F. aurait été sa seule aide. Corollairement, elle nous fait part de l'interdiction faite à ses enfants de toute sortie extérieure afin d'éviter leur accusation directe quant aux multiples dégradations. L'extension du recouvrement par le procès de tous les espaces relationnels (famille actuelle et d'origine, résidence, auxquelles on ajoutera l'entreprise de son "mari" qui se plaint des conséquences de sa collaboration avec des "étrangers") implique un enfermement total dans l'appartement sans respect de l'échange rituel des salutations. Accusée solitaire, dressée contre un ennemi omniprésent, l'évasion dans l'imaginaire reste sa seule arme. Aussi multiplie-t-elle des propos contradictoires, falsifiant les faits au gré de ses désirs et de ses interlocuteurs. (La comparaison entre le discours qu'elle nous tint, un entretien réalisé par ailleurs, et ce que nous avons pu apprendre des autres locataires de l'immeuble, ne laisse aucun doute). Ses moyens budgétaires (1900 francs de salaire mensuel) laissent peu prévoir qu'elle puisse réaliser son espoir de quitter rapidement le Clos Saint-Lazare et vivre dans une zone pavillonnaire.

Monsieur Alberti

Nous analyserons son discours, et non celui de sa femme. En effet, contrairement à tous les couples rencontrés, l'allochtonie

est ici féminine; nous devons considérer les contradictions qui traversent une autochtonie masculine dans l'habitat. Celle-ci est hautement revendiquée par monsieur Alberti dans la mesure où elle constitue le seul moyen disponible pour éviter l'identification de sa mise en invalidité à un refus volontaire de travail. Sa désaffectation à l'égard de la norme, en le privant des fondements traditionnels de l'identité masculine, lui renvoie l'image culpabilisante d'une déficience et d'une incapacité personnelle. Aussi, ancien militaire de carrière, sicilien nationalisé tunisien, a-t-il été induit à tenter une conciliation de ses positions de chef de famille avec une inversion des domaines masculins et féminins. L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère de tension due à la nécessité où il était de nous prouver à la fois une autorité paternelle infaillible et un accomplissement scrupuleux des fonctions féminines:

"Vous ne me croyez pas, hein, comme tout le monde... vous pensez que je suis un salaud professionnel, que j'ai été reconnu invalide... mais je vais vous montrer les papiers... d'ailleurs, je ne chôme pas... ma femme, elle travaille un peu, mais moi, ici, je fais la femme... le ménage, la cuisine, les courses... je leur apporte, à ma femme et à mes enfants, le petit-déjeuner au lit... je fais tout... ne me regardez pas comme ça... vous me jugez, hein..."

L'équivoque que fait peser péniblement cette amorce d'une disjonction rôle/sexe, est de fait inassumable publiquement, surtout si l'on prend en considération son passé culturel et professionnel; elle est une source de perturbations psychologiques incessantes. Aussi monsieur Alberti nous fait-il part de sa honte éprouvée lorsqu'il se retrouve prendre son courrier au milieu d'une assemblée animée de femmes, et d'une rumeur insistante qui tantôt lui dénierait la présence d'une femme à son foyer, tantôt insinuerait qu'il feint la maladie pour se livrer aux plaisirs du désœuvrement. De ces accusations découle un surinvestissement des activités, mais aussi des émotions traditionnellement dévolues

aux femmes. A l'instar d'une mère, il voit l'éventuel éloignement de ses enfants comme une plongée dans la solitude, dans une conjugalité vide et angoissante:

"A quoi ça sert d'avoir fait des enfants si c'est pas pour qu'ils soient à table avec nous... vous nous voyez, ma femme et moi, tous seuls, à quoi ça ressemblerait..."

Ceux-ci tireraient donc une entière satisfaction dans l'espace restreint du foyer parental, aidant chaque année leur père aux travaux de modification du décor intérieur de l'appartement. Poussant à l'extrême les vertus ménagères, monsieur Alberti nettoie solitairement son palier aux heures où il ne risque pas d'être surpris. Une telle inscription féminine doit être accompagnée d'un renforcement des signes qui consacrent les fonctions de père: aussi ne manque-t-il pas d'émailler son discours de phrases incisives:

"De toute façon, ici, c'est moi le patron... moi, mon père, il m'a gifflé quand j'avais trente-sept ans et déjà deux gosses parce que je fumais devant lui... ici, c'est la même chose..."

L'arrivée impromptue de son fils de dix-sept ans lui donnera l'occasion d'une démonstration de la permanence de son autorité, en même temps qu'elle se devra d'exorciser des accusations ayant pour objet les mauvaises fréquentations de ses enfants, ce qui serait la preuve de son impuissance: quoique celui-ci, répondant par ailleurs au stéréotype classique du "rocker de banlieue", ait, négligeant notre présence, commencé à danser sur une musique rythmée et particulièrement bruyante, il se pliera avec obéissance aux questionnements de monsieur Alberti, affirmant qu'effectivement, il ne sort jamais, ne connaît pas les voyous qui rôdent dans la cité, etc... L'intensité des contradictions internes auxquelles monsieur Alberti doit faire face, a pour corollaire de devoir offrir le spectacle d'une famille harmonieuse, sans difficultés matérielles: la reconnaissance de dettes de loyer accruent sa confusion, témoignant de manière brutale dans quelle im-

possibilité il était de répondre à une telle image. Placé dans une situation de procès, il s'efforce de faire respecter à sa femme un interdit relationnel à l'égard des autres familles françaises. Aux discussions féminines tenues dans l'espace partagé, sont référés déficits budgétaires, et abandon des enfants. Son refoulement vers le pôle négatif a pour conséquence une revalorisation des sujets que la représentation édifie comme porteurs de la plus haute négativité, et qui en conséquence ne lui renverront pas les accusations dont il est l'objet. Il invite régulièrement à prendre l'apéritif monsieur Relouzat et monsieur Remuzat, louant les qualités de sincérité, d'honnêteté, d'amitié de ceux qu'il appelle "les noirs"; ces rapports sont l'objet de plaisanteries évoquant une homosexualité masculine, reflet parmi d'autres de la peur d'une perte de repères sexuels fixes. On comprendra d'autant mieux ce choix qu'on prendra en compte la distance qui doit être tenue à l'égard de sujets vis-à-vis desquels sa nationalité établit une certaine proximité idéale:

"Ah non, ça, c'est les arabes, pas question: j'ai quitté la Tunisie, parce que je voulais pas être commandé par eux... tandis qu'avec les africains, on a la même mentalité, la même camaraderie, on se retrouve... et pourtant, je suis français, hein... mais le français, il est trop jaloux, personnel... il cherche des histoires..."

Lorsque nous l'avons rencontré, il se préparait à quitter le Clos Saint-Lazare pour un appartement dans les anciens H.L.M. de Stains aux loyers plus bas. Certain d'y retrouver la même position d'accusé, dûe à la configuration singulière de sa cellule familiale, accrue par son sentiment de "déchoir", il voit dans le fait d'être au rez-de-chaussée la possibilité d'échapper à une surveillance généralisée: il projette d'utiliser les fenêtres pour ses rentrées et ses sorties, de manière à éviter ainsi le passage dans l'espace partagé.

Monsieur et madame Relouzat

L'un et l'autre ont quitté la Guadeloupe il y a cinq ans, convaincus de trouver en France une reconnaissance de leur statut d'adultes libres, opposant les vertus de l'anonymat aux contraintes d'un réseau de parenté trop dense. "Acculturés", ils percevaient dans les relations familiales une oppression permanente, obstacle à un épanouissement personnel mythique. Aussi est-ce dans des termes d'exploitation que monsieur Relouzat décrit l'obligation à laquelle il était tenu, en tant qu'aîné, de travailler sur les terres de son père, en échange de moyens réduits de subsistance. Aspirant à fonder une cellule familiale restreinte de type occidental, le salariat lui est apparu comme l'unique moyen d'accéder à l'indépendance. Une première cohabitation de quelques mois avec sa tante installée à Paris inaugura un cycle de désillusions. Aux difficultés à obtenir un emploi, s'ajoutèrent des tensions résultant de sa dépendance morale et matérielle. Attendant une aide et une protection pour se diriger dans un univers inconnu, il dut se résigner rapidement à ne trouver aucun guide et à assumer solitairement sa nouvelle condition. L'appartement au Clos Saint-Lazare fut obtenu à la suite d'une période de semi-clochardisation, de travaux temporaires, vécue dans l'humiliation. Prenant conscience que la métropole ne lui réservait pas la place gratifiante qu'il avait escomptée, actuellement au chômage, il est dominé par des sentiments de honte qui l'induisent à éviter tout rapport, tant familial, interethnique, que de voisinage, et à se retrancher dans l'appartement. La reprise du discours dominant sur les effets, dans l'espace relationnel, de la dégradation de l'immeuble, vient signifier ici l'échec de son intégration. Les menaces d'accusations sont en premier lieu référées à l'interconnaissance antillaise:

"Les copains, ou les parents, quand tu arrives, ils te proposent de manger avec eux, tu manges, et une fois que tu as le dos tourné, il dit que tu es venu juste à l'heure du repas chez lui parce que tu n'as pas à bouffer chez toi... et y'a eu un mec, je

le connaissais à peine, un jour il me voit en sortant du boulot, habillé en bleu, eh bien le mec, tout de suite, quand il est retourné là-bas, il a dit: "J'ai rencontré votre fils, sale comme un cochon, et dans une vieille voiture..."

Evoquant avec nostalgie les avantages d'une convivialité et d'une solidarité mythifiée dans son pays d'origine, il est amené, du fait d'une précarité socio-économique inassumable publiquement, à les dénoncer sur le territoire français comme des invites à une exploitation généralisée:

"Non, moi je ne veux pas de copains... à un moment j'en avais bien mais eux, ils viennent tout le temps, ils se servent, ils vont dans ma chambre et ils prennent les papiers, ils vont faire des conneries après... et puis ils restent là, ils bouffent tout, ils donnent l'adresse à tout le monde, et moi, qu'est-ce qu'il me reste ?... Et après, ils vont dire qu'il y a que quatre chaises chez moi..."

Aussi, ayant reconnu en monsieur Crepi un cousin éloigné, il a montré à son égard une distance défensive. Ce discours a pour but de justifier plus concrètement que ne le fait son éloge généralisé de l'individualisme occidental, l'absence regrettée de contact avec les familles françaises.

A mi-chemin entre deux systèmes de valeur, quoiqu'il nous fasse part de son désir pressant de retourner dans son pays natal, il ne peut envisager qu'avec crainte cette rentrée sur la base d'une défaite. C'est pourquoi il a fait le choix d'attendre une plus grande stabilisation de sa position qui lui permettra l'établissement individuel de sa famille aux Antilles, et par là, une position "respectable": néanmoins, il nous précise que cette installation devra être faite dans un lieu suffisamment éloigné de son village d'origine.

Monsieur Chenouff

L'entretien fut réalisé avec un des fils de monsieur Chenouff, âgé de dix-huit ans, poursuivant sa scolarité au C.E.S. Maurice Thorez. Il nous permet de saisir plus clairement la voie que doit prendre une famille algérienne pour ne pas être édiflée au pôle négatif. Madame Chenouff semble avoir associé le maintien d'une hospitalité traditionnelle très prononcée et l'acceptation d'un consensus de domination sur ses enfants. A l'instar de madame Ayadi, avec laquelle elle entretenait des relations très proches, elle s'était assurée l'amitié protectrice du représentant local de l'autorité, madame Martin. Multipliant les témoignages d'affection et de sincérité (visites à l'hôpital lorsque madame Martin était malade, don de plats cuisinés à l'occasion de fêtes traditionnelles), recevant avec bienveillance ses conseils, déléguant une part de ses fonctions éducatives et parentales, elle avait donné l'image d'une femme généreuse qui faisait des efforts méritoires pour s'adapter à un mode de vie différent. Cette apparence de "soumission", fondée sur une reconnaissance de ses "manques", l'avait mise à l'abri d'accusations personnelles. L'occupation d'une telle position a pour corollaire une nécessaire rupture de communication avec les familles antillaises, l'effacement de sa propre différence supposant l'accentuation de la leur, accompagnée des dénonciations habituelles. Aussi le jeune Chenouff nous dit-il:

"Non, maintenant, on a moins de rapports les uns avec les autres: il y a eu des nouveaux qui sont venus, et puis c'est l'envahissement des noirs... alors nous, on les voit pas... parce qu'il se parlent entre eux, ils se recherchent et on vit pas comme eux, de toute façon..."

Le passé est ici encore construit en période d'une intégration d'autant plus illusoire que madame Martin était la seule femme française avec laquelle sa famille était entrée en rapport; il voit dans le présent une dégradation de la qualité des relations, prenant la signification d'un retour à leur mise à l'écart antérieure au sein de la société française, d'un isolement qui n'est plus dé-

passable:

"Maintenant, chacun est un peu de son côté, on se fréquente plus tellement..."

Madame Deschamps

L'entretien s'est déroulé dans un climat de méfiance qui impliquait de garder, dans la mesure du possible, le silence, de ne livrer aucune opinion personnelle, toute parole étant perçue comme devant conduire, du fait de sa circulation immédiate, à une entrée dans l'échange généralisé des accusations. Aussi madame Deschamps s'est-elle montrée extrêmement inquiète de notre présence, nous percevant comme l'éventuel acteur d'un procès non encore dévoilé. Elle s'est tenue à une énonciation abstraite des différents dangers intrinsèques que comportait l'espace relationnel dans un habitat H.L.M., auquel était opposé mythiquement le quartier où elle fut élevée (dix-huitième arrondissement), d'autant plus sécurisant que son itinéraire irréprochable y serait connu de tous:

"Là-bas, je pouvais pas passer dans la rue sans dire bonjour.. tous les gens, ils me connaissaient... ici, d'abord, c'est sale... il vaut mieux pas se fréquenter pour pas avoir d'ennuis, après, on est critiqué, alors il ne vaut mieux pas..."

Madame Cazenave

Depuis cinq ans à la Courneuve chez des parents éloignés, elle a obtenu un F 5 au Clos Saint-Lazare il y a deux ans et y a fait venir ses sept enfants auparavant en Guadeloupe. Seule avec eux, elle s'est gagnée la sympathie de madame Martin, dans la mesure où elle faisait preuve de vertus éducatives dans une situation particulièrement difficile: dans l'espace partagé, elle s'est efforcée, chaque fois que l'occasion s'en présentait, de donner des démonstrations de son autorité parentale. Aussi madame Martin, présente lors de l'entretien, n'a pas manqué d'explicitier les fondements de sa mise à l'abri d'accusations:

"Madame Cazenave, qui est une femme sensée, je verrais un de ses enfants faire quelque chose, je viendrais facilement la voir, et je sais qu'elle lui dira: "non, tu dois pas faire ça..." parce que moi, j'estime que c'est un problème qui devient grave, quand tu peux pas trouver les parents et te mettre d'accord avec eux pour empêcher les enfants de faire quelque chose..."

Aussi madame Cazenave édifie-t-elle sa position sur la dénonciation des comportements inconséquents des enfants Boukhenfa, résultant d'une trop grande complaisance familiale:

"Oui, c'est ses enfants qui font tout, ici, qui cassent tout.. ils prennent des bouteilles et ils les cassent dans l'escalier..."

Cette adhésion à une distribution déjà efficiente des sujets, a pour corollaire une réaffirmation de son observance de la norme familiale:

"Des fois, je suis à la fenêtre, je suis debout, je vois mes enfants faire quelque chose en bas... je crie après de ne pas faire ça, d'arrêter... je ne laisse pas faire... "monte, ou bien, hein...!"

La fragilité d'une telle construction commande, compte tenu de son appartenance "ethnique", de limiter étroitement le champ de ses relations dans l'immeuble: madame Relouzat est l'unique loca-

taire dont elle se soit rapprochée par l'intermédiaire de ses enfants, étant elle-même par ailleurs retenue à l'extérieur par son emploi. Aussi privilégié-t-elle des rapports avec la famille éloignée, son lieu de travail ne lui offrant pas plus de possibilités relationnelles que l'habitat.

Madame Boukhenfa

Son édification au pôle négatif fut dernièrement renforcée par le retour de sa fille aînée avec son jeune enfant; celle-ci, partie de sa famille il y a un an pour rejoindre celle de son conjoint dans un petit appartement d'un H.L.M. de Nanterre, n'a pu cohabiter plus longtemps avec sa belle-famille. Mariée coutumièrement, elle se retrouve actuellement dans une situation difficile, n'ayant par ailleurs reçu aucune instruction. Cet événement fut longuement commenté par l'ensemble des locataires de l'immeuble, qui l'assimilèrent à un aveu public de l'échec du mode d'éducation que prônait cette famille. Madame Boukhenfa, extrêmement affectée par les accusations incessantes dont elle est l'objet, vit dans l'entretien le lieu d'argumenter sa défense, et madame Martin, alors présente, ne manqua pas de lui rappeler l'étendue de ses torts:

"Il y a pas que mes enfants qui sont dehors, il y a ceux des autres... moi, je ne peux pas surveiller toujours, j'en ai huit... je ne suis pas une gardienne, moi... madame Vachat, elle leur gueule toujours... y'en a une (madame Alibert), elle veut les empêcher qu'ils montent dans l'ascenseur... mais nous, on a le droit comme tout le monde, de monter les enfants, non...?"

Les troubles psychologiques de son dernier fils âgé de sept

ans sont interprétés comme l'effet des réprimandes traumatisantes qu'il subit sitôt qu'il quitte l'appartement:

"Il a eu un choc, maintenant, il a peur de tout le monde, même des enfants, mais il faut qu'il sorte un peu, sinon, il va mourir alors..."

Le désarroi actuel de sa fille a accru une culpabilité déjà forte: rejetée par les familles françaises, elle se met présentement en retrait par rapport aux familles algériennes avec lesquelles elle était autrefois liée (mesdames Ayadi, Harzil...), redoutant une extension du procès que par là même elle intensifie:

"Je vais chez personne, hein, moi... j'ai trop des histoires; je parle pas aux français... juste, je parle au marché, aux kabyles, c'est tout... on rencontre comme ça... autrement, je reste là... je fume pas, je bois pas, hein, rien..."

Elle attend avec impatience la retraite prochaine de son mari (O.S. payé 12 F. de l'heure), pour retourner avec ses enfants en Algérie.

. . .
.

Madame Hermine

Depuis douze ans en France, où elle s'est mariée, elle a traversé une période de solitude profonde. Consciente de la position négative qu'occupent au Clos Saint-Lazare les familles antillaises, elle n'a noué dans l'immeuble aucune relation réelle (à l'exception de madame Panphile), interdisant à ses enfants de rentrer dans les appartements voisins:

"Ils ont des amis à l'école, mais c'est tout... dans l'immeuble, pas question, parce que si jamais y'a des ennuis, on dit tou-

jours: "c'est votre enfant... c'est ci, c'est ça...", alors il ne vaut mieux pas... moi, j'ai pas de problèmes, parce que pour avoir des problèmes, il faut être tout le temps fourré chez les gens en train de raconter... quand on est chez soi avec ses enfants, on peut pas avoir de problèmes... on risque rien..."

Elle a fait siennes les thèses générales qui voient dans la dégradation matérielle l'effet d'une dégradation morale interne à la cellule familiale, effectuant ainsi une dénégation symbolique des responsabilités que la logique générale des rapports commande qu'elle porte. Offrant le spectacle d'une famille "silencieuse", effacée et discrète, elle s'est pliée, non sans regret et nostalgie, à la loi de l'isolement, seule garantie d'une relative mise à l'abri des accusations. Mais cherchant des causes explicatives à l'atmosphère conflictuelle dans laquelle elle évolue, elle s'est tournée vers les témoins de Jéhovah, étudiant actuellement la Bible avec un adepte local. L'adhésion à ce système religieux lui permet à la fois de voir dans sa situation actuelle le produit d'une crise générale, et d'entrer dans une communauté idéale où sa différence raciale est apparemment abolie:

"Ils viennent un peu ici, parce que ça m'intéresse beaucoup... je trouve que c'est une ambiance autrement que dans le monde... on vit dans une vie assez pénible... tout le monde se parle pas... et ça, c'est écrit, je crois que c'est la vérité... et à la congrégation, je vois, là, les gens, ils se comportent très bien... avec moi, ils sont très affectueux... les gens se tutoient, y'en a pas un qui a de la différence avec l'autre... et puis ils passent souvent porter la bonne nouvelle..."

Cette rupture symbolique de la solitude à laquelle elle se sentait contrainte, lui permet d'envisager de rester durablement en France, et offre une reconnaissance gratifiante à ses efforts d'"adaptation":

"Moi, je me suis habituée ici... maintenant, je suis adaptée, je vis comme ici en France... au début, c'est dur de vivre une vie familière et de se retrouver toute seule... mais moi, je suis

comme les gens d'ici, quoi... je me suis déhabituee de là-bas... on sort jamais, je peux faire toute ma vie ici..."

Ainsi espère-t-elle pouvoir acquérir le statut de citoyen français à part entière.

Madame Panphile

Depuis quatre ans en France, deux au Clos Saint-Lazare, elle fut présentée à son arrivée par une parente éloignée, ancienne résidente de la cité, à madame Martin. Cette introduction, à laquelle on ajoutera la camaraderie de leurs deux filles du même âge, ne lui a néanmoins pas permis de créer des relations plus poussées dans l'immeuble. Deux entretiens furent effectués, l'un par nous, l'autre par une étudiante antillaise: l'un et l'autre mettent en évidence la crainte qui domine tant les rapports avec les familles françaises, que ceux avec d'autres familles antillaises inconnues:

"J'aime bien avoir des contacts, vous savez... j'ai envie, mais on n'ose pas, parce qu'on ne sait pas comment les gens vont vous accueillir... si les gens venaient chez moi, ça me ferait bien plaisir, mais moi je ne sais pas, pour y aller, comment ça va se passer... j'ai peur de déranger..."

Aussi madame Panphile déplore-t-elle sa solitude présente, regrettant qu'il n'y ait pas plus de familles antillaises, ce qui, pense-t-elle, accroîtrait ses chances de retrouver parmi celles-ci des femmes qu'elle aurait connues dans son pays d'origine; elle révèle tout particulièrement l'impuissance générale où sont les femmes antillaises d'établir une communication minimale, en dehors de tout ancrage préexistant (parenté ou passé commun). Re-

cevant de temps à autre des parents proches et éloignés, elle espère qu'un séjour prolongé et l'obtention d'un emploi salarié lui permettront l'entrée dans un réseau d'interconnaissance.

• •
•

Notre collaboration avec madame Martin fut d'une moindre efficacité, comparativement à celle que nous avons eu avec madame Puchol: madame Martin fut dans l'incapacité de nous rendre accessible une partie des locataires, et par ailleurs, elle n'était pas en mesure d'élaborer une représentation complète et approfondie de son unité de résidence. Ces déficiences dans la pratique de l'enquête reflètent la logique interne des rapports. Plusieurs facteurs doivent être intégrés dialectiquement à l'analyse: la dimension de l'immeuble et le nombre des sujets qu'il abrite, leur distribution en quatre groupes importants numériquement (algériens, antillais, laotiens, français), la position de madame Martin et ses fondements.

Si, comme nous avons pu le voir précédemment, la cohabitation de dix familles instaurait des ruptures de communication, celle de trente se révèle les accroître considérablement, rendant impossible le développement de tendances à l'unification. Les habitants du Clos Saint-Lazare projettent sur l'architecture habitacionnelle leur situation par rapport à la société globale: l'immensité de la cité, la hauteur de ses tours, appellent des images d'étouffement, d'englobement, de dépersonnalisation, de perte d'identité. La configuration particulière des bâtiments à quatre étages, au sein desquels fut choisie la première micro-unité, permettait aux sujets l'établissement d'une représentation de quartier: celui-ci était perçu comme un îlot valorisant qui émergeait, par son opposition au grand ensemble, les chaînes d'entraide lors d'un décès faisant participer cinq à six cages d'escalier. Dans le cas présent, l'immeuble revêt directement le caractère négatif qui est attribué à la structure générale du Clos Saint-Lazare, il n'offre aucun support au partage d'une différenciation positive; aussi les sujets réfèrent-ils à sa taille et à la disposition des appartements les difficultés internes de communication: le fait de réunir trente familles nombreuses découragerait tout désir d'agencement collectif dans la mesure où on ne peut associer à chaque visage un nom et un appartement précis. Les méfaits de cette im-

puissance se cristallisent sur l'ascenseur qui oblige à un cotoie-
ment avec des inconnus. Etre quatre par palier, en rendant impos-
sible la désignation d'un coupable quant aux dégradations de l'es-
pace partagé, implique un retranchement dans l'appartement:

"Quand on est à deux, ça va, comme dans les "S", parce qu'on
peut dire: "tiens, y'a ça qui va pas... bon, ben si c'est pas soi,
c'est forcément l'autre..." à quatre, on sait jamais, on peut pas
voir précisément, alors forcément, bon, ben ça va pas... on est
trop, ici... trop nombreux..."

Compte tenu qu'une logique d'accusation fonde et règle des
rapports personnalisés, la réduction des conditions de possibili-
tés de son efficacité induit à un recul de la communication: la
connaissance de l'Autre étant la seule arme disponible pour la
réussite de ce système quasi policier à usage interne, l'agrandis-
sment des unités les fait incliner tangentielllement vers l'ano-
nymat, comme le confirmera l'enquête sur une tour de quinze étages.

La dénonciation d'une densité de population trop forte dans
le bâtiment, et de sa conséquence, la "promiscuité", conduit les
sujets à privilégier leur position spatiale, frontière entre le
Clos Saint-Lazare et le monde extérieur; l'éloignement par rapport
au centre de la cité permet une négation symbolique des attributs
négatifs de l'immeuble, qui découlent de sa correspondance à la
matérialité générale de la cité:

"Heureusement, nous, on est un peu à part, à l'écart... si on
était au centre, ça serait pas possible, on se sent trop happé..."

Né pouvant établir leur "différence" au sein du Clos Saint-
Lazare, les sujets sont ici tout particulièrement polarisés sur
l'évasion: les courses sont faites en général à la périphérie ex-
térieure de la cité, qui n'est elle-même jamais traversée (ce qui
n'était pas le cas dans les unités de quatre étages).

Corollairement, l'importance numérique des familles immigran-

tes résidant dans l'immeuble participe activement à la création des sentiments de massification, de surpopulation, faisant davantage reculer toute perspective de maîtrise. Si, dans l'unité précédente, l'édification des sujets au pôle négatif s'accompagnait de tentatives de résolutions individuelles (mesdames Ronai, Puchol/Boiferron, Benmelouka/Charki...), modulant l'exclusion, elles sont ici en partie éliminées. La distance qui sépare les familles pouvant être considérées comme acteurs idéologiques locaux (messieurs et mesdames Harzil, Boukhenfa, Alibert, Forgeot, Alberti) des anciens locataires français, revêt un caractère définitif (les réticences de madame Martin à nous les présenter, et l'atmosphère de tension dans laquelle se sont déroulés les entretiens le confirment), leur rapprochement pour quatre d'entre elles de locataires antillais (Mesdames Harzil, Alibert, Alberti, Forgeot) peut être analysé sous l'angle d'un consentement à leur position, d'une acceptation de l'assimilation que véhicule l'accusation. L'intensification du procès est établie conjointement à l'échec général d'une éventuelle "action pédagogique", idéalisée sous la forme d'un consensus de domination sur les enfants, et par là, sur les parents. La présence de groupes homogènes quant à leur origine (antillais, algériens, laotiens) permet d'asseoir plus solidement les projections fantasmatiques ayant pour thème une socialité interne aux "étrangers" de même origine qui ferait obstacle à leur intégration; en leur donnant la possibilité d'une plus grande apparence de réalité, elle justifie et renforce simultanément les ruptures de communication avec les familles immigrantes, et internes aux familles françaises: sur dix familles, sept se sont entièrement retirées de l'unité relationnelle à la suite de rapports accusateurs, deux entretiennent une relation récente extrêmement fragile (mesdames Deschamps et Forgeot), toutes réfèrent abstraitement leur reclusion dans l'appartement à la présence croissante des familles "étrangères", cause générale de la dégradation morale et matérielle de leur environnement, qui valut à cet immeuble l'appellation de "tour des miracles". Focalisées sur leur dépossession, la "fuite" leur apparaît la seule

solution. Dans cette attente obsidionale, elles se préservent des dangers de tout contact. On doit voir là, compte tenu de la taille de l'unité et du nombre des familles "étrangères", le résultat de l'impuissance où elles sont d'établir des rapports personnalisés de domination sur celles-ci.

On constate, à travers les exposés antérieurs, que parmi les familles immigrantes, les sujets antillais sont les plus atteints par les effets de cette rupture: intériorisant la signification négative qui recouvre leur différence "ethnique", ils sont induits à offrir le spectacle d'une adhésion à la norme familiale dont on discerne les répercussions dans l'intensité de leur isolement au sein de l'immeuble. "Caste de parias", pénalisés sur les relations qui les lieraient entre eux, ils ne peuvent par ailleurs franchir la distance qui institue leur rapport avec les familles françaises (il faudrait, en outre, faire ici intervenir les déterminations de la situation socio-politique passée et présente des Antilles, mais ceci dépasserait le cadre que nous nous sommes fixé), même s'il s'agit de sujets édifiés au pôle négatif de substitution; dans ce cas, la relation doit être rapidement arrêtée, son maintien entraînant en effet l'entrée immédiate dans le champ de l'accusation, et la perte de la position gagnée par l'enfermement dans l'appartement (mesdames Alibert/Crepi, Forgeot/Cazenave). C'est pourquoi les familles algériennes leur sont substituées: elles font fonction de médiation entre les sujets antillais et français. Les conditions de possibilité de l'acquisition d'un tel rôle doivent être cherchées (outre des déterminants socio-culturels) dans les relations que deux d'entre elles ont entretenu avec le représentant local de l'autorité (mesdames Chenouff, Ayadi/Martin); de la délégation de leur pouvoir parental, elles ont retiré le bénéfice d'une position plus stable, base d'une tentative de transposition inversée de ce type de rapport (Martin/Ayadi → Ayadi/Remuzat). Aussi la place est-elle laissée à une relation entre des sujets antillais et des sujets algériens édifiés au pôle né-

gatif (Remuzat, Crepi/Harzil), dans la mesure où l'exemplarité (Ayadi, Chenouff) neutralise le refoulement au pôle négatif (Boukhenfa, Harzil). Parallèlement, **ceux-ci manifestent une relative "cohésion" interne**, constatable à travers la circulation des échanges d'une cellule à l'autre. Quoiqu'il semble que ceux-ci soient en décadence, ils n'en ont pas moins une certaine force, les sujets édifiés positivement et négativement restant présentement liés (Harzil - Ayadi - Boukhenfa).

Il nous faut revenir sur la position de madame Martin dans la logique interne des rapports. Celle-ci, en reposant entièrement sur le militantisme, et non sur la détention d'un statut supérieur à la moyenne dans la hiérarchie socio-professionnelle, témoigne d'une grande fragilité (madame Puchol associait ces deux éléments), accusée par les caractéristiques de l'immeuble examinées précédemment. Cette précarité fut manifestée lors des entretiens où madame Martin avançait généralement la remise en cause de son autorité par des justifications défensives. Elle l'est par ailleurs dans l'absence d'édification au pôle négatif de sujets antillais et de rapport de proximité avec ceux-ci, effet partiel de la culpabilité qu'elle entretient quant aux accusations de racisme, et signe des difficultés intrinsèques à sa maîtrise du territoire; on perçoit néanmoins, à travers ce personnage, que seule une possibilité d'énonciation d'une domination sur les familles "étrangères" (donnée ici par le militantisme, effectuée tant par les fixations négatives que positives) peut fonder, dans le contexte particulier de cette unité, le maintien d'un espace relationnel interne.

A - 3 - TOUR DE QUINZE ETAGES

L'unité sur laquelle nous allons nous pencher est une tour de quinze étages, desservie par deux ascenseurs, comprenant huit appartements par palier, soit 128 familles. L'enquête s'est déroulée en l'absence de tout collaborateur local; l'analyse montrera que contrairement aux cages d'escalier précédentes, l'immeuble ne peut se constituer en unité d'interconnaissance, et que corollairement, aucun sujet disposant d'une connaissance réelle de son espace de résidence n'est en mesure d'émerger. Ayant procédé au hasard de chaînes relationnelles plus ou moins courtes, nous suivrons ici une méthode d'exposition différente. Les entretiens effectués nous ont permis de voir que si la pratique de l'accusation domine toujours le mode de communication, elle tend à prendre une forme abstraite et générale, épurée de fixations nominales: il lui correspond des formations relationnelles étroites, clôturant de manière essentiellement restrictive leur champ d'intervention. Nous mettrons en évidence, à travers plusieurs exemples, la nature des rapports et la variation des différents fondements sur lesquels peuvent reposer la construction de ces îlots qui ont en commun une limitation défensive de leurs frontières. La structure d'anonymat dans laquelle ils s'épanouissent sera, dans un deuxième temps, démontrée par l'isolement radical de sujets auxquels nous avons eu accès, par l'intermédiaire d'un des prêtres de Stains résidant dans la tour.

Les formations relationnelles

a) - Exclusivement françaises : Messieurs et mesdames Pinard, Morel, Medan.

Madame Morel (4ème étage)

Elle a quitté, il y a neuf ans, le quartier de la Porte de Clignancourt, pour venir s'installer au Clos Saint-Lazare. Son mari, précédemment chauffeur-livreur, est, depuis un accident du travail qui fut suivi d'une période de chômage, contrôleur dans la même entreprise. Il reçoit un salaire de 3400 francs, ils ont trois enfants de neuf à treize ans. Madame Morel a repris, à la suite de son emménagement, de petits travaux de couture à domicile, activité qu'elle exerçait dans le dix-huitième arrondissement. La recherche d'une clientèle l'a amenée à entrer en contact avec un certain nombre de locataires de l'immeuble. La plus grande partie de ces relations furent rompues très rapidement, quelques-unes se sont maintenues formellement, mettant en scène une grande distance:

"Au bout d'un an, j'ai un peu repéré des têtes, mais disons grossièrement qu'on est énormément surpris quand on rentre dans l'intimité des gens... on les voit comme ça, on a l'impression que ça a l'air de gens très bien, et puis on commence à parler un peu.. et là, on voit qu'il y a des choses qui vont pas... il y avait une trop grande différence entre notre foyer à nous, l'entente, la façon de vivre, et puis ces gens... ça m'a refroidie... je n'ai pas insisté..."

Dominée par le modèle d'une petite famille bourgeoise, elle perçoit dans son voisinage les signes d'un écart par rapport à l'image qu'elle tient à offrir: mésentente conjugale, sorties féminines, et relâchement dans l'attitude éducative, sont dénoncés comme étant l'habitus général des locataires de son environnement. Construisant son identité sur son adhésion à son rôle de mère et d'épouse, elle a, lors d'échanges de services ponctuels, affirmé

celui-ci à l'égard de jeunes femmes jugées irresponsables, puis s'est retirée aussitôt du rapport, faisant de l'éloignement la garantie de sa valeur personnelle. Aussi conclut-elle les récits de ses différentes expériences par ce leitmotiv:

"Moi, vous savez, ces gens-là... je me suis rendue compte tout de suite qu'ils n'étaient pas intéressants... alors je ne leur cherche pas d'histoires, mais je les laisse où ils sont... ce ne sont pas des gens fréquentables..."

A l'égard des familles antillaises, cette distance générale revêt un caractère plus radical: à l'occasion des rencontres dans l'espace partagé, elle ignore leur présence, l'absence d'échange de salutations étant le plus sûr moyen d'éviter l'éventualité d'une relation. L'édification de sa différence s'appuie sur un procès qui doit rester abstrait, sa focalisation concrète sur des acteurs précis signifierait en effet la transformation d'une proximité géographique en une proximité idéale. Deux relations privilégiées ont été établies dans l'immeuble, afin de donner à cette position individuelle une reconnaissance publique; décrites comme le produit d'une sélection nécessaire, elles sont fortement investies. Les sujets choisis sont madame Pinard, infirmière (troisième étage) ainsi que son mari, et madame Medan (treizième étage) dont le mari, électricien employé à la S.S., est un membre du Parti Communiste autrefois engagé dans l'Amicale des Locataires. Voyant dans l'une et l'autre des "amies" véritables, madame Morel s'est assurée, à travers ces deux rapports, les fondements imaginaires de son refus d'être assimilée à la population du Clos Saint-Lazare. En effet, elle projette tout particulièrement sur madame Pinard une situation sociale supérieure. La confiance que celle-ci lui a accordée en lui remettant les clefs de son appartement en prévision d'une absence accidentelle, est prise comme le signe de la légitimité de leur lien, de l'acceptation de l'identification sociale qu'elle veut effectuer. Cette relation valorisante lui permettait des sorties non culpabilisées de la cellule familiale; elles allaient ensemble régulièrement au cours de gymnas-

tique que donnait, dans le cadre de la C.A.F., une locataire du Clos Saint-Lazare. Lorsque madame Pinard abandonna cette activité, madame Morel agit semblablement, se sentant incapable d'assumer seule, face à un réseau extérieur, l'image qu'elle pensait devoir offrir. Exclusivement duelle, fermée à toute extension, cette relation prend la forme d'un rapport de couple entre deux femmes qui vivent la conjugalité légale à l'instar d'une inscription professionnelle laissant peu de place à l'affectivité:

"Cette dame, elle est vraiment très bien... on est familières, on se rend beaucoup de services... on est vraiment les deux portes de dépannage, l'une et l'autre... elle ne fréquente personne d'autre dans l'immeuble... elle connaît peu les gens, juste pour les voir... elle ne vient que chez nous, pas chez les autres... d'ailleurs, j'ai son trousseau de clefs, toujours, là..."

Le lien noué avec madame Medan revêt un caractère différent dans la mesure où il s'établit sur la base de la perception d'une identité de situation sociale qui met en jeu une reconnaissance mutuelle de la respectabilité; corollairement, il fait intervenir l'ensemble des membres de chaque famille, monsieur Morel et monsieur Medan ayant des discussions politiques animées et jouant au tiercé ensemble. Nous devons souligner ici la fermeture radicale de l'espace relationnel créé, confirmée, comme nous allons le voir, par un non-rapprochement entre madame Pinard et madame Medan.

Madame Pinard

Habitant deux chambres mansardées dans le dix-huitième arrondissement, elle est venue chercher au Clos Saint-Lazare un appartement plus spacieux, dans lequel elle a emménagé huit ans au-

paravant. Mère de trois enfants, elle a arrêté de travailler à la naissance du dernier, puis a repris, cinq ans après, ses fonctions d'infirmière. Voyant dans sa compétence professionnelle le signe de l'appartenance à une couche sociale supérieure, elle est partie de ce statut pour rompre la solitude dans laquelle elle s'est trouvée lorsqu'elle a abandonné ses activités extérieures. Des échanges de services lui ont permis, dans un premier temps, d'amorcer quelques relations auxquelles elle a imprimé une forme inégalitaire; néanmoins, celles-ci se sont avérées insuffisantes dans la mesure où les rapports étaient en conséquence nécessairement perçus comme le lieu d'une tentative menaçante de destruction de sa propre position, ce dont témoignent imaginativement les vols qui suivirent les goûters d'enfants qu'elle organisa; semblablement, son fils aurait été recherché pour les jouets qu'il pouvait posséder, et non en fonction d'une camaraderie sincère. Interprétant toute relation dans le cadre d'une contestation de sa situation sociale illusoirement plus élevée, elle a, pour s'en préserver, établi rapidement une distance maximale avec l'entourage; aussi s'est-elle repliée sur la famille, tout en décelant, au sein même de celle-ci, les effets d'une dégradation morale générale au Clos Saint-Lazare, contre laquelle elle se sent en partie impuissante, compte tenu de la fragilité des fondements sur lesquels elle fait reposer la construction de son identité: à des difficultés conjugales actuelles s'ajoutent des perturbations dans la scolarité d'un de ses enfants, auquel elle a décidé de faire suivre une psychothérapie. Ces problèmes, dans lesquels se signifient son sentiment d'une inévitable assimilation aux familles voisines, sont référés l'un et l'autre à un environnement négatif, face auquel une lutte inégale et solitaire doit être menée:

"C'est une banlieue essentiellement ouvrière, c'est ça qui est malheureux à dire, la plus populaire, la plus basse au point de vue population et degré... mes enfants, pour l'instant, ils sont un peu choqués, on a essayé de les habituer à avoir une certaine éducation, alors le grand, il ne s'adapte pas du tout au milieu... à partir de la première année d'école, ça a été infernal...

il y a quelque chose qui l'a choqué, et qui le choque continuellement: les gosses sont durs... les parents s'en fichent un peu, alors c'est celui qui est le plus fort qui a tout ce qu'il veut... l'autre est écrasé, ou se fait bouffer... lui, au départ, il n'a pas osé être trop dur, parce qu'il n'avait pas du tout l'habitude... on n'avait pas besoin de lui crier dessus, il comprenait... alors il a eu un dépaysement, tout était étranger... il était posé, réfléchi, et pas du tout sans gêne comme les gosses actuellement... maintenant, il commence à faire pareil... mais enfin, ce n'est pas du tout sa nature... alors on est obligé de lui dire: "ben non, c'est comme ça... celui-là, je ne veux pas que tu l'amènes..." parce qu'on ne veut pas le choquer en lui disant: "celui-ci n'est pas assez bien..." on en arrive même à une détérioration du foyer..."

C'est pourquoi elle envisage d'acheter une maison à 80 kilomètres de Paris afin de se rapprocher de sa famille avec laquelle elle entretient des relations extrêmement fréquentes et étroites, consciente que cet investissement est la conséquence du vide relationnel dans lequel elle évolue:

"C'est ça qui compense peut-être le manque d'amis... à partir du moment où il n'y a pas de famille, on se rapproche des amis, on se fait des relations pour avoir des contacts... mais nous, ça ne nous manque pas... on ne se gêne pas entre nous, on se voit tout le temps, parce qu'ici, c'est moche, on est obligé de se méfier de tout le monde..."

Le village est construit idéalement comme un lieu ne nécessitant pas un aussi grand isolement que celui dont elle a dû faire preuve dans le H.L.M., et instituant des conditions favorables à une reproduction linéaire des normes familiales, dans la mesure où les enfants auront leurs loisirs pris en charge par des parents proches. Dans l'attente de ce départ, madame Morel est la seule femme de l'immeuble qui franchit la porte de son appartement; en effet, elle trouve dans cette relation unique une reconnaissance valorisante qui s'est révélée difficilement inscriptible.

Madame Medan

D'origine bretonne, elle est venue travailler à dix-huit ans à Paris. Elle réside au Clos Saint-Lazare depuis huit ans. Des difficultés financières l'ont amenées à reprendre une activité salariée. Elle a trois enfants de douze à seize ans. Intériorisant profondément la nécessité d'une absence de communication générale dans la tour, elle justifie son isolement par une tendance individuelle à privilégier la solitude; consciente que l'habitat H.L.M. est lié à une appartenance de classe qu'elle n'est pas en mesure de pouvoir tenter de dépasser même illusoirement, elle a édifié sa position sur l'acceptation résignée de sa situation: aussi se déclare-t-elle satisfaite du Clos Saint-Lazare, rejetant violemment l'éventualité de retourner au centre de Paris où elle vécut pendant vingt ans. Les conditions de possibilité d'une telle énonciation résident dans la distance radicale qui fut maintenue à l'égard de l'ensemble du voisinage:

"Non, je dis bonjour-bonsoir à quelques personnes, c'est tout. Je me plais bien ici... moi, je n'aime pas fréquenter, je ne me lie pas facilement... j'aime bien être toute seule... à Paris, c'était pareil, exactement... en Bretagne aussi... c'est mon tempérament... mais les gens sont corrects, ici, c'est bien..."

L'absence de rapport permet une négation symbolique du procès, une revalorisation du H.L.M. et simultanément la construction d'une identité personnelle. De cette méconnaissance globale émergent deux relations qui confortent la fiction sécurisante; celle qui lie madame Medan et madame Morel revêt une grande importance: établie à leur arrivée au Clos Saint-Lazare, elle assura à madame Medan, par l'aspect familial de l'échange institué, un espace social minimal qui légitimait son isolement général. Plus récent, le lien noué avec madame Plumet (aucun entretien ne put être réalisé avec elle), voisine de palier, se présente sous la forme d'un rapport aînée/cadette, où madame Medan a aidé, par ses conseils, la jeune femme à entrer pleinement dans son rôle de mère et d'épouse, tout en conservant une certaine distance, des limites

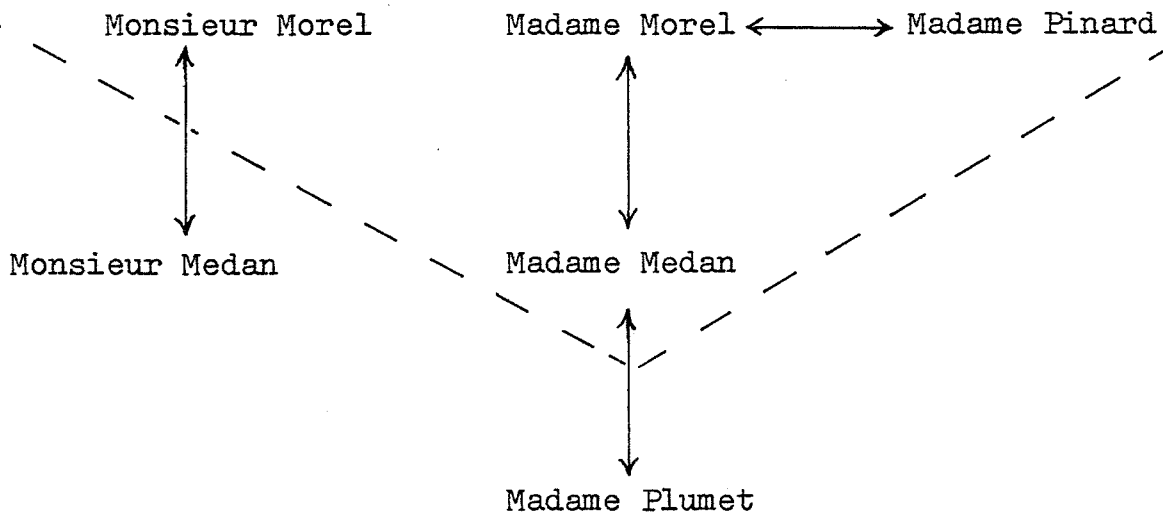
rigides déterminant donc le champ relationnel. Parallèlement, monsieur Medan a peu à peu abandonné toute activité militante, découragé par la participation irrégulière de ses compagnons. Dénonçant la dégradation générale du Clos Saint-Lazare, il tente d'isoler la tour dans laquelle il réside de l'ensemble de la cité: à l'instar de sa femme, il cherche à offrir une image valorisante de l'unité, effaçant toute source de conflit, dans la mesure où aucun départ ne peut être envisagé vers la Bretagne à l'égard de laquelle madame Medan entretient tout particulièrement un regret nostalgique:

"Ici, c'est une des meilleures tours du Clos Saint-Lazare... c'est calme... même avec les noirs qu'il y a ici, il n'y a pas de problème... ici, ils sont bien... ils sont gentils, corrects... il y a deux ou trois algériens qui sont très bien..."

. . .
.

Nous soulignerons, pour l'instant, que ces trois familles françaises, dans une situation sociale relativement stable, dominées par un modèle de respectabilité inaccessible, construisent leur position par l'intermédiaire de rapports qui se constituent sur le mode d'une répétition de l'enfermement dans l'appartement. On doit référer l'absence presque totale d'accusation nominale à l'impossibilité où elles se trouvent de leur donner une issue positive: en effet, sa réalisation supposerait un réseau d'interconnaissance ici inexistant. Elles ne peuvent donc instituer leur différence que sur la base d'une exclusion globale qui, pour acquérir une valeur "sociale", doit être énoncée au moins face à un interlocuteur partageant l'habitat. Leurs relations se signifient comme le lieu le plus restreint possible de cette énonciation dans la mesure où il ne met en jeu que des dyades.

. . .
.



b) - A dominante française avec intégration de sujets dans la mouvance des familles "étrangères": messieurs et mesdames Tissandier, Pérez, Laget, Zebouchi, Tomaset, Jean-Pierre.

Madame Tissandier (dixième étage)

Originnaire d'un village proche de Bordeaux, elle est venue à Paris à l'âge de dix-huit ans, et a travaillé comme aide-soignante pendant quinze ans. Après son mariage, elle s'est installée dans un meublé à la Porte de Vincennes. Elle est arrivée au Clos Saint-Lazare il y a dix ans. Son mari est agent technique dans une entreprise parisienne, ses enfants ont actuellement sept et dix ans. Elle fait depuis peu quelques heures de ménage chez madame Pinard. Cet entretien nous permet tout particulièrement de cerner la forme spécifique dans laquelle s'expriment les difficultés de communication dans cette unité. L'impossibilité d'accès à une connaissance réelle de ce qui définit dans leur singularité les sujets locataires de l'immeuble, résultat à la fois de leur nombre et de leur changement fréquent, a pour corollaire une impuissance à effectuer les prémisses nécessaires à toute relation; celles-ci se voient "dramatisées": des significations contradictoires leur sont attribuées, sans qu'on puisse décider d'une quelconque primauté; démesurément amplifiée, toute rencontre dans l'espace partagé cristallise une angoisse relationnelle qui subit une extension illimitée dans la mesure où elle ne peut être maîtrisée par une territorialisation sur un sujet précis:

"Je suis toujours pas habituée, et je m'y habituerai jamais... un jour, on vous dit bonjour, et le lendemain, on ne vous regarde pas... alors vous ne savez plus si vous devez entrer en contact ou les ignorer, c'est très difficile... vous dites: "aujourd'hui, il fait beau..." ou "quel sale temps !" et le lendemain, si ça se trouve, la personne, elle a pas envie de parler ou ça ne l'intéresse pas... vous n'allez pas continuellement l'ennuyer avec votre discours de bonjour-bonsoir et comment ça va... c'est très difficile de savoir prendre quelqu'un, dans les tours comme ça..."

moi, j'aime mieux m'abstenir plutôt que de trop m'avancer... on ne sait jamais quelle attitude avoir..."

C'est pourquoi, à la tour de quinze étages, est opposé l'immeuble de trois ou quatre étages qui représente pour madame Tissandier un lieu où les rapports se créeraient naturellement, se développeraient dans l'unification contre la dégradation:

"Ce serait des tours de trois, quatre étages, il y aurait certainement plus d'entente entre les locataires, parce que bon, on pourrait se connaître, se fréquenter gentiment... que bon, y'a les carreaux cassés, les boîtes aux lettres, donc tout le monde s'entendrait mieux... c'est pas pour ça que tout le monde est en bagarre, mais enfin... ici, on est trop groupé, trop nombreux..."

Dans ce contexte où l'unité résidentielle ne peut être constituée en territoire, l'échange des accusations devient un mythe abstrait, une rumeur générale, qui n'en reste pas moins très pregnante, s'instituant en nouvel obstacle à la communication, d'autant plus invincible qu'il ne peut être déterminé dans aucun procès particulier:

"Vous sortez de chez vous, et vous entendez parler de n'importe qui, vous êtes bien avec quelqu'un, derrière votre dos, c'est pour entendre bien autre chose... il y a une très mauvaise mentalité... je crois qu'ici, moins on se parle, moins on a de relations, mieux ça va... enfin, je ne veux pas dire qu'il y a des histoires dans la tour entre locataires... moi, je ne sais pas ce que les gens pensent: ils sont plutôt réservés..."

Consécutivement, c'est l'ensemble des locataires qui est édifié négativement, cette représentation s'appuyant sur une appréhension de la violence, du vol, de l'agression. L'incapacité à créer une chaîne de solidarité ponctuelle, rassemblant un nombre suffisant de sujets pour lutter efficacement contre les nuisances coutumières (dégradation matérielle, bruit, habitus des familles "étrangères"...) engendre un sentiment d'impuissance qui appelle un retranchement défensif dans l'appartement, seul

lieu qui puisse être investi de sens. En effet, déposer une plainte, solitairement ou en compagnie d'une ou deux personnes, ne peut avoir le même poids que dans les unités précédemment analysées:

"Moi, j'ai porté plainte une fois pour tapage nocturne... mais maintenant, je laisse faire, parce qu'ils ont tous les droits, on se laisse insulter... ils sont tous étalés dans les escaliers en bas... ils vous traitent de noms que je ne veux pas citer... mais le gardien, il s'en occupe plus, parce qu'il s'est fait attaquer, alors il n'y a rien à faire..."

Parallèlement, madame Tissandier n'a pas participé à la grève du chauffage ("Il faut se défendre personnellement..."); toute tentative de maîtrise s'avérant vouée à l'échec, elle a construit son identité sur son refus de se laisser envahir par un état dépressif qu'elle perçoit de manière permanente comme latent: aussi s'oppose-t-elle violemment aux femmes qui s'ennuieraient et qui déploreraient leur solitude, tout en exprimant son regret de ne pouvoir passer des après-midis à discuter avec quelques voisines; elle nous dit se consacrer à de multiples activités tant ludiques qu'utilitaires: tricot, lecture, télévision, disques, ménage, cuisine, devoirs des enfants, courses, etc... Exclusivement axée sur l'espace intérieur, elle a noué deux relations qui prennent pour centre sa propre construction familiale, l'une avec monsieur et madame Pérez (dixième étage), couple français d'Oran qui n'a pu avoir d'enfants, l'autre avec monsieur et madame Laget (douzième étage) dont la fille est mariée, et dont le fils de vingt ans, handicapé mental, vit avec ses parents. L'enfant est l'opérateur de ces deux rapports, en tant que madame Tissandier peut offrir le spectacle d'une famille "normale" à laquelle les autres sujets n'ont pu accéder. Aussi invite-t-elle séparément les deux couples à dîner ou à prendre l'apéritif, tout spécialement à l'occasion de fêtes à caractère familial (fête des mères, des pères, anniversaire des enfants, etc...) dans lesquelles peut lui être renvoyée l'image gratifiante d'une femme accomplie.

Sa dominance est renforcée par ailleurs par un statut jugé socialement supérieur à celui de monsieur Pérez, employé dans une entreprise de pompes funèbres, et de monsieur Lager, cantonnier de la ville de Paris. L'espace relationnel créé se signifie dans une extension du repli sur la famille.

Madame Laget

Placée à l'âge de treize ans dans une ferme, elle a par la suite été O.S. pendant quinze ans. Elle est au Clos Saint-Lazare depuis huit ans. Elle est âgée de cinquante-cinq ans ainsi que son mari; leur fils de vingt-huit ans est dans un atelier protégé. Elle a occasionnellement fait fonction de nourrice (non assermentée). Repérant dans la dégradation matérielle et morale du Clos Saint-Lazare, le nombre croissant des familles "étrangères", les derniers signes d'une exploitation qui a dominé sa vie, elle est entrée, après quelques années au Clos Saint-Lazare, dans un état profondément dépressif; elle continue actuellement à suivre un traitement médical. En effet, elle ne peut rompre une solitude qu'elle supporte difficilement, percevant dans toute rencontre dans l'espace partagé une mise en scène inquisitrice contre laquelle elle se sent d'autant plus impuissante que la maladie de son fils est vécue sur le mode d'une déficience personnelle. L'impossibilité à maîtriser une accusation aussi intense que diffuse, à prendre possession de son unité de résidence, appelle inéluctablement une demande d'autorité extérieure qui apparaît ici tout particulièrement forte dans la mesure où l'anonymat régnant accuse les sentiments d'abandon, de délaissement, de rejet par rapport aux instances du pouvoir:

"Y'a pas de surveillance, y'a rien du tout, alors, qu'est-ce

que vous voulez... y faudrait une discipline pour surveiller cet immeuble... ici, on paie, on paie, c'est tout ce qu'on fait... c'est toujours le pauvre ouvrier qui trinque, le pauvre bougre... y'a pas de police ici... y devraient mettre un commissariat au lieu d'une bibliothèque... il faudrait la renforcer partout, partout... tout se relâche, alors on déraille, on est arrivé à la catastrophe, à force de laisser aller... on peut toujours porter plainte, réclamer... mais c'est comme si vous parliez à un mur... y vont vous dire: "oui, oui, on va s'occuper de vous... ne vous inquiétez pas..." et puis ils laissent çà, voilà... parce qu'il n'y a pas une discipline... chacun va où il veut..."

L'importance des ruptures de communication interdit ici aux sujets de tenter de se substituer à l'autorité supposée défaillante; en effet, si ce discours est une constante, nous avons vu qu'il était accompagné, dans les unités précédentes, de la mise en place par les sujets eux-mêmes de pratiques de contrôle, qui déclinent proportionnellement à l'augmentation numérique des locataires. L'obéissance de ses propres enfants et de ceux qu'elle a occasionnellement pris en nourrice est le seul terrain qui, dans la réalité, puisse être investi, dans la mesure où c'est dans un état de total dénuement qu'elle se sent devoir affronter un univers extérieur menaçant:

"J'ai gardé deux petits noirs d'une dame à côté... oh, moi, y m'obéissaient, hein... je me fais obéir dès le début... y fallait marcher, hein... comme avec ma fille, je me faisais écouter, hein... mais ici, c'est très très dur, les gosses, y sont malhonnêtes... l'autre fois, j'ai passé sur le trottoir, y z'étaient à plusieurs de douze, treize ans... ils ont dit en me regardant: "oh, regardez la putain..." c'est souvent comme çà... alors moi, je fais celle qui n'entend pas, j'ai passé mon chemin, j'ai rien dit: qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse... y vont se mettre contre moi, me pousser, me prendre mon porte-monnaie comme ils ont fait là à une vieille... on a peur, hein, ici...!"

Ne disposant d'aucun lieu d'intervention, madame Laget s'est

retranchée dans son appartement; la relation inégalitaire entretenue avec madame Tissandier, à laquelle s'ajoute depuis peu quelques visites rendues à madame Jean-Pierre, antillaise (douzième étage), dont elle s'est occupée des jeunes enfants trois ans auparavant, ne sauraient être des dérivatifs suffisants à son sentiment de perte de toute identité; en effet, le modèle que constitue à ses yeux le spectacle familial qu'offre madame Tissandier est un obstacle à un rapport de proximité: aussi déplore-t-elle que celle-ci n'exprime aucune demande à son égard, et en conséquence se sent coupable de ses propres démarches. Madame Jean-Pierre lui offre l'occasion d'occuper une autre place, mais le mode de communication de cette unité rend impossible l'élaboration d'un rapport de domination, à l'instar de ceux que nous avons pu observer dans les deux immeubles précédemment étudiés. Elle attend donc la mise en retraite de son mari pour tenter d'acheter un pavillon dans le Sud de la France, où le vide relationnel radical sera la garantie d'une absence d'accusation:

"J'aime mieux manger qu'un bout de pain, et avoir mon petit chez-moi tranquille... ni mur mitoyen, ni rien... même à la campagne, on veut être tranquille... c'est trop malheureux de vivre avec les gens dans le monde..."

Madame Jean-Pierre

Depuis quinze ans en France, mère célibataire de trois enfants, employée de bureau, elle s'est installée au Clos Saint-Lazare neuf ans auparavant. Elle a montré une grande réticence à notre égard, dont témoigne la pauvreté de l'entretien. Il est néanmoins révélateur des effets que peut avoir la logique des

rapports internes à l'unité sur les sujets antillais. Considérablement amplifiée, l'accusation se voit ici étendue à tout rapport, entraînant une absence de relation et l'expression justificatrice d'un désir de solitude totale:

"Je ne veux voir personne... j'aime mieux ne pas avoir d'amis... moi, j'ai été échaudée, avec les gens... j'aime mieux rester de mon côté, moi toute seule... quand j'ai trop de soucis, je sors, je marche au jardin... les gens sont trop méchants, après, on a des histoires..."

Si le thème de l'isolement est intégré nécessairement dans l'édification de la position des sujets français, la situation particulièrement précaire dans laquelle se trouve madame Jean-Pierre implique sa reprise radicale sans aucune modulation possible, dans la mesure où l'adhésion aux représentations dominantes de la cité n'a pas pour corollaire l'acquisition d'un statut qui puisse être énoncé dans une sociabilité minimale; aussi le lien amorcé avec madame Laget conforte-t-il une distance infranchissable

. . .
.

Madame Pérez

Née à Oran où elle travailla comme sténodactylo pendant vingt ans, elle est arrivée au Clos Saint-Lazare en même temps que madame Tissandier; elle a actuellement 54 ans, son mari 57 ans. Dans un état de relâchement physique et moral avancé, madame Pérez passe ses après-midis devant la télévision, rideaux fermés, dans la pénombre de son appartement laissé à l'abandon. Considérant que sa vie a été brisée par la naissance d'un enfant mort-né, elle a, depuis cet événement qu'elle évoqua en pleurant, construit son existence sur cet échec, renonçant à tout espoir de mieux-être.

Dans une situation économique précaire, elle n'a pas quitté le Clos Saint-Lazare depuis son emménagement; un court voyage à Nîmes où habite sa soeur fut fait en 1968, depuis, aucune relation familiale ne vint rompre son isolement qu'elle accepte dans la résignation. Son univers est restreint à ses deux voisines de palier, madame Tissandier et madame Zebouchi, algérienne, avec laquelle elle évoque nostalgiquement sa jeunesse en Algérie. Son désir d'enfant fonde ces deux relations: l'affection qu'elle a témoigné aux enfants de ces femmes lui a permis de gagner leur confiance; parallèlement, elle monte de temps à autre chez madame Laget, apporter des timbres pour la collection de son fils. Confortée dans cet espace limité où elle fait fonction de grand-mère, elle n'a pas cherché à dépasser les ruptures générales de communication, n'étant pas en mesure de tenter d'offrir une quelconque image positive; celles-ci sont constatées avec indifférence. Repliée sur son malheur personnel, elle attend la mise en retraite de son mari pour quitter le Clos Saint-Lazare et essayer de s'installer dans le Sud de la France, si la santé de ce dernier le permet. En effet, monsieur Pérez, déjà malade, fut récemment victime d'une agression; l'un et l'autre ont vu dans cet événement la prévision d'une mort qu'ils ressentaient déjà proche.

. . .
.

Madame Zebouchi

D'origine kabyle, monsieur et madame Zebouchi ont quitté l'Algérie depuis vingt-deux ans. Après avoir habité le dix-huitième arrondissement, ils se sont installés en 1969 au Clos Saint-Lazare. Ils ont six enfants. Monsieur Zebouchi est manoeuvre. L'entretien s'est déroulé dans un climat de tension, faisant surgir immédiatement la situation de procès dans laquelle se trouve

cette famille; madame Zebouchi, se sentant l'objet d'accusations permanentes, nous dit refuser de laisser sortir ses enfants, et éviter toute relation:

"Parce que maintenant, surtout un étranger avec les français... ils n'aiment pas les étrangers... ils disent: "ce sont les étrangers qui ont fait çà et çà..." pourtant, les étrangers ne font pas de mal aux autres... un jour, une dame m'a dit: "tu n'as pas le droit de claquer la porte parce que vous êtes algérienne... ici, ce sont des français..." elle a le droit de tout, elle, mais vous êtes algérien, vous n'avez le droit de rien !... ils marquent à la craie sur la porte après les étrangers... ils nous mettent des épluchures devant la porte... ils disent: "tu salis..." çà fait mal au coeur... mes enfants, je les enferme, parce qu'ils ont trop peur... pourquoi ils se vantent d'être français... moi, j'ai des frères qui sont mariés à des françaises... maintenant, je suis nerveuse..."

Insérée dans un schéma persécutif, elle a néanmoins mis en place deux relations qui lui apportent une reconnaissance qu'elle sent lui être totalement déniée à la fois par l'habitat et la situation professionnelle de son mari. On décèle dans l'espace relationnel créé l'effet de l'édification au pôle négatif des familles "étrangères"; par leur adhésion au système interne en place, les sujets en jeu dans ce rapport se voient situés l'un et l'autre dans une position de proximité face aux familles "étrangères": madame Pérez en tant que rapatriée d'Algérie, madame Tomaset en tant que française mariée à un maçon italien. On notera que le refoulement au pôle négatif ne met en scène aucun acteur précis (à la différence des unités précédentes), qu'il est référé à la globalité des locataires, qu'en conséquence il fait émerger un îlot exclusif dont l'existence repose sur la construction imaginaire d'un consensus général. La compréhension de la place qu'occupe madame Zebouchi dans cette tryade fait intervenir son inclusion dans une formation relationnelle plus large où sont présentes d'une part, madame Tissandier, d'autre part, madame Tinet

(onzième étage, avec laquelle est liée madame Tomaset). Ces deux sujets, qui peuvent revendiquer un statut de français, constituent respectivement pour madame Pérez et madame Tomaset un pôle positif à l'égard duquel les relations entretenues (par madame Pérez et madame Tomaset) avec madame Zebouchi instituent la possibilité d'une négation symbolique de cette dominance, et d'une inversion de leur position, comme nous allons le montrer plus précisément à travers l'exemple de madame Tomaset.

Madame Tomaset

Elle a passé une partie de son adolescence au Clos Saint-Lazare avec ses parents. Son mariage est issu d'une relation de voisinage entre sa mère et sa belle-mère qui résidaient toutes les deux dans le même immeuble de quatre étages. Son conjoint, d'origine italienne, est en France depuis l'âge de dix-sept ans. Il est actuellement tôlier. L'un et l'autre sont âgés de vingt-six ans, ils ont deux enfants de un et trois ans. Ils ont emménagé dans la tour trois ans auparavant. Le fait de contracter un mariage mixte a eu pour conséquence de faire partager à madame Tomaset l'édification au pôle négatif qui englobe les familles immigrantes, tout en impliquant qu'elle continue à se situer en fonction de son origine. L'entretien met en évidence que tout choix qui privilégierait l'une des deux appartenances est interdit, et que l'ambivalence dans laquelle elle est obligée de s'inscrire est une source permanente de culpabilité. Aussi nous explique-t-elle longuement qu'elle ne pourrait se résoudre que difficilement à quitter la France pour suivre son époux, qui par ailleurs n'envisage pas de retourner en Italie, ce qu'elle-même explique avec peine:

"Je lui dis: "mais comment ça se fait que ça te choque pas de pas retourner dans ton pays ?" il me dit: "bon, ben je suis pas mal, y'a ta famille... tout ça..." heureusement qu'il s'entend bien avec ma famille, sinon il serait tout seul ici... mais ma belle-mère, dès qu'elle a la retraite, elle restera pas ici... moi, je ne pourrais pas vivre en Italie, parce que ne pas voir ma famille... au bout d'une semaine, si on se voit pas, on s'ennuie... mais si j'étais obligée, bon, ben... mais mon mari, il le savait très bien, de toutes façons, au début... c'est pour ça qu'il s'est marié, sinon, il se serait pas marié..."

En énonçant la valeur individuelle de son mari, "qui ne traîne pas, qui rentre vite du boulot, qui travaille...", elle l'isole de "la masse des étrangers", et simultanément revalorise ce statut d'"étranger", qui devient imaginativement supérieur au statut de français:

"J'aurais pris un français, ç'aurait été pire... moi, je suis bien tombée... ma fille, d'ailleurs, elle est fière... elle dit: "je vais apprendre l'italien..." à l'école, justement, elle fait un truc italien... elle a voulu raconter des histoires d'enfant italiennes que mon mari lui avait dit... de toutes façons, moi, je suis pas raciste, parce que je suis déjà mariée avec un étranger... alors je supporte pas les gens qui sont racismes... d'ailleurs, souvent, on s'entend mieux entre étrangers qu'avec des français... moi, s'il y en a qui me disent pas bonjour, eh ben tant pis..."

Aussi son mari se serait-il séparé volontairement de son unique "ami" italien, qui se montrait, par des sorties trop fréquentes, non conforme aux normes familiales. Vivant son mariage comme un engagement dans la trahison, elle devance les accusations dont elle se sent perpétuellement l'objet, par une distance radicale avec l'ensemble des locataires de l'immeuble: c'est pourquoi elle affirme préférer une tour de quinze étages à une unité de résidence plus restreinte où elle perçoit l'impossibilité d'échapper à une surveillance générale, à un champ relationnel qui matérialiserait dangereusement sa situation de procès. En effet, de tout rap-

port semble devoir nécessairement émerger son refoulement vers le pôle négatif: de son mariage découle une perte de statut, un déclassement qui est d'autant plus inassumable qu'il a été volontaire:

"Y'a une dame ici, un jour elle m'a dit: "montez à la maison.. mais je suis jamais montée chez elle... son mari, il travaille à l'électricité, il gagne très bien... alors un jour, elle m'a dit: "mais pourquoi vous venez pas ?" je lui ai dit: "parce que ça vaut mieux que vous chez vous, et moi chez moi..." parce que ça... elle a de l'argent, alors tout de suite, elle se sent supérieure... on peut pas se faire amie avec ces gens là... parce qu'ils vous abaissent... pour moi, on est tous pareils, de toute façon..."

Deux relations ont été nouées pour palier à cet isolement forcé: la position des sujets actualise sa dehiscence entre deux signifiants qui ne peuvent être conjoints dans une détermination univoque; en effet, par l'intermédiaire de madame Zebouchi, d'une part elle participe publiquement à une réhabilitation morale de l'"étranger", offrant le spectacle d'un accord parfait entre sa vie présente et le choix préalable de son mariage; d'autre part, elle neutralise avec un acteur privilégié la force des accusations qu'elle sent peser sur elle-même, tout en pouvant se prévaloir d'une certaine dominance de statut. Ainsi la rupture de communication entre madame Zebouchi et sa soeur qui réside à son propre étage, est-elle construite imaginativement comme un effet de leur propre relation:

"Eux, ils sont jaloux parce qu'elle descend, elle vient me voir, je vais la voir, alors ça leur plaît pas... ils rouspètent... parce qu'ils sont fâchés ensemble..."

Parallèlement, si elle passe rituellement ses matinées avec madame Zebouchi, et ses après-midis avec madame Tinnet, (qui a refusé toute discussion avec nous, alléguant une absence totale de contact sur le Clos Saint-Lazare, mise à part madame Tomaset), c'est corollairement à cette première qu'elle fera appel en cas de besoin, orientant, dans les échanges de service, sa disponibi-

lité vers la seconde. A travers cette jeune femme française d'âge égal au sien, elle assure la possibilité du maintien de sa place dans sa propre société: aussi ce rapport est-il tout particulièrement investi, donnant lieu à des invitations entre les familles, dépassant le cadre étroit d'une relation strictement féminine qui, même lorsqu'elle est affectivement essentielle, est toujours idéellement minimisée en regard de la conjugalité, véhicule central de l'identité:

"Oui, comme on a une grande cuisine, avec madame Tinet on a déjà mangé l'une chez l'autre, c'est ami, le soir on joue aux cartes quand les enfants dorment... avec madame Zebouchi, c'est ami, mais pas à ce point là... non, les Tinet, c'est des gens vraiment simples... d'abord, ils sont comme nous, ils sont pas riches non plus..."

L'entrée de madame Tomaset dans cet espace triangulaire, compte tenu des contradictions intrinsèques qu'elle doit affronter, a été à la base d'une prise de possession symbolique de son unité de résidence: elle se déclare extrêmement attachée à cet immeuble, particulièrement calme, nous dit-elle; aussi envisage-t-elle d'attendre longtemps, s'il le faut, pour obtenir un appartement plus grand dans la même tour:

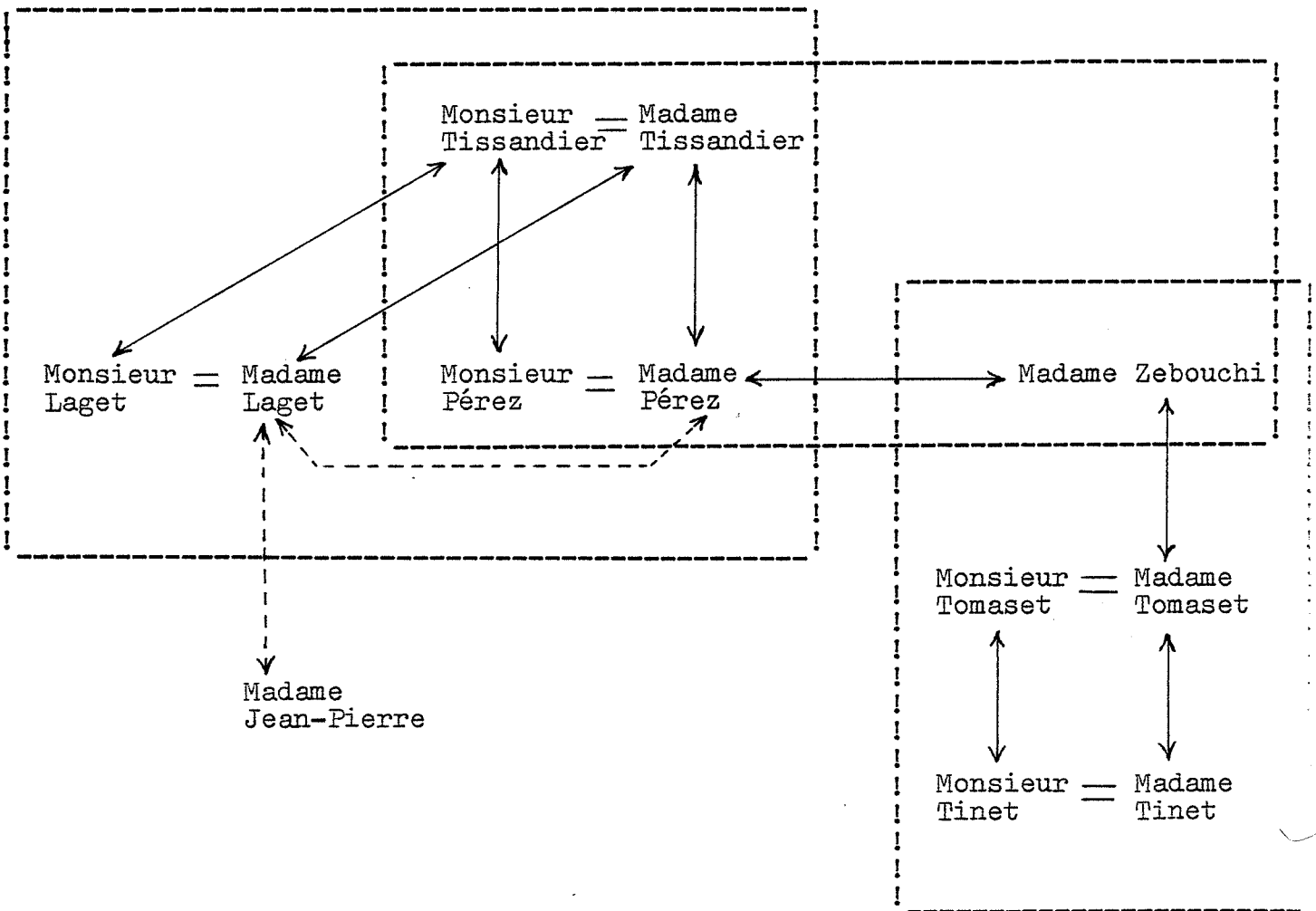
"A voir les autres tours comme elles sont, on n'a pas à se plaindre dans la nôtre... c'est la plus propre... elle est calme, hein, malgré tout... ailleurs, ils ont les boîtes aux lettres cassées, des papiers partout... moi, si j'ai un espoir, je demanderai dans ma tour ici... je préfère attendre trois mois, je préférerais rester dans ma tour... parce que je connais ces deux personnes là, avant, j'avais personne... maintenant, les journées passent plus vite... ici, les gens qui se sont fait des amis, ils se sont lassés... mais nous, c'est bien... et puis si je partais, on sait jamais où qu'on retombe... comment seront les voisins... et puis notre tour, ici, on n'a personne à côté... moi, je prends l'habitude d'ici..."

Cet espace relationnel clos, instituant des repères fixes,

est vécu comme un privilège rare: territoire de sécurité, il ne peut être ni recréé ailleurs, ni déplacé, ni étendu. Il revêt un caractère d'autosuffisance dans une unité où les ruptures de communication font figure de loi.

Les sujets participant à cette formation relationnelle sont, on l'aura noté, dans une situation plus précaire que ceux qui furent précédemment présentés: reconnaissant dans l'unité H.L.M. de quinze étages l'habitat que leur destine leur appartenance de classe, l'absence dominante de communication se recouvre de significations contradictoires: en effet, elle ne peut être globalement dépassée en tant qu'elle permet de ne pas avoir à affronter concrètement les accusations inéluctables, qui restent abstraites. La distance se signifie ici dans un mouvement négatif de recul face aux conséquences prévisibles d'une interconnaissance imposée. Néanmoins, la fragilité des fondements sur lesquels ils construisent leur identité implique que le caractère restreint de leur surface sociale et son corollaire, une solitude journalière pregnante, revêtent une dimension de vide intolérable. La présence de sujets situés par la représentation dans la mouvance des familles "étrangères", édifie l'espace relationnel comme impénétrable à un échange interne d'accusations; en effet, les signes les plus ténus d'intégration prennent ici une importance qui doit être référée à la prévalence d'un anonymat accusateur. Aussi doivent-ils être préservés de toute éventuelle remise en cause. Dans une optique comparative, on se rappellera que les relations les plus étroites nouées dans les unités de quatre étages étaient traversées en leur sein même par l'échange généralisé des accusations, dont aucun rapport ne pouvait se dégager; le champ créé

se constitue ici dans une rupture symbolique et réelle avec l'ensemble du voisinage, construit en totalité inconnue, inaccessible, menaçante, et négative. L'investissement dont chaque rapport duel est l'objet est à la mesure de la puissance défensive qu'il se doit d'incarner: il tend à prendre la forme, pourrions-nous dire métaphoriquement, d'un ghetto.



c) - A dominante immigrante avec intégration de sujet français:
messieurs et mesdames Vittorio, Belmonte, Guy.

Après s'être montrées séparément extrêmement réticentes à tout entretien enregistré, elles acceptèrent une courte discussion collective où madame Vittorio s'est faite le porte-parole de mesdames Belmonte et Guy; toutes les trois ont gardé néanmoins une attitude de méfiance manifeste.

Madame Vittorio (quatorzième étage)

D'origine italienne, ainsi que son mari, elle est en France depuis vingt ans. Elle s'est installée au Clos Saint-Lazare, en 1969. Après avoir travaillé quelques années en usine, elle a exercé, à son arrivée dans la cité, les fonctions de nourrice agréée. A la mort de son fils âgé de six ans, elle s'est engagée comme vendeuse au supermarché de la cité, emploi qu'elle a gardé jusqu'à maintenant. Elle a une fille de treize ans.

Madame Belmonte (septième étage)

D'origine espagnole ainsi que son mari, elle est arrivée en France et au Clos Saint-Lazare à la même époque que madame Vittorio. Elle a quatre fils âgés de neuf à treize ans. Elle s'exprime difficilement en français.

Madame Guy

Elle a quitté le village du Loiret dans lequel elle était née, trois ans auparavant, pour emménager au Clos Saint-Lazare, dans une tour de huit étages, proche du supermarché dans lequel elle travaille avec madame Vittorio. Elle a vingt-trois ans. Son mari est agent de police.

Le caractère limité des informations recueillies nous induit à une analyse globale de ce groupe dont l'opérateur déterminant est le statut d'"étranger".

Repérant dans les rencontres dans l'espace partagé les signes de son refoulement vers le pôle négatif, madame Vittorio a peu à peu renoncé, après des tentatives d'échanges de services sur son palier, à s'opposer à la rupture générale de communication que madame Belmonte, pour sa part, n'a jamais cherché à dépasser. Elles se sont rapprochées l'une de l'autre, construisant leur rapport sur la nostalgie de leurs pays d'origine respectifs et le rejet de leur vie présente: madame Vittorio, tout particulièrement, déplore l'impossibilité où elle se trouve d'entretenir un plus grand nombre de relations de voisinage:

"Moi, je suis culottée, hein... si je veux, je m'en fais beaucoup, de copains... je suis pas la femme sauvage... si les gens aiment bien venir chez moi, qu'ils viennent... mais maintenant, ils rentrent: "paf !"... ils rentrent chez eux, je sais pas... y'en a qui sont malades des nerfs... ils sont renfermés..."

Aussi occupe-t-elle une grande partie de son temps libre à des discussions avec madame Belmonte, leur lien étant renforcé par une longue camaraderie entre leurs enfants mutuels, qui ont suivi leur scolarité dans le même établissement depuis neuf ans. Cet investissement affectif est présenté comme paliant à l'absence de leurs familles, que toutes deux vivent d'autant plus difficilement que l'habitat leur a réservé une position précaire. Madame Guy s'est introduite depuis peu dans ce couple de femmes, d'âge égal et de situation identique; en effet, elle-même construit son itinéraire sur les modèles de l'immigration, trouvant dans la coupure brutale avec son territoire familial les raisons de son isolement actuel; percevant dans le Clos Saint-Lazare un univers dominé par une dégradation morale menaçante, elle édifie son identité sur une distance radicale, tant dans son unité de résidence que sur son lieu de travail, ne se sentant pas en mesure d'affronter l'échange des accusations:

"J'ai voulu travailler parce que je connaissais personne... j'ai envie de m'en aller, de repartir chez moi... dans ma tour, ils se parlent entre eux... y'a eu déjà des disputes... quand on

rentre, devant sa porte, qu'on trouve des gamelles... qu'ils m'ont mis dans... le vide-ordures par terre... et pis qu'on vient me mettre çà après devant ma porte en disant que c'était moi qui mettais çà... y'a des gens qui viennent sonner chez moi avec un mouchoir sur la figure... ils ont enfoncé ma porte un jour... moi, j'ai peur ici... et à Radar, c'est tous des faux-jetons..."

Madame Vittorio lui a donné l'occasion de rompre cette solitude en se plaçant face à elle dans une position d'aînée protectrice et maternelle: aussi partent-elles régulièrement en vacances ensemble dans les villages italien et français dans lesquels elles ont passé chacune leur enfance, s'invitant par ailleurs, après leur journée de travail, à dîner en compagnie de leurs maris. Cet espace relationnel, lieu d'échanges intensifs, peut être décrypté sous l'aspect d'une reconstruction symbolique de rapports de parenté, dans la mesure où ceux-ci apparaissent à la lumière de l'habitat comme les seuls ancrages légitimes. Son obsidionnalité est nécessitée par l'édification au pôle négatif des familles immigrantes; l'extériorité résidentielle du sujet français présent témoigne en effet des difficultés à dépasser, pour celles-ci, dans l'unité, l'enfermement auquel elles sont acculées (nous allons le voir dans les pages qui suivent). Par ailleurs, du point de vue du sujet français, l'établissement d'une proximité avec deux acteurs "étrangers" d'une autre tour doit être vu comme la fuite illusoire d'une communication toujours accusatrice (cf. tour de huit étages).

. . .
.

d) - Exclusivement immigrante (antillaise): messieurs et mesdames Cecil, Petit, (Maurice).

Madame Cecil

D'origine antillaise ainsi que son mari, elle est arrivée en France douze ans auparavant avec ses parents. Elle est au Clos Saint-Lazare depuis un an. Elle est employée dans une banque. Elle a vingt-cinq ans et élève la fille de son mari, âgée de treize ans.

Luttant pour l'obtention d'un statut qui lui est dénié, cette jeune femme nous a longuement démontré sa distance à l'égard de sa culture d'origine, faisant état de ses qualités d'"adaptation" et de son insertion dans la société française:

"Moi, j'ai pratiquement pas connu d'antillais, parce que quand on est arrivés en France, on était les seuls noirs à habiter la cité où on habitait... on était constamment avec des européens... je suis allée à l'école, je n'avais pas de copine noire avec moi... j'ai toujours été seule avec des européens, donc je n'ai pas été gênée... au travail, c'était pareil, à la Société Générale, j'étais la seule antillaise... parce que quand on est entre copines, on peut se dire: "bon, on va se moquer de celui-ci ou celui-là..." moi, je n'ai pas eu cet entraînement... et puis maintenant je travaille au Crédit Commercial, je suis la seule dans le service comme antillaise... donc on s'entend très bien..."

Construisant sa position sur une identification avec les familles françaises, elle a multiplié les signes de son adhésion aux normes familiales dominantes: ainsi se déclare-t-elle faire preuve d'une très grande sévérité éducative à l'égard de sa fille, à qui elle interdit tant de sortir que de se rendre chez ses camarades. Devançant les accusations dont elle se sent être l'objet, elle a institué avec ses voisins de palier (monsieur et madame Morzeck, cf. d) une situation de procès: par des plaintes déposées chez le gardien, ayant pour thème le bruit et la dégradation de l'espace partagé, elle a refoulé ceux-ci vers le pôle négatif,

effectuant ainsi la négation symbolique de sa propre occupation de ce pôle; semblablement, elle oppose la conduite irresponsable de madame Morzeck à sa maturité personnelle et à son goût des responsabilités familiales:

"Elle est bizarre... elle marche toujours la tête baissée... elle s'amuse avec les gosses en bas... moi, je croyais qu'elle avait dix-huit ans... pour l'avoir vue jouer comme elle faisait, en train de faire des imbécilités... d'ailleurs, c'est des gens, ils venaient avec cinq ou six copains, ils s'asseyaient par terre, ils buvaient, ils laissaient plein d'ordures... ils réparaient leur moto dans le couloir... moi, des copains-copines, ça ne m'intéresse pas... faire la bringue, aller à droite à gauche... quand on n'était pas mariés, on allait un peu danser... mais c'était pas pareil: on était jeunes... c'est pas que je me considère comme vieille, mais maintenant, on a des responsabilités... en plus, mon mari, c'est un courant d'air... alors c'est surtout moi qui dois m'occuper de la fille... voir comment elle veut organiser sa vie... il faut la mater dès le départ... alors, je pense que je n'aurai pas de problèmes avec elle après... c'est moi qui fais son éducation... lui, il est pratiquement pas là... en plus, c'est pas ma fille, alors s'il faut que j'aie des ennuis inconsidérables avec elle, alors ça va pas marcher, hein..."

Cette vive observance de la distribution des rôles familiaux, support idéal de son désir d'assimilation aux sujets français, n'a qu'une efficacité fantasmagique: madame Cecil reste enfermée dans la position que lui assigne la logique interne des rapports, entretenant des relations distendues avec deux jeunes antillaises de la tour dont l'une fut rencontrée au cours des trajets journaliers vers Paris (madame Maurice avec laquelle aucun entretien n'a pu être réalisé), l'autre (madame Petit) ayant été connue depuis de longues années aux Antilles par monsieur et madame Cecil. Les bénéfices symboliques que retire madame Cecil de sa concentration sur ses activités de mère et d'épouse, et de son inscription professionnelle, lui permettent de ne pas voir dans l'absence

de densité relationnelle dans laquelle elle évolue, un aspect négatif de son existence actuelle: des visites faites à sa famille d'origine rompent une certaine solitude résultant de la division de ses propres activités et de celles de son mari (si celui-ci semble devoir à ses occupations salariées des déplacements fréquents, par ailleurs ses loisirs et ses sorties sont faits en dehors de la compagnie de sa femme).

Madame Petit

Depuis quatorze ans en France, elle s'est installée au Clos Saint-Lazare il y a un an. Elle est seule avec deux enfants en bas âge et travaille chez Citroën.

L'entretien fut extrêmement court, se heurtant à une réticence fondamentale que nous avons maintes fois signalée à propos des sujets antillais. La méconnaissance générale du voisinage est présentée comme un choix personnel découlant de tendances individuelles:

"Moi, je suis un peu trop renfermée comme fille, et j'aime bien rester sur moi-même et avec mes enfants, je trouve que je suis bien comme ça, et je cherche pas tellement à avoir de complications ici... enfin, quand je vois quelqu'un qui me parle, je réponds, et c'est tout... mais autrement, moi, de toute façon, j'ai pas ici de..."

La position occupée du fait de l'appartenance "ethnique" implique qu'aucune initiative dans le champ relationnel ne puisse être prise: aussi madame Petit, qui ne cherche pas à dépasser ce statut, mais tendrait plutôt à son aménagement, se trouve réduite à un isolement auquel ne dérogent que des rencontres hebdomadaires

avec sa famille d'origine et des liens espacés entretenus avec madame Cecil et une autre jeune femme antillaise dont madame Petit garde occasionnellement les enfants. Une grande résignation perce dans son discours:

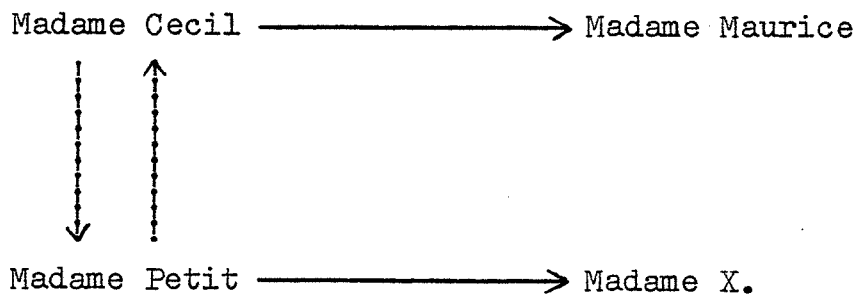
"C'est tout, c'est pas grand-chose, mais enfin... c'est la vie de Paris, et j'y suis comme ça... on n'est pas élevé comme ça, mais vous arrivez comme ça, vous trouvez ça comme ça, il faut prendre ça comme elle est... même avec madame Cecil, je me dis souvent: "c'est pas la peine d'aller déranger les gens..." quand le mari est là, alors moi, j'y vais pas alors... je reste chez moi... même si elle me dit de venir chez elle..."

. . .
.

A travers l'exemple de madame Petit et madame Cecil se trouvent formulées les déterminations particulières engendrées par la dimension de l'unité sur des acteurs antillais, occupant le pôle négatif. En effet, le caractère abstrait de la situation de procès dans laquelle ceux-ci se trouvent, corollaire d'un anonymat général, n'amoindrit en aucune manière sa pregnance qui se réalise dans une séparation absolue avec les sujets métropolitains, quelle que soit la variation des motivations d'intégration. Consécutivement, les sujets sont renvoyés à des relations avec des éléments étant dans un statut identique: la fragilité de ces liens et le peu d'investissement dont ils sont l'objet, leur nature exclusivement féminine que l'on opposera à l'intensité efficiente dans les rapports des "formations" a), b), et c), doivent être tout spécialement notés en tant qu'ils sont un des effets privilégiés d'une intériorisation des normes sur un mode spécifique: celle-ci suppose que l'affirmation prescriptive d'une

coexistence impossible entre l'identité féminine et la sociabilité ne soit pas modulée empiriquement et prennent ici la forme d'une rupture consacrée.

. .
.



e) - Familles françaises assistées (ou pouvant y être assimilées):
messieurs et mesdames Morzeck, Gutaret, (Meaux).

Monsieur et madame Morzeck

Cette famille, composée d'un jeune couple avec un enfant de quatre ans, du frère, et encore très récemment de la mère de madame Morzeck (celle-ci, après son remariage, est partie vivre à Mantes) est installée au Clos Saint-Lazare depuis quatre ans, après avoir vécu une dizaine d'années (à l'exception de monsieur Morzeck) au Moulin Neuf, cité de transit connue à Stains pour sa réputation scandaleuse (l'école maternelle y fut récemment saccagée par un groupe d'adolescents y résidant). Monsieur Morzeck est routier, sa femme est serveuse, le frère de madame Morzeck est gardien, employé par la municipalité (leur père fut assassiné il y a cinq ans au Moulin Neuf au cours d'une rixe).

L'appartenance antérieure à un habitat utilisé comme référent de dégradation morale, l'inscription sociale qu'elle implique, sont déterminantes des représentations que donnent à voir les membres de cette famille: dans l'acquisition d'un appartement au Clos Saint-Lazare se signifiait l'espoir d'une éventuelle résorption d'une marginalisation forcée qui, loin d'être amorcée, s'est trouvée idéellement reculée. En effet, les ruptures de communication générales à l'unité résidentielle ont été perçues immédiatement comme les marques d'une exclusion, justifiée par une situation d'origine à laquelle ils ne pouvaient échapper. La répétition de cette exclusion s'est manifestée avec une acuité insoutenable dans des accusations imaginaires incessantes, ayant toutes pour thème une anomie familiale irréductible:

"Bon, à un moment, ma mère, elle travaillait, moi, je travaillais pas, dans la journée, j'étais toute seule, j'avais ma fille de neuf ou dix mois, c'est tout juste si on disait pas que mon frère, c'était mon amant... c'est vrai, j'entendais parler, et quand ils ont su que c'était mon frère eh ben... ils ont dit aussi que j'avais accouché d'un mongol... il y a une fille, elle

est mariée et tout, mais elle trompe son mari et lui, il laisse faire, eh bien moi, elle m'a fait trop de mal... si jamais je l'attrape, je lui mets une volée... même que je la connais pas... elle est allée draguer mon mari, heureusement que mon mari, j'espère qu'il a pas... ça, je pense pas, moi ça m'étonnerait... l'homme propose, et la femme dispose..."

Les plaintes déposées par madame Petit (groupe d), voisine immédiate de palier) chez le gardien ont contribué à la concrétisation de cette situation de procès, façonnant un micro-espace de relation à l'image de celui que nous avons pu voir à l'oeuvre dans les tours de quatre et de huit étages: les conditions de possibilité doivent en être décelées dans le profil particulier de cette famille qui semble avoir réussi à effectuer une certaine trouée dans l'univers de méconnaissance générale de la tour; (certains échos nous laissent supposer qu'elle a été "repérée", ainsi que madame Gutaret dont nous allons parler par la suite, sans que puisse lui être attribuée toutefois une localisation géographique précise, et encore moins de caractéristiques réelles). L'appel fait aux forces de l'ordre lors d'une soirée qui se voulait une réunion familiale pour l'anniversaire des cinquante ans de madame Morzeck (mère) a enraciné cette famille dans la position négative dont elle avaient pensé pouvoir se dégager; l'origine antillaise de l'auteur des plaintes a renforcé les sentiments d'une injustice sociale prééminente; les accusations portées sur les sujets "étrangers" n'ont pas pour thème ici une inadéquation par le bas quant à la norme: la conviction que ceux-ci sont réellement favorisés par les dispositifs de pouvoir est élaborée sur la base d'un refoulement permanent vers la périphérie sociale. Aussi monsieur Morzeck (frère), lassé de se sentir considéré "comme un bandit dans une ville de gangsters", envisage-t-il de renverser radicalement son statut en devenant policier:

"Moi, si je suis marié et que ma femme, elle sort avec un autre mec, moi je divorce, parce que sinon, le même, il va avoir cinquante pères et mères, il va être complètement paumé... qu'est-

ce que ça va faire, il a pas une éducation comme tous les mêmes, alors ça sera un bandit... ou alors il va balayer les rues comme moi... moi, je balaie les rues, mais ça m'intéresse pas... je veux rentrer dans la gendarmerie, je me suis renseigné, je peux rentrer comme policier, et au bout de quatre ans, devenir inspecteur... pendant quatre ans, je mets des contredanses, on me l'a dit, que je pouvais me reclasser si je voulais... parce qu'ici, les gens, ils vous répondent comme si on leur avait fait je ne sais quoi..."

Une relation fut entretenue pendant quelque temps par madame Morzeck (fille) avec une jeune femme de la tour, madame Meaux, (à laquelle nous n'avons pu avoir accès). Actuellement, c'est seulement avec madame Gutaret qu'elle est restée en bons termes: le caractère aigu des difficultés que celle-ci doit affronter permet en effet à madame Morzeck de développer un rapport où elle occupe la position sécurisante et valorisante d'aînée, offrant son aide dans des moments de désespoir. L'aspect strictement féminin de cette relation doit être référé à l'impossibilité où les deux sujets se trouvent d'offrir le spectacle d'une famille normalisée. L'évasion qu'elle focalise quant à des contradictions insolubles est un élément déterminant de son existence.

Madame Gutaret

Originnaire du Pas-de-Calais ainsi que son mari, elle est depuis deux ans au Clos Saint-Lazare. Un enfant de neuf mois est à leur charge sans que ni l'un, ni l'autre, ne dispose de ressources salariées. Leur loyer est resté impayé dès leur date d'arrivée jusqu'à maintenant. Monsieur et madame Gutaret sont âgés de vingt ans.

La biographie de madame Gutaret révèle un itinéraire socialement prédéterminé. De père éthylique et invalide, elle a dû, dès sa naissance, subir des scènes de violence familiale quotidiennes. Deux de ses frères sont dans un C.M.P., le troisième, âgé de huit ans, a de graves problèmes de santé; l'aîné est en hôpital psychiatrique à la suite de tentatives de matricide. Voyant dans le mariage une fuite possible d'une misère habituelle, elle a reproduit fidèlement sa situation d'origine: l'instabilité de son mari, qui alterne des séjours en prison et des activités de "loubard", sa propre préparation à de telles conditions, l'ont induite à voir dans un état complet d'assistance la seule inscription sociale dans laquelle elle pouvait se mouvoir. Vivant dans la terreur d'une autorité maritale dont elle ne récolte que les effets négatifs, elle s'est trouvée réduite à assurer les conditions matérielles de sa propre subsistance et de celle de son enfant, au moyen d'une mendicité journalière qui fut développée en direction tant des différentes instances destinées à cet usage (municipalité, travailleurs sociaux...) que des locataires de son immeuble: les relations nouées en cette occasion furent établies sur la base d'une incitation à la pitié; elles furent nécessairement ponctuelles et changeantes, la demande en jeu entraînant des refus rapides. Contrairement à cette dynamique obligatoire, le rapport institué avec madame Morzeck semble relever d'une relative permanence dans la mesure où ce lien est le lieu d'une confortation affective réciproque qui se joue en fonction de la situation interne des sujets et vis-à-vis de la force des accusations imaginaires que celle-ci suscite:

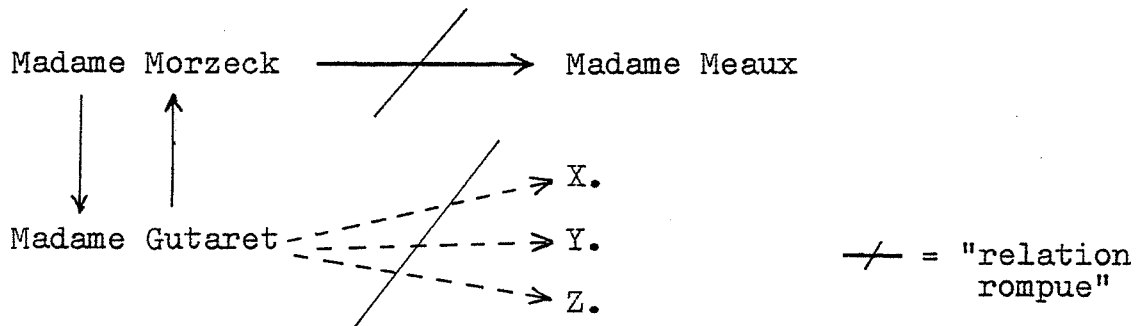
"La petite jeune qui a le même âge que moi, elle m'a bien aidée... elle m'a prêté de l'argent et tout, et quand mon bonhomme était trop en colère, elle montait là-haut et elle essayait de le remettre dans le droit chemin... sans elle, je sais pas ce que je serais devenue... elle, c'est pareil, ça va pas non plus, elle va divorcer bientôt... je sais pas ce qu'elle a, parce qu'elle est trop exigeante: parce que son mari il travaille, il lui rend

sa paye... il lui paie tout ce qu'elle veut... si elle dépense trop dans la journée, il lui dit rien du tout... mais elle, ça va pas avec elle..."

. .
.

L'îlot constitué par cette relation duelle est perçu par les sujets non comme le résultat d'un choix nécessaire, mais comme le signe inévitable d'un évincement général dont ils se sentent l'objet; la tendance à se représenter l'unité résidentielle sur le mode d'une possible interconnaissance, en fait inexistante, a pour fondement le statut profondément négatif dont ils ne peuvent idéellement se défaire. L'impuissance à élargir leur surface sociale prend le sens d'une reproduction de ce statut, sans que puisse être élaborée une vision plus synoptique des ruptures dominantes de communication dans l'unité.

. .
.



. .
.

Nous allons présentement porter l'analyse sur les modalités de l'anonymat dominant dans l'unité pour des sujets se trouvant dans des situations d'isolement radical. Leur fréquence nous permet de voir dans la construction d'un espace relationnel une pratique allant à l'encontre de la structure en jeu. La percée effectuée par les "formations" préexposées doit en effet être replacée dans son contexte d'origine; les ruptures de communication sont, pour une partie des locataires de l'immeuble, totalement indépassables. Dans cette optique, huit entretiens furent réalisés. Compte tenu de leur caractère essentiellement répétitif, nous n'en retiendrons que deux qui nous ont paru les plus significatifs. Les personnes furent rencontrées par le biais d'un des prêtres de Stains, résidant dans la tour et militant à l'Amicale des Locataires (monsieur Trainier, neuvième étage), qu'elles avaient ponctuellement contacté à l'occasion d'un mariage, d'un décès, ou d'un quelconque service religieux (il déposa chez douze locataires une lettre avertissant de notre prochaine visite et de ses objectifs). On ne saurait donc voir dans ce groupe l'amorce d'une communauté chrétienne militante. En effet, celle-ci est pour ainsi dire inexistante sur le Clos Saint-Lazare: les réunions de l'A.C.O., de la J.O.C. et de la J.O.C.F., animées par monsieur Trainier pour l'ensemble de Stains, sont rares et ne regroupent jamais plus d'une dizaine d'individus. (Quatre d'entre eux qui les suivent régulièrement habitent au Clos Saint-Lazare: un élu communiste de fraîche date, un couple de trente-cinq ans sans enfant dont le mari, très perturbé psychologiquement, est un "débile léger", un militant de l'Amicale des Locataires, mais les membres actifs de la paroisse résident en majeure partie dans l'"ancien Stains"). Par ailleurs, les positions théoriques prises par ce prêtre l'ont incité à n'avoir aucune pratique interventionniste et à ne susciter aucune dynamique relationnelle artificielle, attendant d'être sollicité par des demandes spontanées, ce qui, du fait de l'enfermement généralisé dans l'appartement, impliquait la conservation du statu quo. Investissant l'évangile d'un éventuel renforcement de liens préexistants, se refusant à faire de l'Eglise un cen-

tre à priori, et de la foi un ancrage privilégié de rapports, il n'a donc d'aucune manière créé un champ relationnel spécifique. Une attitude de réserve prudente et de relative écoute ont donné à sa présence un aspect aussi neutre que possible. Ignoré par une fraction importante des locataires de l'immeuble, il paraît d'autre part, à ceux qui ont eu connaissance de son existence, très distant et lointain, au point que ne puisse être faite aisément la moindre démarche à son égard. Le nombre limité des personnes que lui-même pouvait revendiquer connaître (12 sur 128), le fait que parmi celles-ci, certaines n'aient pas considéré sa recommandation comme une raison suffisante de se plier à la discussion que nous leur propositions, que d'autres aient déménagé sans l'avertir, sont les preuves de la ténuité de son influence.

. . .
.

Madame Lefevre

Originnaire d'un village de la Creuse, elle s'est installée au Clos Saint-Lazare en 1969, après avoir vécu de nombreuses années dans un hôtel. Son mari est traiteur dans un supermarché de la Courneuve. Ils ont deux enfants de quatorze et dix ans. Elle a repris depuis un an une activité salariée (vendeuse), interrompue à la naissance de ses enfants.

La solitude que madame Lefevre a dû affronter en arrivant au Clos Saint-Lazare l'a plongée dans un état dépressif qui l'a fait recourir pendant sept ans à un traitement médical (d'abord psychiatrique, puis psychothérapeutique, enfin d'acupuncture):

"Le plus jeune, il avait treize mois... j'allais faire mes courses, je revenais, là... alors, aucun contact. Mon mari partait toute la journée, il rentrait même pas pour déjeuner le midi..

je me suis très très mal faite... je disais toujours: "est-ce qu'on va partir de là...", pour repartir dans une cité, c'était la même chose... mais moi, ce qui m'a surtout... c'est que je n'avais aucun contact avec personne, personne, personne... je chialais dans la rue, je voulais pas sortir, je disais que tout le monde me regardait, que j'étais drôle... alors je prenais des médicaments et je dormais tout le temps... je supportais plus rien..."

Dans ce désarroi exemplaire, on décèle la prédominance de l'anonymat qui règne dans la tour; l'accusation, qui n'est plus empiriquement tempérée par une interconnaissance concrète, est formulée sur un mode délirant et général, laissant le sujet dans un état de dénuement complet: l'importance des ruptures de communication empêche d'ébaucher une quelconque relation sur des bases "neutres", qui permettraient de relativiser la représentation d'un univers extérieur, totalement dirigé contre le sujet et appelant l'enfermement dans l'appartement. Les liens entretenus avec la famille d'origine étant extrêmement ténus, ils ne peuvent se constituer en frein à cet enlèvement. Aussi le discours de madame Lefevre est-il traversé par ce leitmotiv:

"Il faut aller au devant des gens, sinon... on est perdu, si vous êtes pas perdu pour les... ils viennent pas, hein, si on les relance pas..."

Si cette proposition est restée imaginaire au niveau de l'habitat, le caractère intolérable de sa situation l'a induite à voir dans un travail extérieur rémunéré le seul moyen disponible quant à l'acquisition d'une sociabilité minimale, en dehors de laquelle elle se sentait sombrer dans une vision paraphrénique de sa quotidienneté:

"Oui, je préfère travailler, parce qu'à la maison, je rebroie du noir... là, je vois du monde, c'est pas pareil... je suis partie toute la journée, je reviens là le lundi, je fais mon bazar, et repars le mardi... bon, maintenant, ça me fait... juste le dimanche où on se sent un peu... quoi, ça va...!"

Les effets de l'absence de communication régnant dans la tour ont paru, grâce à cette activité, plus légers à supporter; néanmoins, un retour à un mode de vie villageois est éminemment souhaité, permettant une réinsertion dans un rôle purement "féminin". Le salariat, traversé par un mouvement d'identification masculine, n'est justifié idéellement que par l'évasion qu'il permet par rapport à l'isolement prescrit par le grand ensemble: il n'est d'aucune façon envisagé comme étant en lui-même essentiel, et porteur de bénéfices intrinsèques.

. . .
.

Madame Benbecka

Originnaire de Loire Atlantique, elle vit seule avec sa fille âgée de treize ans. Elle est au Clos Saint-Lazare depuis 1969. Elle est employée dans un bureau d'aide sociale parisien, où elle est chargée de visiter les personnes âgées du quartier.

Madame Benbecka n'a pu développer dans la tour aucune relation réelle; une démarche fut tentée en direction d'un couple voisin du troisième âge, mais elle avorta, bien que ce dernier semblait à ses yeux être revêtu de caractères privilégiés, dans la mesure où elle pensait pouvoir reproduire des rapports identiques à ceux qui président à son activité salariée:

"Ils sont partis en vacances avec la mairie, alors je les ai vus au départ... puisqu'ils m'ont envoyé une carte, alors j'ai été sonner après, par correction je les ai remerciés, on est resté à bavarder un petit moment quand même... depuis, je ne sais pas... il faudrait que j'aille sonner, mais c'est gênant, je ne sais pas si ça plaît... vous comprenez, il aurait fallu que eux reviennent... si la dame était venue me sonner, bon, ben j'aurais dit: "c'est

qu'elle était contente de ma visite... mais puisqu'elle est pas revenue, je sais pas si je dois..."

Des interrogations insolubles, suscitées par tout contact, prenant pour fondement la représentation que toute relation rendra effectives des accusations que l'isolement laisse à l'état abstrait, sont amenées à se substituer à une surface sociale réelle, dont peu à peu elles tiennent lieu: aussi le discours de madame Benbecka est-il entièrement centré sur un questionnement sans fin, des suppositions édifiées logiquement en dehors de tout matériau:

"C'est toujours pareil, on ne sait pas ce que les gens pensent... moi, je vais aller chez vous, si ça vous plaît, je vais voir votre réaction... mais si il n'y a pas de réaction, alors...? Bon, je ne retournerai plus, évidemment... on a peur de déranger..."

Le vide relationnel résultant de cette situation a induit madame Benbecka à investir affectivement les rapports mis en jeu par son inscription professionnelle: trouvant là une qualité d'expression et d'écoute, impossible sur l'habitat, elle a été amenée à les valoriser et à les constituer en modèle:

"J'aime bien mon travail parce que j'ai des contacts humains merveilleux, je sais que j'apporte quelque chose, parce qu'ils m'attendent quand j'arrive, les personnes âgées... ils me racontent tout... ça les soulage de parler... et c'est réciproque, ils sont attentifs à ce qu'on leur raconte..."

Si, à l'instar de madame Lefevre, cette activité lui a permis de remédier à une solitude pregnante, semblablement, le retour au village d'origine est érigé en rêve inaccessible. Le désir de parole qui, chez ces deux sujets, a soutenu l'entretien, le plaisir manifesté à notre visite, révèlent le caractère exceptionnel des occasions de briser un enfermement carcéral dans l'appartement, et le poids des frustrations que ce dernier revêt pour ces femmes.

Le paysage relationnel offert par la tour de quinze étages est à maints égards profondément différent de celui que nous avons vu à l'oeuvre dans les unités précédentes. Si la logique interne des rapports reste édiflée sur les mêmes fondements, elle prend ici une forme spécifique. La dimension de l'immeuble est à ce point de vue déterminante: de même que la structure matérielle de la première unité mettait les sujets dans une position de surveillant-surveillé dont il leur était impossible de se dégager, elle conditionne ici une méconnaissance générale à l'encontre de laquelle toute relation apparaît le gain d'une lutte réussie. La difficulté que nous avons eu à contacter les locataires, les réticences à nous présenter les rares personnes qu'ils pouvaient connaître, l'absence de tout sujet apte à une collaboration, indiquent manifestement la force des ruptures de communication. Elle doit être référée à l'impossible élaboration d'une représentation cognitive de l'ensemble de l'unité: nous avons montré en effet que le passage de dix à trente familles (tour de huit étages) introduisait déjà des entraves facilitant le retrait des sujets de l'espace relationnel commun. Cette tendance à un affaiblissement de la maîtrise de l'unité résidentielle est ici pleinement réalisée: le sujet ne se situe plus dans un territoire partagé, qui est inexistant; une réflexion à priori aurait pu laisser supposer que par étage se serait constituée une interconnaissance minimale, identique à celle qui règne dans une cage d'escalier de faible ampleur. L'investigation a mis en évidence qu'il n'en était rien: seules, trois personnes sur quinze sont en mesure d'offrir un matériau à cette hypothèse (dixième étage) qui se trouve considérablement amoindrie par le fait qu'a pu être constatée l'ignorance mutuelle de locataires résidant au même étage. Quoique les sujets nous aient fréquemment expliqué que les contacts étaient plus aisés entre étages pairs ou impairs dans la mesure où ceux-ci sont respectivement desservis par deux ascenseurs différents, rien ne nous induit à considérer cette proposition comme généralement adéquate: en effet, il semble plutôt que le caractère oppressif des rencontres forcées dans l'ascenseur

(cf. tour de huit étages), soit ici particulièrement accusé et joue dans le sens d'une augmentation ultérieure de l'évitement. En effet, l'isolement qui incombe aux habitants de la tour, est le produit dialectique de la permanence des thèmes de procès et d'une structure d'anonymat: la restriction de l'actualisation du procès dans des situations concrètes, s'accompagne d'un accroissement de sa puissance fantasmatique, qui appelle le retranchement dans un soliloque angoissant. Nous avons vu que la communication interpersonnelle était dans la première unité fondée sur la distribution inévitable des sujets par rapport à des acteurs internes édifiés positivement et négativement, l'échange des accusations obligeant chacun à participer à la dynamique relationnelle en jeu afin d'assurer la défense de son statut. La construction de tels acteurs se révèle ici impraticable dans la mesure où elle nécessite une "communauté d'existence" présidant à l'érection de chaînes de solidarité qui prennent appui sur des représentations partagées et qui sont à la base de leur reproduction. Simultanément, l'énonciation d'un rapport de distance, de supériorité et par là de domination sur les familles "étrangères", perd la signification d'opérateur essentiel de l'unification. Aussi l'accusation, libérée de ses ancrages nominaux, investit-elle comme terrain de substitution la totalité idéale que constitue l'ensemble des locataires inconnus. Désincarnée, elle se voit privée, pourrions-nous dire métaphoriquement, de sa valeur d'échange, et réduite à une "valeur d'usage asocial". C'est pourquoi, si la population immigrante de cette tour est aussi importante numériquement que dans les unités précédentes, et si lui sont attribuée des caractères identiques, elle apparaît dans sa globalité plus lointaine aux sujets français: elle ne peut être prise dans une proximité relationnelle dont l'exhibition serait destinée à un réseau d'interconnaissance large. Sans possibilité d'efficacité réelle (sur le mode de plaintes, pétitions, expulsions, que nous avons vu à l'oeuvre dans les autres unités), les accusations dont elle se voit l'objet ne sont donc pas focalisées sur des individus particuliers et elles ne peuvent plus être uti-

lisées dans des processus de différenciation personnelle à des fins externes. La séparation entre sujets français et "étrangers" est donc pratiquement irréductible (cf. b, c, et d où madame Laget et madame Tomaset sont en relation avec madame Zebouchi dans la mesure où elles se sentent occuper une position d'"étrangers"). Si les familles immigrantes peuvent retirer de cette situation des bénéfices secondaires évidents (un statut anonyme peut être jugé préférable à celui, toujours éventuel, de bouc émissaire), elle laisse les familles françaises dans un état de déréliction pregnant. En effet, le partage de l'habitat avec les familles "étrangères" reste porteur de la même dévalorisation, en dehors de tout moyen disponible en vue de lutter contre les effets d'une assimilation et d'une identification négatives. Réduites à une impuissance péniblement ressentie, elles se voient contraintes, soit d'abandonner toute surface sociale, soit d'édifier un champ relationnel limité, aux frontières défensives. L'investissement dont il est le lieu est à la mesure du dénuement des sujets face à l'efficacité symbolique de l'échange abstrait des accusations. Reproduisant à deux ou trois l'enfermement dans l'appartement, il apparaît comme l'unique mode de socialisation qui est laissé aux locataires de la tour.

Rez-de-Chaussée

1er étage

2ème étage Benbecka

3ème étage Pinard

4ème étage Morel

5ème étage

6ème étage Cecil Morzeck (Maurice)

7ème étage Belmonte

8ème étage Lefevre

9ème étage Tomaset Trainier (prêtre)

10ème étage Tissandier Pérez Zebouchi

11ème étage Tinet

12ème étage Jean-Pierre Laget Gutaret

13ème étage Medan (Plumet)

14ème étage Vittorio Petit

15ème étage

B - TOUR DE QUINZE ETAGES COMPRENANT DES LOGEMENTS ETUDIANTS

Cette tour de quinze étages comprend 180 appartements, F 1 bis et F 2 desservis par deux ascenseurs. Aucune famille nombreuse ne l'habite. Sa population, très hétéroclite, est répartie en trois catégories, d'ampleur numérique, semble-t-il, à peu près égale (nous ne disposons malheureusement d'aucune donnée précise; celles-ci étaient inconnues des services municipaux, et nous ont été refusées par l'O.P.H.L.M.): des personnes âgées retraitées, des étudiants (60 appartements gérés par le C.R.O.U.S.S.), et des salariés. Ce dernier groupe rassemble des éléments divers: célibataires de tout âge, couples sans enfant ou avec un enfant, enseignants, travailleurs sociaux, etc. Un local réservé aux étudiants a été aménagé au rez-de-chaussée; lieu de réunion, de rencontres, utilisé pour des projections de films, il a été géré tout d'abord par la tendance U.N.E.F. d'obsédience communiste, puis, depuis deux ans, par la F.E.R.U.F., proche de l'A.J.S. Les étudiants disposent par ailleurs d'une buanderie au sous-sol, et d'un laboratoire de photo au rez-de-chaussée. Les premiers contacts furent établis avec des retraités et des salariés, connus par nos collaboratrices (mesdames Puchol et Martin). Nous nous sommes ensuite laissée guider par les chaînes d'interconnaissance existantes. En ce qui concerne les étudiants, nous avons été amenée à nous dispenser de toute médiation: l'abord direct des sujets, s'il a conduit à quelques échecs, a néanmoins été relativement aisé. L'hétérogénéité des locataires détermine des surfaces partielles de communication qui entretiennent les unes avec les autres des rapports complexes de conjonction et/ou disjonction, dont la logique relationnelle interne est la résultante. Aussi analyserons-nous successivement les trois sous-ensembles en eux-mêmes et dans leurs interactions mutuelles.

B - 1 - Personnes âgées retraitées

Madame Bassole

Elle habitait auparavant à Pantin, dans une petite chambre, et était ouvrière dans un atelier de la rue Denis Papin. Elle s'est installée au Clos Saint-Lazare il y a douze ans. Elle est membre de l'Amicale des Locataires.

Madame Riefler

Née en Alsace de parents allemands, elle a été déportée pendant la dernière guerre en camp de concentration, où son concubin est décédé (elle emploie le terme de "compagnon", dans le sens, semble-t-il, que lui a donné la tradition libertaire). Elle a vécu par la suite dans la partie Nord de Paris; elle subsiste grâce à une pension d'invalidité. Elle est au Clos Saint-Lazare depuis douze ans; elle est membre de l'Amicale des Locataires et du P.C.F. Des neveux et nièces constituent sa parentèle.

L'entretien fut fait simultanément avec ces deux personnes qui entretiennent une relation de proximité réelle dont nous verrons les modalités. Il débute brutalement sur l'ampleur croissante de la dégradation matérielle, thème central qui nous met immédiatement face à la singularité de l'unité résidentielle:

"Ils crachent par les fenêtres, ça se colle après les carreaux ... ou alors y foutent leurs machins pleins de merde... y cassent tout, c'est épouvantable... ça peut être les étudiants, comme ça peut être... parce que dans le coin... ça peut être autre chose... ça veut pas dire que c'est obligatoirement un nègre, mais... ou alors ça serait un gars qu'a décidé de faire une fête... et qui serait venu comme ça avec des jeunes, mais ça serait pas les gens de la tour... mais il y a les gosses aussi, ils donnent des coups de pied, ils enlèvent les boîtes à lettres... oui, mais d'après ce qu'on aurait appris..."

L'abondance des référents négatifs dont disposent mesdames Riefler et Bassole les maintient dans une interrogation permanente; l'impossibilité d'un choix définitif entre les étudiants, les "étrangers", les enfants, est accrue par l'existence de la salle collective du rez-de-chaussée; sur celle-ci se cristallise une indétermination angoissante entre l'immeuble et l'extérieur: la tour est sans frontières, n'importe qui peut y pénétrer. A cette incertitude s'ajoute le fait que de toutes façons, on ne saurait reconnaître dans la population "étrangère-jeune-estudiantine" qui est étudiant ou salarié, qui appartient à l'unité résidentielle ou non, au Clos Saint-Lazare, qui vient d'horizons géographiques inconnus:

"Parce que les étudiants... on ne les voit pas, hein... ici, je ne sais même pas si le grand, là, il est étudiant, j'en sais rien, parce qu'il travaille en usine ?..."

Si mesdames Riefler et Bassole savent qu'effectivement, à leurs paliers respectifs résident quatre étudiants, ceux-ci restent indistincts, méconnaissables. Leur mobilité, leurs horaires, leurs fluctuations relationnelles, induisent une confusion générale que rend plus aiguë la forte proportion d'étudiants "étrangers" et salariés. Aussi le bruit (du tam-tam au rock), la détérioration matérielle, et son corollaire, des conduites indignes (telles uriner dans les escaliers, les entrées, les ascenseurs, puisque le local ne comprend pas de toilettes) sont l'objet d'une plainte d'autant plus forte et répétée que ne peut être envisagée aucune direction d'action: en témoigne le récit que nous fait madame Riefler d'une initiative qu'elle prit, quelques mois après son arrivée:

"(S'adressant à madame Bassole) ...vous vous rappelez, les jeunes, au début, ne se sont pas conduits comme il faut, alors moi je les regarde plus... c'est à eux de s'excuser de ce qu'ils ont fait avec moi... voilà, au début, ils ont mis un carreau cassé, ils ont mis des bouts de verre dans le vide-ordure... tel que, comme ça ! Alors moi, je les ai enlevés, je les ai mis par terre et je les ai enveloppés dans du papier... alors je leur ai demandé:

"c'est vous que vous avez mis les carreaux ?" parce que en bas, sur le ciment, y'en avait aussi, des bouts de carreau... ça venait donc du treizième, du moment qu'y en avait des cassés... alors moi, gentiment: "c'est vous ?" Alors elle m'a répondu: "madame, vous pouvez rentrer chez moi, vous verrez qu'il n'y en a pas, de carreau de cassés..." "oh ben", j'ai dit, "vous l'avez déjà remplacé, le carreau, bien sûr, y'en a plus, de carreau de cassé..." alors c'est tout ce que j'ai eu avec eux... et alors, ils me tenaient pas la porte, quand, heu... maintenant, c'est fini... tout ça, c'est fini, on ne se parle pas, elle me dit pas bonjour, moi, je dis pas bonjour non plus..."

L'échec de cette tentative de mise en scène, de concrétisation de la situation de procès, implique le repliement sur un questionnement sans fin: aussi mesdames Riefler et Bassole poursuivent-elles une réflexion sur les multiples permutations possibles des catégories édifiées au pôle négatif sans jamais pouvoir se fixer sur l'une d'entre elles: l'impuissance se trouve ici n'être pas seulement "pratique" comme nous avons pu le constater dans la tour précédemment étudiée, elle est aussi idéale et conceptuelle. Une médiocre compensation est trouvée dans le fait que "bon, bon, quand même, bon, maintenant quand même, on a un noir qui fait le ménage...", thème repris par l'ensemble des personnes âgées de la tour. Quels sont les effets de ce contexte sur le réseau d'interconnaissance ? Rabattu inéluctablement sur l'appartenance à une classe d'âge, il apparaît néanmoins relativement étendu, instituant un territoire **partiel en opposition défensive à une circulation incontrôlable**. Si la création de repères semble particulièrement nécessaire à des femmes seules et âgées, confrontées aux dynamiques imaginaires d'une population "jeune-étudiante-étrangère", leur constitution s'est ancrée au départ sur le rattachement à l'Amicale des Locataires. Aussi mesdames Riefler et Bassole prennent-elles régulièrement leur carte de la C.N.L. (madame Riefler depuis l'après-guerre):

"Quand l'Amicale s'est formée, y'a eu des tracts, et on y est allées tout de suite... faut bien quelqu'un pour nous défendre, hein..."

Assumant ensemble la vente des cartes dans l'immeuble, elles ont été amenées à construire un groupe d'interconnaissance parmi les locataires de longue date (retraités autant que salariés), partageant avec elles une conscience minimale de la politique de l'O.F.H.L.M. L'implantation dans l'immeuble d'un jeune couple militant à l'Amicale, et dont la femme, assistante sociale à Stains, avait acquis une réputation de zèle, de courage personnel et de dévouement qui s'étendait à l'ensemble du Clos Saint-Lazare, participa à l'émergence de cette surface relationnelle, en raison d'un activisme qui prenait la forme tant d'organisation de réunions que de repas communs et d'aides individuelles. (Monsieur et madame Fraga sont restés cinq ans au Clos Saint-Lazare, nous les avons connus à notre arrivée mais ils étaient partis depuis six mois lorsque nous avons débuté l'enquête sur cette tour, qui, par ailleurs, s'en est paradoxalement trouvée facilitée: en effet, ils manifestèrent à notre égard une hostilité non dissimulée, selon les schèmes classiques d'antagonisme entre travailleurs sociaux militants et travailleurs intellectuels. Nous serons amenée à reparler d'eux dans le chapitre consacré à l'Amicale des Locataires). Mais simultanément, leur coloration politique (floue, dans la mouvance des groupuscules d'obsédience trotskyste, sur laquelle fut appliquée une image grossière de gauchisme prenant appui par ailleurs sur leur liaison avec un couple étudiant représentant de la F.E.R.U.F. et de l'A.J.S dans l'unité, monsieur et madame Dupoix, cf. B - 3), divisa en deux le "réseau", brisant la jonction amorcée entre des sujets retraités et salariés:

"Non, non, moi, je monte pas chez elle, parce que si elle veut pas qu'on vient monter chez elle... (madame Riefler parle de madame Blanc, âgée de 53 ans, vendeuse, actuellement en congé de maladie, appartenant à l'Amicale des Locataires, cf. B-2), je la connais de l'Amicale, mais autrement, non, on la voit pas... elle est très malade, mais c'est madame Chylauski qu'elle doit aller voir... (madame Chylauski, employée de bureau âgée d'une cinquantaine d'années, actuellement au chômage, appartenant aussi à l'Amicale des

Locataires, cf. B-2), parce qu'elle était bien avec madame Chylauski parce que eux, ils ont quand même fait un groupe à part... quand ils ont fait des petites fêtes chez eux, nous, on n'assistait pas à leurs petites fêtes chez eux... y'avait monsieur et madame Fraga, madame Chylauski, madame Blanc, etc... et nous, on n'assistait jamais à ça... madame Fraga, elle était très bien, mais il y avait monsieur Fraga qui était tout à fait le contraire de nos idées à nous... il était anarchiste, quoi... alors ça a certainement un petit peu handicapé... on était bien avec eux, par l'Amicale... mais pour le reste, je pense que... parce qu'ils savaient bien que moi, j'étais communiste..."

Parallèlement, madame Riefler et madame Blanc entretenaient toutes deux une relation suivie avec madame Gourdet, retraitée (cf. pages suivantes): son relâchement a correspondu à l'intensification du lien noué par cette dernière avec madame Chylauski, qui était elle-même dans un rapport étroit avec monsieur et madame Fraga. Si donc l'Amicale des Locataires a originé un champ de connaissance locale, la nature des rapports qui s'y sont développés est le produit de la position des sujets dans la configuration tripartite de l'unité: l'unidimensionnalité des relations avec un certain nombre de ses acteurs est déterminée ici par leur proximité immédiate (monsieur et madame Fraga), ou médiatisée (mesdames Chylauski, Blanc, Gourdet) avec des étudiants. En effet, la rupture de communication qui prévaut avec des sujets édifiés au pôle négatif, conjointe à leur inaccessibilité et à l'appartenance à des classes d'âge agonistiques, se voit reflétée dans l'exclusion perçue par madame Bassole et madame Riefler du "groupe" de monsieur et madame Fraga. Elle appelle en retour une distance avec l'ensemble des sujets qui, de près ou de loin, paraissent en relever, quelle que soit la différence d'âge minimale qui les sépare (ou son absence, dans le cas de madame Gourdet). C'est pourquoi des rapports pluridimensionnels ne peuvent émerger pour celles-ci qu'à l'intérieur de la catégorie par laquelle elles se définissent: leur propre relation en est la concrétisation. Son intensité est

dévoilée clairement dans l'opposition à ce qu'elles nomment un simple "voisinage". En effet, toutes deux ont leurs "voisines de palier" auxquelles sont rendues de courtes visites le matin et en fin d'après-midi, mais avec lesquelles elles ne sortent pas (madame Bassole → madame Carrier, madame Riefler → madame Maugé). Si ces deux types de rapport mettent en jeu un besoin de sécurité, inféré tant par l'âge des sujets que par leurs représentations de l'immeuble, les uns s'y limitent, les autres, au contraire, les prennent pour base:

Madame Bassole (parlant de madame Riefler): "- Et puis alors, quand il y en a une qui est malade, comme on a le téléphone, eh ben on monte pour faire une commission, pour aller chercher le médecin...

Madame Riefler : - On s'entraide, c'est normal...

Madame Bassole : - Et puis y'a madame Carrier... le matin, moi, quand je me lève, alors je vais la sonner pour dire si çà... il peu lui arriver quelque chose dans la nuit... alors elle me dit avec çà et puis je file, elle vient un quart d'heure, vingt minutes, une demi-heure, des fois... on peut pas dire que je suis avec elle... c'est comme çà, c'est voisines...

Madame Riefler : - Et madame Maugé, aussi...

Madame Bassole : - Oui, vous êtes voisines, c'est comme moi...

Madame Riefler : - Mais nous, on sort ensemble quand on a une occasion... oui, nous deux, c'est..."

Néanmoins, les discours tenus sur leur propre rapport met en scène de manière flagrante une contradiction entre le dévoilement d'une proximité très forte, et la nécessité de témoigner simultanément d'une relative distance (un entretien fait avec madame Carrier, voisine de madame Bassole, montre qu'une contradiction identique, mais encore plus forte, gîte dans leur relation. La surdité de cette femme perturba le déroulement de l'entretien qui, en conséquence, n'apporta qu'une information très pauvre. Aussi n'en rendrons-nous pas compte):

Madame Riefler : "- On n'a pas besoin de s'fréquenter, d'rester des heures et des heures entières l'une chez l'autre..."

Madame Bassole : - Oui...

Madame Riefler : - Hein, Germaine, combien de temps que je reste là ? Et quand vous montez là-haut...

Madame Bassole : - Ben oui...

Madame Riefler : - A part qu'on sort ensemble...

Madame Bassole : - Oui...

Madame Riefler : - On est tout le temps ensemble !

Madame Bassole : - Oui...

Madame Riefler : - Mais on n'a pas besoin... moi, je veux pas... mais hier, on est sorti avec les vieux... on était toute la journée ensemble..."

Dans cette amphibolie s'inscrit la dénégation d'une dépendance, rendue imminente par la situation générale des sujets. Leurs contacts avec ceux qu'elles appellent "les vieux", parmi lesquels se trouvent des personnes vivant dans la maison de retraite installée au centre du Clos Saint-Lazare (cf. chap. I - C), réactive l'obligation de faire preuve de capacité d'autonomie et de prise en charge personnelle, or, l'hétérogénéité des locataires de l'immeuble conduit par ailleurs à une "solidarité" par classe d'âge; aussi madame Bassole dit-elle ironiquement de leurs sorties communes: "Quand on voit les vieilles déambuler...!". La dyade qu'elles ont constituée reflète avec acuité cette énantiose. Par ailleurs, les difficultés qu'a dû affronter au cours de sa vie madame Riefler impliquent un sentiment de précarité qui s'exprime à propos de son appartenance politique, lieu sur lequel elle a focalisé sa recherche d'intégration:

"Oui, alors moi je pouvais pas militer avant, mais maintenant ils prennent des étrangers... mais à ce moment là, on pouvait pas être au Parti et être étranger... mais on pouvait faire quelque chose tout de même, si on était étranger... moi, je lis l'"Humanité" depuis 1925... mais ici, je trouve que c'est pas bien... il y a la question des socialistes... on peut les attirer à nous... parce que la base, c'est pas comme le Parti Communiste, ils exécutent tout juste les ordres de leurs responsables... mais enfin, avant,

on pouvait pas rentrer sans sa carte à jour... alors là, c'était sérieux... ici, je suis déçue..."

Madame Gourdet

Née en 1905 à Stains de parents maraîchers stanois, elle s'est mariée en 1928 et a eu deux filles, l'une en 1930, l'autre en 1945. Elle a, dans un premier temps, résidé à l'étage supérieur du pavillon de ses parents, puis a loué avec son mari un pavillon voisin. Celui-ci était chauffeur, il est mort en 1960. De onze à seize ans, elle a travaillé dans la culture maraîchère puis, jusqu'en 1964, comme cartonnière dans des ateliers différents (Stains et Paris); elle n'était embauchée que pour une durée déterminée de l'année, l'absence de licenciement permettant la non-obtention d'allocations de chômage. Elle a deux petits-enfants qui habitent dans des banlieues éloignées. Elle-même est au Clos Saint-Lazare depuis dix ans. Elle a appartenu à l'Amicale des Locataires. Actuellement, elle refuse de prendre sa carte de la C.N.L., considérant qu'elle est d'un coût trop élevé comparativement à ses ressources.

Contrairement à mesdames Riefler et Bassole, madame Gourdet n'hésite pas à désigner un responsable global de la dégradation matérielle, les étudiants:

"C'est les étudiants du dessus, là... la merde, ils foutent tous leurs paquets n'importe où... maintenant, il paraît qu'il y a des rats dans la cour... alors vous savez, il y a des gens seuls, ici... surtout les étudiants... là, bien tout le dessus, c'est des étudiants... ils foutent tout, tout, par la fenêtre..."

Si cette assignation d'un coupable est idéellement précise, elle apparaît empiriquement floue, du fait d'une méconnaissance générale de qui est qui, dans la population "jeune" et de l'existence d'étudiants "étrangers":

"Là, au-dessus, c'est des étudiants... c'est des arabes... je ne sais pas ce que c'est..."

La nécessité d'un pôle négatif fixe (les étudiants), conduit paradoxalement à une revalorisation des "étrangers", compte tenu que ceux-ci ne peuvent être situés dans un espace de neutralité:

"On a eu de bons étudiants, au début... il y avait des noirs, des gens... oh, ils étaient bien, qu'est-ce qu'ils étaient beaux ! Grands, minces, ils étaient bien..."

Mais cette dissociation noétique ne peut de toute évidence recevoir une application concrète claire: aussi cette amorce d'une élaboration schématique plus déterminée induit-elle à un constat d'impuissance identique à celui que nous avons pu précédemment noter:

"Oh, çà fait vingt fois au moins que j'ai essayé de le dire au gardien, mais il ne fait rien... sa femme, elle ramasse plus les paquets !... il m'a dit: "c'est pas son travail", je lui ai dit: "mais si c'est pas le sien, alors c'est celui de son mari..." "Ah", il me dit, "oui, bien d'accord..." eh bien alors !..."

L'appartenance passée à un groupe d'interconnaissance dense, résultat de l'origine stanoise de sa parenté, façonne une sensibilité plus aiguë aux ruptures de communication internes à cet immeuble. L'importance attachée à tous les signes confirmant l'existence d'un territoire relationnel où l'on détient une place précise, est au centre du discours de madame Gourdet: aussi souligne-t-elle tant à propos de son inscription résidentielle pavillonnaire que professionnelle: "J'étais très très bien notée !", mettant en avant le fait qu'elle-même et d'autres femmes étaient connues sous leur nom de jeune fille, la valeur d'une relation étant constituée par

sa durée:

"Billet, son nom de jeune fille, parce que à 75 ans maintenant, çà, je ne le connais pas... comme moi, quand mon pauvre mari est mort... on avait mis mes enfants chez Porquin, on avait mis les faire-parts, tout, chez les commerçants, mais on disait: "mais dis, c'est pas le mari à M. Gervais...?" On connaît mon nom... Gourdet, personne ne sait que je m'appelle Gourdet... c'est M. Gervais, alors voyez...?"

De ce passé ne reste guère que la mémoire: en effet, d'une part, parmi les relations créées dans l'exercice de son métier, très peu de sujets habitaient Stains ou ses environs, d'autre part, parmi les personnes connues qui étaient originaires de Stains et de la même génération, beaucoup sont décédées, et leurs descendants ont subi un éclatement géographique général; certaines sont dans des maisons de retraite et ont donc, par force, renoncé à entretenir tout contact. Par ailleurs, l'état de santé de madame Gourdet (en raison duquel elle avait demandé à être logée au rez-de-chaussée) ne lui permet pas des déplacements trop longs ni trop fréquents. Aussi est-elle amenée, malgré elle, à investir la tour comme le seul lieu actuel où puisse être perpétuée une existence sociale minimale. On comprendra aisément que ce transfert d'intérêt ne se fasse pas sans difficulté: référant aux rites de salutations une considération mutuelle, base même de toute sociabilité, leur absence générale dans l'unité est très péniblement ressentie et en conséquence les quelques locataires qui maintiennent cet usage sont immédiatement signalés et érigés en preuves d'une reconnaissance personnelle:

"Les gens que je fréquente... enfin, qui me disent bonjour, sont très gentils... vous savez, celui qui me dit bonjour... moi, je le dis, hein... il y en a, quand ils me voient, ils me disent bonjour, ils sortent, ils me font des grands signes... vraiment, ils sont gentils avec moi, hein, là..."

A certains d'entre eux, elle demande, à l'occasion, de lui faire quelques courses, tentant de faire prévaloir, sur un mode

traditionnel, un statut de femme âgée seule. Le peu d'écoute qu'elle rencontre l'oblige à s'en remettre, en dehors de tout choix préalable, à la bonne volonté des sujets:

"Il y en a un là, avec un chien, un ménage à trois, son chien, quand il vient pisser ou chier devant ma porte, je l'engueule: "Vous pouvez pas le retenir, votre chien !"... "Oh ben, ben..." puis il bégaie... l'autre fois, il a eu un coup dur, il y a eu les gendarmes qui sont venus pour lui, et de l'Oise... alors les gendarmes demandaient: "et la voiture...? Et la femme...?" "Eh bien", je dis, "écoutez, sa femme, vraiment, c'est une femme charmante, parce que moi j'ai vu, cet hiver, avec la neige... je lui ai demandé de ramener mon pain, enfin, des bricoles... elle me l'a fait..." ils me disent alors: "et le gars qui vivait avec... c'est un ménage à trois..." enfin, il a dû faire des coups durs, je sais qu'il a été arrêté... je l'ai vu ici avec les menottes aux mains... mais enfin, depuis qu'il est sorti de là, eh bien vraiment, il est bien, il travaille... je leur ai dit, aux gendarmes: "je l'ai vu une fois passer, j'ai dit: dites-donc, vous allez aux commissions... il me dit: qu'est-ce que vous avez besoin... je dis: du pain... eh bien, il m'a ramené mon pain..."

Le sentiment d'une déchéance personnelle, consécutif de la restriction de l'espace relationnel en comparaison avec son inscription sociale passée, apparaît pregnant: aussi est-il l'objet d'une dénégation que nous voyons à l'oeuvre à propos de mesdames Bassole, Riefler, Carrier, etc.:

"Si, si, on se fréquente... on s'est toujours dit bonjour-bonjour... elles sont très gentilles, on se cause, on se dit bonjour, oui, elles sont vraiment très gentilles..."

Parallèlement, il semble efficient à l'intérieur même des relations les plus anciennes où la dégradation de l'image est tout particulièrement malaisée à assumer: madame Gourdet a retrouvé il y a quelques années, dans la tour, deux femmes (deux soeurs) avec lesquelles, enfant, elle était allée à l'école. Le récit qu'elle nous fait laisse percevoir que les rapports qui s'ensuivirent mi-

rent en scène des accusations réciproques virulentes. La situation de procès qui ne peut se réaliser avec une grande partie des locataires, compte tenu tant de l'anonymat régnant que d'une trop grande différence des représentations (étudiants), trouve ici un lieu privilégié d'expression; la précision et la profusion des anecdotes relatées témoignent de l'investissement de sujets luttant contre leur exclusion:

"J'avais l'infirmière qui venait me faire des piqûres, bon, et puis il y avait un bout de ouate sur mon tapis, c'est pas moi qui l'avait mis... je ne dis pas que c'est pas mon infirmière en sortant qui l'a fait tomber, hein... alors elle le fout à même mon tapis... alors la dame, elle me dit: "moi, je ne suis pas une salope (une des deux soeurs)", alors un mot est venu après l'autre, j'y dis: "écoutez, si il y a une salope, de nous deux, c'est toi, et ne me fais pas chier..." Trois jours après, elle se casse la figure chez elle, alors il a fallu aller chercher sa soeur... ben vous savez, elle s'est occupée de rien, elle avait même pas de savonnette pour partir à l'hôpital... c'est moi qui lui ai encore donné une savonnette... et moi, quand je suis allée à l'hôpital, elle m'a pas fait envoyer quoi que ce soit... maintenant elle me cause plus... elle fait la tête, et tous les jours, madame, je l'avais ici de une heure à huit heures du soir... samedi, dimanche, hein ! Moi, maintenant, je vais tout de même pas m'abaisser... à un moment, j'ai été quinze jours sans lui causer, c'est elle qui revenait... je ne serais jamais revenue... eh bien maintenant, elle me fait la tête... je dis: "écoute, j'ai été te voir, t'étais pas là, bon, j'ai pas retourné, je l'admets, j'ai tort..." mais après, elle m'a envoyée promener ! Elle m'a regardée comme ça... bon, l'autre jour, en sortant, elle m'a fait un sourire, j'ai fait celle qui la voyait pas... un jour elle m'a engueulée, elle m'a claqué la porte au nez, eh bien moi, le lendemain, je l'ai reçue gentiment et je lui ai fait tout son rideau à la main... bon, maintenant, elle me fait la gueule, mais qu'est-ce que j'ai à me reprocher... je lui ai payé un bouquet de fleurs et une belle petite bouteille d'odeur... et pourtant, elle est pas venue me voir et..."

Ce procès, qui apparaît le résultat d'un déplacement en fonction d'un vide social présentement irréductible, est nécessairement renvoyé, par madame Gourdet, à une origine ancienne:

"Oh, elle était pas marrante... voyaient, comme çà, elles (les deux soeurs) traînaient tout le temps dans les rues... elles connaissaient tout ce qui se passait à Stains... alors comme il y avait que six rues et tout le reste, c'était des champs... d'ailleurs, moi, je l'avais pas reconnue... c'est elle qui m'a reconnue. Quand j'ai vu sa soeur, alors là, çà a été mieux, je me suis rappelée..."

L'insistance que madame Gourdet met à nous dire qu'elle n'aurait jamais reconnu ces femmes, que par contre, ce sont celles-ci qui l'ont identifiée en premier, paraît connoter tout particulièrement l'angoisse d'offrir le spectacle d'une pénurie relationnelle à des témoins d'un passé plus prospère. L'exclusion sociale qui fonde l'échange d'accusations, interne à cet espace limité, est dévoilée par ailleurs dans le rapport que madame Gourdet entretient avec sa voisine immédiate, âgée de 87 ans, originaire de Saint-Denis, mais vivant depuis longtemps à Stains: le discours s'articule sur les modalités contradictoires de la réprobation du laxisme éducatif, une dénonciation trop forte consacre définitivement l'exclusion, mais sa modération est difficilement possible; aussi est-elle au centre des accusations:

"Tous les vieux que je connais qui sont comme moi, à Stains, eh bien vous savez, je vous affirme qu'elles trouvent pas drôle de... des grandes maisons lorsqu'elles trouvent naturellement des bandes de petits gars qui sont des vrais bandits... eh bien la grand-mère qui est là dans le fond... n'allez pas la voir, elle va vous raconter des mensonges... elle appelle tous les mêmes à la fenêtre: "bande de cons et bande de fumier, vous allez vous barrer !" Sa petite bru vient toutes les semaines, elle lui fait son ménage, son linge... quand elle part, elle dit: "regardez-moi cette putain, elle a fait cocu mon fils..." Si vous saviez, moi j'étais en train de dire gentiment aux gosses: "écoutez, je vous en prie, les en-

fants, vous le savez, quand elle vous appelle, elle vous insulte, elle vous jette de l'eau, n'allez pas à côté..." elle dit: "regarde-moi cette putain là..." elle est en train de leur monter la tête contre moi... à moi, qu'elle en avait...!"

La violence avec laquelle cette femme exprime sa désapprobation à l'égard de la liberté des enfants, en tant qu'elle renforce l'écart qui sépare les deux classes d'âge, doit être désavouée; parce que, de ce fait, elle s'exclut et implique par là-même l'exclusion de sa classe d'âge, elle doit en retour subir l'exclusion maximale:

"On appellerait les agents, je suis sûre qu'on l'embarquerait dans une maison de fous... ils ont fait des petits pavillons pour les gens de son genre... mais je suis sûre qu'elle serait pas parmi les douces, parce qu'elle a le fond méchant..."

Madame Gourdet nous précisera corollairement que ses petits-enfants qui viennent passer une partie de leurs vacances dans son appartement "l'adorent", mais "l'écoutent", "ne lui répondent pas", "font ce qu'elle dit", lui "obéissent". Que le Clos Saint-Lazare soit ainsi édifié en espace de loisirs, n'est possible que si l'on refuse, à l'instar de madame Gourdet, d'abandonner l'image du "vieux Stains":

"J'aimais beaucoup Stains parce que c'était que des champs... voyez, moi, je me plaisais parce que malgré tout j'ai Paris... dans le fond, par là, c'est encore le Stains, le vieux Stains... bien que si par la suite il va encore y avoir des logements par là... moi, j'aime pas fermer la porte à clef, j'avais pas peur, qu'ici, j'aurais peur... oui, mais enfin maintenant, je le suis encore, en sécurité, parce que je ne suis pas dure d'oreille..."

Une relation privilégiée permet à madame Gourdet, envers et contre tout, de poursuivre l'existence illusoire du "vieux Stains", et de l'asseoir dans l'immeuble: madame Chylauski (cf. B - 2), résidente stainoise de longue date, vient régulièrement lui rendre visite chaque soir; cette ancienne religieuse trouve là une écoute

favorable à sa nostalgie d'un univers villageois.

Madame Cabioch

Originnaire de la Haute Saône, où elle s'est mariée, elle est venue à Stains en 1928, avec son mari, ouvrier dans une fonderie, qui rencontrait des difficultés locales d'emploi. Elle a vécu en pavillon H.L.M. (28 ans), puis dans les anciens immeubles H.L.M. Elle a eu huit enfants, dont trois résident à Stains. Son mari, actuellement mort, était membre du P.C. Un de ses fils est militant au P.C. Madame Cabioch prend sa carte de la C.N.L. et du P.C. Elle est âgée de 71 ans. Elle habite l'immeuble depuis deux ans.

Le constat d'une dégradation matérielle croissante incite madame Cabioch, à l'instar des locataires précédents, à s'interroger sur son origine. Désireuse à tout égard de préserver pour son compte personnel l'existence possible d'un territoire symbolique, elle axe son questionnement sur les effets de la salle commune, c'est-à-dire la pénétration imaginairement permanente d'éléments extérieurs à l'immeuble, disculpant ainsi d'une certaine manière la population étudiante: celle-ci, en tant que résidente, doit en effet être neutralisée quant à sa négativité première, compte tenu de l'impossibilité de toute intervention sur ses agissements. Corollairement, ériger en coupable des sujets exogènes et inconnus, par là même, de fait inaccessibles, revêt l'"impuissance" d'un caractère de légitimité:

"Du vendredi au dimanche, ça fait un peu de bruit, mais enfin ce qu'on peut reprocher, c'est que c'est pas très propre... on sait pas, parce qu'ils faisaient des bals, et souvent ils venaient casser nos boîtes à lettres... les vitres, elles sont cassées, elles

sont toujours cassées... les ascenseurs... ils cassent tout, ils démolissent tout... mais est-ce que c'est bien les personnes de la maison...? C'est ça qu'on demande. On ne sait pas si c'est eux, on ne les a jamais pris sur le fait... il y a tellement de monde, on ne sait pas si les étudiants ou quoi... encore, on m'a cassé..."

En effet, une telle représentation favorise une tentative d'effacement de la rupture entre l'habitat précédent et actuel: si madame Cabioch revendique avoir toujours gardé avec ses voisins une distance au moyen de laquelle "on garde toujours mieux ses amitiés". le départ d'un quartier où l'interconnaissance était de règle pour un univers qui ne peut être maîtrisé ni idéellement, ni matériellement, est rendu plus brutal par l'âge avancé:

"Çà fait soixante ans comme ça que je n'ai jamais quitté Stains (en fait cinquante)... ça fait un bail, alors... c'est plus du tout le même mode de vie alors... je me rappelle, c'était... il y avait la bistrote du coin où il y avait un phono... on allait le samedi soir, le dimanche après-midi, on dansait sur le boulevard... oui, c'était le boulevard Maxime Gorki, quoi, dans le fond... on mettait une table dans le bout de la rue... il y avait des messieurs qui organisaient des jeux pour les autres quand ils étaient décidés... moi, dans mon quartier, je connais tout le monde... naturellement, puisqu'ils ont le même âge que moi... je saurais pas expliquer... comment dire... c'est pas "familier", enfin, je veux dire... vous savez, quand on se connaît, tout, comment qu'on dit ? "Familier" ? Maintenant, vous rencontrez des personnes que vous ne connaissez plus... ça fait ville... on se trouve moins chez soi... avant, dans toutes les rues, on était chez nous... des figures étrangères qu'on connaissait de vue... on savait discuter un petit peu par tous les coins..."

Aussi l'espace relationnel de madame Cabioch apparaît essentiellement le produit d'un aménagement, unifiant des territoires disjoints, tant spatialement que temporellement: reculant le moment où elle ne pourra plus assumer une prise en charge autonome, elle projette néanmoins de terminer sa vie dans la maison de re-

traite installée au centre du Clos Saint-Lazare: elle s'y rend une fois par semaine, passant l'après-midi avec une de ses anciennes voisines qui y réside depuis quelque temps. Corollairement, elle visite avec une régularité identique des personnes habitant dans un pavillon proche de celui qu'elle occupait précédemment. Une ligne de continuité, inscrite dans des rapports privilégiés de longue durée, relie donc passé, présent et futur: deux relations nouées dans l'immeuble avec des sujets salariés permettent de l'enraciner. En effet, si madame Cabioch connaît madame Riefler, madame Bassole et madame Gourdet, sa volonté de territorialiser la tour l'a induite à construire localement une distance avec ces représentants de sa classe d'âge, et à se tourner vers des locataires encore actifs. Avec l'un de ceux-ci, madame Plantet, elle entretient un lien étroit:

"Tous les jours, tous les soirs on se voit, et puis quand je viens pas c'est elle qui vient me chercher... elle me dit: "il faut venir, il faut venir..."

Ce rapport, sous plusieurs aspects, matérialise la dénégarion d'une discrimination par l'âge; en effet, l'appartenance politique de madame Plantet (P.C.) est en outre un opérateur de rapprochement avec des militants plus jeunes, et par là avec ses descendants, opérateur qui tempère donc l'exclusion de la parenté:

"Quand je suis venue ici, j'ai dit à mon fils: "j'aimerais bien connaître quelqu'un pour retourner à une cellule... mais chez mon fils, j'y vais pas si je ne suis pas invitée, sauf si j'ai quelque chose à dire ou à faire... ma belle-fille peut pas dire que j'ai été les embêter... sinon c'est gênant, elle pourrait dire: "ma belle-mère, elle vient trop souvent chez nous...", chacun chez soi."

L'investissement auquel donne lieu cette relation s'explique par ailleurs par l'histoire de madame Plantet (un entretien fut fait dans des conditions difficiles avec cette femme d'une cinquantaine d'années, ouvrière, et un mauvais enregistrement l'a rendu inutilisable): monsieur X., son ex-mari, membre du P.C., fut le

premier président de l'Amicale des Locataires du Clos Saint-Lazare. A cette phase de création du comité, un enthousiasme général impliqua des relations proches, fréquentes et denses entre les nouveaux militants qui se retrouvaient alors tous les dimanches matin au café situé dans l'agora du Clos Saint-Lazare. Monsieur X. quitta sa femme pour la gérante de ce café, avec laquelle il vécut un certain temps en compagnie de son époux. Les modalités de cette rupture furent, semble-t-il, particulièrement douloureuses, donnant lieu à des scènes publiques d'insultes entre les deux femmes. Monsieur X. vendit tout le mobilier de l'appartement qu'il occupait avec sa femme, laissant celle-ci totalement démunie (biens et appartement sont en général au nom du mari; madame Plantet devait donc payer avec son seul salaire le loyer de l'appartement, sous peine d'expulsion). A la suite du divorce, madame Plantet déménagea et s'installa seule dans la tour. Depuis, elle vit ses heures de loisir dans une grande réclusion, se sentant l'objet d'une rumeur persistante; toute sociabilité est désormais référée à cette époque:

"Oui, on connaît des gens... on les voit et tout, et pis après on vous vole votre mari... mais moi, je ne peux pas l'oublier, lui. C'est mon mari, enfin, c'était... mais il reste mon mari... je ne peux pas recommencer avec un autre..."

Cette solitude fut partiellement rompue il y a deux ans par une relation unique avec madame Cabioch, dont l'âge l'inscrit en dehors d'un espace menaçant, favorisant une écoute attentive et une compassion sincère.

Madame Rouget, (cf. B - 2), âgée d'une trentaine d'années, institutrice à Stains, constitue son deuxième ancrage dans l'unité (qu'elle a actuellement quittée, devant se marier prochainement); les visites régulières de cette jeune femme, en contact permanent avec les enfants du Clos Saint-Lazare, étaient accueillies comme les marques rituelles d'une intégration fuyante à la population active.

La position de ces sujets est particulièrement précaire: plus ou moins exclus de leur champ de parenté, ils redoutent le moment où la discrimination impliquée par leur classe d'âge prendra forme dans la prise en charge institutionnelle; l'appartenance à l'Amicale des Locataires apparaît un substitut déficient à l'inactivité sociale. La composition des locataires de l'immeuble accuse ce moment-charnière entre deux transplantations aussi définitives l'une que l'autre (ancien quartier ← Clos Saint-Lazare → maison de retraite). Si, du point de vue de la population étudiante (cf. B-3) les ruptures de communication entre ces deux ensembles revêtent le caractère d'un vide social, d'une absence réelle, l'inclusion des sujets dans un "passage" angoissant nécessite une autodéfinition de la distance: elle doit être tout à la fois imaginativement produite et/ou vécue. Une indétermination essentielle dans les édifications négatives en découle: elles oscillent entre un questionnement persistant (mesdames Bassole et Riefler) et une polarisation sur les étudiants ou sur des individus allogènes à l'immeuble, dont l'identité est ignorée en soi (madame Cabioch). Dans tous les cas, la singularité de l'"étranger" est en quelque sorte dissoute dans l'interrogation des alternatives possibles et le procès, irréalisable dans ces conditions, se voit soit idéellement imprécis, en raison de la menace ségrégative, soit déplacé, prenant alors pour objet la conjuration de la ségrégation. A ces différentes modalités correspondent des relations, dyadiques ou triadiques, intégrant une exigence de sécurité, et la dénégation nécessaire d'une dépendance qui rendrait imminent le départ vers l'institution: selon le poids de ces variables, elles sont soit rabattues sur la catégorie d'appartenance (mesdames Bassole et Riefler), soit orientée vers des sujets en situation salariale (mesdames Gourdet et Cabioch).

. . .

B - 2 - Salariés

Nous examinerons tout d'abord des sujets appartenant à la classe d'âge immédiatement inférieure à ceux qui furent précédemment cités, en second lieu, une institutrice d'une trentaine d'années.

a) - Madame Blanc - Madame Chylauski

Madame Blanc

Ses ascendants sont originaires de la Creuse. Elle est âgée de 55 ans. Elle habitait Avenue de Clichy, d'abord dans l'appartement loué par ses parents, puis dans une chambre sans confort au sixième étage, qu'elle a quitté il y a dix ans pour s'installer au Clos Saint-Lazare. Elle ne s'est pas mariée et n'a pas eu d'enfant. Elle est vendeuse depuis 26 ans dans un monoprix de Belleville. Elle est actuellement en congé de maladie. Elle est membre de l'Amicale des Locataires et est venue régulièrement à toutes les réunions.

Référant bruit et dégradation matérielle aux étudiants et "étrangers" indistinctement confondus dans une édification unique au pôle négatif, madame Blanc tente solitairement et avec insistance à la population jeune de l'immeuble des procès sans succès; aussi, bien que nous soyons connue d'elle depuis longtemps, elle imagine immédiatement que notre visite est faite dans le but d'une intervention de notre part, se demandant alors:

"Vous allez faire quelque chose, heu... contre eux ? Pour eux? Moi, je suis bien souvent obligée de prendre des somnifères à cause du bruit, parce que les jeunes de cet âge là, ça dure jusqu'à trois quatre heures du matin, c'est plus possible... et puis y'a les étudiants des autres universités qui se retrouvent là... alors je voudrais pas de raciste, mais y'a au moins 70 ou 80 % de... heu... marocains, heu... noirs... et moi, je suis descendue plusieurs

fois... parce que moi, je vous assure que je me dégonfle pas... à deux ou trois heures du matin, je descends, je vais leur dire gentiment: "écoutez, messieurs-dames, excusez-moi, mais oui ou non, est-ce qu'on va dormir..." "on arrête dans une heure..." et à... sur quatre, cinq heures du matin, c'est encore en train de crier dur... la porte en bas (local), elle tient plus ou moins bien fermée... alors pour que la porte tienne fermée, j'avais scotché les portes... mais la nuit, pendant la nuit, c'est vous dire...! Et alors celui qui était le président des étudiants, il était monté voir... le gardien, il en a ras le bol des plaintes, alors moi j'ai même été... oh, en parler, en souffler deux mots à la... au responsable de la rue Guillaume Appolinaire... et alors y paraît qu'y vont en venir au moins deux cent, en face..."

Sous-jacent à ces procès gîte le sentiment d'une part que cette catégorie de locataires dispose de moyens financiers supérieurs aux siens, d'autre part que sa fermeture sur elle-même est le produit d'une exclusion volontaire de ceux qui, comme elle, se lèvent à cinq heures du matin, et rentrent à 19h 30, pour des revenus insuffisants:

"Y'a beaucoup de noirs, hein, toutes sortes de gens, mais y z'ont les moyens, y z'ont des belles voitures et tout çà... des belles bagnoles... c'est pas des deux-chevaux...! Comment ces gars-là peuvent arriver à avoir des choses comme çà, hein...? Et puis dans le temps, ils donnaient, heu... ils donnaient davantage de... ils invitaient les locataires... ils faisaient des séances de cinéma, de théâtre... je sais pas si çà n'en fait plus..."

Si cette allusion à une autre époque, plus prospère en dynamiques, reflète en partie la réalité (nous y reviendrons par la suite, cf. B-3), elle est plus précisément explicitée par d'autres facteurs: en effet, madame Blanc a évolué au cours des dernières années, dans la mouvance de monsieur et madame Fraga qui lui offraient alors l'illusion d'une intégration à une classe d'âge et une couche sociale différente, et en outre la participation à une vie sociale, interne et externe à l'unité, relativement dense, ap-

paraissant comme un privilège rare, compte tenu entre autres, de son célibat. Leur départ, la progressive extinction de l'Amicale des Locataires (cf. chap. III - A), ont entraîné le retour à une solitude d'autant plus pregnante qu'elle avait été momentanément oubliée. Les liens amorcés entre des sujets hétérogènes sur divers plans, se sont brutalement défaits, du jour où ils n'ont plus pu être impulsés par le groupe de militants. Ainsi madame Blanc, tout en connaissant madame Chylauski pour l'avoir rencontrée à maintes reprises chez monsieur et madame Fraga dans des réunions, ainsi que mesdames Riefler, Bassole, Gourdet, etc., vit actuellement dans un grand isolement, rendu plus angoissant par son état de santé déficient:

"L'autre jour, j'ai eu 40 de température, je me trimbais le matin pour aller porter un pneumatique, j'avais personne, personne... j'ai eu un abcès qu'a crevé dans la nuit, alors là je vous assure que j'ai eu drôlement peur, hein... quand je vois que je suis malade, que j'ai personne... enfin évidemment, ça agit sur le moral un peu à tout le monde, hein, je crois... y'a même pas de bancs... vous croyez qu'on pourrait pas avoir des bancs ou quelque chose pour pouvoir lier conversation avec des gens... des relations sociales, du... des choses comme ça..."

Bien qu'elle occupe depuis vingt-six ans les mêmes fonctions au même endroit, les relations avec ses collègues de travail ne dépassent qu'exceptionnellement leur cadre d'origine:

"Dans le temps, quand j'étais Avenue de Clichy, on me disait: "oh la la, faut grimper six étages... y'a pas d'ascenseur, chez toi...?" Mais alors maintenant on me dit: "y'en a assez de ces transports... puis alors, on serait bien venu la semaine prochaine, ou la semaine dernière... mais la voiture est en panne..." je leur dis: "y'a un autobus..." Oh, je m'en fous, après tout... enfin, y'en a une qu'est venue m'aider pour le ménage... et puis quand c'est ma fête, mon anniversaire, c'est elles qui m'offrent ça... c'est toujours gentil..."

Sa parenté est en outre réduite à une soeur, possédant une

maison dans la Creuse, et dans laquelle désormais elle ne va plus passer ses vacances: "parce que mon beau-frère, il arrive, il se déshabille, y prend la faux, les tenailles, le marteau, et comme ça pendant plus d'un mois, et alors quand je suis là, c'est moi qui me tape la boulot avec lui... elle est malade, elle peut rien faire... et lui, c'est qu'y fait travailler les autres aussi..."

C'est pourquoi elle polarise présentement son intérêt sur l'obtention du téléphone. L'ampleur des questions contradictoires que suscite cet acte, le constitue en analyseur. En effet, une prédiction médicale ayant trait à une surdité quasi-totale imminente, conduit madame Blanc à considérer ses capacités d'écoute comme étant déjà extrêmement réduites, effets secondaires d'un environnement général trop bruyant (habitat, travail), mais elle doit simultanément affirmer qu'elle possède une sensibilité très aiguë à tout bruit. La colligation d'une qualité et de sa privation (écoute-surdité) à laquelle doit être ajoutée un "bruit intérieur" perpétuel, implique une sériation des bruits qui lui fait conclure que les bénéfices escomptés du téléphone sont en fait problématiques, compte tenu qu'une trop grande écoute à ce qui ne devrait pas exister pourrait avoir pour résultat une surdité à ce qui "doit" être entendu. Une solution médiane peut apparaître à l'horizon: si le téléphone ne saurait conjurer le vide social, il permettrait néanmoins qu'à défaut de relations personnelles, des rapports permanents puissent être établis avec différentes institutions:

"Faut que je m'attende, paraît-il, à devenir sourde... oui, parce que j'ai les veines ou je ne sais pas quoi qui... quelque chose qui se bouche là-dedans, et ça, c'est justement des... hum... des... un... un accident, si on peut dire, qui m'a... qui m'arrive, provoqué par le bruit... parce que je vais vous dire une chose... j'ai du mal à supporter le bruit que font les étudiants, et pourtant, je devrais y être habituée, au bruit, parce que je travaille dans un magasin, y'a tellement d'électrophones qui braillent là-dedans que ça finit par m'agir sur les oreilles... ça me fait... ce qui fait que j'entends des sifflements perpétuellement dans la

tête... et le spécialiste qui me soigne pour les oreilles m'a dit: "y'a pas d'espoir, dans un ou deux ans, vous serez certainement... peut-être pas sourde complètement, mais vous aurez beaucoup de mal à entendre..." ce qui fait que quand je vais téléphoner dans la rue, pour peu qu'il passe une voiture ou quelque chose, j'entends plus mon correspondant, alors... j'ai dit: "si je prends le téléphone et que j'entends pas mon correspondant, hein, çà sera bien..." mais j'ai réfléchi, çà me servira toujours de secours, si çà me sert pas à des discussions avec les gens... hein, çà, çà vous coûte les vacances, alors moi... enfin je sais pas, mais y me semble que maintenant que je me suis mis çà dans la tête, cette affaire de téléphone... çà va aller mieux, je sais pas, heu... je pourrai téléphoner, demander des renseignements, n'importe quoi... appeler la Sécurité Sociale, je pourrai téléphoner pour savoir quand est-ce qu'y'a une réunion... y me semble que çà ira..."

Madame Chylauski

Originnaire de la Pologne où une partie de sa famille réside encore, elle est arrivée en France à l'âge de trois ans. Elevée dans une institution privée, elle a par la suite travaillé, à partir de 1953, dans un organisme religieux de Stains (quatorze ans) qu'elle a quitté pour devenir employée de bureau dans une société de transport (neuf ans), puis dans une agence immobilière (un an). Refusant une diminution arbitraire de son salaire, elle s'est mise au chômage. Elle habite la tour depuis dix ans. Sa parenté, en France, se réduit à une soeur qui est mariée et a un enfant. Elle est membre de l'Amicale des Locataires.

Incitée, par ses options religieuses, à tenir un discours sur

l'égalité des races, madame Chylauski nous précise, avant toute question de notre part, qu'elle échange des salutations "même avec les noirs qui, en principe, sont bien élevés". Cette affirmation faite, elle peut alors, en toute liberté, s'étendre sur les nuisances de la population "étudiante-étrangère-jeune". Se sentant occuper, dans un rapport inégal avec ceux-ci, une position de faiblesse, inférée tant par son âge que sa situation de femme seule, elle met en oeuvre des stratégies d'intervention qui, inspirées par la peur, tiennent cachées son identité:

"Comme j'ai su que le gardien s'était fait battre une fois par les noirs qui étaient... par les noirs, comme ça, alors j'ai glissé une carte sous la porte et puis je me suis sauvée... j'ai écrit: "c'est impensable que l'on puisse empêcher ses voisins de dormir à un tel point... vous pourriez quand même cesser un peu. N'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls..."

Que le bruit n'importune qu'à partir du moment où il est constitué en signe, intégré à un système d'explication cohérent, est ici explicitement énoncé: madame Chylauski, évoquant les différentes manifestations incongrues d'un de ses voisins qui "perd la raison, est déséquilibré, est malade", nous dit:

"Çà ne me dérange pas... c'est comme si c'était des gens qui criaient au dehors... j'aurais pas signé une pétition..."

Dans ce cas, le bruit peut être rejeté vers l'extérieur, il n'atteint pas personnellement le sujet et son territoire. Seul, celui qui est directement référé aux "étudiants-étrangers" est interiorisé et perçu comme une intrusion destructrice. Aussi, si madame Chylauski a, pendant quelque temps, côtoyé des étudiants chez monsieur et madame Fraga qu'elle fréquentait assidûment, cette proximité ponctuelle n'a en rien altéré la distance qu'elle doit imaginairement tenir envers ces acteurs: lorsqu'elle croise dans l'espace partagé ceux avec qui elle a été amenée à discuter à une certaine époque, elle se limite à des salutations courtoises et rapides; parallèlement, elle nous fait part du refus qu'elle a opposé à un antillais, locataire à son palier, qui l'avait invitée "pour

avoir des contacts", à lui rendre visite. Comme pour madame Blanc, la présence de ce couple a été l'occasion d'une convivialité exceptionnelle qui s'est éteinte dès son départ, ne laissant dans le réel aucune trace, quelle que soit la mémoire qu'elle en garde. Aussi l'appartenance de madame Chylauski au réseau d'interconnaissance produit par l'Amicale des Locataires dans l'unité, si elle se signifie dans la quotidienneté par des rencontres fortuites, ne peut être d'aucun secours en cas grave: c'est pourquoi, lorsqu'elle se retrouva brutalement au chômage, perçut-elle l'ampleur de sa solitude:

"Alors, les premiers jours, quand j'ai pas travaillé, j'ai pris mon billet, j'ai été à Paris, je me disais: "bon, ben je peux aller n'importe où, çà fait du bien, y'a pas à se dire y faut que je rentre parce que çà va être l'heure..." mais après... j'ai eu un coup dur... j'étais mal fichue, çà m'a vraiment... j'ai dû prendre des somnifères pendant assez longtemps... la nuit, je ne dormais plus... j'avais des angoisses... je me disais: "qu'est-ce que je vais devenir..." comme j'ai l'habitude de rien demander à personne, alors je me suis vraiment vue seule... y'a des moments, je me disais: "bien, ben y'a qu'à rester couchée pis attendre que... la fin, hein..."

Un passage difficile dévoile avec une prégnance redoutable l'échange interne des accusations: sa neutralisation implique le retranchement dans l'appartement, quant aux sujets de même statut. Des relations avec des personnes relevant d'une autre catégorie apparaissent, en comparaison, susceptibles de le conjurer: aussi madame Chylauski continua-t-elle, à ce moment là, à rendre visite à madame Gourdet, voyant dans ses origines, son âge, sa situation actuelle, se profiler un écart suffisant. L'expérience de l'isolement dans la détresse, implique qu'aucune solidarité minimale ne doive être développée en retour, face à des sujets traversant des situations identiques:

"Qu'est-ce que j'irais dire à cette femme qui a après tout des ennuis, qui fait de la dépression, j'irais lui dire simplement:

"faites comme moi !" ... moi, j'ai dû me débrouiller toute seule, hein ! Alors, qu'est-ce que vous voulez que j'aïlle lui dire, hein !

Cette position théorique appelle l'édification d'un "ailleurs" mythique où l'entraide, la bienveillance et la sympathie, seraient des comportements spontanés :

"Les soeurs avaient une maison de campagne, eh bien vous voyez les paysans, c'était autre chose que la vie ici... ils prennent le temps de vivre, ils sont tranquilles, et quand ils causent, ils sont pas énervés... ici, les gens sont pas aimables... à la campagne, on ne rencontre pas de l'agressivité comme ici..."

La relation privilégiée, unique dans l'unité, qu'elle a développée avec madame Gourdet, institue un lieu reflétant imaginairement de telles qualités.

b) - Madame Rouget

Agée d'une trentaine d'années, elle enseigne à l'école primaire du Clos Saint-Lazare. Elle a résidé dix ans dans la tour qu'elle a quitté depuis quelques mois pour l'appartement de son futur mari, instituteur lui aussi.

A l'instar de monsieur et madame Fraga avec lesquels elle était liée, madame Rouget s'est, dès son installation, tournée vers la population étudiante de la tour. Fréquentant la salle commune, participant aux activités du noyau militant, organisant des dîners collectifs, elle a trouvé là l'occasion d'une sociabilité intense, inattendue sur le Clos Saint-Lazare. Ses relations avec des étudiants africains l'ont amenée à se rendre à plusieurs reprises dans leur pays d'origine où elle était alors reçue par leurs familles:

"Oui, on se connaissait pas mal... comme ça se fait en Afrique... on décidait de dîner ensemble, bon, il y en avait qui préparaient la viande, d'autres les légumes, d'autres les entrées... ils mettaient de l'ambiance... c'était une bonne bande... ils se connaissaient, ils étaient tout le temps les uns chez les autres... bon, disons, ça marchait, quoi, parce qu'ils avaient vraiment l'idée d'organiser quelque chose... comme ça, moi, je suis allée au Kenya..."

L'orientation de madame Rouget, d'une part vers les étudiants, d'autre part vers les (étudiants) étrangers, apparaît une double inversion de ce que nous avons été induite à considérer jusqu'à présent comme le modèle dominant des représentations et des comportements. Sur cette négation de la négation, affirmation positivante les acteurs édifiés au pôle négatif, elle construit sa position: son discours est en effet dans sa totalité traversé par la nécessité de nous démontrer la distance qui la sépare de l'ensemble de la population de la cité. Aussi ce goût apparent de l'exotisme ne saurait prendre pour objet les locataires immigrés placés au bas de l'échelle socio-professionnelle: il ne peut s'exercer qu'envers des sujets appartenant au monde étudiantin, univers qui, en raison de son statut, est mythiquement doté d'une supériorité inaccessible.

Lui référant une liberté imaginaire de vie et de pensée, madame Rouget multiplie les signes qui l'en rapprocheraient et par là produiraient une rupture avec les habitants du Clos Saint-Lazare. Aussi nous précise-t-elle qu'à l'exception de madame Cabioch, elle ne connaissait dans l'immeuble personne qui, d'une manière ou d'une autre, ne relève de l'ensemble étudiant ou ne se situe en proximité de celui-ci (tels monsieur et madame Fraga). Rotation et mobilité sont constituées en valeur, semblant les garanties d'une absence illusoire de contraintes de temps et de lieu. L'hostilité générale à l'égard de ces acteurs lui permet d'asseoir plus solidement sa participation à une élite fictive: se posant en défenseur d'une cause noble, elle peut alors prendre le rôle d'un médiateur justicier saisissant les progrès de conscience des travailleurs aliénés que leur misère antérieure n'avait pas préparés à vivre dans un H.L.M.:

"Pourquoi avaient-ils atterri ici, c'est parce qu'ils habitaient ce qu'on appelle la zone... le périphérique... il y avait une grande partie d'expulsions... c'était des gens qui habitaient peut-être souvent des... comme des petits pavillons, soit même des bidonvilles de zone... disons, des gens qui n'étaient pas prêts à vivre dans un ensemble... oui, enfin moi, j'ai entendu dire que... enfin, ça devait être simplement une résidence universitaire... et comme il y a eu 68, ils ont eu peur de mettre que des étudiants là-dedans, alors du coup il n'y a qu'un quart d'étudiants... et les autres quarts pour les travailleurs de la commune (1)... il y a 10 % pour les gens qui travaillent à la commune et les enseignants, quoi, et d'autres... ça a changé, mais au début ils avaient vraiment la trouille, hein... les gens, là... la dame qui habitait

(1) Cette information n'a été confirmée ni par la commission municipale du logement, ni par l'O.P.H.L.M. Le projet initial de faire de la tour une résidence universitaire apparaît tout particulièrement impliqué par le désir de madame Rouget de fusionner avec la population étudiante. L'absence de salariés sur son lieu d'habitat aurait été la preuve tangible de son ancrage fantasmatique.

sur mon palier, elle fermait sa porte... elle se barricadait à je ne sais combien de verrous, elle était pas tranquille, elle avait peur des étudiants... comme les autres... et en Provence, j'ai rencontré quelqu'un, c'était... un petit artisan... il voulait pas entendre parler... vraiment, les étudiants de Paris, c'était la plaie... après, il s'est aperçu que... il a commencé à s'apercevoir qu'ils étaient pas tous... heu... et même avec les officiers, je dirais intelligents... eh bien il me disait, le gars, il commandait ses parachutistes appelés... bon, c'était des gars qui sortaient... bon, on peut dire de la campagne, sans vouloir mettre un sens péjoratif à ça, bon, ils sortaient de la campagne... ils n'avaient qu'une hâte, c'était monter à Paris..."

De ses contacts avec les étudiants, madame Rouget tire donc le bénéfice d'une extension de sa position, en direction d'autres couches sociales. Ses rapports avec ses collègues, mimétiques d'un mode de vie étudiant chimérique, sont utilisés dans le but d'une séparation avec ceux auxquels elle redoute d'être assimilée:

"Avec mes collègues, c'est très bien, heureusement, il le faut, sinon on se sentirait un peu perdu parce que bon, on sait bien que l'enseignement c'est un métier un peu ingrat, mais il y a des fois, ici, on s'en aperçoit vraiment... je vais à la piscine avec deux autres collègues et puis il y a la gymnastique avec un collègue et puis je fais du tennis avec une collègue... mardi dernier, il y avait... on a fait une petite soirée, il y avait une dizaine... il y a un mois, on en a fait chez une autre... nous, c'est parfois jusqu'à trois, quatre heures du matin... comme l'autre jour, venir se faire réveiller à 5h 30 du matin par exemple par des copains qui sont montés... avec des champagnes, des petits fours... il y en a un qu'est venu passer quinze jours de vacances..."

En effet, habiter sur son lieu de travail lorsqu'on est enseignant lui semble particulièrement problématique, dans la mesure où le statut par lequel elle se définit risque de disparaître brutalement après les heures de cours, lorsqu'elle rencontre dans la rue élèves et parents d'élèves pour qui le partage de l'habitat si-

ginfierait une égalité sociale; se produirait alors un renversement dangereux des positions:

"Les enseignants de Stains... j'en ai rencontré beaucoup qui n'aiment pas tellement habiter près du lieu de travail... il y a des fois... il y a certains, ben des fois, il n'y a pas d'atomes crochus... alors quand on se retrouve dans la rue en sachant que dans la rue, vous n'êtes plus rien, alors de très loin on a droit à toute une série de noms... de réflexions pas piquées des hannetons... l'élève de sa fenêtre peut... moi, j'ai mon nom écrit le long de l'école, accompagné de différentes insultes... des mots d'argot, enfin..."

Une distance défensive doit donc être perpétuellement indiquée, ne pouvant être définitivement fixée: la fréquentation d'un restaurant jouxtant le Clos Saint-Lazare, inaccessible à ses habitants en raison du prix élevé des repas, revêt un caractère particulièrement approprié; en effet, des procès multiples sont intentés aux habitués de ce lieu par les résidants limitrophes (la tour de huit étages, cf. chap. I-2) qui se plaignent des voitures garées sur les pelouses de l'immeuble, du bruit provoqué par des rencontres animées, etc. Des pétitions furent déposées en ce sens à l'O.P.H.L.M., et à plusieurs reprises des incidents risquèrent de devenir violents (monsieur Martin menaça un jour avec un couteau une personne qui lui semblait ne pas être suffisamment attentive à ses revendications). Sur cette "auberge", réputée dans tout le Clos Saint-Lazare pour sa clientèle d'hommes d'affaires, se cristallise donc le sentiment d'appartenance à une classe exclue d'un certain type de jouissance. Madame Rouget, accompagnée de son futur conjoint qui exhibe à nos yeux sa généalogie, ses parents enseignants, dans le but de légitimer par une transmission qui serait héréditaire, son titre actuel, y retrouve régulièrement d'autres collègues pour des soirées festives: la proximité avec des représentants des couches sociales supérieures à la sienne est un opérateur imaginaire de sa scission avec un prolétariat à l'égard duquel son inscription professionnelle ne comporte plus l'assurance

d'une domination qui résulterait de la détention d'un savoir. Aussi est-elle particulièrement satisfaite de la conduite, pendant les heures de cours, des enfants laotiens dont l'origine de classe appellerait un respect spontané des enseignants:

"Eux, c'est la classe aisée, ils s'intègrent très bien... c'est une éducation totalement différente de celle qu'il y a ici... un respect de tout, hein, de tout... lorsqu'on leur donne quelque chose... l'enfant, il le perd plus, hein..."

A l'opposé, la liberté d'expression des autres enfants est référée au "désintérêt" des parents: leur désœuvrement induit par un laxisme éducatif général, aurait pour conséquence la non-observance des distributions hiérarchiques.

. . .
.

Au delà des oppositions traversant les modèles des représentations et déterminant les comportements de ces sujets, l'"étudiant-étranger" est institué en acteur idéologique dominant la logique interne des rapports. L'interrogation que nous avons vue à l'oeuvre chez les personnes retraitées est ici évacuée au profit d'édifications précises. Socialement actifs, les sujets peuvent en effet émettre quant à leur habitat une revendication de territorialisation quelle que soit l'impuissance où ils sont de la faire aboutir. Classe d'âge et inscription professionnelle fondent les modalités de ces édifications. Le caractère partiel de l'information disponible nous incite à ne pas conclure du poids respectif de ces variables, dans la mesure où elles sont ici unilatéralement associées (qu'en serait-il en effet d'un travailleur social ou d'un enseignant d'une cinquantaine d'années, d'un jeune ouvrier ?). Fixation au pôle positif ou négatif apparaissent néanmoins les

deux versants d'une seule image, en regard de laquelle les sujets ont à se définir. Un processus unique d'autocatégorisation dans la division sociale institue la nécessité d'une distance ou d'une proximité. Liberté et ressources imaginaires sont en effet attribuées à l'"étudiant-étranger", que les effets en soient transformés en nuisance ou érigés en qualité. Dans les deux cas, sa présence souligne une situation inférieure dans la hiérarchie socio-professionnelle, et induit à une mise en position d'accusé. Le procès préside donc paradoxalement tant au renvoi de l'accusation, qu'à son antithèse, l'encensement euphémisateur des différences. Les sujets édifiant au pôle positif cet acteur font fonction de médiateurs entre les sujets le refoulant au pôle négatif et la population étudiante (tels monsieur et madame Fraga pour madame Chylauski et madame Blanc, madame Rouget pour madame Cabioch): ils sont constitués en relais de transmission des accusations. Lorsqu'ils viennent à manquer, on constate alors un recul de la communication et/ou un rabattement des relations sur les personnes retraitées; se signifie là une intensification idéale du procès, proportionnelle aux possibilités perçues comme dégressives de son effectuation pratique.

. . .
.

B - 3 - Etudiants

Ceux-ci doivent, pour pouvoir bénéficier d'un logement au Clos Saint-Lazare, être mariés. Jusqu'en 1975, date à laquelle le C.R.O.U.S. fut scindé en trois organismes différents, la résidence bénéficia de vacances permettant la prise en charge matérielle du local collectif du rez-de-chaussée. Celui-ci était accessible dès cinq heures de l'après-midi, et deux personnes assuraient le fonctionnement d'un bar (une salle de travail avait été en outre installée). Les informations recueillies sur cette époque sont pauvres en raison de la rotation permanente des étudiants; néanmoins, il semble que le local était assidûment fréquenté par une grande partie des étudiants, auxquels étaient par ailleurs proposées des activités: ciné-club, tournois de ping-pong, laboratoire de photographie, soirées dansantes avec orchestre, etc. L'équipe organisatrice était alors d'obédience communiste (U.N.E.F. - Renouveau). En 1975, les vacances furent supprimées: le local ne fut plus ouvert qu'à la demande, et seul le laboratoire de photographie rassembla encore quelques personnes. La coordination fut prise en main par des membres de l'A.J.S. (F.E.R.U.F.), menant une campagne assidue contre la politique du P.C.F. (et de ses dépendances). Ils tentèrent à plusieurs reprises d'impulser des agencements collectifs à partir des départs en voiture vers les universités, de la garde des enfants, etc. Ils ne furent pas suivis. Semblablement, les derniers efforts (Juin 78) pour mobiliser la population étudiante contre la hausse des loyers ne rencontrèrent qu'un écho très faible: un très petit nombre d'individus (un dizaine) assistent à des réunions irrégulières et espacées. Le noyau militant (cinq à six personnes) est donc extrêmement isolé et évolue en cercle clos. Resté sur des positions désuètes et abstraites qui reçurent leur sens d'un mouvement social général, il apparaît particulièrement coupé de la masse des résidents pour qui des slogans idéologiques sur l'unité des luttes étudiantes et ouvrières, la nécessité d'ar-

racher les travailleurs aux organisations qui les trahissent, et l'action dans le but d'une prise de pouvoir révolutionnaire, ne correspondent pas aux problèmes qu'ils ont à résoudre dans leur quotidienneté. De cette optique découle par ailleurs qu'aucune ébauche de liaison ne fut jamais faite en direction de l'Amicale des Locataires. Disons à ce propos que nous avons assisté un soir à une réunion avec la présidente de l'Amicale, madame Martin: celle-ci était alors désireuse d'établir un contact ponctuel avec les représentants des étudiants. L'objet de la discussion étant la hausse des loyers, elle crut bon d'intervenir pour rappeler les difficultés que rencontra le comité en 76. Il lui fut brutalement signifié que de tels discours étaient hors de propos, que la lutte ne concernait que les étudiants qui n'étaient à aucun point de vue impliqués par l'O.P.H.L.M. Cette scène rapide fut, on le devine, vécue par madame Martin comme une humiliation publique, qui la renvoyait encore une fois à une conscience négative de son appartenance de classe. Un précédent avait été occasionné par monsieur et madame Fraga, qui avaient réuni dans le local, pour la fête des rois, des étudiants, de jeunes militants de l'Amicale des Locataires, et des locataires de l'unité avec qui ils entretenaient des relations étroites, sans mettre au courant madame Martin qui vit dans cet événement sa propre exclusion:

"Alors le dimanche matin déjà, j'avais rencontré trois quatre personnes qui me disaient... alors moi, ça m'a paru bizarre: "tiens vous n'êtes pas venue à la fête de l'Amicale à la salle des étudiants...?" Alors tu sais, moi, j'ai pas voulu perdre la face, j'ai dit: "Ah ben vous savez, moi je peux pas participer à tout, hein... moi aussi, vous savez très bien que je suis malade, il faut que je me repose... ç'aurait peut-être fini trop tard, ça m'aurait fatiguée..." Mais quand j'ai vu monsieur Fraga, j'ai mis les choses au point... alors j'ai retourné, j'ai dit la vérité, j'étais en colère, alors il me dit: "mais non, c'était pas au titre de l'Amicale.. et madame Blanc nous avait dit la même chose: ah ben, la fête de l'Amicale s'était bien déroulée..." alors monsieur Fraga, je lui ai dit franchement ce que j'en pensais, je lui ai dit: "c'est pas

propre de faire çà, de ta part... parce que franchement, tu m'as déçue... j'aurais pas cru que t'étais capable de faire çà..." monsieur Fraga, il était toujours emballé par le truc des étudiants... je lui dis: "c'est bien d'être emballé par le truc des étudiants, mais", j'dis, "même des étudiants, tu peux en amener à l'Amicale, nous, çà nous fera plaisir de les recevoir..."

Ces conceptions impliquaient inéluctablement que nous ne puissions attendre des délégués de la F.E.R.U.F. une coopération minimale à l'enquête; un entretien avec un couple à l'avant-garde de la militance de cette unité (monsieur Dupoix, d'origine espagnole, est en dernière année de médecine; sa femme, française, a abandonné ses études et travaille comme infirmière pour permettre à son mari de poursuivre les siennes; ils ont un enfant) l'explicita clairement: les raisons avancées furent, d'une part, la clandestinité imposée par l'origine étrangère de monsieur Dupoix, d'autre part et principalement la contribution de l'étude à "l'asservissement du prolétariat". Aussi ne manquèrent-ils pas à l'occasion d'inciter des étudiants à ne pas nous recevoir. Les perturbations de l'étude furent aussi limitées que leur impact. Nous analyserons la logique des rapports de cette catégorie de locataires à travers des sujets d'origine française (parisien et migrant provençal), non métropolitaine (antillais), camerounaise et soudanaise.

Yvonne

Originnaire de la région parisienne, elle a toujours vécu en H.L.M. (Drancy). Sa mère est femme de ménage. Elle poursuit des études de sciences économiques (année de licence) à l'université de Villetaneuse; tout en étant salariée (surveillante dans un lycée

à Dugny). Elle habitait auparavant dans une résidence universitaire à Saint-Denis. Elle est au Clos Saint-Lazare depuis un an et demi.

Consciente d'appartenir à une fraction défavorisée de la couche étudiante, ce dont elle voit le reflet dans son habitat, optant pour la nécessité d'agencements et de luttes collectives, Yvonne s'appuie sur leur échec pour justifier la ténuité de ses efforts dans cette direction. Mobilisée par l'obtention de ses moyens de subsistance présents et futurs, redoutant la dévaluation des diplômes, l'emploi des femmes dans des postes subalternes et inférieurs à leur niveau d'étude, le chômage, elle se concentre sur le meilleur aménagement de sa vie actuelle et s'attache à la préparation de son avenir professionnel. Aussi, si elle a tenté pendant quelques semaines de participer activement aux tâches d'estimation de ce que pourrait être la demande des étudiants résidants quand à un dépassement éventuel de leur isolement, une entraide ponctuelle (des questionnaires sur les conditions d'existence quotidienne furent ébauchés, dans le but de propulser des regroupements), elle a rapidement abandonné cet apprentissage militant, et s'est retirée dans un individualisme coupable. Elle voit en effet dans son comportement la reproduction inévitable d'un fonctionnement général qu'elle condamne: elle oscille donc de manière permanente entre une autoaccusation défensive, accumulant alors de multiples raisons valables qui s'opposent à une pratique politique (au sens le plus large du terme) et/ou syndicale, et un discours global dénonçant les effets d'un certain type de société. L'une et l'autre partie de cette argumentation mettent au centre de la réflexion le caractère minimal des résistances possibles, et une impuissance dominante:

"Çà demande vraiment du travail... il faut qu'il y ait quelques personnes qui le fassent, et c'est pas évident... l'an dernier, j'ai fait des trucs, je sais pas, sur la fin de l'année, c'était... enfin, des soirées entières pour un résultat minime... bon, ben moi, je préfère... bon, ben j'ai du boulot... je préfère pas m'enquiquiner... enfin bon, c'est peut-être pas... même quand il y avait un tas de problèmes, y'a très peu de gens qui descendent... mais çà,

c'est vraiment pas seulement ce problème d'ici... je veux dire, ça, c'est le problème que chacun prenne en charge ses machins... mais c'est pas évident, quoi... bon, ben je veux dire, on est élevé comme ça, et pas pour perdre nos oeillères... parce que si tu réussis, c'est bien et pis t'occupe pas du voisin, parce que le jour où tu te casseras la gueule... il te laissera... il te laissera dans la merde et c'est comme ça qu'on nous fait être... mais y'a quand même des gens qui font des trucs... bon, à la limite, c'est pas un sacrifice, mais ça peut, si vraiment... je veux dire, c'est pas suivi, quoi... alors moi je vais faire ma maîtrise, je ferai du droit, de la gestion... je vais avoir un concours à passer pour être inspecteur de... je sais même plus comment ça s'appelle... tant que je travaille, ça va, je peux continuer un tas de trucs... tâcher de m'orienter le plus possible pour avoir un diplôme que je puisse vendre, quoi... parce que avec une licence de sciences économiques, on te prend comme secrétaire, c'est bien connu... en fait, moi, je suis une grande critiqueuse, mais qui ne fait rien..."

L'expérience de sa mère confirme l'inéluctabilité d'une division interne aux couches sociales exploitées:

"Là où bosse ma mère, y'a des problèmes à ce niveau là, parce qu'ils en sont à recevoir une enveloppe pour une augmentation, et tout le monde ne l'a pas eue, et ça marche depuis un an comme ça... bon, ben ma mère, ce qu'elle fait, elle est femme de ménage... entre femmes de ménage, elles en sont toutes à s'engueuler, et ça, moi, je crois que c'est vraiment général..."

Son extrapolation implique son extension aux étudiants et conjointement la volonté de passer d'une position de dominé à une position de dominant. Cette promotion exige actuellement stabilité de l'habitat et des ressources, qui elle-même appelle à tenir compte des risques intrinsèques à toute éventuelle action: pour ne pas parler d'elle-même, Yvonne évoque les problèmes des étudiants qui ont des enfants:

"Ils ont pas envie de se retrouver en plus à la lourde parce que tous les ans, heu... on reçoit un truc de réadmission ou pas..."

mais si on a des dettes (c'est-à-dire si on a suivi la grève des loyers), effectivement, on n'est pas admis... bon, alors de toutes façons, si on cherche ailleurs, ce sera plus cher, alors..."

C'est pourquoi, soucieuse de sa sécurité, elle est amenée, après avoir montré une méfiance manifeste à l'encontre des syndicats étudiants d'obsédience communiste, à prendre parti contre les militants de l'A.J.S., dans le conflit qu'oppose ces militants à la municipalité en matière d'un dégrèvement des impôts locaux en faveur des étudiants:

"C'est l'A.J.S. qui a repris ça, alors moi j'estime que c'est la merde depuis que c'est eux, bon, ça, c'est mon avis... bon, c'est vrai que de toutes façons les étudiants ils ont pas assez d'argent, mais euh... je veux dire, c'est vrai que ça pose peut-être des problèmes, je veux dire, aussi, de pas pouvoir travailler. Enfin, je sais pas, être mieux avec la municipalité... enfin, sans être opportuniste... mais je veux dire que bon... évidemment, si ils veulent dire au maire qu'il fait que des conneries, euh, ça peut pas marcher, tout ça..."

Si donc aucune intervention ne s'avère possible sur la résidence "parce qu'en plus, les gens qui sont là, en fait, ils ont pas pu choisir", l'habitat ne peut en outre constituer un ancrage relationnel:

"Bon, on sait que c'est des étudiants, mais bon, c'est pas pour ça qu'on se voit... je veux dire que... non, moi, maintenant, j'ai pas de copains ici, non, non, des jeunes étudiants, c'est difficile, hein... et puis enfin non, même pas étudiants, non, voilà.. non... moi, je suis une sauvage, hein... les gens qu'on connaît, on les connaît pas spécialement, parce qu'ils sont des voisins, quoi... non, moi j'ai des contacts, quoi, avec qui... avec les gens avec lesquels je suis à la fac... ou des trucs comme ça..."

Mais la poursuite de l'entretien nous apprend qu'une même absence de rapports caractérise l'université:

"Non, la fac, c'est déjà pas tellement un lieu privilégié de

rencontres... y'a rien, à la fac, de toutes façons... on va aux cours, et on passe nos examens... et après, chacun rentre chez soi et... tout le monde fait ses cours et tout... je sais pas, surtout pour les étudiants qui bossent... en fait, euh... moi... je sais que j'ai pas le temps de rester à la fac..."

Après s'être rapprochée quelque temps d'un groupe féministe de son université, Yvonne a renoncé à poursuivre de "petites discussions entre nous... parce que bon, y'avait pas de... déjà, y'avait très peu de filles qui y allaient et y'avait pas de choses qui étaient faites effectivement, concrètement... ça me faisait chier, à la fin..."

Etudiante prolétaire, Yvonne ne se sent pas en mesure de consacrer du temps à une sociabilité gratuite.

Monsieur Lapeyre

Originaire d'Albi, monsieur Lapeyre termine cette année des études qui lui permettent de devenir professeur de travaux manuels. Ses parents sont enseignants. Sa femme, née aussi à Albi, a suivi le même itinéraire. Ils ont un enfant de six ans et des bourses leur ont été attribuées à tous deux. Ils sont au Clos Saint-Lazare depuis quatre ans, dans la région parisienne depuis six ans. Ils comptent retourner, sitôt leurs diplômes obtenus, dans leur province natale.

Si monsieur Lapeyre souligne les bénéfices secondaires de l'anonymat en comparaison des contraintes découlant d'un univers d'interconnaissance restreint, il axe son discours sur l'ampleur des ruptures de communication auxquelles, pour son compte personnel, il n'a pu en aucune manière remédier:

"Çà, par contre, ici on est bien tranquille, on peut faire ce qu'on veut... les voisins ne vous diront pas: "tiens, il a fait çà..." Dans le midi, on reçoit quelqu'un, tout le monde le sait... il y a des avantages et des inconvénients... savoir qu'il y a des avantages et des inconvénients... savoir qu'il y a quelqu'un qui s'occupe toujours de ce qu'on fait, çà peut énerver de temps en temps... mais savoir qu'on est tout seul, qu'on ne peut compter sur personne à fond, quoi... tandis que là-bas on était libre, là-bas, dans le fond, quoi..."

Déplaçant l'impossibilité de nouer d'une manière ou d'une autre des relations étroites, il nous fait part de l'échec de plusieurs de ses tentatives; ses récits sont articulés sur l'opposition de sa vie présente et passée, son lieu d'origine étant dans cette optique idéalement reconstruit et devant offrir le spectacle d'un espace relationnel intense où entraide, amitié, chaleur, feraient figure de loi:

"C'est difficile de trouver des gens disponibles, ici... même du point de vue association et tout çà, il y avait un certain malaise... il faut dire que vu le climat que c'était, je n'y suis pas allé souvent... non, bon, je discute un peu avec les gens quand je les trouve, mais çà va pas plus loin... non, je ne me sens pas à l'aise, ici... ce n'est pas du tout la même mentalité, on a beau essayer de... oh, ben les gens, c'est chacun chez soi... c'est toute la région pareil... moi je vois, dans le midi, je vais jouer au rugby... j'ai essayé d'y jouer ici, la mentalité était déplorable... hallucinant... ici, on travaille... comment on vit: métro-boulot-dodo... on ne prend pas le temps de vivre et puis je n'aime pas le béton, le bruit, tout... quand on a été habitué à la verdure... les gens manquent de relations... je vois, avant, quand on s'entraînait au rugby, eh bien on est souvent vingt, vingt-cinq... bon, ben çà arrivait souvent, on revenait le soir à vingt, vingt-cinq, manger à la maison: çà se passait une fois chez moi, une fois chez le copain... bon, ici, c'est jamais arrivé... pourquoi, je n'en sais rien... il y a une autre mentalité... çà s'arrêtait là, quoi, c'est

tout... la confiance, elle est limitée..."

Cette accumulation de stéréotypes du mode de vie urbain semble le seul outil conceptuel dont il dispose pour justifier le vide social dans lequel il a été confiné:

"Non, ici, je connais pas grand-monde... c'est pour ça, ici, ça fait cinq, six ans que je suis dans la région parisienne... bon, ben ça fait cinq ou six ans que j'ai arrêté de vivre... oui, ici on peut devenir renfermé, irascible, on se fout de tout, à force... il peut arriver n'importe quoi... parce qu'en plus, c'est qu'on commence de bonne heure les cours et c'est un centre, hein, c'est pas une fac... c'est un centre de préparation... on terminait des fois à sept heures trente, alors ça fait que quand on travaille debout huit heures toute la journée... comme c'est des travaux manuels... on n'avait pas envie de sortir, quoi, d'aller chez les voisins... si bien qu'on a l'impression, dans Paris, d'être un train vide... comme si on était dans une gare et puis on attend... ah, ici, c'est..."

L'image d'un "trop plein" qui se situerait ailleurs, si elle apparaît l'effet d'une mythification extrême nécessaire, se révèle de plus être atopique: évoquant le lieu où il pourrait être nommé, monsieur Lapeyre nous dit:

"Je demande pas à l'endroit où je suis né... je vais demander à côté en attendant... parce que n'importe quelle région du midi, c'est toutes les mêmes, hein... non, ça m'est égal... parce que même en vacances, là-bas, on se fait des copains... même des amitiés durables..."

Aussi son espace relationnel fut-il limité à des "gens du midi", trois couples rencontrés dans la tour et dans le centre de préparation, avec lesquels étaient passées des soirées où pouvaient être donné libre cours à la nostalgie. Corollairement, des visites fréquentes étaient rendues à la soeur de madame Lapeyre, résidant à Neudon depuis huit ans, et espérant aussi pouvoir quitter rapidement la région parisienne: ce lien de parenté était en outre

privilégié quant au besoin de faire de temps à autre garder leur jeune enfant, le couple n'ayant jamais jugé bon de participer à l'entraide esquissée en cette matière dans l'unité.

Pierre

Originaire de la Guadeloupe où il a commencé des études pour être professeur d'éducation physique, il est depuis trois ans en France, depuis deux ans dans la tour.

Venu s'installer dans la résidence pour se rapprocher de son frère, qui la quitta quelques mois après, Pierre nous explique avec beaucoup de précautions les difficultés qu'il rencontre sur le plan relationnel. S'il met en évidence l'ostracisme qui frappe les étudiants immigrés, il s'efforce principalement de minimiser, voire nier, ses effets, tentant de chercher l'origine des ruptures de communication dans un libre vouloir à la fois personnel et culturel, dans le but d'une réhabilitation de sa propre image et de celle de sa communauté d'appartenance. La poursuite d'un effacement symbolique de sa position de dominé est au cours de l'entretien clairement explicitée:

"Moi, je me dis que de toute manière, même... pour le racisme, moi, je n'y prête pas attention. Même, je m'efforce, en fait, de ne pas y prêter attention, même si c'est plus ou moins évident... je m'efforce de ne pas y prêter attention... disons qu'on le retrouve un peu partout, mais... moi, je pense que si par exemple on rentre entre... un cas comme ça, on prend un cas comme ça, mais ce n'est pas une généralité... plus ou moins, les gens évoluent, et puis on retrouve des petits cas comme ça de temps en temps... on ne fait pas attention... s'il fallait faire attention... surtout,

par exemple, dans la cité, non... les gens sont de leur côté... un autre de l'autre côté... c'est plus ou moins... les gens sont... par exemple, leurs relations par sympathies, par affinités, chacun a ses copains et ses copines... au Clos, ce n'est pas du racisme, non..."

Nous suivrons le cheminement de ces dénégations successives de son statut, qui érigent en hypostases déterminantes plaisir, désir, attirance, spontanéité et sentiments. Aussi, si Pierre voit dans la salle collective un lieu positif où peuvent être obtenues maintes informations nécessaires, et où se déroulent des soirées festives "attrayantes", il avoue lui-même ne pratiquement jamais s'y rendre:

"On ne peut pas, disons, avoir des contacts avec les étudiants, on les voit très rarement, alors en fait ce n'est pas tellement... on aurait pu avoir des séances ou pour le moins des discussions par rapport... disons, pour faire progresser... et ça, les fêtes, on peut y aller si on est invité... si on n'est pas invité, c'est plus ou moins... ce n'est pas que c'est plus ou moins, disons... il arrive une période où on est... je ne dirais pas que... il faut bien faire varier les choses... il arrive peut-être qu'on soit invité à plusieurs endroits, donc on choisit l'endroit où l'on va... en fait, si on peut, on s'abstient d'aller dans la salle commune, ça dépend..."

Cette euphémisation de l'éviction dont il se sent l'objet l'induit à reprendre à son compte la sériation graduelle de l'"étranger", établie par les représentations dominantes: cette échelle de valeur et d'exclusion fonde alors des regroupements qui seraient le fruit naturel d'"affinités":

"C'est par affinités, on voit plutôt des gens de la Guadeloupe, après, des africains... on essaie de discuter plus ou moins avec tout le monde, mais disons qu'on se classe par affinités... c'est un peu plus facile, en fait, entre antillais, et puis si on arrive à connaître des familles métropolitaines... ce n'est pas qu'on refuse, mais... je ne sais pas... peut-être une méfiance qui

joue... on est plus près d'un autre arabe, disons, que vous... disons, en fait..."

De l'habitus ludique s'origineraient des séparations dont l'ordonnateur premier serait imprécis: mais mieux vaut penser qu'elles s'engendrent d'une expérience identique de part et d'autre, d'une conscience partagée de l'impuissance à jouir des même objets, en raison des multiples différences qui traversent les acteurs, d'où le passage métonymique de l'espace relationnel "ethnique" au champ de la parenté:

"Disons que les gens, quand ils sont du même pays, c'est plus facile, en fait, à nouer... bien qu'ils aient des amis, disons... des amis métropolitains... ils copinent, mais quand par exemple il y a une fête, par exemple la fête de... ils passent plutôt ça en famille, parce que l'ambiance sera déjà autre chose et puis... même si, en fait, il y a des familles métropolitaines, l'ambiance sera.. ils préfèrent leur ambiance, c'est ça... quoi, même entre nous... une grande fête, c'est... nous, la manière dont on s'amuse, ce n'est pas la même chose que les pakistanais, ou... peut-être qu'ils ont leurs rites..."

Intériorisant les images réifiées de sa propre culture, Pierre prend appui sur celles-ci pour poursuivre une rationalisation défensive qui exalte le caractère unique et irremplaçable d'une sensibilité qui, pour s'épanouir, nécessiterait un "entre-soi" absolu:

"C'est-à-dire que jusqu'à maintenant, on n'a pas encore, disons, une entente avec... disons, toute la cité... c'est pas à dire une entente, mais en fait... ça concorde pas bien, c'est pas à dire qu'on n'a pas de copains tellement, en fait, on n'est pas encore arrivés, par exemple, à nous mettre ou à mettre les familles métropolitaines au même rythme, à notre rythme, aussi... c'est-à-dire que si par exemple on s'amuse, on ne fait pas de distinction... les gars du dessus avec nous, avec notre rythme... avec le rythme antillais... nous, on est habitués à... alors ça fait une seule grande famille, donc on peut s'amuser..."

On aura noté les hésitations qui ponctuent ce discours quant à savoir qui devrait abolir sa propre identité dans le dessein de la possibilité d'une "unité", interrogations oscillantes qui reflètent l'annulation imaginaire des places occupées respectivement par les acteurs. Aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre que si Pierre s'est rendu à l'occasion chez un locataire français d'origine métropolitaine, il ne tient pas à renouveler de tels moments, auxquels il réfère un "moins-être", un glissement menaçant vers la perte de soi :

"C'est pas à dire que je n'y allais pas, mais... j'étais invité des fois... mais disons... je ne sais pas... moi, je peux m'amuser, que ce soit antillais ou français... ou pas français, mais disons métropolitains... je peux m'amuser... mais à certains moins quand même, je ne sais pas, il faut quand même qu'il y ait... que je me sente en train de m'amuser quand même... alors je suis resté un peu... je suis reparti... quand tu es invité, tu ne peux pas..."

Pour rendre plus éclatante la justesse d'une telle réflexion, nous renvoie-t-il à notre propre appartenance dont découlerait notre inhibition quant à tout autre :

"Pour me sentir quand même en train de m'amuser... je ne dis pas que c'est... c'est comme c'est, en fait... bon, si je vous invite un soir à danser, vous allez dire quand même, vous aimeriez entendre quand même quelque chose pour vous amuser... quelque chose que vous aimez quand même... moi, je pense qu'à un moment, vous allez ressentir ça... et puis vous allez éprouver quand même pas une certaine lassitude, mais un certain ennui... quand même, à toujours attendre des trucs... moi, je vois..."

Venu en France pour "être au bon niveau", devant reconnaître que "nous, antillais, on nous donne plus ou moins de responsabilités dans la tour ici", appréciant de ce fait que dans ses heures de cours "tout le monde, on est obligé de se côtoyer", Pierre a dû restreindre ses relations à trois jeunes antillais résidant sur son palier, avec lesquels il partage une relative intimité et organise des "petites fêtes" qui, nous dit-il dans un mouvement répétitif

et nécessaire d'occultation, "sont toujours bien accueillies, il n'y a pas de disputes, en fait, on ne peut pas dire qu'on a des problèmes, on n'a des problèmes avec personne, c'est bien, le tout, c'est d'avertir, c'est la moindre des politesses...". Une fois tous les quinze jours et seulement, en raison de ses ressources limitées, il va le samedi soir danser dans une discothèque antillaise dans le quartier des Halles. S'il espère obtenir un poste aux Antilles, il escompte entre temps une évolution bénéfique des rapports:

"C'est toujours un peu délicat... parce qu'avec... mais dans cinq ou six ans, peut-être... oui, ce sera différent..."

. . .
.

Monsieur Kader

Originaire de Khartoum où son père est commerçant, il poursuit depuis un an à Paris des études de lettres modernes. Il prépare actuellement une maîtrise. Il fut logé à son arrivée dans une résidence universitaire, en chambres individuelles. Marié, il la quitta pour le Clos Saint-Lazare où un appartement plus grand lui permettait de faire venir sa femme. N'ayant comme seul revenu qu'une bourse de 1000 francs (qui lui est allouée jusqu'en 1982, avec la possibilité de la prolonger encore un an), il préféra que celle-ci retourne, après quelques mois passés en sa compagnie, au Soudan. Deux de ses frères sont étudiants à Khartoum, un autre directeur d'une école primaire dans une petite ville de province. Il se destine au professorat dans son pays. Il écrit actuellement un roman qu'il a intitulé "L'amour à Khartoum".

Contrairement à Pierre, monsieur Kader, qui voit dans son séjour essentiellement l'occasion d'augmenter son capital de connais-

sance et d'obtenir des diplômes qui lui permettront d'acquérir par la suite une position éminente, n'entretient sur sa vie présente aucune illusion majeure. Se déclarant prévenu de ce que celle-ci n'aurait pas manqué d'être, il tient un discours sobre, constata-toire, qui lui préserve, dans certaines limites, une relative neutralité:

"Avant de venir ici, j'ai fait de la civilisation française et j'apprenais quand même... j'ai entendu parler des habitudes des occidentaux en général... et des histoires comme ça, de soudanais qui sont venus avant moi... alors j'ai été préparé avant de venir ici et c'est pourquoi je n'ai pas reçu un choc capital... parce qu'on m'a dit: "il ne faut pas attendre des gens qu'ils vous hébergent, vous nourrissent, ou fassent n'importe quoi pour vous..." c'est pourquoi, quand je suis venu ici, je n'étais pas surpris..."

Ne se rendant jamais à la salle collective parce qu'"on nous a accordé une bourse, et la première condition, c'est de ne pas se mêler aux affaires intérieures du pays", monsieur Kader nous dit s'être montré extrêmement prudent dans les démarches qu'il entreprenait sur le plan relationnel, voyant dans sa situation d'homme seul et africain un obstacle qui devait être pris en compte et qu'il exprime sous une forme déguisée:

"C'est pas... c'est difficile, pour moi, à l'heure actuelle, parce que ma femme n'est pas ici, de... d'aller visiter les gens comme ça... les gens mariés... j'attends toujours l'avis de ma femme pour faire des... des visites comme ça, quand même... que ce soit plus convenable, n'est-ce pas..."

Semblablement, si ses voisins de palier viennent de temps à autre lui demander de menus services (allumettes, pain, etc.), lui-même s'arrange pour ne jamais agir semblablement sous un prétexte ou un autre. Remarquant que, lorsqu'il laissait sa porte ouverte, des enfants entraient par curiosité et que leurs parents venaient rapidement les chercher, il n'a pas tenté de prendre ces contacts comme bases d'une relation plus poussée dans la mesure où ceux-ci lui ont

paru "vouloir mener une vie très calme... c'est vraiment difficile parce que chaque couple vit sa vie à lui... ici, tout le monde est, heu... enfermé...". Ayant dû dépasser une certaine frayeur lorsque, rentrant dans son appartement, il entendait alors les aboiements répétés des chiens des cellules voisines, il a pris son parti d'aménager solitairement sa vie et de rendre le plus profitable possible ce séjour prolongé en France:

"J'ai mes propres activités... bon, j'écris ce livre... il faut quand même perfectionner la langue aussi, alors je regarde la télé... de temps à autre, y'a de bons films... j'écoute les débats, de la musique aussi, européenne, soudanaise... je vais à la piscine... bon, je suis obligé de... préparer ma propre vie... je vais de temps à autre quand même dans un café..."

En effet, s'il a des relations avec deux étudiants soudanais qui, lorsqu'ils sont arrivés dans la tour, se sont empressés de demander si des compatriotes y étaient locataires, et avec lesquels chaque samedi soir, très régulièrement, il se réunit avec trois couples en provenance d'Arabie Saoudite dont il se sent très proche et dont il regrette le futur départ, s'il échange quelques mots avec d'autres africains qu'il connaît pour les avoir rencontrés dans l'ascenseur ou le couloir, ces rapports et ceux qu'il a pu avoir à l'occasion des séminaires qu'il suit, et qui se prolongent par un repas pris en commun ou une discussion autour d'un café, exceptionnellement une invitation qui lui semble toujours "vraiment compliquée, parce qu'ici, il faut faire une conformation, vous allez venir à telle heure, tel jour...", n'occupent qu'un temps limité: "je rencontre un soudanais après deux ou trois jours, alors..." Mais c'est sans nostalgie qu'il évoque les différences qui séparent deux cultures, regrettant cependant que "le tourisme n'a pas de profit pour l'Etat (au Soudan), parce que quand il y a des touristes, tout le monde les invite... au lieu d'aller à l'hôtel, les gens les hébergent dans leur maison... alors les étrangers, ils viennent gratuitement voir le pays... ils ne paient rien..."

Madame M'Bida

D'origine camerounaise (Yaoundé), elle est venue en France accompagnée de son mari il y a trois ans. Tous deux ont alors commencé des études de gestion qu'ils poursuivent. Elle est restée seule à Paris pendant deux ans, son conjoint ayant été affecté dans un autre établissement, à Rennes. Depuis la rentrée scolaire de 1978, ils résident ensemble au Clos Saint-Lazare. Ils ont un enfant âgé d'un an. Leurs parents leur assurent des ressources permanentes mensuelles.

Madame M'Bida a quitté le Cameroun avec l'idée que son séjour en France, particulièrement promotionnel pour une jeune femme, lui réservait une multitude de découvertes, toutes aussi enchantées les unes que les autres. Aussi avait-elle repoussé comme des mythes irrecevables des fragments de discours énoncés par des immigrés revenus dans leur pays, et risquant d'altérer cette représentation imaginaire. Semblablement, les quelques cours tenus au lycée par des professeurs français qui s'évertuaient à lui enseigner une hiérarchie des races, lui semblaient les résidus insignifiants et négligeables d'une idéologie révolue et sans portée réelle:

"Au Cameroun, on a une certaine idée de la vie... on dit de la France: "à Paris, c'est bien, on est gentil"... pour nous, c'est bien, quoi... on se fait une idée, quoi, parce que... mais sinon, les gens qui rentrent, quand ils vous disent: "vous croyez peut-être que ce n'est pas vrai...", les gens n'arrivent pas à comprendre... non, c'était vraiment... tout était changé... ce n'était pas ce que je pensais, parce que moi, je m'étais fait une image... tous les gens étaient gentils, accueillants... on me disait que les gens sont racistes, mais les jeunes de chez nous, même les vieux, ne savent pas ce qu'on appelle le racisme... enfin, quand j'étais au lycée, quand le professeur était pourri... chaque fois qu'on faisait... on veut toujours montrer qu'il y a telle race qui dépasse telle autre... ça se voit... il y a des hommes âgés qui cultivent ça... c'est des vieux..."

Son installation à Paris fut donc entachée d'une déception

pregnante qui l'enjoignit d'un effort de réflexion qui, s'il ne s'achemine pas toujours vers une clarification réelle des situations, témoigne des difficultés intrinsèques à cette forme générale d'apprentissage forcé. Madame M'Bida a dû en effet affronter une grande solitude: habitant auparavant dans le onzième arrondissement son mari absent, elle avait accueilli avec joie les démarches à son égard d'une de ses voisines qui, membre du P.C., l'avait, après un premier contact, pensant qu'elle était antillaise, invitée à plusieurs reprises à assister à des réunions politiques, lui proposant par la suite son aide, en cas de malaises éventuels dus à son état de grossesse. De ses études, elle ne tirait aucun bénéfice sur le plan relationnel: si deux de ses pairs émergeaient d'un climat d'indifférence, les discussions échangées avec celles-ci en restèrent là, quoique madame M'Bida réfère leur existence à l'expérience d'autres habitus:

"Les élèves sont pas sympathiques... sinon, il y a une brésilienne... enfin non, une fille française qui a vécu au Brésil, elle, elle est très gentille parce que quand je suis arrivée, vraiment, elle m'a accueillie, elle était très gentille... et il y a aussi un autre français... et puis il y a une seule fille noire dans ma classe, c'est une haïtienne... alors elle, je l'ai invitée un jour... mais il faut avouer qu'elle habite très loin..."

Espérant et attendant, partout où elle pouvait côtoyer des individus (habitat, cours, et même transports en commun, etc.), un "accueil" (thème sur lequel elle ne cesse de revenir dans l'entretien) qui lui signifierait son acceptation par la société globale, et qui annulerait l'illégitimité de son statut d'immigrée, devant considérer que cet "accueil" était revêtu, lorsqu'il se manifestait, des caractères opposés à ceux qu'elle escomptait, elle s'est recluse dans un isolement honteux. Aussi met-elle en parallèle les comportements antinomiques à l'égard des "étrangers" dans sa propre culture et dans celle dans laquelle elle vit présentement, occultant, par l'énonciation d'une telle divergence, le réseau des déterminations qui la fonde:

"Le problème est surtout qu'en Afrique, chez nous, c'est l'étranger qui doit être accueilli... par exemple, quand tu arrives, ce sont les voisins qui doivent te dire... faire le premier pas vers toi... ce qui fait que quand ils ne font pas le premier pas, tu te dis: "mais pourquoi ils ne le font pas? Pourquoi ils ne le font pas, le premier pas ?" Comme moi, j'attendais qu'on me dise... je ne sais pas, qu'une personne m'adresse la parole... je trouvais ça anormal qu'on passe une journée à la maison sans que personne vienne frapper..."

Corollairement, ses sentiments d'exclusion étaient, en raison de l'investissement qui avait présidé à son départ, déplacés avec une intensité égale, vers ceux qui étaient dans une situation analogue à la sienne:

"Ce qui fait que quand je voyais des africains, j'attendais que ce soient eux qui me disent bonjour... peut-être qu'eux aussi attendaient que ce soit moi, c'est ça surtout que bon... je me disais que: "il faut, comme moi je suis nouvelle, il faut que ce soient eux qui commencent par m'accueillir, à me dire"... en me disant bonjour ou n'importe quoi... et comme ils ne le faisaient pas, peut-être qu'eux aussi se disaient: "il faut que ce soit elle..."

Que l'idée soit émise qu'un "changement de mentalité" inévitable pourrait être à l'origine d'une telle distance infranchissable paraît refléter la perception d'une passivité négative par rapport à la "société d'accueil", d'une perte progressive d'identité: devenir "comme les français", c'est en effet, ici, s'enliser dans une position de dominé, et conjointement la teinter idéellement d'une positivité illusoire, qui préserve une image de soi admissible:

"Je trouve ça bizarre... ce n'est pas parce qu'on est blancs et noirs... ce n'est pas ça: même entre noirs, c'est déjà un peu ça... je ne sais pas... c'est... on a pris un peu la mentalité... c'est fort possible, on prend ça ici, parce que normalement, que ce soit en Afrique ou aux Antilles... je crois que c'est arrivé ici, les gens ont... c'est ça, les gens, si vous allez prendre l'ascen-

seur, personne ne te dit bonjour, surtout quand toi tu viens d'arriver, tu te dis que çà ne vaut pas la peine que toi tu le dises..!"

Aussi madame M'Bida, après quelque temps vécu dans un "ennui" angoissant, tenta d'adresser la parole à qui que ce soit qui se montrait un tant soit peu enclin à lui répondre, entrevoyant là le moyen de "finir par s'inviter". Si ces tentatives furent infructueuses quant à des sujets métropolitains "parce que moi, pour connaître une française, il faut déjà qu'elle soit très gentille... parce que surtout quand on est noir, ils ne sont pas très gentils", si, de plus, elle dut prendre connaissance, à l'occasion d'un court essai de travail comme caissière dans le supermarché qui est au centre du Clos Saint-Lazare (elle fut renvoyée au bout de trois jours), des discriminations dont elle pouvait être l'objet, ses efforts aboutirent néanmoins à lui faire rencontrer une jeune femme camerounaise résidant auparavant à Yaoundé dans son quartier, et simplement connue de vue. Habitant depuis deux ans la tour, celle-ci s'était créé un réseau d'interconnaissance rassemblant plusieurs couples étudiants de son pays d'origine; elle y introduisit, le soir même qui suivit leur premier contact, madame M'Bida, qui manifeste avec force sa joie d'être insérée dans une sociabilité reconfortante:

"Maintenant, on reçoit plein d'invitations, alors je suis vraiment très très contente... tous les soirs, ils passent me dire bonjour, même à minuit... si un n'est pas passé, ils se disent: "qu'est-ce qu'elle va se dire...?" Parce que sinon, j'étais toujours seule... j'ai passé mes journées seule... très seule... et c'est vraiment difficile..."

Les réserves, faites par son mari quant à une participation trop poussée à cet espace relationnel, méritent d'être considérées; en effet, celui-ci a réussi à se lier avec un jeune français, ayant vécu une partie de son adolescence en Afrique, et qui fréquente le même établissement que lui. Ce rapport, dans lequel il a vu la possibilité d'échapper à un cercle exclusivement africain, ce dont il nous dit avoir fait l'expérience à Rennes, apparaît investi à l'ins

tar d'un simulacre d'intégration, dont la précarité impose que par ailleurs soit brutalement signifiée une séparation avec des sujets d'origine identique ou contigüe à la sienne:

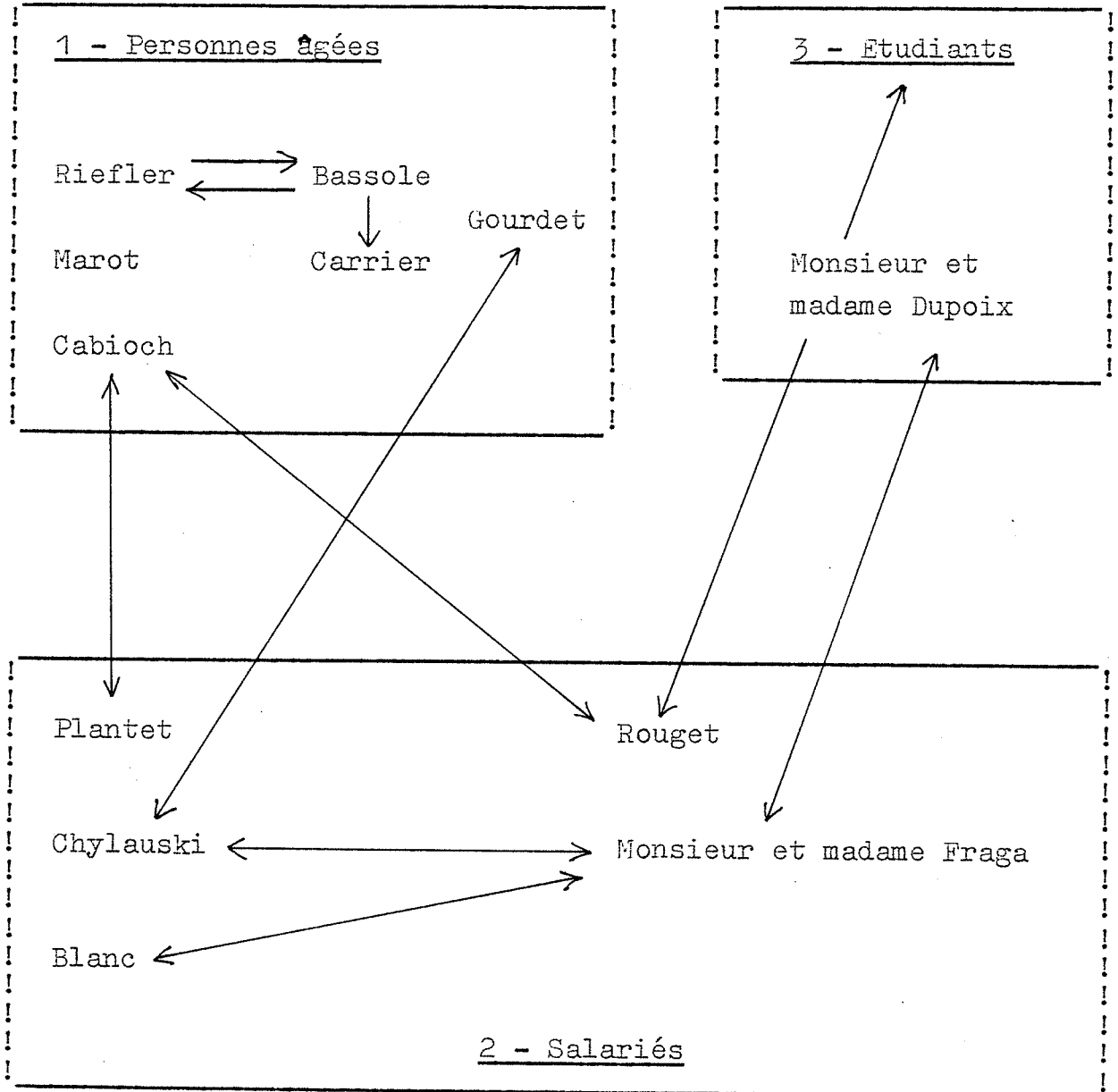
"Oui, alors comme moi, je vais souvent avec lui... je suis occupé... en tout cas, il était là, chez moi, parce qu'il... ses parents sont repartis là-bas... alors moi, maintenant, ça me gêne un peu... c'est-à-dire qu'ils sont plus âgés que moi, alors je suis un peu mal à l'aise, je ne sais pas... pour parler des sujets qui m'intéressent... je ne les connais pas bien... tandis que lui, je le connais depuis longtemps..."

La proximité d'un sujet appartenant à la société dont il se sent rejeté, annulant imaginativement la distance générale qu'il subit, implique donc que soit établie une distance avec des sujets avec lesquels il est dans une proximité d'origine.

Les analyses précédentes ont montré que la population étudiante était confrontée à des ruptures de communication d'intensité similaire à celles que nous avons pu voir à l'oeuvre dans les autres "couches" sociales dans cette unité, comme dans celles qui furent auparavant l'objet d'une investigation. Nous ne reviendrons pas sur le thème, par trop connu, d'un vide social actuellement interne aux universités; s'il apparaît clair que son expression sur l'habitat en constitue un reflet plus ou moins adéquat, qu'un fossé infranchissable sépare par ailleurs les locataires non-étudiants des locataires étudiants, ceux-ci manifestant à l'égard de ceux-là une absence radicale d'intentionnalité, qu'on déchiffrera à la fois comme le résultat d'une inscription présente et d'un désir d'appartenance ultérieure, il s'avère néanmoins que se formule quant au

lieu de résidence une revendication (contrairement à une hypothèse à priori qui ferait découler d'une mobilité plus grande la possibilité d'un choix entre de multiples ancrages, et donc la dissolution de la fonction référentielle de l'habitat, soit encore la perte de son caractère préférentiel), selon les cas implicite ou explicite, de le construire en espace relationnel de sa catégorie, revendication qui semble être compensatoire du désert collectif des facultés, mais qui est plus précisément le produit d'une "prolétarianisation" générale, qui est impliquée directement par l'origine sociale ou indirectement par l'immigration et qui se matérialise dans l'installation au Clos Saint-Lazare. Si donc les étudiants sont amenés à énoncer quant à la sociabilité des désirs identiques à ceux des autres habitants, si à l'instar de ceux-ci, ils ne peuvent les faire aboutir, les mécanismes qui président à cet échec sont cependant différents. En effet, bien que les étudiants "étrangers" subissent les contre-coups d'une discrimination globale, qui induit le plus couramment au rabatement de leurs relations sur des membres de leur communauté d'origine (nous avons vu qu'un immigré du Sud-Ouest avait paradoxalement le même comportement), nous avons pu constater leur non-participation idéale à un procès local dans lequel ils jouent pourtant le rôle d'acteur idéologique pour les autres locataires. En effet, le maintien et la conservation de leur statut en fonde l'annulation et éventuellement le déplacement. Un certain "corporatisme" de la part des étudiants français, une culpabilité exacerbée quant à ce qui, de près ou de loin, pourrait se rapprocher d'un ségrégationnisme racial, implique d'autre part la non-reprise, sur le plan interne, du procès, et son éradication. C'est pourquoi l'anonymat prend ici une ampleur nouvelle, en comparaison des unités précédentes, dans la mesure où il s'autoreprésente dans une pureté archétypale qui lui donne une pregnance difficilement récusable. Si, jusqu'à maintenant, nous avons vu que l'enfermement dans l'appartement était établi conjointement à des rapports empiriquement et/ou imaginaires intenses, l'expression de vide social semble par contre dans le cas présent parfaitement appropriée.

Le profil relationnel de cette tour apparaît en conclusion tout à fait singulier, en raison de l'hétérogénéité de ses habitants, qui détermine dans l'imperméabilité des surfaces catégorielles (étudiants/retraités - salariés à l'exception des travailleurs sociaux et enseignants) une duplication des ruptures de communication, se nourrissant de représentations divergentes qu'aucune médiation n'apparaît pouvoir conjoindre. L'enfermement dans l'appartenance seconde l'enfermement dans l'appartement, qui s'en voit en conséquence accru. Pour les sujets s'édifiant dans le procès, cette conjoncture particulière maximalise l'impuissance, le non-partage de leurs schémas identitaires façonnant un isolement qui n'est plus seulement empirique, mais idéal.



C - FOYER DE LA CITE DES JARDINS - RESIDENCE RONSARD (POUR PERSONNES AGEES)

Nous avons intégré à l'analyse des rapports dans les espaces partagés le Foyer Paul Ronsard; en effet, en raison de sa nature de "maison de retraite" destinée aux classes défavorisées, il nous a semblé pouvoir éclairer les hypothèses avancées sur la communication interpersonnelle dans la cité. Son appartenance au Clos Saint-Lazare n'est pas seulement géographique: géré par l'O.P.H.L.M il reçoit des personnes qui sont originaires tant de l'"ancien Stains" que des quartiers populaires de Paris. Issus des mêmes couches sociales que l'ensemble des habitants du Clos Saint-Lazare, ceux-ci ont été amenés à postuler un studio dans le foyer à la suite d'une "expulsion" plus ou moins explicite de leur ancien appartement, la forme la plus courante étant l'impossibilité de rassembler le capital nécessaire à l'achat de leur logement mis en vente par le propriétaire de l'immeuble. Parallèlement, la baisse générale des facultés, dues à l'âge, la réduction d'un fonctionnement autonome, et corollairement l'absence de prise en charge par les membres les plus proches de la parenté, les ont conduits à privilégier une formule institutionnelle. Nous verrons l'importance que revêt, au plan relationnel, la représentation des processus qui ont eu pour terme ce "choix forcé". La logique des rapports internes à cette "unité" nous permettra d'esquisser des lignes de continuité, plus précisément de cerner des modalités de reproduction d'un type de rapports sociaux, en tant que les sujets nous présentent ici des images de "fin de vie": le foyer se voit désigné par l'expression de "dernière demeure".

Le foyer est un bâtiment de trois étages, desservi par un ascenseur, comprenant 54 studios avec kitchenette et salle de bain, dont les loyers sont proportionnels aux revenus des sujets (ils varient entre 500 et 700 francs), il est entouré par un jardin de

dimension modeste. Si le petit déjeuner et le dîner sont individuels ceux qui le désirent peuvent prendre leur déjeuner dans une salle commune au rez-de-chaussée (vingt-trois personnes, le prix des repas est approximativement de cinq à six francs, proportionnel comme les loyers) où par ailleurs se réunissent l'après-midi cinq ou six personnes pour discuter, coudre et tricoter, le soir, une dizaine pour regarder la télévision. A chaque étage a été aménagé un espace à usage collectif: seul, celui du deuxième étage est actuellement utilisé, les deux autres restant inoccupés. Un groupe de quatre à six personnes y joue régulièrement aux cartes tous les après-midis. Les "locataires" disposent pour la plupart d'une télévision et d'un téléphone personnels dans leur studio qu'ils ont eux-mêmes meublé. Un studio supplémentaire peut être loué par chacun pour des visiteurs qui souhaitent rester plusieurs jours. La population du foyer est essentiellement composée de femmes seules (à l'exception de huit hommes dont trois résident avec leur épouse). Semblablement, la gestion et l'entretien sont assurés par des femmes d'environ quarante-cinq ans (une directrice, une gardienne, une femme de service qui vivent dans le foyer avec leur mari).

Afin de mieux circonscrire les fondements de la logique relationnelle spécifique à cette unité, nous exposerons, à travers la présentation de sujets, les différents modes possibles de relation, que l'investigation a permis de dégager: absence (1) ou présence (3) de "relations privilégiées" avec d'autres locataires, conjugalité (2), inscription dans un "groupe" (4).

C - 1 - Absence de relations privilégiées dans l'unité

Madame Beauvais

Originnaire de Rueil Malmaison, elle a vécu jusqu'à la mort de son mari, en 1939 (elle avait alors quarante ans) à Boulogne Billancourt. Par la suite, elle a acheté avec une "amie" une maison dans un village de l'Yonne, où elle est restée une vingtaine d'années. Après le décès de sa compagne, elle a fait une demande de logement dans le foyer. Ces démarches ont duré trois ans. Elle est installée dans la cité depuis dix ans. Elle avait jusqu'alors travaillé dans l'atelier de couture fondé par sa mère, aidée de ses soeurs et de quelques employées. Elle n'a pas eu d'enfant. Des neveux et nièces constituent sa seule parentèle.

L'entretien débute brutalement sur le thème de la solitude, qui sera repris durant tout son déroulement, par l'énonciation des multiples obstacles à l'élaboration de relations au sein du foyer:

"Je suis toute seule, alors... je ne sais pas quoi vous dire.. je suis toute embarrassée..."

En effet, son transfert d'une banlieue perçue comme "résidentielle" à une cité H.L.M., s'il est apparu comme une solution nécessaire, n'a jamais été réellement accepté. Outre la déterritorialisation qu'il signifiait, par la perte de référents matériels et relationnels, il a été vécu sur le mode d'un déclassement d'autant plus pénible qu'il était effectué conjointement à la déperdition de statut résultant de l'entrée dans une classe d'âge, catégorisée socialement "inutile", et impliquant une inscription ségréguée. La construction de son refus de sa situation actuelle intègre donc des niveaux différents d'argumentation dont la réunion a pour but la rationalisation obligatoire de son isolement:

"Dans ce pays, il n'y a rien à voir, il n'y a rien, pas d'endroits... il n'y a pas de bancs... ils cassent tout, c'est sale... et puis il y a beaucoup, beaucoup d'étrangers... on sort, on ne rencontre personne... les gens, ils sont drôles, ici... je dis "ils

sont drôles", mais ils ne me plaisent pas pour ça... ici, c'est... vous voyez, c'est des communistes... alors vous savez, c'est pas du beau monde... c'est des gens, ils sont contents parce qu'on leur donne tout ce qu'il faut quand ils ont besoin de quelque chose... alors ceux-là, ils ne paient rien, et puis nous, parce qu'on a travaillé, on paie tout... voilà, ils ont une mentalité à part... ces gens-là, non, moi, je ne tiens pas à les fréquenter..."

Si ce discours a pour première fonction, par l'introduction des notions d'"étranger" et de "communiste", de consolider la rupture entre le Clos Saint-Lazare et le foyer, celles-ci sont plus fondamentalement référées à la maison de retraite, par l'effet d'un passage implicite: la négativité extérieure imprègne l'espace interne; ainsi, si madame Beauvais se sent "volée" dans la vente à bas prix de ses ouvrages de tricot, tapisserie, vente effectuée par les instances municipales lors de l'organisation de "fêtes" destinées au troisième âge, semblablement, toute visite aux autres "locataires-pensionnaires" lui apparaît irréalisable dans la mesure où elle s'exposerait à des accusations de vol:

"Ben, il y en a qui disent: "oh, ils viennent, c'est pour me voler..." moi, je dis: "j'en ai déjà de trop avec ce que j'ai, je donne tout pour me débarrasser, c'est pas pour voler que je vais aller chez les autres..." vous savez, ici, il y a de tout... moi, j'ai toujours donné, et je ne veux pas... j'ai pas besoin qu'on le sache, ce que je fais... je ne le dis à personne, je dis que si quelqu'un le sait, c'est eux qui le disent..."

Edifiant sa position sur la production d'une distance avec l'ensemble des sujets, elle occupe ses journées à des travaux de couture, assurant, par cette continuité avec son ancienne profession, le simulacre d'une différence qui apparaît plus manifestement dans le choix de leur destinataire, madame Griffin, directrice de l'institution; rejetant tout sociabilité à l'intérieur du foyer ("je n'aime pas perdre mon temps, j'aime mieux faire quelque chose pour quelqu'un"), elle décrit son rapport avec madame Griffin dans des termes de proximité qui, tout en respectant l'asymétrie exis-

tante, le présente comme l'unique relation investie:

"Oh, je suis presque... semi-liée avec la directrice... elle vient souvent me voir, elle, elle me raconte des histoires, elle est très très gentille..."

L'acceptation de "dons" par madame Griffin comporte l'efficacité symbolique de la reconnaissance d'une dissimilitude essentielle avec les autres locataires; ainsi s'exclut-elle du groupe de personnes âgées, évacuant pour son propre compte les attributs généralement dévolus à celles-ci:

"Vous savez, elle est charmante... elle rend service à tout le monde, mais ce qu'ils lui en font voir, à la pauvre...! Moi, je la plains... comme disait quelqu'un: "moi, j'aimerais mieux être dans une pouponnière qu'avec des bonnes femmes comme ça qui ne savent jamais ce qu'elles veulent..." C'est vrai, elles sont dures..."

Si, comme nous le verrons, madame Griffin joue de manière récurrente le rôle d'un pôle positif permanent pour la totalité des pensionnaires, son utilisation institue ici les conditions imaginaires d'une séparation du "collectif". Celle-ci apparaît en effet à madame Beauvais de plus en plus nécessaire: si, à son arrivée dans le foyer, elle a ébauché une "relation d'amitié", son échec l'a induite à abandonner peu à peu toutes les occasions de rencontres à plusieurs: aussi prend-elle désormais ses repas dans sa chambre, et évite-t-elle les "salons" du rez-de-chaussée et du deuxième étage, arguant son absence de goût pour les activités régnantes et son incommodité personnelle à la température trop élevée dans laquelle lui semblent se confiner ces personnes. L'avortement de cette première "relation" lui a néanmoins permis l'élaboration d'une plus grande cohérence dans la représentation de son environnement immédiat. En effet, si ce rapport fut vécu sur un mode passif, où elle se sentait à la fois "agie" et impuissante à exprimer ses propres désirs (mode sur lequel elle pense le collectif, et donc s'en évade), elle a par la suite rationalisé ce revers, refoulant son ancienne "amie" vers l'appartenance "étrangère" négative:

"Je ne sais pas... pourtant, j'ai un caractère qui se fait à

tout le monde... alors c'est justement, on me fait faire n'importe quoi... on va ici, on va là, moi, ça m'est égal, et puis tout d'un coup, ça ne leur plaît plus... voyez, j'ai sorti longtemps avec elle... et puis un beau jour, elle m'a dit: "oh non, j'aime mieux regarder la télévision, je ne veux plus sortir... alors bon, on n'est plus sorties, sans ça, on sortait tous les jours, elle venait me chercher... depuis, elle vient plus me voir... mais en fait, ce n'est pas le même caractère... c'était une pied-noir, je ne sais pas... ces gens-là, ils n'ont rien d'attirant... elle me disait qu'elle n'a jamais embrassé ses enfants... ben moi, je n'ai pas eu d'enfants, mais y'avait mes neveux et nièces, je les ai élevés, eh bien moi, je trouve que c'est agréable d'avoir des enfants autour de soi... moi, je les adore, les gosses..."

La conjonction que met en oeuvre ce discours, entre l'"étranger" et le rapport aux enfants, doit être vue précisément dans le contexte spécifique de la maison de retraite: en effet, se dessine ici la fonction du "rapport aux enfants adultes" dans la communication interpersonnelle dominant l'unité; dans le rapport aux enfants se signifie le rapport au monde extérieur, dont il apparaît une unité de mesure de la distance qui sépare l'enfermement dans le statut de "rebut" du troisième âge, de la population active. C'est pourquoi l'absence de surface sociale interne que manifeste madame Beauvais peut être décryptée sur le fond de la dimension de l'"abandon" dont elle témoigne: sans enfants, elle est, au terme de sa vie, mise face à la ténuité des liens noués à l'extérieur de la famille mononucléaire, comme **le montrent les contradictions** qui président à sa mémorisation de son espace relationnel passé:

"J'aurais mieux aimé rester là-bas, là-bas, les gens sont différents, ce n'est pas la même chose, on se fréquente davantage... mais quand on travaille, on ne peut pas fréquenter les gens... moi, j'ai toujours travaillé seize heures par jour... on n'avait pas le temps de bavarder avec les voisins..."

L'éclatement géographique, l'âge, la mort des personnes connues, rendent les visites qui lui sont faites extrêmement rares:

elle attend impatiemment la venue, une fois par mois, d'une ancienne "amie", et excuse par ailleurs le peu d'intérêt que manifestent à son égard ses neveux et nièces, alléguant les loisirs restreints que leur laissent leurs activités salariées. L'impossibilité où elle se trouve de tenir secrète dans le foyer la désaffection générale dont elle se sent l'objet conditionne une réclusion progressive. Nous verrons en effet dans les développements suivants la présence, dans cette unité, d'un échange d'accusations dont la matière est constituée en partie par les signes de plus ou moins grand délaissement ou conservation des liens de parenté.

Mademoiselle Cherrie

Originnaire de la région de Montereau, mademoiselle Cherrie, âgée de 87 ans, a été enseignante dans une institution privée parisienne. Consacrant sa vie à cette activité pour laquelle elle se sentait une "vocation", elle ne s'est pas mariée. Son père était receveur aux P.T.T. Elle reste la seule survivante d'une famille de six filles, sa soeur cadette venue en même temps qu'elle au foyer en 1968 étant décédée quelques années auparavant. Elle semble n'être restée en contact avec aucun membre de sa parenté.

Mademoiselle Cherrie est arrivée au foyer à la suite de l'initiative d'une de ses anciennes élèves, aux enfants de laquelle, jusqu'à l'année dernière, elle donnait des cours, se rendant régulièrement à leur domicile une fois par semaine. L'investissement porté à ses fonctions a déterminé la nature de son réseau de relations, essentiellement constitué par des sujets rencontrés à l'occasion de son exercice professionnel. Au cours des années, celui-ci s'est trouvé de plus en plus réduit, tout en restant l'objet unique d'une valorisation égale:

"J'ai eu des amitiés d'anciennes élèves, quelque chose d'incomparable... ça vaut tout..."

Au cours de l'entretien, mademoiselle Cherrie s'efforcera fréquemment de nous démontrer la réciprocité qui règle ces rapports, l'estime et l'affection qu'elle en a retiré. Aussi le relâchement de ces relations est-il longuement justifié par des raisons extérieures à leur champ et relevant de nécessités matérielles, de manière à préserver intacte l'image d'une fidélité à toute épreuve:

"L'année dernière, j'allais encore tous les samedis à Paris chez cette ancienne élève... sa fille, c'est un petit coeur, vraiment... elle avait des gestes qui me touchaient jusqu'au plus profond de l'âme... moi aussi, je la gâtai comme je pouvais... maintenant, ce n'est pas très facile, il faut le dire... ils ont une auto, bien sûr, mais l'auto de la maman, elle peut servir à la fille aînée, etc... alors bien sûr, je ne les vois pas très souvent..."

Si mademoiselle Cherrie prend ses repas dans la salle commune, elle nous fait part de sa volonté de ne pas participer à des discussions collectives, son retrait de l'espace relationnel interne, son évitement de tout rapport de proximité; aussi les conversations échangées avec sa "partenaire" de table (il s'agit de tables de deux, mises côte à côte), madame Villiers (cf. C-3), n'ont jamais dépassé leur cadre d'origine:

"Non, je ne tiens pas à me lier ici, étant donné qu'il y a souvent... je ne sais pas... il y a des jalousies... je me suis rendue compte, vous savez, quand vous êtes avec les gens, comme ça, ils parlent toujours les uns des autres, et pour critiquer, dire du mal, alors j'ai horreur de ça, et pour éviter, je préfère ne pas y aller... je suis tranquille, comme ça... j'ai essayé plusieurs fois, au début, de descendre avec les personnes, et puis quand j'ai vu ce qui se disait, j'ai dit: "je n'y retourne pas..."

En effet, son immersion dans le "collectif" aurait pour fin inévitable de l'amener à dévoiler publiquement la perte progressive de ses attaches avec l'univers extérieur. Semblablement, dans la

construction d'une relation "privilégiée" se signifierait le risque de la destruction de sa position imaginaire. Les rapports doivent donc être limités à une interconnaissance "cordiale" qui ne met à aucun moment en jeu les investissements internes se situant en dehors du foyer:

"On ne peut pas dire qu'on échange beaucoup de... je ne cherche pas à tirer des confidences des gens... c'est délicat... et puis vous savez, on ne sait pas si on fait plaisir aux gens, on ne sait pas si les gens aiment que... qu'on pénètre chez eux... et si moi, par exemple, je vous reçois, et que mon lit n'est pas refait, eh bien ce n'est pas très convenable..."

L'entretien d'une relation, non impliquante et maintenant toujours une distance nécessaire, avec un couple immédiatement voisin de son studio (par ailleurs absent du foyer six mois par an), et la prise, par madame Truchet (cf. C-4) de ses tickets de cantine, circonscrivent sa sociabilité avec les locataires; sur ce dernier point, quelques explications doivent être données: une fois par semaine (le vendredi), des billets doivent être retirés par les sujets qui désirent prendre leur repas dans la salle commune. L'heure matinale (neuf heures) à laquelle cet acte doit être fait, est avancée comme raison de sa délégation à d'autres. La fréquence de celle-ci, sa ritualisation, ses modalités contradictoires (certaines personnes font retirer leurs billets par d'autres, tout en les retirant elles-mêmes pour des tierces, certaines les retirent pour un nombre important de sujets), incitent à voir dans cette pratique une circulation interne d'échanges, par lesquels peuvent être établies des positions différentes dont l'"invalidation" est le centre: en effet, son contenu transactionnel institue une plus ou moins grande résistance aux signes de l'âge, est orienté vers l'établissement d'une échelle d'"incapacité". Cette proposition s'éclairera à l'occasion des sujets suivants. Disons pour l'instant que par cet acte, mademoiselle Cherrie signifie publiquement une certaine "démission physique", ce que confirme le choix de son "mandataire", madame Truchet, pour qui, comme nous le verrons, ses

quinze "mandants" contribuent à la constitution de son espace relationnel. C'est dire que ce rapport unidimensionnel, qui se voit privé de toute extension, est dénué d'intensité duelle. Mademoiselle Cherrie exprime d'ailleurs avec une grande sérénité, prenant appui sur une foi catholique fervente, son attente paisible de la mort:

"Maintenant, je sais bien que je suis à la fin de ma vie... maintenant, tous ceux que j'aime sont partis dans l'au-delà, sont retournés à Dieu, eh bien maintenant, moi, je ne demande plus qu'à retourner à Dieu, moi aussi... c'est pour ça que je ne tiens pas à me lier... maintenant, c'est fini... fini..."

Néanmoins, de cette résignation à une "pauvreté" relationnelle, émerge, avec une acuité d'autant plus forte, une focalisation positive sur madame Griffin; des quelques visites que celle-ci lui rendit à la suite du décès de sa soeur a découlé une entrée imaginaire momentanée dans l'échange des accusations, qui l'a induite par la suite à entreprendre la consolidation de son isolement:

"Eh bien un jour, il y en a une qui m'a dit: "oh, vous avez bien de la chance que madame Griffin passe chez vous..." aller me dire ça, vous trouvez que c'est bien, alors que je venais de perdre ma petite soeur que j'aimais tant..."

L'admiration vouée à madame Griffin, son éloge, apparaissent ici, comme chez madame Beauvais, l'autre versant nécessaire à l'absence d'investissement relationnel sur des sujets de statut identique au sien. Semblablement, elle consacre une partie importante de son temps, à côté de lectures religieuses, à réaliser des ouvrages de couture et de tricot qui lui sont destinés et qu'elle la laisse libre de vendre ou de donner. L'édification de ce pôle positif est en effet requis pour la scotomisation symbolique des effets négatifs internes et externes résultant de l'entrée dans la résidence. Il collabore à un effacement idéal sans lequel plus aucun sens ne pourrait être donné à ces "fins d'existence".

Madame Jolivot

Agée de 76 ans, elle est originaire de Fontainebleau où elle a été sténo-dactylo jusqu'à sa retraite, et où elle habitait en H.L.M. Son mari, mort depuis huit ans, était employé à la R.A.T.P. Elle n'a pas eu d'enfants. Elle est au foyer depuis un mois.

Madame Jolivot, dès le début de l'entretien, exprime sa déception de devoir terminer sa vie dans cette maison de retraite. Celle-ci s'articule, en premier lieu, à l'instar de madame Beauvais, sur le passage forcé d'un territoire valorisé (Fontainebleau) à une banlieue ouvrière, qu'elle vit sur le mode d'un abaissement de statut social:

"Çà change, hein, Fontainebleau, ce n'est pas du tout le même genre... c'est résidentiel... notez que la vie, ici, est moins chère qu'à Fontainebleau... là-bas, c'est très cher, c'est très recherché, il y a beaucoup de résidences secondaires, il y a beaucoup de choses, on visite le château, on visite la forêt... il y a la tour d'Hennecourt, c'est magnifique... ici, c'est plus monotone, c'est trop monotone pour moi... les gens sont un peu différents... c'est pas la même mentalité..."

Des discours récoltés au hasard de ses pérégrinations dans Stains lui confirment la justesse de son opinion:

"Je suis allée avec une personne chez un oculiste, alors la secrétaire m'a dit: "Ah, vous êtes au Clos Saint-Lazare, ben dites-donc, ce n'est pas très bien réputé..."

Si la perspective de ne plus avoir désormais le choix d'un autre habitat la pousse à ne pas trop souligner pour elle-même les aspects "critiques" du Clos Saint-Lazare, et plus généralement, de Stains, elle s'applique par contre à développer les inférences négatives de ce cadre sur l'espace interne du foyer. Par l'effet d'un déplacement qui a pour but de dissimuler le caractère ségrégué de la résidence, elle s'élève contre le bruit et effectue la demande d'une plus grande autorité:

"Il y a des personnes, ici, je me demande... on fait du bruit

le soir, à onze heures... mais alors on ne doit pas dépasser les limites: moi, entre dix heures et sept heures le matin, disons huit heures, je suis dans mon droit, mais je n'aurais jamais pensé qu'il y aurait du bruit comme ça dans une... une résidence... moi, dans mon immeuble, j'avais une institutrice, jusqu'à minuit, une heure, elle marchait en talons ! Et puis j'étais au huitième, l'ascenseur ne marchait pas toujours... alors c'est pour ça, mon frère m'a dit: "il vaut mieux te placer... tu es plus en sécurité que là où tu étais..."

Corollairement, elle rend opératoire sur le foyer l'interdit rituel que nous avons vu maintes fois énoncé:

"Ici, on se cause, mais on ne se fréquente pas..."

Que celui-ci lui fût transmis, nous dit-elle, dès son arrivée, et répété par la suite par madame Griffin (directrice), met en scène encore une fois l'interaction pregnante entre l'érection positive de ce personnage et la production d'une distance avec l'ensemble des "locataires-pensionnaires". En effet, madame Jolivot, tout en déplorant l'absence d'une compagnie en vue de sorties communes, rejette l'éventualité de nouer dans le foyer des relations de proximité. Prenant ses repas seule pour, allègue-t-elle, des raisons de santé, elle évite parallèlement les lieux de rencontre collective, repérant dans toute discussion un échange d'accusation menaçant. Aussi s'exclut-elle du groupe de personnes âgées, opposant sa vitalité, manifestée par de longues marches à pied ("j'ai un docteur qui me soigne depuis des années à Paris, il m'a dit: "vous, madame, si vous voulez garder votre équilibre, il vous faut sortir beaucoup") à leur déficience physique, dénonçant par ailleurs les conséquences de leur origine sociale imaginativement inférieure:

"Mon, je ne peux pas me plaindre, tout le monde est gentil, notez... bien qu'il y en ait qui soient agressives... mais enfin... ce sont des braves gens, mais ils sont un peu plus ordinaires... j'aimerais avoir une conversation intéressante, avec eux, je ne peux pas... parce que moi, j'ai travaillé à la chocolaterie Suchard et puis après au Ministère de la Guerre, alors forcément, avoir été

dans un milieu comme ça, ça me change tout d'un coup, comprenez-vous..."

L'élaboration de sa "différence", la construction de sa rupture avec les autres sujets, sont établies à partir d'un rapport fictivement "privilegié" avec madame Griffin, fondé sur la représentation d'une position sociale identique:

"Il n'y a qu'avec madame Griffin... alors là, on peut causer toutes les deux, mais autrement..."

Dans l'optique de rendre ce rapport plus efficient, elle a proposé à cette dernière de l'aider dans ses tâches administratives espérant ainsi matérialiser publiquement un statut particulier dont les bénéfices affectifs agiraient sur la discrimination d'un troisième âge "inutile". L'importance de ce rapport est reflétée par la structure elle-même de l'entretien: toute description des aspects négatifs de sa situation est régulièrement interrompue par l'apologie de madame Griffin:

"Oui, et puis alors vous savez, on ne sait pas à qui l'on a affaire... moi, on m'a dit aussi que dans l'autobus, il fallait faire attention: ici, on attaque souvent les personnes âgées... ça se passe fréquemment, par ici... enfin, je ne veux pas dire du mal de la résidence... madame Griffin est très gentille, très serviable... j'ai eu besoin d'elle dans bien des cas, tout de suite elle est venue..."

Parallèlement, le rôle joué par madame Griffin apparaît nettement dans l'effort de madame Jolivot pour faire accepter à cette dernière de faire venir dans le foyer une chanteuse de Fontainebleau, dont elle revendique l'"amitié". Dans cette démarche, en tant qu'elle représente une tentative de reterritorialisation à partir d'éléments extraits de son territoire d'origine, se signifie l'utilisation de la positivité investie sur madame Griffin, en vue d'une annulation des failles de sa nouvelle condition. Au plan relationnel interne, les présupposés en sont une bonne entente générale apparente, ce qu'exprime avec conviction madame Jolivot dans

sa volonté de participer à des échanges de services:

"Tout le monde est gentil avec moi... et moi, quand je peux rendre service, je le fais de tout coeur... mais il y a plusieurs personnes qui m'ont dit: "on ne se fréquente pas, mais enfin, si vous avez besoin de quelqu'un, vous pouvez frapper..." Elles sont complaisantes, vous savez..."

Par ce moyen, elle s'assure une position stable qui, tout en ne comportant aucun risque d'une immersion dans un espace d'accusation, lui permet une oblitération partielle de sa rupture avec la société globale; les seuls liens extérieurs qui lui restent sont en effet ses frères et soeurs qu'elle nous dit voir tous les dimanches. Mais elle est consciente que leur âge, entre autres, menace cette régularité.

. . .
.

Nous avons regroupé ces trois sujets dans la mesure où pouvaient être lus ici un type d'itinéraire, conjointement à un mode de positionnement interne. Un échange généralisé d'accusations, d'une intensité similaire à celui régnant dans les tours, apparaît en effet conduire à une même nécessité d'enfermement. Néanmoins, les processus qui déterminent cet habitus font jouer des éléments spécifiques: la négativité, à partir de laquelle doit être produite une distance avec l'ensemble des sujets avoisinants, si elle est constituée à un niveau global par le statut lui-même, résultant de l'entrée dans la maison de retraite, et corollairement par sa localisation, ne se matérialise pas dans des édifications internes partagées, en raison de l'impossibilité totale d'introduire un changement dans ce statut. Mais, en conséquence, sur les signes d'une consécration de la qualité de la rupture avec le monde exté-

rieur repose l'aménagement de la distance. Aussi avancerons-nous à titre d'hypothèse que l'absence d'une descendance des trois sujets examinés, l'impuissance où ils se trouvent d'exhiber, dans l'unité relationnelle, un rapport de parenté aussi privilégié, module leur isolement. (Les discours tendant à expliquer rationnellement leur stérilité montrent par ailleurs l'ampleur de la culpabilité dont elle continue à être l'objet, la "honte" dont elle est entourée, le sentiment d'une déficience personnelle). Parallèlement, l'existence d'une structuration positive, la force de son investissement, sont inférées par l'obligation d'oblitérer cette béance familiale, dans laquelle se signifie l'étendue de leur ségrégation.

C - 2 - Conjugalité

Monsieur et madame Gornet

Ce couple a vécu à Saint-Ouen: monsieur Gornet était gardien dans un garage, madame Gornet était couturière dans un petit atelier. Ils ont choisi cette maison de retraite, où ils sont installés depuis huit ans, dans la mesure où leurs enfants habitent à Stains.

L'entretien fut fait avec monsieur Gornet en présence de trois femmes réunies dans le salon du deuxième étage. dans ce contexte se reflète la position occupée par monsieur Gornet en tant qu'homme évoluant au milieu d'une population essentiellement féminine. Les relations de plaisanteries mises en scène, si elles ont donné à l'information un caractère fragmentaire (les réticences de monsieur Gornet nous ont par ailleurs empêchée de reprendre par la suite une discussion plus poussée) traduisent par contre les effets de la "rareté masculine" sur les rapports. Ainsi monsieur Gornet, qui ne fréquente aucun des lieux "collectifs" du foyer et prend ses repas en compagnie de sa femme dans son studio, nous dit se limiter à des salutations courtoises, référant immédiatement l'échange interne des accusations au nombre élevé des femmes:

"Moi, je m'occupe pas de personne, ici... je n'écoute pas les commérages... d'abord, je pars d'un principe qui a toujours été le mien, j'ai été élevé comme ça: vous faites ce que vous voulez, ça ne me regarde pas, et je fais ce qui me plaît, ça ne vous regarde pas... allez n'importe où, ici... même en face, vous verrez, c'est pas facile, elles ont une bonne langue, les femmes, hein... moi, je dis bonjour à tout le monde ici, mais c'est tout..."

Le refus de toute relation est élaboré sur la base de son investissement sur la cellule familiale: le maintien de cette règle, à l'intérieur de l'unité, est énoncé dans l'optique d'annuler symboliquement sa "dislocation" rendue évidente par l'entrée dans le foyer:

"Je suis bien avec tout le monde, mais pas de fréquentation... et avant, c'était pareil: bonjour... mais mes fréquentations, c'était mes enfants, mon fils, ma petite-fille, les deux filles, et puis à la maison, quand ils voulaient, ils mangeaient ce qu'ils voulaient... surtout qu'ils n'apportent pas à manger, autrement, je les foutais à la porte... c'est papa qui paie... à Saint-Ouen, j'avais D. qui était au dessus de chez moi... Maurice le chauffeur... eh bien on prenait l'apéritif toutes les semaines, une semaine pour moi, une semaine pour lui, c'était tout... on a peut-être fait, en l'espace de quinze ans, un repas ensemble, c'est tout..."

Une volonté d'exhiber des rapports de parenté conservant la même intensité que par le passé, traverse la totalité de l'entretien. Aussi monsieur Gornet, qui rend quotidiennement, tous les après-midis, visite à sa fille, est-il conduit à nous justifier longuement le prochain départ de Stains de celle-ci, dissimulant sous la nécessité, l'"abandon" qui lui en incombera: en tenant, à la place de sa fille, un discours qui dénonce la dégradation morale et matérielle du Clos Saint-Lazare, le danger qu'il représente pour les personnes âgées, "l'invasion étrangère" dans la commune, le laxisme des instances de pouvoir, il s'inscrit simultanément du côté de la population active, effaçant les effets négatifs affectifs et sociaux de son statut:

"Ma fille, elle est au Moulin Neuf, mais elle va pas rester... les vieux, ils veulent plus y aller... les soirs... mais il n'y a pas que là... c'est partout... ils cassent tout... ben, maintenant, c'est l'Afrique... et la nuit, la musique jusqu'à des minuit, une heure..."

La conjugalité apparaît ici une des conditions à partir de laquelle peut être construite une position d'isolement au sein de l'unité relationnelle, en tant que son efficience réelle, accrue par son caractère exceptionnel, favorise le recouvrement imaginaire d'un morcellement familial inacceptable. L'enfermement dans la conjugalité et son prolongement, une focalisation univoque sur les enfants adultes, sont produits en spectacle destiné à l'espace interne, devant démontrer une perpétuation de la cellule familiale.

C - 3 - Relations "privilégiées" dans l'unité (mesdames Villiers et Berger)

Madame Villiers

Originnaire des Vosges, elle est arrivée à l'âge de douze ans et demi en 1916 avec son père dans la Seine-Saint-Denis (sa mère est morte lorsqu'elle avait quatre ans). Son père, petit paysan, faisait par ailleurs fonction, dans son village, de coiffeur et tisserand. Il s'est employé par la suite dans une pharmacie parisienne. Ils ont habité un moment chez une de ses soeurs aînées (c'était une famille de neuf enfants) puis ont pris un logement à Saint-Denis où elle est restée jusqu'en 1935. Après son mariage et la naissance de ses premiers enfants (elle a eu six filles), elle s'est installée à Stains, dans les anciens H.L.M. Elle a travaillé quelques années dans le secrétariat d'une usine de Stains. Son mari était camionneur. Ses enfants habitent tous dans différents quartiers de Stains. Elle est entrée dans la maison de retraite un an auparavant.

Madame Villiers tient à nous présenter son installation dans le foyer comme un choix personnel, déresponsabilisant ainsi ses enfants dont elle nous répétera fréquemment au cours de l'entretien combien ils restent attachés à elle. Ayant mis son appartement au nom d'une de ses filles, avec laquelle elle vivait, elle a, peu de temps après, senti la nécessité de le quitter: son discours reflète à la fois l'obligation d'assumer l'éclatement familial, la reprise de celui-ci en son nom propre, et la nostalgie d'une cellule où tous les membres seraient réunis:

"On s'entendait bien, mais il y a un moment où on a besoin d'être chez soi... moi, j'avais besoin d'être chez moi... voyez, ce matin, ils sont partis en Vendée, eh bien ils sont venus me demander pour que je parte avec eux... j'ai dit: "oh non, il fait trop mauvais temps..." j'ai évoqué le temps, mais elle me dit: "oh, maman, c'est parce que tu te trouves bien chez toi..." bon, j'y ai dit:

"oui"... je crois que nous pouvons écouler nos jours tranquilles: bien sûr, il y en a qui n'ont pas beaucoup de famille, alors ils sont un peu délaissés, mais je ne suis pas délaissée, alors moi, je me trouve heureuse ici... ils se trouvent tous dans le même coin... alors j'ai une fille qui est venue me dire au revoir, là, qui travaille à Paris, mais elle me téléphone trois fois par jour... et puis un fils qui vient souvent me voir en moto... et puis tous, tous... alors c'est pourquoi je ne m'ennuie pas... mais je suis chez moi, et eux chez eux, je trouve que c'est mieux parce que quand on vieillit, on a ses habitudes... si ça me plaît pas, la télé, alors je l'allume pas..."

Elle s'efforce d'entourer son nouveau statut de signes valorisants. Ainsi souligne-t-elle la rapidité avec laquelle elle a obtenu un studio, fruit d'une longue fidélité à l'O.P.H.L.M. et d'une conduite irréprochable, son courage dans des démarches faites solitairement. Semblablement, elle nous donne en exemple une personne âgée de Stains, à laquelle elle continue à rendre visite et qui a refusé de quitter son appartement pour la maison de retraite, alors que madame Villiers l'y encourageait fortement: son état de santé actuel lui ferait regretter le choix d'une autonomie dangereuse et d'un coût plus élevé que la prise en charge institutionnelle. Néanmoins, elle exprime la discrimination dont elle se sent l'objet dans le rapport entre le Clos Saint-Lazare et le foyer: outre les menaces d'agression qui découleraient de la forte proportion de familles "étrangères", cause de la propagation d'un laxisme éducatif devenu général, des insultes accueilleraient rituellement les personnes âgées se risquant hors de l'espace du foyer:

"Je ne connais personne dans le Clos, je ne vois que mes petits-enfants... les gens du Clos sont pas tellement pour nous, parce que c'est les vieilles... il y a le bâtiment là-bas, eh bien moi, si je fais quelque chose, je ne regarde pas par là, parce qu'il y en a qui font des réflexions... il y a une dame, là, qui perd un peu la tête, alors des fois, elle crie après les gosses, alors ils disent: "oh, vous, les vieilles...!" Vous savez, on n'est

pas tellement bien vues, alors moi je ne regarde jamais dans la direction des immeubles, alors comme ça, on est tranquille..."

La narration de la rupture d'une relation nouée à l'intérieur du foyer avec une antillaise (seul sujet français non métropolitain; d'autre part réside dans le foyer un homme d'origine polonaise) nous montre par ailleurs la participation de cette ancienne stanoise aux représentations dominantes de l'acteur "étranger": en effet, de manière similaire sont mises en scène ici des accusations de nuisance ayant pour thème le bruit, la propreté, la "bonne éducation"... et sont dénoncés des comportements de "supériorité". La fin de ce rapport sera sanctionné par l'intervention de l'instance d'autorité, madame Griffin, qui aura pour but de rétablir les sujets dans une position "normalisée", de même qu'elle aurait été à l'origine de leur contact:

"J'ai été déçue avec une noire... elle est venue ici, elle a commencé à pleurer, à raconter sa vie, qu'elle avait été à l'école jusqu'à je ne sais combien... vingt ans... et tout ça... son père, c'était un ancien industriel... enfin... et puis elle est venue là, elle a dit: "oh, personne ne m'aime et tout le monde est jaloux de moi..." Moi, je l'avais emmenée à la mairie parce que madame Griffin, la directrice... c'est une directrice du tonnerre... m'avait dit: "vous ne pourriez pas l'amener...?" C'était quand même une gentillesse de ma part, je l'ai aidée moralement... elle est montée ici, j'avais les oreilles... elle me racontait sa vie, et moi, ça ne m'intéressait pas... et puis un jour, elle a cessé de me parler, sans raison... d'ailleurs, il n'y a pas beaucoup de gens qui lui parlent, à table... et elle a été rappelée à l'ordre plusieurs fois (précisons que ce consensus nous paraît ici imaginaire, dans la mesure où il n'a pas été évoqué dans les autres entretiens)... et madame la directrice m'a dit: "vous, vous êtes beaucoup plus intelligente qu'elle, parce que vous ne répondez pas..."

Mais cette édification négative personnelle permet à madame Villiers de construire une continuité idéale entre son ancien habitat et le foyer, dans le but de priver ce dernier de ses attri-

butts singuliers: aussi nous fait-elle part de son attention permanente à tout ce qui pourrait, d'une manière ou d'une autre, être une cause de dérangement pour son entourage immédiat; le caractère dérisoire des objets sur lesquels elle se porte (comme une pendule) incite à considérer de telles pratiques non seulement sous l'aspect du maintien d'un habitus, mais comme les instruments d'une "indépendance" fictive. Les relations nouées à l'intérieur du foyer renvoient corollairement à une tentative de réappropriation d'un territoire abandonné; en effet, en ce qui concerne les rapports symétriques, les sujets en sont deux femmes connues depuis une trentaine d'années dans le quartier où elle résidait: madame I., dont l'origine commune vosgienne renforce leur sympathie mutuelle, et madame Berger. Le choix de l'espace extérieur comme lieu de matérialisation de ces rapports (sorties), l'énonciation d'un interdit visant à préserver les domaines internes respectifs, consacre une identité structurelle entre les modes antérieurs et actuels de socialisation: en effet, si des "goûters" sont très rarement pris dans le studio de l'une ou l'autre, madame Villiers ne nous rapporte qu'une invitation à déjeuner à laquelle elle donne un caractère exceptionnel, due à une brusque inquiétude de madame I. pour une de ses filles, et dont elle tient à nous préciser les multiples précautions adoptées, visant à la tenir secrète:

"Nous ne nous fréquentons pas beaucoup (madame I.), nous sortons ensemble... oui, on boit le thé de temps en temps, et puis c'est fini, mais c'est pas à chaque instant... j'irais pas la déranger la matinée, pas plus qu'elle ne viendra... et (madame Berger) c'est une femme que j'estime beaucoup, parce que c'est une femme qui ne s'introduit pas non plus chez le monde... elle ne fréquente personne... nous sommes parties toutes les deux ensemble tout à l'heure, puis nous nous sommes quittées, nous avons été chacune dans notre coin après, c'était bien... (madame I.) quand elle reviendra, qu'elle sera un peu cafardeuse, je l'inviterai, mais personne ne le sait... une voisine va pas dire... c'est entre nous, c'est tout... et avec madame Noblet, c'est comme ça un petit peu, je vais la voir, mais nous ne passerions pas l'après-midi ensemble,

dans la journée, vous n'allez pas vous cogner, il faut garder son indépendance, sinon c'est pas vivable... des petites causeries de dix minutes, et puis chacune rentre chez soi..."

Forte du spectacle qu'elle peut offrir d'une conservation de rapports de parenté, madame Villiers peut non seulement s'investir dans des relations égalitaires, mais aussi, par des services rendus, se situer au palier supérieur d'une échelle de "validité": ainsi va-t-elle régulièrement masser une de ses voisines, d'une santé déficiente, à qui elle prend ses billets de cantine, de même qu'à une autre personne de son palier (elle les prend aussi pour madame I., mais le contenu de cet acte se fond dans un rapport pluridimensionnel). Refoulant celles-ci vers la catégorie des "personnes âgées" (l'une d'elle reçoit l'appellation de grand-mère), en perte de capacités intellectuelles et physiques, elle institue une dépendance autogratisante qui se signifie dans les limites introduites à ces rapports:

"Eh bien vous voyez, la dame à côté, son ticket de cantine, il est mis dans un sachet de plastique, je lui glisse sous la porte... ce matin, quand je suis arrivée, elle m'a dit d'attendre, je lui ai dit: "non, non, je ne veux pas attendre..." et la grand-mère que je frictionne, là... ma petite grand-mère, elle vient me demander l'heure, le jour qu'on est... c'est gênant, surtout qu'elle m'estime beaucoup, oh la la... quand elle est partie, vous l'auriez vue, elle disait: "oh, vous allez me manquer..." Un jour, elle vient, elle les a aperçus (mes enfants), j'ai dit: "bon, rentrez une minute..." mais elle se rend pas compte qu'elle gêne... parce que si nous avons à parler et qu'il y a quelqu'un là, c'est quand même gênant... c'est pour ça, j'aime mieux être seule... et puis elle perd un peu la tête... alors elle se rappelle plus si elle m'a payée ou non..."

Par ailleurs, laisser se développer une sociabilité trop intense équivaldrait finalement à ne plus être disponible aux éventuelles visites impromptues de ses enfants: au delà de la permutation des rôles entre avoir des devoirs envers une famille et deve-

nir un devoir pour sa famille, entre être l'objet d'une demande et en devenir le sujet, une même focalisation implique une rupture entre le champ relationnel externe et la cellule restreinte dont l'éclatement, loin d'induire une redéfinition des territoires, appelle au contraire le maintien de leurs positions hiérarchiques:

"J'ai des petits-enfants qui restent au coin de la poste, là: "mère, tu viendras boire un café", ou: "tu viendras cet après-midi" bon, si j'ai une femme qui me tient la jambe... heu... j'aime bien disposer de ce que je dois faire... d'ailleurs, il y a une dame (madame Berger) que nous nous connaissons, ses enfants sont de l'âge de mes aînés... eh bien on n'allait pas l'une chez l'autre, parce que nous **avons** cinq ou six enfants... alors vous savez, le mari, il aime bien être tranquille, hein..."

C'est pourquoi, si madame Villiers prend ses repas de midi dans la salle commune, heureuse de la convivialité avec madame Grif fin, elle ne s'y rend jamais dans l'après-midi, pas plus qu'au salon du deuxième étage, voyant dans ces moments collectifs le dévoilement obligé du rapport entretenu avec ses enfants, et une confrontation publique angoissante:

"Elles racontent des histoires... oui c'est vrai, alors je vais chez mes enfants et puis çà y est..."

Se dessine ici d'autre part la place occupée par les signes de l'âge dans l'échange des accusations: les atteintes à l'intégrité corporelle sont l'opérateur d'une distribution interne des sujets en tant qu'ils apparaissent comme les référents négatifs justifiant l'entrée dans le foyer:

"L'autre jour, il y en a une qui disait à table: "oh, ici, qu'est-ce qu'y'en a qui ont mal à la colonne, qui ont mal dans le dos, et puis les jambes comme çà..." et en bas, un jour qu'on donnait un petit coup de main pour rendre service à madame la directrice, il y en a une qui me dit: "oh, vous en avez, des jambes qui sont mal foutues !" c'était une dame à une tache de vin, alors on m'a dit: "vous auriez dû lui répondre: vous avec votre..."

A la suite de la narration de ces épisodes, madame Villiers a poursuivi son discours sous la forme d'un plaidoyer visant à nous démontrer que les travaux domestiques ont été la cause de ses ulcères aux jambes: qu'elle ait, à ce moment, vu la nécessité de nous exposer la profondeur de ses plaies, qu'en cours de déshabillage, elle se rende brusquement compte d'une nudité trop poussée, s'excusant alors de cet acte manqué, nous incite à conclure de l'importance des manifestations d'une **déchéance** physique dans la logique interne des rapports. La conscience du partage d'une même destinée interdit néanmoins qu'elle donne lieu à des édifications négatives communes.

Madame Berger

Originnaire de la Nièvre, madame Berger est arrivée à l'âge de neuf ans à Saint-Denis; quelques années après son mariage, elle s'est installée à Stains (1932), d'abord dans les anciens immeubles H.L.M. de quatre étages, puis dans un pavillon H.L.M. (1941) proche de celui de madame Villiers. Elle a travaillé pendant 37 ans dans une usine stanoise de textiles artificiels où elle a pu accéder à un poste de chef de bureau. Son mari, à la suite de traumatismes de guerre, recevait une pension d'invalidité. Il est mort seize ans auparavant. Elle a une seule fille et deux petits-enfants dont un a repris le pavillon qu'elle occupait. Elle est dans le foyer depuis un an.

Madame Berger nous fait part de la difficulté qu'elle a éprouvée à quitter son ancien pavillon, ses meubles, à changer le rythme de ses journées qui débutaient par l'entretien de son jardin, suivi d'un recueil quotidien sur la tombe de son époux. Les processus qui l'ont conduite au foyer Paul Ronsard gardent un poids d'intolérance

très fort, bien qu'elle tente de les surmonter:

"Moi, je ne pensais jamais venir ici, je croyais bien finir mes jours chez moi, et mes enfants m'ont fait ça sans rien me dire... ils sont venus un jour, au jour de l'an, les grands et les petits, et ma petite-fille, elle me dit: "mémère, qu'est-ce que tu préférerais garder comme meubles ?" et puis il y a plus eu... c'est pas étalé... et puis quand ils sont venus le dimanche d'après, mon gendre m'a dit: "j'ai vu le docteur, tu ne peux plus rester toute seule..." et alors, quand je suis rentrée là, j'avais tout pour aller à l'envers... mes enfants étaient partis en vacances, j'étais complètement perdue... et j'ai demandé à mon petit-fils mon horloge... mais il m'a dit: "oh, tu ne vas pas me la prendre !"... tout est resté là-bas, si j'ai à piquer (machine à coudre), il faut que je mendie... enfin, il y a du changement, dans la vie..."

La fragilité de sa position l'a induite à limiter son espace relationnel interne à madame Villiers et à madame A., voisine immédiate de sa fille dans le quartier des pavillons. Mais ces rapports apparaissent plus comme une reconstruction symbolique du territoire précédent que comme un continuum réel; en effet, madame Berger ne recevait chez elle que deux personnes, aux pavillons pratiquement contigus (aussi madame Villiers est-elle renvoyée à une connaissance du "pays": "on n'était pas voisines, on se connaissait dans le pays, quoi..."), l'une fut envoyée dans une maison de retraite extérieure à la région parisienne (elle est aussi originaire de la Nièvre), et l'autre s'est retirée à la campagne; la perte de ces référents relationnels privilégiés est à l'origine de son intégration dans la triade actuelle. Néanmoins, elle apparaît le seul lieu où, du fait de la durée de l'interconnaissance, madame Berger puisse exprimer sa déception ayant trait à ses rapports avec ses descendants: le discours tenu sur sa relation avec madame Villiers nous permet en effet de voir que celle-ci est fondée sur une représentation partagée des positions des deux acteurs; madame Villiers apparaît en conséquence y jouer un rôle protecteur induit par le spectacle qu'elle peut offrir de la permanence de ses rapports de

parenté:

"Je ne vois personne chez moi, que madame Villiers et madame I. quand elles veulent venir... tout à l'heure, elle est restée vingt minutes, et après, çà y est, c'est fini pour la journée... forcément, elle a six enfants qui sont sur Stains, et des petits-enfants qui sont mariés, et des arrière-petits-enfants, alors il faut la comprendre: elle a autre chose à faire... et c'est elle qui me prend mes tickets, parce qu'elle ne veut pas que je descende le vendredi... on s'arrange, quoi..."

On comprendra d'autant mieux l'importance de la possibilité d'une non-dissimulation à un Autre de l'état des rapports de parenté, qu'on la reliera au récit que madame Berger nous fait de la mort de son mari: ce couple fréquentait une association stanoise de migrants du Sud-Ouest, "La cigale méridionale", et y avait développé des relations intenses donnant lieu à des sorties et des repas communs; après le décès de monsieur Berger, celles-ci furent totalement rompues:

"Des gens qui venaient chez moi manger la soupe à l'oignon changeaient de trottoir pour ne pas me dire bonjour... parce que ces gens craignaient que je les ennue avec mon chagrin... dans tous les amis que nous avons à la société, il n'en est resté que trois..."

Toute "faille" introduite dans la cellule familiale, qu'elle résulte d'une cause "naturelle" ou à fortiori qu'elle dépende directement des sujets, bouleverse le champ de la socialité qu'il censure profondément. Aussi madame Berger, qui prend ses repas dans la salle commune, nous dit d'une part se limiter à un échange de salutations avec les "locataires-pensionnaires", d'autre part déplorer des soirées solitaires devant la télévision, tout en refusant de remédier à cet état de fait:

"Mes enfants me disent: "mais enfin, mémère, tu as la télé..." bien sûr, je sais, mais si j'ai une observation à faire, un renseignement à demander, je n'ai personne, je suis là, vous comprenez,

alors je regarde, et puis c'est tout..."

(Répondant à nos questions sur l'éventualité d'inviter madame Villiers ou madame I.):

"Je ne suis pas sauvage, loin de là, mais pour la télé, j'aime bien être toute seule... j'aurais mon mari, ce ne serait pas pareil..."

La honte dont sont entourées les béances familiales interdit de tenter de les combler par des rapports externes; aussi madame Berger parle-t-elle par la fenêtre à sa voisine de chambre, sans pousser plus loin ce rapport. Parallèlement, l'édification positive exceptionnelle des familles "étrangères", faite par madame Berger, nous paraît devoir être interprétée sur le fond de son désenchantement familial:

"S'il y a une porte à ouvrir ou à tenir, elle le sera toujours par un petit nègre, un enfant, soit une grande personne... jamais de français, on n'y peut rien, nous, on n'a pas été élevés comme ça, mais ça change..."

L'accusation qui ne peut être exprimée directement aux membres de sa parenté est ici l'objet d'un déplacement et d'une généralisation, l'inversion opérée quant aux représentations dominantes étant la réplique de ce que madame Berger vit sur le mode d'un renversement de la norme. Mais dans le même moment, ce discours paraît être une solution imaginaire, dans la mesure où il dissoud le comportement individuel de ses enfants dans la totalité sociale, et par là évacue leur responsabilité personnelle. Le déroulement de l'entretien témoigne par ailleurs avec force d'une ambivalence entre la nécessité de considérer dans leur réalité les agissements de ses enfants à son égard, et le désir d'effacer d'une manière ou d'une autre leurs significations négatives par des constructions diverses. Quelques visites rendues par des personnes anciennement connues (une sage-femme, une ouvrière de l'usine dans laquelle elle a travaillé), traces de son réseau passé, favorisent une nostalgie qui s'épanche avec madame Griffin:

"C'est une personne tellement agréable... on peut lui demander n'importe quel renseignement... elle est toujours à votre disposition, alors c'est appréciable, surtout quand on est seul, on a besoin parfois d'avoir de bonnes paroles... on ne me laisse pas, comprenez-vous, mais malgré tout il y a la solitude qui est là..."

A travers l'exemple de madame Villiers et de madame Berger, on voit la fonction effective des rapports avec les descendants dans l'émergence de relations à caractère duel, internes au foyer. Ceux-ci sont présents à plusieurs niveaux: ils apparaissent être à la fois à l'origine et au centre de la surface sociale créée, en tant qu'ils déterminent l'identité. En effet, c'est à partir d'eux que peuvent être construites des relations dont une des caractéristiques essentielles est de s'orienter vers une tentative mimétique de la période antérieure à l'entrée dans le foyer, et par là, vers le masquage de la rupture occasionnée par celle-ci: en témoigne l'énonciation de l'interdit portant sur une trop grande proximité "comme si" les sujets devaient encore consacrer leur temps à une parenté dont ils ont été cependant exclus. Que ce temps reste vide indique la nécessité de la perpétuation d'une forme de rapports comme substitut et dernier recours; une non-disponibilité imaginaire doit être exhibée, en signe de la permanence d'attaches filiales. La dimension ainsi revêtue par ces relations implique leur fermeture dans la mesure même où leur ouverture serait l'amorce de leur déconstruction puisqu'elle révélerait l'absence des membres de la parenté.

C - 4 - Le "groupe"

Au cours des pages précédentes, nous avons souvent fait référence aux "salons" du rez-de-chaussée et du deuxième étage dans lesquels se réunissent un certain nombre de personnes. Nous allons examiner ici le "groupe" du deuxième étage qui rassemble cinq femmes qui se retrouvent rituellement tous les après-midis de quatorze à dix-huit heures trente pour jouer aux cartes, aux dominos, etc et auxquelles s'adjoignent fréquemment la belle-soeur de l'une, madame Laurent, résidant à Stains, et plus occasionnellement un des hommes du foyer, monsieur Robin. Un entretien fut fait avec cinq d'entre elles: madame Jouot, madame Truchet, dénommée "Zaza", madame Menendez, madame Terry et madame Laurent, un autre avec madame Mabileau seule.

Nous présenterons rapidement ces différents acteurs, puis nous essaierons de montrer la position occupée par chacun d'eux, et les opérateurs d'une telle inscription collective. Précisons que ce "groupe" a manifesté d'une part une certaine durée, d'autre part une relative cohésion: il était auparavant installé au premier étage, où une partie de ses membres ont leur studio. Des plaintes, ayant pour objet le bruit résultant de ces réunions, furent rapportées à madame Griffin; il se réfugia donc par la suite au deuxième étage. Nous n'avons pas eu connaissance des dépositaires de ces plaintes, mais la "rumeur" désigne tantôt "les hommes" du foyer, tantôt les couples, marquant ainsi la transgression que paraît incarner cette "société de femmes". Ajoutons qu'elles prennent leur repas dans la salle commune, à l'exception de madame Truchet, et qu'elles partaient toutes ensemble en vacances dans les voyages organisés par la municipalité pour le troisième âge. Actuellement, l'état de santé de deux d'entre elles (mesdames Jouot et Terry) ne le leur permet plus.

Madame Jouot

Elle était domestique; la dernière famille chez laquelle elle

a été employée a fait des démarches pour qu'elle puisse entrer dans le foyer où elle est installée depuis deux ans. Elle a auparavant vécu 57 ans dans le onzième arrondissement, où elle avait un deux-pièces qui a été mis en vente. Son mari était fonctionnaire au Ministère de la Santé. Elle n'a eu qu'un fils, actuellement âgé de 57 ans. Ce dernier était employé à la S.N.C.F.; il est depuis plusieurs années en hôpital psychiatrique. Elle reçoit de temps à autre la visite de sa belle-fille (qui a divorcé) et de ses petits-enfants. Elle descend le soir dans la salle du rez-de-chaussée regarder la télévision avec d'autres locataires.

Madame Terry

Elle a vécu vingt-cinq ans dans le 19ème arrondissement, puis est venue, à sa retraite, à Stains, où elle a habité dans un petit immeuble voisin de celui de madame Laurent, sa belle-soeur. Elle était ouvrière dans une usine de papier à lettre, son mari, décédé depuis cinq ans, était employé dans un hôpital. Tous les deux sont venus il y a dix ans dans le foyer. Elle a deux enfants et trois petits enfants installés à Paris. Seule, sa belle-soeur, retraitée âgée de 70 ans (femme du frère de son mari), vient régulièrement trois après-midis par semaine jouer aux cartes en compagnie des autres personnes. Elle-même pense terminer sa vie dans cette maison de retraite.

Madame Truchet ("Zaza")

Elle est depuis 1946 à Stains où elle était locataire d'un pavillon. Elle travaillait dans une boulangerie jusqu'en 1945, date à laquelle elle a pris sa retraite. Elle est depuis dix ans dans le foyer où, dans les premières années, elle remplaçait la directrice lorsqu'elle partait en vacances (par la suite, une employée à temps complet fut embauchée). Elle a 84 ans. Son mari est mort avant son arrivée au foyer; des neveux et nièces constituent sa seule parentèle. Elle prend pour quinze personnes les billets de cantine.

Madame Menendez

Elle a résidé pendant trente ans dans un pavillon de Stains. Elle était employée dans une usine de tricot. Elle est venue dans le foyer sept ans auparavant avec son mari qui est mort il y a un an. Elle n'a pas eu d'enfants. Elle voit très rarement ses neveux et nièces.

Madame Mabileau

Pendant dix-sept ans dans le 18ème arrondissement, ensuite dans le 15ème, elle est entrée il y a dix ans dans une maison de retraite qu'elle a quitté deux ans auparavant pour le foyer Paul Ron-sard, dans le but d'être plus proche de deux de ses enfants. Ceux-ci ont actuellement abandonné la Seine-Saint-Denis. Son mari était typographe; elle a eu six filles dont elle nous dit n'avoir jamais ni visites, ni nouvelles. Elle allait de temps à autre tricoter dans la salle du rez-de-chaussée en compagnie d'autres locataires.

. . .
.

Un discours commun unit ces femmes; il va à l'encontre de celui que nous avons jusqu'à maintenant dégagé, dont il apparaît l'inversion complémentaire. En effet, l'entrée dans la maison de retraite, la rupture avec la population active, sont considérées dans leur signification exacte; sur un renoncement partagé à des rapports de parenté plus étroits, se construit le collectif. L'exclusion de la cellule familiale n'est pas imaginativement effacée: elle est utilisée comme point de départ de la nécessité d'une nouvelle sociabilité:

Mme Menendez: "- J'ai des neveux et nièces, comme beaucoup...

Mme Truchet : - Elle est comme moi...

Nous : - Qui viennent vous voir...?

Mme Menendez: - Ils viennent pas souvent: ils travaillent... ils vont partir en vacances, ils vont en Espagne... ben, autrement...

Mme Jouot : - Moi, ils viennent de temps en temps, mes petits-enfants... ils viennent me chercher, seulement ils ne peuvent pas toujours être là, ils travaillent...

Mme Truchet : - Elle est jeune, il faut bien qu'elle travaille !

Mme Jouot : - Et puis moi, je comprends qu'ils aient besoin, après le travail, le soir, qu'ils aient besoin d'être un petit peu dans l'intimité, qu'ils soient tous les deux... c'est pas d'aller voir tous les parents ! Moi, comme elle m'a dit, ma petite-fille: "il faut aller vous voir, vous, vous êtes la grand-mère, il faut aller voir le père qui est malade, la belle-mère qui n'est pas bien, nous, on a besoin de vivre..." Alors moi, je comprends...

Mme Truchet : - Ça se comprend...

Mme Jouot : - Il faut bien que les jeunes vivent... les jeunes, vous savez, il faut les comprendre... la vie est déjà assez dure, alors s'il faut encore..."

La famille réunie n'est plus l'objet d'une nostalgie sans espoir: un autre regard, plus critique, est porté sur elle; madame Mabileau en apparaît le représentant le plus extrême:

"Je ne vois pas mes enfants... ils ne téléphonent pas, alors je n'ai même pas fait mettre le téléphone, et puis, ils sont loin.. j'ai écrit une lettre, personne ne m'a répondu... la mémé, on la laisse tomber... je suis habituée... parce que moi, j'étais pas heureuse... mon mari me battait, et on n'est pas heureux quand on a trop de gosses... même les gosses ne sont pas heureux... j'aurais voulu deux, ou trois... c'était suffisant... c'est mon mari, je l'ai su plus tard, il a voulu... enfin, c'était pour ne pas retourner à la guerre... se faire tuer et tout ça..."

La cassure avec les descendants, quelle que soit la teneur des relations, est définitivement acceptée, à fortiori avec la société globale et le Clos Saint-Lazare: la chienne de la gardienne, dénommée Gilda, peut en être saisie comme l'analyseur préférentiel;

adulée par la totalité des personnes âgées pour ses qualités de défense, elle est fétichisée en instance de séparation. De celle-ci, madame Jouot nous dit:

"Au contraire, il viendra vers nous, il nous connaît... tu vas le caresser, mais quelqu'un d'étranger, il jappe... mes petits-fils, quand ils viennent, il jappe après eux... ben oui: ils ne sont pas de la maison..."

A travers elle se cristallise le refoulement du parent vers l'allogénéité. Aussi la constitution du groupe est-elle essentiellement fondée sur la reconnaissance effective des processus qui ont présidé à l'entrée dans la maison de retraite, qui en conséquence est construite en territoire réel ontologiquement premier tant au plan pratique que symbolique. Il n'est plus, comme nous avons pu le voir précédemment, uniquement un cadre matériel de subsistance, qui doit être imaginativement fui pour retrouver les principes d'une existence antérieure. D'une certaine manière, les traces du passé doivent être abolies, pour que puisse être activement investie cette "dernière demeure": ainsi madame Truchet, qui manifeste avec le plus d'acuité cette optique, nous dit avoir systématiquement rompu avec son réseau passé d'interconnaissance, rayant de sa mémoire tous les noms des personnes qu'elle côtoyait. Parallèlement, madame Laurent, dont la position charnière (retraîtée et se préparant à s'installer dans le foyer qu'elle fréquente assidûment) l'incite à se faire le porte-parole du "groupe", s'exprime ainsi:

"Vous savez, en vivant ici, çà y est... vous ne sortez plus, vous oubliez, vous n'y allez plus, et puis eux vous oublient..."

L'abondance des discours tenus sur le thème de la liberté dont on peut jouir à l'intérieur du foyer, apparaît le corollaire nécessaire de la représentation lucide d'un enfermement résultant de la classe d'âge:

"On est libre, vous savez, ici... même très libre... on est comme n'importe qui qu'est en logement, quoi... seulement, on n'est pas seul... mais il faut avertir si on s'en va quelques jours,

qu'on ne nous cherche pas... celui qui veut faire ses courses, ou aller à un enterrement, il peut bien... seulement, quand vous êtes malade, ici, on ne vous garde pas..."

Le refus de focaliser sur la claustration une négativité contre laquelle le sujet est désarmé est clairement énoncé, dans le devoir de conserver une apparence "agréable", base même d'une insertion sociale:

"Ce n'est pas un asile, ici... c'est une maison de retraite et entretenue par des gens propres... voyez, c'est-à-dire qu'il ne faudra pas aller en blouse au restaurant... il faut avoir une robe, un gilet, ou quelque chose de propre... pas de tablier... un petit tablier, on vous le fera enlever... il faut être correct... moi, je m'habille, quand je vais au restaurant, après, je peux quitter..." (Madame Jouot).

La création de cet espace relationnel est présentée à l'instar d'une obligation découlant de la perte de la cellule familiale:

"Quand on a perdu son mari... enfin, quand on est tout seul, il faut se rattacher à d'autres, il n'y a pas de doute..." (Madame Terry).

C'est pourquoi le "collectif" est exhibé par chacun de ses membres comme un lieu "vital", indispensable, primordial:

"Moi, je me suis fait mon petit clan, alors je me plais bien... je ne cherche pas la communauté, parce que dans le nombre..." (Madame Jouot).

(On se rappellera que la "communauté" est l'expression en usage pour désigner l'ensemble des personnes âgées de l'institution). L'aveu réciproque d'une interdépendance cimente le groupe: il doit être rituellement répété par chacun, en signe d'unification et d'indivision. Ici encore, madame Laurent s'en fait le truchement, interrompue par les acquiescements de madame Jouot et madame Terry:

"Tant qu'ils seront bien tous les cinq ensemble... l'autre jour que... s'ils se séparaient, ils seraient... vous êtes venues,

comme sans famille... et c'est des âmes en peine... si... parce qu'ils sont groupés là, vous comprenez, alors si jamais il y en a un qui disparaît... ils vont être perdus..."

Le jeu des rapports internes à ce groupe, qui émerge d'une vacuité de la parenté, nous induit à le considérer comme la reconstruction d'une famille, que nous analyserons en partant de son centre, madame Truchet, à laquelle nous avons plusieurs fois fait allusion. Elle apparaît en effet en être le noyau, l'axe de structuration, fondant sa position en ce lieu sur une multiplication d'actes d'entraide, d'assistance, de soutien, de réconfort, prodigués à un nombre important de "locataires" (outre le remplacement passé de la directrice, les tickets de cantine pris pour quinze personnes, elle fait régulièrement les courses pour d'autres, s'occupe de leurs démarches administratives, etc...). Si elle se nomme elle-même "la mère", elle distribue sur l'alternance des temps d'activité et de vacances les modalités de ce rôle: aux premiers correspondent une diligence effrénée à l'instar de celle d'une femme ayant encore à charge de nombreux enfants, au second l'installation dans un statut de repos mérité, consacré par le dévouement de ses descendants:

"Alors je n'arrête pas une minute... je les aide, les petites vieilles... je viens là à deux heures trente, on joue jusqu'à six heures, après, je vais faire une partie de petits-chevaux pour en distraire une autre... je n'ai pas le temps de m'ennuyer... alors le vendredi, il y a la cantine... il faut aussi que j'amuse mes deux fillettes (mesdames Jouot et Terry)... mais l'année dernière, on était en vacances, on était dix à table, alors là il y avait la dame (madame Laurent), c'était elle notre fille, elle nous servait, parce que les plats, vous savez... alors il y avait des parts pour chacun, alors c'était elle qui servait, elle me dit un jour: "tu vas couper la tarte"... moi, je lui dis: "je suis la mémère, c'est moi la plus vieille, je ne fais rien ! Mes enfants vont me servir!" Mais moi, autrement, je suis habituée à servir, à faire la bonne... alors moi, je ne suis pas comme tout le monde... voyez, ils étaient

déjà perdus quand j'étais partie (mesdames Jouot et Terry)... alors..."

Qu'à ce discours, madame Jouot et madame Terry (dont, comme nous l'avons dit, l'état de santé de leur permet plus de partir en vacances en compagnie de mesdames Truchet, Menendez et Mabileau) répondent,

"Quand elle est partie en vacances, eh bien on était toutes les deux désemparées... on comptait les jours, on n'était que toutes les deux... voyez, je vous le dis franchement, Zaza, j'aurai été continuelle comme tout le temps que vous n'êtes pas là... enfin je serais restée, parce que... où voulez-vous que j'aille ? Mais je ne sais pas..."

met en évidence qu'un premier sous-ensemble du groupe est constitué par madame Jouot, madame Terry et madame Truchet, et qu'une parenté fictive les lie intensément les unes aux autres: madame Jouot et madame Terry sont les deux filles cadettes de madame Truchet. Leur dépendance est telle qu'en l'absence de madame Truchet, elles ne trouvent en leur compagnie mutuelle que le miroir de leur désarroi; aussi ne se rendent-elles généralement que de courtes visites, préférant se retrouver ensemble aux côtés de madame Truchet. Fille aînée de cette triade, madame Laurent est au contraire une instance de protection, octroyée de surplus par son extériorité à l'institution. Un deuxième sous-ensemble est composé par madame Menendez et madame Mabileau, dont la relation intime est le reflet d'une intégration moins étroite au "groupe". Si elles restent néanmoins fixées dans sa mouvance, il n'est pas l'objet d'un investissement exclusif; le rapport qu'elles entretiennent ensemble leur permet en effet de s'en dégager par moments: ainsi sortent-elles régulièrement dans Stains, s'invitent-elles à regarder la télévision, etc., trouvant dans cette conjugalité féminine un lien affectif fort, aussi madame Mabileau dit-elle:

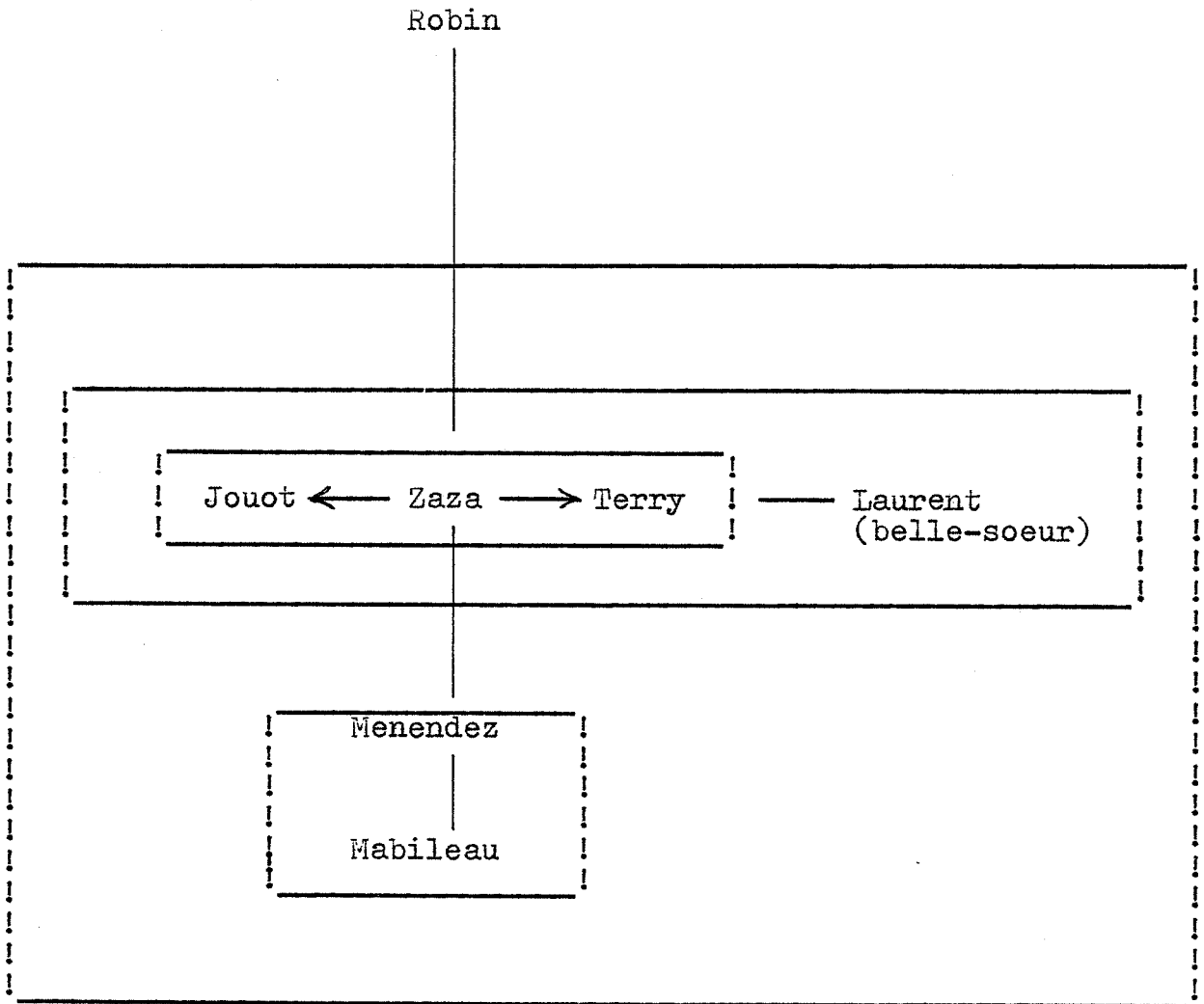
"Une fois qu'on en a une pour sortir, eh bien c'est suffisant."

Le procès qui oppose madame Mabileau à madame Berger (voisine de studio et de table) semble confirmer l'adhésion à un schéma de

couple projeté en conséquence sur le rapport Berger/Villiers: en effet, madame Berger aurait réussi à faire quitter à madame Mabileau la place qui lui avait été assignée pour les repas, afin que madame Villiers ne puisse plus lui adresser la parole ("elle lui avait défendu de me parler, mais elle, elle a dit: "pourquoi je ne parlerais pas à madame Mabileau...?"). Leur insertion au groupe peut être vue sous l'aspect de "filles adultes", "mariées", dirions nous métaphoriquement, médianes entre mesdames Jouot et Terry, et madame Laurent. Cette famille symbolique dont les acteurs sont des femmes, paraît requérir pour son propre fonctionnement l'extériorité d'éléments masculins, qu'elle choisit néanmoins, à différentes occasions, de faire participer à la scène de ces rapports. Monsieur Robin apparaît être un de ceux-ci, mais l'information nous fait ici défaut. Nous illustrerons pourtant cette proposition par le récit collectif et mimé à notre intention d'un jeu fait en vacances, qui nous paraît de ce point de vue révélateur:

"Eh bien vous savez, c'était un jeu, alors il fallait se mettre le ballon entre les jambes... il fallait marcher un bon bout... un gros ballon de foot-ball, alors elle avait le ballon entre les jambes, mais elle n'avait pas des pantalons, elle avait une petite culotte en dessous, alors elle a été obligée de se retrousser pour pouvoir prendre le ballon... mais il ne fallait pas qu'il tombe... si tu y touchais, tu avais évidemment... alors il fallait qu'elle aille trouver ce bonhomme et puis lui filer ça entre les jambes... il fallait qu'elle mette le ballon entre les jambes du bonhomme et tout ça en avançant... alors il fallait, comme ça... qu'elle faisait toujours comme ça... (gestes de déhanchement)... oh, mais après, ça a fait une scène de ménage... parce qu'ils ont dit: "on ne répond pas des... on sait qu'après, ça va..." Mais ça aurait pas de charme, si tu faisais ça avec une femme... j'ai jamais tant ri, mais la prochaine fois, moi, je prendrai une culotte, etc..."

Outre les capacités d'expression sexuelle que met ici en oeuvre le collectif, il nous paraît signifier très nettement le statut qu'il réserve à un homme: évacué d'une parenté fictive mais essentielle, refoulé vers la passivité, il est circonscrit dans un champ ludique.



Filles cadettes :(Jouot
Terry

aînée : Laurent

médianes: Menendez - Mabileau

Mère : Zaza

L'investigation a permis de dégager la place décisive de la dissolution de la cellule familiale dans la logique des rapports internes au foyer Paul Ronsard. Quelles que soient les différences des modalités relationnelles adoptées par les sujets, nous avons vu comment elles se devaient toutes d'affronter, d'une manière ou d'une autre, l'éclatement de l'espace de la parenté; une graduation de pratiques s'inscrit sur un champ de possibilités que clôturent à ses extrémités une réclusion solitaire, répétition de l'enfermement institutionnel, que ne rompt qu'un rapport imaginaire avec le représentant (interne) de la société globale, édifié au pôle positif, et la construction d'une parenté "artificielle", instituée sur la vacance de la parenté "biologique". Entre ces deux points prennent place des agencements dont la fonction essentielle est l'aménagement d'une continuité fictive, devant effacer illusoirement la rupture, consommée par l'entrée dans la maison de retraite. L'ordonnement des rapports dévoile la permanence d'un échange généralisé d'accusation: il apparaît en effet qu'aucun sujet ne puisse échapper à une position d'accusé dans la mesure où l'habitat est en lui-même la présentification irréductible du rejet par les descendants, qu'aucune dénégation ne peut modifier en profondeur. Les "symptômes" de l'âge ont dans cet échange d'accusation une place seconde, ils relèvent en effet d'un système d'interprétation, qui ne décèle en eux qu'un déplacement: ils matérialisent sur le corps les signes d'un abandon général, la "déchéance" physique n'étant dans ce contexte que l'ultime manifestation d'une disparition sociale. La rareté d'une explicitation de la situation de procès à laquelle tous les sujets sont acculés, sa dissimulation partagée, sur la scène de la communication interpersonnelle, l'absence d'édification négative commune, est inférée par la nature elle-même de l'institution. En effet, si nous avons pu analyser, dans les tours, la construction d'une distance avec les familles "étrangères" comme un mode de résistance et d'unification, il est clair qu'ici s'y substitue l'attente de la mort, et qu'en conséquence les processus de différentialisation passent par des édifications positives individuelles et/ou collectives. Ainsi madame Griffin est pour la tota-

lité des sujets un lieu d'investissement plus ou moins intense en fonction des surfaces relationnelles créées.

Dans une optique comparative, nous voudrions par ailleurs amorcer schématiquement les renversements métonymiques que donnent à voir d'une part les tours, d'autre part le foyer; les rapports internes à la cellule familiale restent, dans les deux cas, la matière première de la logique relationnelle, mais le caractère univoque et exclusif de cette focalisation engendre un glissement négatif inévitable; d'un côté, les sujets sont amenés à devoir démontrer un rapport de domination sans faille sur leurs enfants, et en conséquence à produire leur propre enfermement mononucléaire, de l'autre, ils se retrouvent effectivement cloîtrés, isolés, délaissés, poursuivant sans espoir de retour le spectacle d'une unité familiale idéellement indivisible. Impératif catégorique au départ, la clôture sur la cellule restreinte comporte en elle-même l'exclusion, en fin de parcours, du sujet, démunis alors de tout autre ancrage social.

L'analyse de la logique des rapports internes à des unités résidentielles d'ampleur différente, que nous avons pensé compléter par l'exemple de la résidence pour personnes âgées, nous a permis de mettre en lumière la pregnance d'un corpus homogène de schèmes fondant les représentations, les variations constatées dans le mode de communication devant être déduites des conditions de possibilités, constituées par la matérialité du cadre bâti (qui peut être accrue par une hétérogénéité catégorielle I.B.) de leur actualisation locale. Ainsi avons-nous suivi la dégression de l'interconnaissance, d'un immeuble de quatre étages à un immeuble de quinze étages, les restrictions introduites par la dimension, dans la réalisation empirique des représentations, appelant l'intensification de leur efficacité symbolique.

Si nous avons pu conclure de la nécessité d'un retranchement dans la cellule mononucléaire, conséquence de la nature des rapports développés dans l'espace partagé, il nous a paru important de pouvoir apprécier son efficacité réelle sur un plan plus global. Aussi consacrerons-nous, dans cette optique, le chapitre suivant aux dynamiques collectives embryonnaires, prenant pour scène la cité. Nous espérons ainsi éclairer les processus qui rendent inéluctables la division quasi omniprésente.

Chapitre II

LES REGROUPEMENTS INSTITUTIONNELS

A - DEFENSE DES LOCATAIRES : L'AMICALE DES LOCATAIRES (C.N.L.)

Tout regroupement sur la cité apparaît une tentative de dépassement des ruptures de communication observées dans les espaces partagés. Nous avons montré en effet comment la logique interne des rapports appelait l'enfermement dans la cellule familiale et se constituait en elle-même comme la négation structurale de tout agencement collectif. Aussi l'attention doit-elle être tout particulièrement portée sur l'Amicale des Locataires, en tant que celle-ci se donne à voir comme un dispositif efficace d'aide aux sujets en difficulté, rompant là avec les principes en oeuvre qui commandent l'exclusion d'une famille traversant une crise interne, l'isolement étant produit tant par les acteurs eux-mêmes, amenés à dissimuler leur embarras, que par la condamnation du voisinage voyant là une défaillance à la norme, qui l'atteint directement. Néanmoins, si dans cette association émerge l'ébauche d'une réduction des effets des représentations mises en scène, la participation inéluctable des militants à ces dernières, implique nécessairement la reproduction des processus dominants. L'analyse de l'histoire de l'Amicale des Locataires nous induit à déceler le poids de ce facteur qui conduit, sur le fond des déterminations socio-politiques générales présidant aux dernières années, à un échec à plus ou moins long terme. Des discussions avec des permanents présents dès l'origine du comité nous ont permis un essai de reconstitution de la période précédant l'enquête. Comme nous l'avons déjà dit, nous avons travaillé en collaboration étroite, dès notre installation au Clos Saint-Lazare, avec l'Amicale des Locataires, suivant régulièrement les réunions, et entretenant des relations permanentes avec deux de ses responsables (madame Puchol, secrétaire, et madame Martin, présidente); en ce qui touche les deux dernières années, notre réflexion s'appuiera donc sur l'observation directe des pratiques.

. . .
.

L'Amicale des Locataires, rattachée à la C.N.L., fut créée au Clos Saint-Lazare en 1969 sur l'impulsion du P.C. et de la municipalité. Ses principaux dirigeants étaient tous alors des militants communistes de longue date (Président: monsieur B., dont nous avons évoqué la femme, madame Plantet, cf. chap. I - B). La prise en charge et le soutien portés par des sujets politiquement formés furent au départ positifs: le comité comptait une trentaine de personnes auxquelles furent assignées des responsabilités et qui participaient à des réunions fréquentes. Le découpage des tâches et une répartition minimale des fonctions (relations culturelles, sociales, sécurité, jeunes et loisirs, environnement, etc...) reflète une activité foisonnante dans laquelle se signifiait une volonté d'englober des aspects divers de la quotidienneté, de construire la cité en territoire, de se l'approprier. Les bâtiments avaient d'ailleurs été terminés peu de temps auparavant (1967 - 68) et n'était pas encore préfigurée une dégradation dont nous avons souligné l'importance imaginaire. Les populations immigrantes étaient peu nombreuses en comparaison du temps présent: le rapport édifié avec celles-ci, s'il était toujours défensif, ne présentait pas le même caractère; une domination idéale semblait aisée dans la mesure où ne se dessinait pas la représentation d'un "envahissement", d'une "invasion" qui place les familles françaises dans une position éminemment précaire. Si une nostalgie récurrente du passé traverse les discours des sujets, et doit en tant que telle être décryptée, celle qui est évoquée par les militants à l'égard des premiers temps suivant l'installation au Clos Saint-Lazare ne peut être considérée comme une construction uniquement fictive: les récits qui se recoupent laissent supposer qu'une relative convivialité, fondée sur des espérances et un enthousiasme partagé, réglait la communication interpersonnelle entre les permanents qui se retrouvaient alors régulièrement le dimanche matin pour distribuer des tracts. Ces rencontres animées se terminaient au café de l'agora de la cité, pratique qui, actuellement, a totalement disparu. Outre la sociabilité intense qu'elles révélaient, leur efficacité militante doit être soulignée: la coordination in-

terne en était facilitée, ainsi que les relations avec les locataires isolés; des permanences étaient régulièrement tenues pour l'information (une à deux fois par semaine), et la cité avait été divisée en secteurs dont s'occupaient assidûment chaque membre. Madame Puchol et madame Martin étaient à cette époque activement présentes sans toutefois avoir de poste précis. Monsieur Martin était trésorier. Les revendications déposées à l'O.P.H.L.M. touchaient l'entretien des immeubles (désinsectisation des caves, boîtes aux lettres, réfection des peintures, volets au rez-de-chaussée, etc.), les cautions devant être payées lorsqu'il y a changement nominal de locataire (cette modalité visant tout particulièrement les femmes dont le mari détenait en son nom le contrat locatif, et quittait le foyer conjugal), les quittances de loyer, les équipements collectifs, telle la demande d'une aire de jeu pour les enfants en bas âge (elle fut satisfaite en 1978); des démarches furent faites également en ce qui concerne l'augmentation du nombre des gardiens, la mise en place de vigiles permanents (ceux -ci furent retirés peu de temps après avoir été accordés). Une des victoires significatives de l'Amicale des Locataires fut l'institution de deux cahiers différents (tenus par le gardien), destinés aux "plaintes" des locataires alors que l'O.P.H.L.M. n'en avait prévu qu'un seul; l'un a pour objet les réclamations ayant trait à l'entretien des cages d'escalier et aux réparations, l'autre a la fonction spécifique de permettre aux locataires de relater les nuisances provoquées par leurs voisins, donnant ainsi à l'échange des accusations une expression directe et concrète et appelant l'intervention de l'O.P.H.L.M. dans les conflits aigus. En période de croissance, l'Amicale trouva son apogée dans les années 73-74, date à laquelle elle se consacra à une lutte contre l'augmentation de 50 % du prix du chauffage (payé mensuellement pendant toute l'année): plus de 600 habitants suivirent la grève de paiement qui déboucha fructueusement sur le rabattement de la hausse à 20 %. Si la majorité des grévistes payèrent alors les rappels, certains jusqu'à maintenant s'en sont dispensés. Les locataires des immeubles avoisinant celui de madame

Puchol constituèrent le premier foyer de ce mouvement et montrèrent par la suite la plus grande persévérance: sur l'initiative de madame Puchol, chaque gréviste mit un petit drapeau blanc à sa fenêtre, en signe de reconnaissance, ce qui s'avéra très efficace. Que ce soit dans ce type de bâtiments que se concentrent les actions les plus fortes n'apparaît pas étonnant si l'on garde en mémoire l'analyse faite de la structure relationnelle des unités de quatre étages: la surveillance générale à laquelle aucun sujet n'est en mesure d'échapper peut, lorsque l'occasion s'en présente, être utilisée dans le but d'une solidarité ponctuelle, les productions d'unification se dévoilant formellement identiques, qu'il s'agisse de l'expulsion d'une famille indésirable, des chaînes d'entraide lors d'un décès ou d'une revendication quant au cadre de vie. Les représentations normatives qui règlent l'interconnaissance inévitable impliquent que soit manifestée une adhésion à des objectifs momentanément dominants. Parallèlement, on ne sera pas surpris d'apprendre que dans la tour de huit étages où réside madame Martin, peu de locataires observèrent les consignes de grève, la plus grande partie allant individuellement et discrètement remettre à l'O.P.H.L.M. les sommes dues. Dans ce cas, les tendances à l'unité, extrêmement ténues, ne peuvent en effet jouer qu'à l'égard de la focalisation des accusations sur une famille et de son éviction, non en direction de ce qui se constitue comme une remise en cause directe des fondements de l'identité de la cellule familiale dont l'O.P.H.L.M. apparaît alors une des instances principales de cautionnement. Seuls, les sujets en rapport direct avec madame Martin, et conjointement en position de dominé (Ayadi - Boukhenfa - Chenouff) se trouvèrent dans l'obligation de prouver leur assentiment, attitude qui apparaît alors essentiellement le résultat de leur place occupée dans la logique relationnelle de l'unité. Si ce premier succès d'ampleur donna aux permanents de l'Amicale une confiance et une cohésion certaines, néanmoins commençaient déjà à émerger des dysfonctionnements internes qui, s'ils furent à cette époque neutralisés, prirent par la suite une importance croissante; ainsi, au cours des années suivan-

tes, très régulièrement, des déficits dans la caisse du comité eurent pour origine une utilisation personnelle des fonds collectifs (à cinq reprises, entre 74 et 78, et madame Martin a elle-même agi ainsi une fois). De tels événements, qui ont pour cause la participation des militants à une précarité économique générale à la cité, qui plonge, en cas de maladie ou de chômage, une famille dans un dénuement réel, et qui aboutit à saisir sans réflexion toute solution qui se fait jour, quelles qu'en soient les conséquences ultérieures, ébranlèrent profondément le groupe. En effet, les représentations qui avaient présidé à sa constitution intégraient de façon déterminante le sentiment de l'inscription d'une séparation imaginaire de l'ensemble des habitants du Clos Saint-Lazare, matérialisant à la fois une distance illusoire, et l'appartenance possible à une élite que le côtoiement forcé au départ des militants communistes et élus municipaux avait rendue plus concrète: la proximité des dispositifs locaux du pouvoir se parait symboliquement des qualités d'une évasion de son statut et de l'acquisition d'une supériorité fictive, perçue comme effective dans les secours portés aux locataires en détresse, et les manipulations institutionnelles. Les entretiens avec les gestionnaires de l'O.P.H.L.M. revêtaient le même sens: leur contenu transactionnel était axé sur le jeu de l'écart et du rapprochement d'une autorité, à l'égard de laquelle la revendication est le seul moyen disponible pour exiger une reconnaissance par ailleurs refusée dans la quotidienneté. L'immersion dans une organisation telle la C.N.L., soutien positif face à l'O.P.H.L.M., opérait semblablement dans le sens de l'acquisition d'une identité, obtenue de la délégation à des structures apparaissant être des fractions d'une toute-puissance lointaine et inattaquable. Aussi, se voir accorder un "poste" à l'Amicale avait-il un caractère pregnant: se signifiait là une étape décisive dans un processus d'élévation qui se voudrait définitif, mais que l'on sait corollairement fragile parce qu'illégitime. Il en découlait la nécessité d'une affirmation péremptoire et répétitive de la position octroyée, qui ne faisait que traduire avec acuité ses propres inquiétudes et doutes à l'en-

contre de l'effectuation de cette ascension ("Oui, c'était la sécurité, son poste..."). C'est pourquoi l'avènement récurrent de "vols" dans la caisse du comité, perçus moins comme des "fautes" militantes que comme les marques visibles pour tous d'une incapacité partagée à adhérer réellement à l'image fixée, plongeait la totalité des membres dans des difficultés insolubles: la condamnation générale, sans tentatives de réflexion sur la cause de l'acte, d'aide morale ou matérielle, était l'unique réponse. Si, individuellement, chacun regrettait et se reprochait par moments d'avoir failli à ce point à une solidarité minimale, en groupe, l'accusation était la pratique prédominante; les séances se déroulaient alors dans un climat de tension non maîtrisé, où étaient cherchés les moyens les plus efficaces, sans considération des problèmes personnels du "coupable", de récupérer l'argent disparu, ce qui avait pour résultat le plus fréquemment de paralyser pour une longue période l'émergence de tout autre projet. De telles dynamiques, reproduisant de façon flagrante le mode de constitution des rapports dans les espaces partagés, mettent en évidence l'impuissance structurale à élaborer une logique différente: tout membre du comité se sent directement concerné et atteint par la "chute" de l'un de ses camarades, en tant qu'elle symbolise l'impossibilité d'accéder au modèle familial de la couche supérieure, et une mise à distance réelle en vue d'une séparation imaginaire doit être immédiatement produite. Ces moments de crise révèlent un fonctionnement interne toujours latent fondé sur un échange d'accusations inépuisables dont le développement repose sur l'investissement des positions hiérarchiques: être présidente (madame Martin), c'est donc avoir une secrétaire (madame Puchol) dont on déplorera le manque de conscience, d'efficacité et de sérieux, tout en soulignant qu'elle accumule les signes destinés à offrir le spectacle d'une supériorité sociale. Etre secrétaire, c'est devoir considérer que la présidente ne détient pas la compétence et une autorité nécessaires à ses fonctions, bien qu'elle montre une bonne volonté véritable et que soi-même, si on était plus disponible, conduirait l'Amicale à des succès plus grands.

Corollairement, des soupçons planent toujours sur les bénéfiques qui pourraient être escomptés de la proximité avec les instances de décision:

"Je (madame Martin) m'en suis jamais servie, j'ai pas voulu, et quand je vais à la mairie, je veux pas me montrer, on m'accuse (il s'agit de madame Puchol) d'avoir touché de l'argent et d'avoir donné un poulet à mon chien, quand mon mari était au chômage... mais j'ai eu que deux cents francs et puis c'est vrai que le poulet, c'est moins cher que le bourguignon..."

Des contradictions ayant toutes pour thème ce désir d'une respectabilité, à laquelle on pense que l'on n'a pas droit, stérilisent très souvent les actions en cours: ainsi, des soirées entières furent passées à discuter du tort d'un militant d'avoir, dans un tract, tutoyé les habitants du Clos Saint-Lazare: il avait en effet, là, montré un "manque d'éducation" répréhensible, parce qu'il trahissait son appartenance de classe, ce geste anodin détruisant brutalement la construction de l'Amicale, en rupture avec ses origines sociales. (Celui-ci avait d'ailleurs été déjà mis à l'écart pour avoir prélevé frauduleusement le fruit des cotisations des adhérents; il avait cru pouvoir se "racheter" en effectuant seul la rédaction du tract). Dans tous les conflits, un élu municipal, militant à l'Amicale, est érigé en juge: ses responsabilités locales lui confèrent une autorité que personne ne chercherait à réfuter. La confiance dont on fait preuve à son égard a l'efficacité mythique d'un rapprochement des dispositifs institutionnels. Ainsi, dans l'éviction d'un groupe de jeunes (en 1970-71), venu proposer ses services au comité, est-ce moins les divergences "politiques" ou la peur d'une mainmise par des éléments externes, que la méfiance à l'égard de toute amorce d'un agencement collectif dans la quotidienneté, qui prévalut: l'édification de frontières défensives, préservant une positivité illusoire face à la négativité du Clos Saint-Lazare, induit consécutivement à restreindre les possibilités de jonction entre les cellules familiales des militants dont l'enfermement dans l'appartement doit être

maintenu. Une trop grande perméabilité entre les familles comporte les mêmes menaces intrinsèques que celles que nous avons vues à l'oeuvre dans les espaces partagés: elles apparaissent en fait plus intenses dans la mesure où les enjeux imaginaires y sont plus importants. Si d'autres jeunes réussirent à s'implanter dans l'Amicale, l'attitude adoptée envers leur convivialité interne autonome met en évidence le poids des inhibitions à l'encontre de toute surface de sociabilité trop prononcée. En effet, au delà d'une acceptation apparente de la création de liens individuels qui rendaient inexprimables des accusations directes, perceait une distance, le plus souvent volontairement effacée, mais qui trouva à s'énoncer lorsque ceux-ci quittèrent le Clos Saint-Lazare, dans l'identification d'un certain "communautarisme" fantasmatique à une dépossession individuelle:

"Ils (monsieur et madame Dupoix - cf. chap. I-2) formaient un groupe où ils allaient librement les uns chez les autres, tu vois... c'est bien d'un certain point de vue, et puis c'est mauvais, parce qu'ils s'influencent et ils viennent, tout... et puis après ils viennent plus, parce qu'il y en a un qui est parti..."

Néanmoins, ceux-ci impulsèrent, pendant la durée de leur présence, un certain dynamisme: un petit journal local fut réalisé en vue d'une meilleure information des locataires (quatre numéros sortirent), mais par ailleurs, sa préparation demandait de tels efforts de coordination et de réflexion personnelle et collective, que d'une certaine manière, cette tentative eut des effets inverses à ceux qui pouvaient être attendus, les militants ayant l'impression d'épuiser là toute leur énergie sans en voir de résultats concrets. Aussi fut-il abandonné avec soulagement lorsque le petit groupe qui en avait forgé le projet se démantela. Parallèlement, deux fêtes (76-77) furent organisées sur le Clos Saint-Lazare, à l'initiative implicite de ces jeunes militants. Là aussi, l'audience minime obtenue (seuls, les enfants de la cité vinrent nombreux, les adultes ne se déplacèrent pas) en comparaison de l'activité déployée (des mois avaient été consacrés à sa réalisation),

provoqua lassitude et abattement. Selon des processus semblables fut très ouvertement rejeté un jeune militant célibataire qui crut possible de franchir la porte de l'appartement des membres du comité, leur rendant des visites fréquentes dans la soirée. Ce comportement fut interprété comme un "envahissement" gênant, une non-observance inexplicable des règles de correction: très rapidement, l'ironie, les moqueries, les plaisanteries firent place à une hostilité et un mépris francs, qui se concrétisèrent entre autres par le fait de ne plus prévenir ce jeune homme des dates de réunion. Lorsqu'on n'eut enfin plus l'occasion de le rencontrer, on s'en félicita joyeusement. Il semble inévitable que la conjonction de ces mécanismes ait pour conséquence une grande fragilité du comité; ainsi, en 1976, il tenta une nouvelle action qu'il aurait voulu d'ampleur, contre l'augmentation de 50 % des charges locatives; la grève de paiement fut très peu suivie: deux cents personnes au début, puis, très rapidement, un mois après, une centaine. L'O.P.H.L.M. ne céda pas devant les revendications avancées et une très petite minorité refusa jusqu'à maintenant de rembourser les arriérés. Cet échec fut très mal vécu par les permanents: loin d'être attribué à une organisation déficiente à laquelle il s'agirait de remédier dans un effort commun, il fut l'occasion d'une intensification des accusations individuelles qui, inéluctablement, eut pour résultat la division et la dispersion des membres, sans bien évidemment qu'aucun élément extérieur puisse venir prêter main-forte en cette occasion, dans la mesure où cette défaite était ressentie par chacun comme une perte personnelle de statut et devant donc être dissimulée par la réaffirmation des responsabilités de l'un ou de l'autre. A débuté là un déclin qui n'a pas pu être enrayeré par la suite: aux gratifications premières se sont substituées l'angoisse partagée de voir s'accroître l'écart qui séparait des images de soi envisagées au départ de l'inscription militante. Parallèlement, le découragement était exprimé dans le rejet de l'ensemble des habitants du Clos Saint-Lazare ("Il n'y a rien à faire pour eux... ils bougent pas... ils se remuent pas... ils supportent tout...") sans que le déplacement d'une

négativité dont on se sentait par trop participer, puisse devenir un exorcisme fructueux. Il est très net par ailleurs que les arrivées de plus en plus nombreuses de populations immigrantes ont été des facteurs déterminants dans cette diminution des investissements: les représentations d'une sociabilité intense aux sujets de même origine, servait de support à l'idée de l'inefficacité de toute lutte. Les réseaux d'entraide imaginaires dans lesquels l'"étranger" se situerait, impliquent en effet qu'il soit inutile d'engager un combat pour lui dans la mesure où lui-même, n'en éprouvant pas le besoin économique, s'en désolidariserait nécessairement ("Pour quoi, pour qui se battre, puisqu'il n'y a plus de français...?"). Les deux jeunes antillais qui, depuis de nombreuses années, avaient été présents à l'Amicale, faisant preuve d'une bonne volonté remarquable, étaient cités en exception, confirmant la validité de ces assertions. La désertion des réunions devint une pratique de plus en plus courante, et lorsque celles-ci avaient enfin lieu, après de multiples rendez-vous manqués, elles ne rassemblaient jamais plus de quatre à six personnes se retrouvant dans l'anxiété d'un face à face où ne pouvait être énoncée qu'une impuissance commune à agir: chacun était amené à relater son état de déréliction personnel découlant de ses rapports agonistiques développés dans son unité de résidence, avec les familles immigrées. Leur édification au pôle négatif constituait le seul ancrage à la construction d'une "communauté" militante symbolique. Dans ce contexte, la connaissance (fin 1977) d'un déficit de cinq milliards dans le budget de l'O.P.H.L.M., le bruit de son utilisation probable par des partis d'obsédience gouvernementale, fut pris comme un nouveau signe de l'omnipotence de l'exploitation contre laquelle il est inutile de se dresser dans la mesure où on est à priori vaincu. Aucune information ne fut donc faite en direction des locataires de la cité qui, d'après ce que nous avons pu en juger, restèrent généralement ignorants de cet événement. Pour les militants, ce fut l'occasion de discussions aussi passionnées que désespérées sur l'accumulation insurmontable des injustices dont ils étaient les victimes. Aussi, lorsque la présidente de l'Amicale

proposa et prépara une soirée festive pour célébrer la nouvelle année (1978), une seule personne vint, pour lui annoncer son départ du comité. Bien que personne d'autre ne se déplaçât ni ne s'excusât de n'avoir pas répondu à cette invitation, la rumeur circula qu'un dîner avait eu lieu et qu'étaient exclus du bureau de l'Amicale ceux qui en étaient absents. De tels faits anecdotiques permettent de mesurer l'étendue de la dislocation dont l'Amicale fut la scène. La défaite de la gauche aux dernières élections législatives marqua une nouvelle étape dans cette voie décadente. En effet, se signifiait là une concordance pregnante entre un échec local et national ("Pourquoi se battre contre un mur qui ne tombera jamais...?"). Les réunions étaient de plus en plus espacées et les militants durent assumer dans la solitude le sentiment que leur appartenance de classe ne se verrait jamais revêtue d'un caractère positif dont l'effectuation première aurait été l'accession des partis les représentant, au pouvoir. Les responsabilités en furent attribuées au P.C.F., dont la stratégie, jugée ambiguë, fut décryptée comme une trahison de la confiance placée en lui. Les explications défensives dont se fit le porte-parole un des membres de l'Amicale, militant du P.C. et élu municipal, ne rencontrèrent aucun écho réel: son optimisme délibéré et futuriste apparaissait abstrait et sans répercussions possibles sur la quotidienneté. L'ambivalence manifestée de façon permanente à l'égard du P.C. local qui est l'objet de critiques répétées (cf. II - B) ne saurait faire oublier les espérances dont il est l'unique véhicule sur le plan de la théâtralité politique.

L'annonce de l'élection des représentants des locataires au conseil d'administration de l'O.P.H.L.M. (un décret en 1963 les avaient évincés; le décret de Février 1978 a promu leur réintégration) ne suscita que peu d'enthousiasme. La planification de la campagne électorale par les dirigeants départementaux de la C.N.L. fut mal reçue: en effet, les militants, dans l'incapacité de concentrer leurs forces dispersées sur les aménagements requis, virent dans les instructions de la C.N.L. des prescriptions quasi

"patronales", dont l'énonciation était faite dans l'ignorance et le mépris de leurs propres difficultés du moment; profondément culpabilisés d'offrir en spectacle à leurs supérieurs hiérarchiques un tableau aussi peu glorieux, humiliés et honteux, ils échangeaient entre eux à voix basse des propos revendicatifs:

"Pour qui ils nous prennent... nous, on peut pas... ils pourraient essayer tout de même, de voir, de comprendre..."

Une seule assemblée générale eut lieu pour l'ensemble des zones gérées par l'O.P.H.L.M. (Clos Saint-Lazare et pavillons); les candidats (quatre dont deux suppléants) avaient été choisis par les instances de décision de la C.N.L., en dehors de toute concertation préalable avec les militants de base; ceux-ci, par ailleurs, ne correspondaient pas à l'"archétype" de l'habitant du Clos Saint-Lazare: un enseignant âgé de 31 ans et habitant Argenteuil, un accompagnateur scolaire de 50 ans résidant à Orly, tinrent un discours formel et général sur les conditions désastreuses régnant dans les habitats H.L.M., en présence des suppléantes muettes, deux femmes de service d'une cinquantaine d'années. L'absence des militants du P.C. et des responsables municipaux (à l'exception de l' élu municipal dont nous avons déjà parlé et du délégué municipal au logement) fut déplorée: une fois de plus, il est apparu aux membres de l'Amicale qu'ils étaient radicalement seuls et abandonnés, dans des périodes conjointement critiques et cruciales, par les dispositifs dont ils attendaient aide, soutien et reconnaissance. Un dernier évènement vint concourir à renforcer ces sentiments: un locataire de l'immeuble de madame Martin avait montré à cette dernière une lettre qui lui avait été envoyée par le secrétaire de mairie et qui l'enjoignait, sur les ordres du délégué départemental de la C.N.L., nominalelement cité, de rembourser les arriérés des charges qu'elle n'avait plus payées depuis le début de la grève (1976). Simultanément, d'autres locataires reçurent de brèves notes en provenance de l'O.P.H.L.M., et comportant des consignes identiques. Cette missive municipale provoqua un affolement général partagé par tous, y compris l' élu municipal

qui ne cacha pas son indignation: dans l'incohérence de cet avis péremptoire, fut vue une coalition de l'ensemble des instances de lutte et d'exploitation, bouleversant brutalement les distributions élaborées de longue date. Mais si cette représentation eut le poids d'une conviction ponctuelle, entretenue par des discussions privées révoltées, elle ne put être exprimée à celui qui en avait été l'initiateur; pour l'élue municipal, l'observance nécessaire d'une stratégie de solidarité avec les organisations ouvrières impliquait obligatoirement que le thème ne soit pas abordé au cours de l'assemblée générale, mais il se réservait lui-même d'éclaircir en face à face la situation; pour les autres membres du comité, la crainte et le respect, attitude coutumière à l'égard des dirigeants syndicaux auxquels on prête compétence et autorité, rendaient in formulables les réactions violentes qui étaient en jeu. A la suite d'hésitations multiples, ils attendirent donc la fin de la réunion pour requérir, dans l'embarras et la modestie, du représentant départemental de la C.N.L., une courte audience. Après un refus très sec, il fut décidé d'une date prochaine où, à moins d'un empêchement imprévisible, ce dernier accepterait de se soumettre à une délibération commune. Il partit rapidement, non sans avoir répété que les principes de la C.N.L. pouvaient commander d'arrêter un mouvement minoritaire, mais jamais de revenir sur les actions précédemment entreprises, niant ainsi formellement les positions qu'il avait prises quelques jours auparavant. Ces propos accusèrent davantage chez les militants l'idée que le souhait d'un encadrement effectif était irréalisable. Trente-deux convocations furent envoyées en prévision de rassembler le plus grand nombre possible de sujets concernés: les responsables locaux se retrouvèrent seuls à guetter l'arrivée du délégué départemental de la C.N.L., qui ne vint pas (le hasard voulu que ce soir là, la porte du local fût fracturée, alors que les clefs en avaient été remises à un militant particulièrement désavoué). Cette non-prise en compte manifeste de leurs problèmes inscrivit un dégoût définitif pour tout projet militant ultérieur sur le Clos Saint-Lazare. La secrétaire de l'Amicale des Locataires

fit part de sa volonté d'abstention quant au vote en cours, la présidente de sa démission imminente de ses fonctions, ainsi que son mari. Le vote eut lieu dans les conditions définies par l'O. P.H.L.M., c'est-à-dire par correspondance et étalé sur plusieurs jours (la C.N.L. n'avait pu obtenir un mode de scrutin direct dans les différentes cité, et une date nationale unique). Les 25 % de voix des inscrits, nécessaires à l'élection, ne furent pas atteints (approximativement, 7 à 10 % au deuxième tour; la C.N.L. remporta la victoire). Le bruit circula que les gardiens refusaient très souvent de délivrer aux locataires les bulletins de vote, ce qui nous fut rapporté de vive voix par certains qui en avaient fait l'expérience. Entre-temps, le représentant départemental de la C.N.L. aurait envoyé une lettre à la présidente de l'Amicale pour lui proposer une date de réunion, lettre qui ne fut pas reçue, car elle fut adressée au local, en contradiction avec les pratiques habituelles qui focalisaient l'information sur la personne de madame Martin. Deux réunions furent organisées par un des secrétaires de cellule du Clos Saint-Lazare: des militants du P.C. qui, depuis de nombreuses années, s'étaient détachés de toute action, vinrent en force; à l'exception de madame Martin, elles furent désertées par l'ancien groupe. Celle-ci attend en effet de nouvelles élections du bureau du comité, pour se retirer totalement. Constatant avec ressentiment cette reprise en main par le P.C., après un délaissement dans lequel elle voit une cause de l'échec actuel, elle maintient pour l'instant une présence active, conséquente de son désir permanent de ne pas se situer en rupture avec les autorités locales qu'elle a investies avec une univocité exemplaire, en garants et donateurs de son identité. Son retranchement doit donc être le produit apparent d'une décision autonome de ces structures. Aussi modère-t-elle ses réticences à ce qu'elle perçoit comme une utilisation de son dévouement personnel par des dispositifs auxquels elle ne se sent pas pouvoir légitimement appartenir, quelles qu'en soient ses intentions imaginaires:

"Moi, je ne veux pas être le couvercle... ah non, pas la couverture... Mais on a tous un petit bout par là... (Les termes sous-entendus désignent le P.C.)".

B - POLITIQUE : LE PARTI COMMUNISTE

Les hypothèses avancées ici ne reposent sur aucune observation directe de la vie interne des cellules (au nombre de quatre, rassemblant formellement dix à vingt personnes chacune; sept cents adhérents à Stains). En effet, bien que nous ayons été amenée pendant la période de l'enquête à rencontrer fréquemment des militants du P.C., dont nous avons peu à peu gagné la confiance, à discuter longuement avec différents représentants municipaux, à proposer une éventuelle utilisation de la recherche, et une collaboration à celle-ci, nous n'avons pu avoir accès à aucune réunion. Les discours recueillis de part et d'autre, tant chez des militants de longue date, que récents, des élus que des adhérents ne s'inscrivant pas dans les actions entreprises, sont donc notre unique source d'information. Le caractère restreint de ce matériau commande une certaine prudence quant à l'élaboration de la réflexion. Néanmoins, tous les entretiens concourent à nous laisser supposer que l'incapacité où nous nous sommes trouvée de participer aux agencements collectifs du P.C. local, ne sont pas (ou très peu) le résultat d'une distance volontaire, concertée et idéologiquement justifiée, à notre égard, mais ont pour cause un dysfonctionnement général réel. Que la stratégie politique du P.C. ait toujours privilégié l'entreprise par rapport à l'habitat, n'explique qu'en partie et abstraitement la ténuité du militantisme au Clos Saint-Lazare et l'impuissance à constituer une avant-garde efficace:

"Oui, les cellules, à Stains, c'est pas tout à fait une réussite... le P.C., c'est un parti actif, mais quand tu retombes dans une cellule, les discussions qui viennent... moi, je suis un peu déçu... c'est souvent les patati-patata... est-ce que madame untel a un chien blanc, ou monsieur machin-chose a fait un pied-de-nez à son voisin... Alors moi, je te dirai que ça me chagrine fortement, parce que d'abord, ça ne s'inscrit pas, à mon avis, dans

une recherche profonde... vers l'unification des gens... quand on vient déballer sur untel, ce n'est pas... non, mais c'est vrai que je suis assez déçu par l'histoire du fonctionnement, pour donner un exemple: depuis le mois d'Août, il n'y a eu aucune réunion (l'entretien eut lieu en Novembre), alors c'est vrai... bon, il y a eu des problèmes importants... mais du fait que c'était pas discuté en cellule, comment cela pouvait être transporté effectivement aux gens, ça pose quand même un problème... c'est tout simple: il n'y a pas de réunions... il faudrait tout de même un approfondissement beaucoup plus important que l'échange de trois paroles, comme ça, sur le coin de son palier..."

Ce témoignage d'un élu municipal est confirmé par celui d'un militant de base d'une autre cellule:

"Çà fait bien un an et demi qu'on n'a pas eu de réunion de cellule... pendant un moment, ça marchait mieux tout de même... ça n'a jamais été brillant brillant, mais enfin quand même, un minimum d'une réunion de cellule tous les mois, quoi... on se retrouvait, on était trois ou quatre, mais enfin... là, il n'y a rien, rien, rien... plus rien... bon, moi, j'ai placé des cartes, mais les gens attendent... ça fait déjà un moment, ils attendent après leurs timbres... ce n'est pas mieux... ils sont pas assez contactés... on les prend pas assez, il faudrait d'abord que des réunions, il y en ait beaucoup plus que ça... il y a longtemps aussi qu'on n'a pas eu de réunions de soutien: au moins sept, huit mois... ça manque aussi... la dernière fois, sur dix-huit militants de cellule qui ont tous eu des convocations, on s'est retrouvé à trois, bien tu sais, il y a aussi de quoi baisser les bras... alors moi, je colle toujours tout seul... je peux pas tout faire, alors souvent, les affiches, elles attendent..."

L'insatisfaction est exprimée par tous et particulièrement par les nouveaux adhérents, que le spectacle d'une telle déficience, en rupture avec l'image du P.C. qui avait été à l'origine de leur démarche, fait hésiter à concrétiser ultérieurement leur engagement:

"Alors, la première réunion de cellule où je suis allée, ça, je m'en rappellerai...! Je suis arrivée à huit heures trente... à neuf heures moins vingt, y'avait personne... à neuf heures moins le quart, ils sont arrivés à deux... ils étaient pas tellement motivés... et puis ils sont partis à dix heures... alors bon, j'ai été déçue, et puis c'est tout..."

En effet, l'ampleur des difficultés à nouer, dans les unités de résidence, des relations étroites, induit à escompter du P.C. l'inclusion dans un réseau d'interconnaissance efficient qui permettrait de se dégager dans certaines limites de l'isolement dans l'appartement: gâteraient là imaginativement des relations chaleureuses et harmonieuses, construites en opposition à l'échange des accusations subi dans la communication interpersonnelle régnant dans les espaces partagés. Ce désir d'appartenance à une surface sociale illusoire est immanquablement déçu. Les membres d'une cellule ne connaissent ni le nom, ni l'adresse de ceux des autres cellules. Lorsque des réunions espacées ont lieu, elles se tiennent non chez l'un ou chez l'autre, mais dans un local non aménagé et non chauffé, ce qui accroît le malaise partagé lié à l'infime participation des militants:

"Moi, j'ai dit: "il n'y a qu'à les faire chez moi..." parce que le local... tu es gelé, là-dedans... tu aimes bien être... enfin, que ce soit agréable quand même... là-bas, tu ne peux même pas retirer ta veste, ton manteau, rien du tout..." (Un militant de base).

Un élu municipal nous fait part de son découragement personnel face aux conséquences du manque crucial de coordination:

"Ici, c'est très difficile d'établir des contacts... c'est un peu le chacun chez soi, on sort des coups ensemble, parfois, mais une amitié en profondeur des personnes, elle n'est pas au niveau, à mon avis, où elle devrait être... les difficultés auxquelles sont confrontés les gens de la cité, par exemple... il n'y a pas une prise en charge par les communistes du secteur... c'est vrai

que les militants ne sont pas à l'abri de l'erreur et c'est vrai que quand ils sont confrontés à des difficultés, il y en a qui confondent leur fric avec le fric de l'organisation... alors là, je crois que c'est vrai, il n'y a pas une véritable solidarité, alors pas simplement matérielle... mais même pas morale... (il est ici question d'un militant du P.C. et de l'Amicale qui fut tenu, à la suite de ses prélèvements dans les caisses collectives du P.C. et de l'Amicale, dans un isolement complet, alors qu'il était au chômage et que sa femme était très gravement malade). Alors là, çà n'a pas existé, pas même sur le plan moral... c'est vrai que c'est pas marrant, le bonhomme tout seul, la femme au lit... quand tu vas chez les gens et que c'est comme çà, tu te sens toujours un peu gêné, mais je crois néanmoins que c'était une chose nécessaire que les camarades auraient pu exprimer..."

La permanence des distributions de pouvoir internes à l'organisation du P.C.F. semble, dans ce contexte, se constituer en obstacle supplémentaire: en effet, la cause de l'absence d'union autour d'une action projetée, est vite recherchée par les militants de base dans les carences de leurs supérieurs immédiats. Ceux-ci se voient attribuer la responsabilité de cette situation désolante et insatisfaisante pour tous, mais dans la mesure où la hiérarchie apparaît être immuable et naturelle, reposer sur la graduation de compétences indubitables, on ne se sent pas en droit d'énoncer la moindre revendication, dans une explication directe, et on attend silencieusement un redressement qui viendrait d'instances plus hautes de décision:

"Oui, c'est la cellule de X. (secrétaire de cellule), mais il n'a pas le temps de s'en occuper: il est déjà conseiller municipal, il a des réunions partout... çà fait que si çà marche pas, c'est parce que X. n'y vient pas... qu'est-ce que tu veux, c'est sa cellule... j'ai l'impression que ceux qui s'en occupent, enfin, particulièrement pour la nôtre, je crois, il y a un petit peu de laisser-aller... je veux bien que le responsable soit un peu trop occupé, mais il me semble qu'il pourrait tout de même faire son

travail consciencieusement... mais je vais pas lui dire... je pense que la section lui dira un jour... et c'est tout... la section mettra les pieds dans le plat... la section a dû s'en apercevoir... et puis c'est pas mon rôle d'aller lui dire quelque chose, c'est à la section de lui dire, c'est pas à moi... c'est lui le secrétaire, moi, je suis qu'un militant... au Parti, si tu veux grimper, t'accèdes pas comme ça... c'est pas rien, hein..."

A l'égalité idéale visée au départ, à l'annulation mythique des différences sociales, se substitue l'ébauche d'un sentiment d'exploitation:

"Je suis simplement militant, et je me tape le boulot du secrétaire de cellule... alors, je serais secrétaire, je m'en taperais pas plus... mais faut le devenir, hein !"

Rotation et mobilité de la population du Clos Saint-Lazare, précarité économique, pénibilité globale des conditions de vie, sont instituées par les responsables en entraves quasi insurmontables. D'autres éléments semblent devoir néanmoins être introduits dans l'analyse d'un bilan aussi négatif. L'obédience politique de la municipalité (depuis 1935), en tant qu'elle conjoint des dispositifs locaux de pouvoir, et un parti de tout temps dévoué à la défense de la classe ouvrière, fait poindre chez les habitants de la cité l'idée qu'aucune lutte n'est nécessaire dans la mesure où sont déjà acquis les objectifs pour lesquels ailleurs on combat, et où une grande créance peut être d'emblée accordée aux organismes municipaux; demande et désir d'assistance, dans lesquels s'enferment identiquement militants et adhérents, stérilisent les initiatives. Nous eûmes à maintes reprises l'écho de cette représentation (qui fut par ailleurs un thème de réflexion du P.C.F. sur le plan national):

"Je crois que de manière générale, ça s'explique un peu, ça: la municipalité est acquise, on s'installe un petit peu, on se satisfait de cela, et on attend... je suis persuadé qu'il y a beaucoup de gens qui votent pour le Parti, qui pourraient effec-

tivement franchir le pas, mais qui ne veulent pas: "à quoi ça sert ?", dans leur raisonnement... "à rien du tout: la municipalité sera toujours communiste..."

Un des effets corollaires de cette conjonction peut être décelée dans les processus d'assimilation du membre du P.C. à une fraction du pouvoir en place, identification imaginaire qui a pour résultat un recul des possibilités de mobilisation. Cette perception se traduit dans une succession d'assertions contradictoires, dans lesquelles se signifie le caractère infranchissable de la distance idéale qui sépare des instances locales de décision. Aussi, d'une part, le P.C. est investi d'un savoir général et sur lui-même qu'il ne transmettrait pas, d'autre part celui-ci lui est dénié et les militants seraient singulièrement ignorants et analphabètes:

"Nous, on pensait qu'on nous expliquerait ce qu'était le P.C., quels étaient les membres, quelles étaient les personnes, de ceux qui étaient à la tête, de ce qui faut pas faire, comment ils comptaient mener leur parti et tout, et en définitive, sur toutes les réunions qu'on a assisté... on n'a eu aucun renseignement, on n'a rien eu... nous, on s'attendait à des réunions instructives, qui nous apportent quelque chose... bon, finalement, les trois quarts, c'étaient des gars bornés qui avaient des oeillères, ils vendaient l'Huma et ils buvaient l'argent, alors c'est ça qui me choque... je connaissais des personnes qui, admettons, ne savaient pas, pour ainsi dire pas lire, savaient un peu lire, quoi, mais ne savaient pas écrire du tout et tout ça, tu vois, ils sont bombardés secrétaires de section... c'est pas du tout ce côté là que je critique, mais j'estime que c'est des gens qui puissent avoir quand même certaines capacités de faire quelque chose que l'on doit mettre..."

Les ambivalences intrinsèques à ce discours reflètent la position qu'on ne peut pas ne pas se sentir occuper dans son rapport aux institutions municipales, quels que soient les efforts qu'on ait tentés pour le transformer. La légitimité de l'exclusion

est nettement dévoilée, bien qu'elle doive être nécessairement justifiée:

"Bon ben moi, chez eux, je serais une goutte d'eau, quoi... je ferais rien du tout, je serais une nullité, j'en connais pas assez pour leur apporter quelque chose de bien..."

L'aveu de sa propre infériorité commande son recouvrement symbolique par des jugements qui dénonceront l'embrigadement dont on serait l'objet lorsqu'on est intégré à une structure dont la trop grande cohérence interne exigerait qu'on perde à la fois son idiosyncrasie et ses capacités de compréhension quant à tout ce qui se situe à l'extérieur du P.C.; le militant ne recevrait dès lors son identité que du Parti, la crainte d'être "englouti" se fonde sur le sentiment d'être rejeté d'une respectabilité à laquelle on ne peut prétendre:

"Y comprennent rien d'autre que leur parti... moi, ce qui m'avait décidé, c'est que l'un dans l'autre, moi je vais te dire une chose, bon, ben Stains était communiste, et un jour, X. (militante renommée pour son dévouement et élue municipale) est venue à la maison, on a discuté, vu qu'on est du même âge, de la même année, elle est venue un jour où c'était mon anniversaire, j'ai dit: "ben viens, on va boire un coup de champagne tous ensemble..." On a bu un coup de champagne, et là, elle m'a dit: "une copine, quand même, tu vas bien prendre ta carte...!" Bon, je l'ai prise... on a été à des réunions, mais c'était pas concluant... dès l'instant qu'ils ont dit qu'ils étaient communistes, ils ont tout dit..."

Aussi décerne-t-on imaginaiement dans le comportement des membres du P.C. soit une distance trop manifeste, soit une familiarité incongrue, attitudes qui sont toutes deux contestées par le sujet auquel elles s'adressent, en tant qu'elles sont interprétées comme des marques d'un mépris évident qui se dissimule sous un paternalisme affable:

"Tu le rencontreras dans la rue, il te connaissait pas, tu

vois, (il s'agit d'un élu municipal)... par contre, une autre fois, tu le rencontreras comme je l'ai rencontré une fois, je m'en rappellerai toujours, y me tape dans le dos, il me dit: "bonjour ma grande, comment vas-tu ?" J'en suis restée... et j'ai regardé mon mari, je dis: "qu'est-ce que ça veut dire ?" Puis hop, il s'en va... il y a eu une fête, là, hop, il est passé à côté de moi, il m'a pas dit bonjour: il me connaissait plus... Alors c'est quand même choquant, hein, tu vois la différence d'attitude vis-à-vis des gens, tout en sachant que c'est les mêmes personnes... y'en a un autre (militant de base) qui veut éviter de me dire bonjour, alors qu'il me connaît bien: il ne me voit pas..."

L'enjeu imaginaire que constitue la détention d'une carte du P.C. apparaît parallèlement le produit direct de l'appartenance communiste de la municipalité. En effet, son acquisition est perçue à l'instar d'un "titre de noblesse", qui permet l'obtention de privilèges (logement, aides sociales diverses, etc.) dont ne peuvent bénéficier ceux qui, par honnêteté politique et morale, refusent de la prendre:

"J'en connais beaucoup qu'ont fait partie du P.C., jusqu'à ce qu'ils aient un logement... le jour où ils ont eu un logement, le P.C., ils connaissent plus... moi, j'ai ma carte, je peux aller demander quelque chose à la mairie... mais j'irai pas avec ma carte, parce que j'estime que j'ai pas à m'en servir, si on a quelque chose à faire pour moi, on doit le faire même si je l'ai pas... moi, j'en connais un, ben lui, il a sa carte, seulement c'est le gars qui va à la mairie et qui dira: "moi, je peux pas payer la poule au pot... et puis moi, à ce moment là, ma carte, vous n'avez qu'à vous la reprendre..." pour ne pas payer ses impôts locaux, il a bien été les trouver et il a bien jeté sa carte sur la table: "vous avez qu'à vous torcher avec votre carte, si c'est pour que je paie des impôts locaux comme ça !" Ben, qu'est-ce qu'y'a répondu, le maire...? Remarque, là, j'approuve pas, il a répondu: "écris-moi une lettre et puis tu en paieras que la moitié..."

Passe-droit et franchise, la carte du P.C. sert de support à la représentation d'un dispositif fonctionnant sur la clôture, et conservant le monopole d'avantages dont la circulation serait limitée à ses membres reconnus:

"Je te dis, si il faut que çà soit une question de troc, tu prends çà, on te fera çà, j'estime que c'est pas une aide que tu apportes de toi-même... moi, je trouve çà triste... du fait qu'y z'aient pas de carte du Parti, y peuvent rester dans la mouise où y sont, çà les intéresse plus, tu vois, çà non plus... je suis contre..."

Certains militants de base adhèrent d'ailleurs à cette image revendiquant ainsi mythiquement une proximité du pouvoir local qui les immuniserait contre des accidents toujours éventuels en raison de leur condition:

"Oh, sûr, même du point de vue de la municipalité, il n'y a pas de pépins, quand tu es au P.C. ... çà, il n'y a pas de problème... t'as besoin d'une aide, çà se sent quand même, c'est indéniable, on ne peut pas dire le contraire... il faut être malhonnête pour le dire..."

Selon des processus dénégatoires, de même sens et de même portée, que ceux que nous avons vu à l'oeuvre précédemment, sont incriminés, d'une part une solidarité mythique qui jouerait en cas de fautes militantes graves (il s'agit encore une fois d'utilisations individuelles des fonds collectifs) qui seraient alors tues par tous, dans un consensus inapproprié, d'autre part un individualisme outrancier, et un manque de générosité et d'entraide réelle, qui se dévoilerait dans l'abandon des militants les plus empressés, fidèles et désintéressés, lorsqu'ils auraient à affronter des difficultés personnelles:

"Y se sont retrouvés avec des sommes fabuleuses, hein... ils discuteraient pas la question fric, c'est çà que je leur ai reproché... il y avait un problème comme çà, tu vois, on faisait çà sous silence, tu n'entendais plus parler, le gars, il avait bouffé

trente ou quarante mille francs de vente de l'Huma, y'en a pas un qui disait mot, tu vois... dès l'instant que çà ne demande pas de dépense d'argent, que çà ne demande pas de donner quelque chose à quelqu'un, tu vois, je pense que peut-être du point de vue d'un papier à remplir, d'un truc comme çà, parce que çà doit s'arrêter là... moi, je connais une dame, là, que son mari l'a quittée, ben dieu sait qu'elle a fait beaucoup, elle... elle s'est occupée d'un tas de trucs... ben elle a personne qui lui tend la main, personne..."

Peuvent être lues dans cet ensemble d'accusations, les peines des locataires du Clos Saint-Lazare à comprendre l'insertion d'organisations combattives dans des institutions superstructurelles du capitalisme, leur participation à celles-ci et la gestion difficile qu'elles doivent assumer, à un niveau où les possibilités de les transformer sont réduites. Dans ces discours nous est livrée une des causes de la faiblesse du militantisme communiste sur la cité, compte tenu que les caractéristiques intrinsèques de la logique des rapports en acte rendent ardu tous les efforts qui peuvent être développés dans le but d'amorcer des dynamiques à caractère collectif.

C - RELIGIEUX : 1 - LES TEMOINS DE JEHOVAH

Nous avons été amenée à nous intéresser à cette formation religieuse parce qu'elle rassemble sur la cité une centaine de personnes, réparties en quatre groupes. Nous avons pu constater, en assistant à leurs réunions, une participation importante et assidue. Il apparaît donc nécessaire de comprendre localement ces multiples adhésions. Les témoins de Jéhovah sont en fait les seuls militants sur le Clos Saint-Lazare: consacrant tout leur temps libre à la prédication et au prosélytisme, ils visitent régulièrement et systématiquement tous les habitants; une porte qui se referme deux fois à leur arrivée ne les décourage pas: ils attendent le moment de dépression qui rendra disponible. Cette pratique rencontre un certain succès dans la mesure où les témoins de Jéhovah ne l'exercent jamais dans leur propre immeuble. Ils sont en effet unanimes à considérer qu'il est préférable de ne pas s'inscrire comme témoin de Jéhovah dans leur unité de voisinage. S'évertuant à adhérer à l'image normative de la cellule familiale, conformément à leur doctrine qui constitue la famille en pilier fondamental de la théocratie future, ils s'appliquent dans leurs lieux d'habitat à respecter la logique des rapports en acte, tout en observant exemplairement les règles d'entraide et de charité qui sont la base nécessaire de l'efficacité de leur propagande:

"C'est parce qu'ici, on passe d'excellents moments, alors on est très ouverts, on n'est pas des gens sectaires, lorsqu'on se rencontre, on peut pas se dire: "çà y est, il discute que de la Bible... çà y est, il s'embourbe que dans la Bible..." Non, pas du tout, on parle d'autres choses... mais ici, il y a des israélites et des musulmans... bon, çà arrive souvent qu'il y a certaines fêtes qu'ils doivent faire certaines choses... alors on discute aussi avec eux de çà... mais nous, on prêche dans les tours où, heu... enfin, n'importe où, sauf dans la mienne..."

Le nouveau converti est individuellement pris en charge; des études bibliques lui sont régulièrement faites à domicile; on prête une grande attention à toutes les questions qu'il peut se poser et on s'efforce d'y apporter des réponses dans des discussions chaleureuses et amicales. Il est clair que cette sollicitude et ce souci de l'Autre manifesté avec constance sont, au Clos Saint-Lazare, un des instruments les plus efficaces des témoins de Jéhovah ("Les témoins de Jéhovah s'intéressent à vous, aimeraient être vos amis"). Rompant une solitude morale et matérielle qui apparaît indépassable, ces agissements répondent singulièrement bien à une demande d'appartenance symbolique positive qui ne trouve pas à se concrétiser: les adeptes sont invités une fois par semaine à suivre les séances de travail d'un des cercles de la cité, qui leur est attribué en fonction de leur lieu de résidence. Elles se tiennent dans un appartement et ont pour objet de conduire la réflexion des disciples sur la base d'une Bible reformulée (chaque groupe se réunit le même jour, à la même heure, et en est au même chapitre du même livre). Après une courte prière collective, un officiant (celui-ci doit être de sexe masculin et aux "soeurs" est particulièrement recommandé de ne faire aucune intervention qui serait de nature à contester son autorité, laissant supposer ainsi qu'une femme pourrait avoir une connaissance supérieure à celle d'un homme) interroge les fidèles sur le texte qui leur a été lu, et qu'il reprend à la lettre. Les délibérations ultérieures s'attachent identiquement à une ritualisation scripturale, quasi obsessionnelle, et dont ne peut émerger aucune parole plus souple. Si, à l'exception de ces réunions, les témoins de Jéhovah ne se rencontrent pas, l'affiliation à leur congrégation donne le sentiment d'être membre d'une communauté internationale, puissante, dont la cohésion permet de résister à la désagrégation générale que l'on perçoit dans la cité:

"On peut pas avoir une vie affolante comme les autres gens, parce que nous, on se forge un état d'esprit, une certaine ligne de conduite... on essaie d'avoir une vie plus équilibrée, plus

sereine, ça augmente notre sagesse, notre maturité... on sait où on est, qu'on est là... on se situe par rapport à toute cette existence, contrairement aux gens de l'extérieur qui vivent au jour le jour, qui ne peuvent pas se forger quelque chose de précis... parce qu'ils sont tracassés par la vie quotidienne, par l'avenir..."

Les témoins de Jéhovah sont donc en quelque sorte immunisés contre l'ensemble des effets négatifs qui dominent les représentations de la population du Clos Saint-Lazare quant à son habitat. Les signes de la dégradation matérielle et morale, loin de les atteindre personnellement, les confortent dans la certitude joyeuse qu'une destructuration globale est sur le point d'arriver à son terme. En effet, depuis 1914 débute "la fin des temps des gentils", et "une marche inexorable et fatale vers des désastres toujours plus grands". L'extension de la trahison des normes familiales n'est qu'un des aspects d'une crise générale qui ne saurait tarder à se résoudre définitivement par un "changement universel": fort banalement, les témoins de Jéhovah pensent que "l'histoire est pleine d'exemples de puissances mondiales qui ont sombré parce que les liens familiaux s'étaient relâchés", et que "l'accent doit être mis sur l'importance de la famille". La conviction qu'aux maux quotidiens seront substitués très rapidement un règne paradisiaque, où "mort, douleur, et cris" auront disparu, permet d'envisager avec confiance le présent, tout autant que l'avenir. Cet enseignement "messianique" rencontre des oreilles très attentives au Clos Saint-Lazare, dans la mesure où il catalyse les désirs d'évasion sur des objectifs mythiques et où il se révèle un moyen symbolique de lutte contre l'enlèvement:

"Moi... bon, ben ils parlaient de la fin du monde, et c'est ça qui m'a touché énormément... parce que je me disais: "il y a quelque chose qui est pas valable... maintenant, je sais bien que Dieu va faire quelque chose, parce que toutes les prophéties que nous étudions, elles se sont toutes réalisées... et celle que Dieu dit qu'il interviendra dans les affaires humaines... parce que bon,

y'a pas de problème, il faut bien qu'il se passe quelque chose... et ça reconforte de savoir qu'il y aura des choses de meilleures, parce que moi, avec tout ce qui m'est arrivé, eh bien si je n'étais pas témoin de Jéhovah... je ne sais pas comment j'aurais réagi..."

La nature du "gouvernement mondial de Jéhovah" annoncé, séduit, en tant qu'il promet la fin de toute politique, à des sujets qui n'espèrent d'aucun pouvoir, quel qu'il soit, un changement réel de leurs conditions de vie, et une abolition des divisions de classe:

"Tous les gouvernements humains et les groupes extrémistes doivent disparaître de la terre pour céder la place au royaume de Jésus-Christ, le royaume établi par Dieu... la domination cruelle et oppressive des puissances mondiales disparaîtra pour que les hommes n'aient plus jamais à la supporter... les prophéties bibliques prouvent que l'avènement d'un gouvernement mondial qui exercera des fonctions de justice et de paix est proche... les gens de toutes les nations sont invités à se ranger du côté de la souveraineté de Jéhovah plutôt que de mettre leur confiance dans les gouvernements humains... la conclusion du système de choses caractérisé par la domination de l'homme sur l'homme, la violence et l'injustice", fera place à un monde où "vous saurez que quiconque frappe à votre porte est un ami; vous serez entièrement à l'abri de la crainte et du danger... personne n'aura plus peur de se promener la nuit..." etc. (Publications des témoins de Jéhovah).

Ce message, où sont signifiés précisément la possibilité d'une inversion radicale de l'organisation sociale et de ses méfaits, ne saurait laisser indifférents certains éléments qui les subissent, sans avoir trouvé des lieux pour inscrire une éventuelle opposition. Par ailleurs, la promesse que seule, une infime partie des hommes seront détruits (ceux qui se livrent à "la fornication, l'adultère, l'homosexualité") induit à développer chez le séide un sentiment d'utilité, non plus seulement individuelle, mais générale, dans la mesure où il ne s'agit pas unique-

ment de "sauver son âme", sur les modèles de culpabilité personnelle en vigueur dans la religion catholique, mais de concourir à la naissance d'un monde harmonieux dont pour ainsi dire tous participeront nécessairement, même s'ils n'ont pu accéder à la révélation. Aussi les témoins de Jéhovah prônent-ils tant théoriquement que pratiquement une "égalité raciale" qui a pour effet sur la population française convertie d'annihiler les conséquences idéelles négatives, partagées par tous, de l'importance numérique des familles immigrées, et sur les sujets renvoyés dans les espaces partagés à la catégorie d'"étranger", d'offrir l'occasion inattendue d'effacer symboliquement la "différence" qui fonde leur exclusion:

"Nous côtoyons des gens de toute race et de toute couleur... tous fraternisent et s'entendent parfaitement, étant unis dans le même culte."

C'est pourquoi les antillais de la cité sont particulièrement nombreux à s'intéresser à l'enseignement des témoins de Jéhovah, ce que nous avons pu constater en assistant aux réunions.

Dans tous les cas, un artifice majeur des témoins de Jéhovah réside dans la liaison permanente qu'ils établissent entre des propositions théoriques et abstraites, et les aspects minimaux et concrets de la quotidienneté: cette capacité à un mouvement réflexif d'aller-retour se reflète dans leurs publications qui, si elles font de la Bible la source unique de leur doctrine, intègre judicieusement une relation systématique à la modernité, localement réadaptée dans les contacts personnels développés en vue des ralliements à leur cause. Enfin, l'absence d'aventure mystique, de rapport vécu à Dieu, de désir de contemplation, de recueil intérieur, de connaissance de l'essence divine, qui caractérisent cette secte "dynamique", sont des atouts non négligeables dans l'influence qu'elle peut exercer au Clos Saint-Lazare; la recherche ontologique est évacuée et Dieu n'est pas conçu comme un être dont il faut se rapprocher pour s'élever: le sujet ramène Dieu au monde, thèse qui apparaît ici particulièrement idoine.

C - 2 - LA COMMUNAUTE JUIVE

Le nombre important de familles sefaraddim résidant dans la cité (deux cents), et la présence d'une synagogue (construite en 1972) au centre du Clos Saint-Lazare, nous ont induite à nous interroger sur l'existence et la nature des rapports sociaux internes à ce groupe, que nous avons désigné par le terme de "communauté", en fonction d'une identité d'itinéraires des sujets. Ceux-ci sont en effet en majeure partie originaires d'Algérie, peu de Tunisie, et seules, deux ou trois familles vivaient au Maroc avant leur arrivée en France. Auparavant petits commerçants ou petits artisans propriétaires de leurs moyens de production, détenus en association généralement avec des membres de la parenté, ils sont devenus employés. (Dans l'échantillon dont nous disposons, aucun n'est ouvrier dans une usine. On trouve des vendeurs, réceptionnistes dans un hôtel, chauffeur de taxi, commerçant ambulancier, employé dans une administration, etc.). Nous avons vu, dans la première partie de cette étude, à l'occasion de trois locataires, comment l'appartenance culturelle des familles juives déterminait, dans la logique des rapports régnant dans les cages d'escalier, leur refoulement au pôle négatif (monsieur et madame Sarfati), processus qui, pour être radicalement neutralisé, impliquait la démonstration publique de leur rupture avec leur habitus antérieur (madame Ronai). Dix entretiens furent effectués, sans que soit prise en compte une unité précise d'habitation, dans l'optique de déceler si l'enfermement dans l'appartement qui incombeait aux israélites avec une pregnance singulière comparative-ment aux locataires français métropolitains, pouvait être modulée par l'insertion dans un réseau d'interconnaissance local. Nous ne prétendons pas ici à un traitement en profondeur de ce thème, qui nécessiterait à lui seul une enquête spécifique longue. Néanmoins, l'information recueillie est susceptible d'alimenter la réflexion

sur les mécanismes qui entravent tout agencement collectif au Clos Saint-Lazare.

Des précisions doivent être données sur le mode de production du matériau que nous analyserons, dans la mesure où ici aussi, il se révèle particulièrement éclairant quant à l'objet. Nous pensions au départ travailler en collaboration avec une personne qui nous aurait introduite dans les familles qu'elle connaissait. Un premier contact fut donc pris avec une jeune fille très pratiquante, et active dans le groupe de jeunes se réunissant tous les samedis à la synagogue, pour délibérer des modalités actuellement possibles de l'observance religieuse et des contraintes du mode de vie présent. Il fut décidé, sur sa proposition, que nous participerions dans un premier temps à ces débats, afin de nous lier avec des sujets qui y assistaient et, par la suite, avec leurs familles. Cette voie dut être abandonnée avant même que nous nous y fussions engagée concrètement, dans la mesure où les dirigeants temporels de la communauté demandèrent à cette jeune fille de mettre fin à toute démarche faite en notre faveur. Une discussion avec un instituteur d'origine marocaine, s'occupant diligemment de l'organisation de la communauté, nous fit comprendre très nettement qu'aucun sujet investi dans son animation ne pouvait se constituer en médiateur entre nous et les familles juives, s'il n'avait pas reçu l'autorisation des dirigeants locaux. Sur ses conseils, nous envoyâmes donc une lettre à ces derniers, sollicitant un entretien qui nous fut refusé. Il nous fut signifié que tout membre de la communauté resterait inaccessible, tant que le consistoire n'aurait pas dûment agréé notre projet. Nous fûmes reçue fort sèchement par le responsable national des communautés françaises qui, sans aucune hésitation, rejeta toute possibilité de coopération minimale, et exprima son regret de ne pouvoir nous interdire, sur le plan pratique, de rencontrer au Clos Saint-Lazare des éléments dont il ne maîtrisait pas suffisamment les agissements. Ces échecs successifs laissaient présupposer une cohésion forte, dont le caractère défensif s'avérait un obstacle

difficilement franchissable, quant au déroulement de l'enquête. Nous jugeâmes préférable que quelques mois s'écoulaient avant de renouveler nos tentatives, puis nous décidâmes de revoir madame Charki (tour de quatre étages, cf. chap. I - 1) dans le but de procéder par extension géographique à partir de son propre réseau d'interconnaissance. Malgré ses relations étroites avec notre première collaboratrice (madame Puchol, qui appuya cet essai), des réticences se firent jour, que notre insistance parvint cependant à surmonter. Des entretiens furent donc réalisés, tout d'abord avec deux membres de sa parenté proche (tante et soeur - monsieur Sarfati, rabbin, est un parent éloigné du mari de la soeur de madame Charki), puis avec des sujets auxquels l'une ou l'autre d'entre elles étaient liées. Très rapidement, il apparut que l'unité qui aurait pu être, à priori, inférée de nos revers antérieurs, relevait essentiellement d'un discours idéologique prôné par les autorités locales et nationales, s'efforçant de remédier à la désagrégation inévitable, résultant des changements sociaux provoqués par l'installation en France :

"Nous ne cherchons qu'une seule chose: ramener à la communauté ceux qui s'en éloignent... nous commandons des enquêtes dans ce but..." nous dit le responsable national des communautés françaises

Sur le plan local, nous furent relatés des événements qui témoignaient d'une scission manifeste entre les dirigeants temporels et les sujets de la communauté; de nombreuses familles nous firent part de leur opposition actuelle à ceux-ci et de la rupture de leurs relations: leurs visites régulières à domicile étaient en effet perçues comme n'ayant d'autre but que l'obtention de fonds destinés à l'organisation de la communauté. Les sommes demandées paraissaient beaucoup trop élevées, et l'incompréhension des dirigeants quant aux embarras budgétaires des familles, l'impossibilité de négocier, eurent pour conséquence le retrait des enfants et adolescents des cours d'enseignement religieux et des activités d'encadrement:

"Mon mari, il a dit: "alors, je préfère qu'ils n'aillent pas

à la synagogue plutôt que comme ça..." Il a réclamé, j'ai dit: "écoutez, le loyer, il est trop cher... c'est pas possible, on a trop de frais, je vous paierai plus tard..." Alors il a pas voulu, mon mari a dit: "bon, ben c'est mieux de plus les envoyer..."

et encore:

"Mon mari ne veut pas qu'on parle d'eux... il se fâcherait avec moi, si... il dit: " ne me parlez pas de ceux-là, c'est des crapules, des voleurs, des bandits..." On ne sait pas, en fait... il ne travaille pas... on a parlé qu'il a une usine à Fontainebleau..."

Parallèlement, l'autoritarisme d'un des dirigeants, professeur au C.E.S. de la cité, les corrections physiques administrées à ses élèves, achevèrent de discréditer aux yeux de beaucoup, les responsables locaux:

"Oui, il y a beaucoup de gens qui l'aiment pas, c'est pour ça qu'ils y vont pas... personne ne l'aime... il tape... quand il nous donnait du travail que... il nous tapait..."

Si la position fragile occupée par ces derniers semble être une des raisons qui motivent la tendance à l'exclusion qu'ils mirent en oeuvre à notre intention, elle traduit tout particulièrement l'incapacité à lutter contre les effets d'un bouleversement profond des structures sociales: le pouvoir détenu pour les dirigeants apparaît brusquement illégitime et on conteste son exercice solitaire, on revendique de le partager et de le contrôler, spécialement en ce qui concerne l'utilisation et la répartition des financements:

"Il veut tout faire tout seul... il ne veut pas qu'il y ait un comité... on n'arrive pas à savoir ce qu'il fait de tout le fric qu'il prend..."

Les adolescents se révèlent des acteurs privilégiés dans ces conflits: l'appartenance culturelle de leurs parents, dans laquelle ils ne voient plus un référent unique, ni même préférentiel, de leur identité, est vécue sur le mode d'un enfermement catégoriel

auquel il s'agit d'échapper. Les entretiens, réalisés le plus souvent avec l'ensemble de la famille, mirent en scène avec une évidence singulière et une violence inattendue les contradictions inéluctables qui étaient en jeu dans la cellule familiale. Notre présence, loin de provoquer leur masquage, était manipulée en opérateur de leur dévoilement. En effet, la conjoncture spécifique du Clos Saint-Lazare favorise chez les membres de la classe d'âge supérieure une autocatégorisation d'"étranger", objet d'une dénégation permanente de la part des jeunes qui, pour la plupart, ont été placés dans des institutions d'obsédience religieuse. (L'O.R.T. qui dispose d'un centre de préparation professionnelle proche de la cité). Les modalités de cette autodéfinition, déterminées par l'appartenance de classe des sujets, s'incorpore aisément aux représentations dominantes de la population du Clos Saint-Lazare, dans la mesure où y prévalent les pays d'origine (ce qui apparaît moins problématique dans le cas des sujets originaires de Tunisie ou du Maroc, qui eurent le choix de leur naturalisation, que d'Algérie, auxquels le décret "Crémieux" du 24 Octobre 1870 accorda, sans exception, la nationalité française):

"Elle nous a insultés, elle a dit: "sales algériens, allez dans votre pays...!" et puis de but en blanc, elle me dit: "espèce de sale juive..." Parce que tout de même, on ne se sent pas chez nous... on est étrangers, après tout... enfin, on est français, mais je veux dire, on n'est pas nés... on se dit ça, quand on n'est pas dans son pays... ils ne nous aiment pas, et pourtant, on travaille, tout ça..."

et encore:

"Les algériens (sous-entendu les juifs algériens) cherchent à fréquenter les algériens, les tunisiens cherchent à fréquenter les tunisiens, et les français... je ne sais pas..."

De manière récurrente, l'appellation de "français" est référée aux métropolitains n'ayant jamais quitté la France, et les sujets s'en excluent systématiquement, soulignant que s'ils ont la nationalité française, celle-ci ne leur est pas plus reconnue

par le voisinage, qu'ils ne visent à y adhérer; l'adéquation entre les représentations externes et l'autoreprésentation se signifie sans ambiguïté, dans la mesure où pour les locataires de l'immeuble, les catégories de "juif" et d'"algérien" (ou "tunisien") sont interchangeable, et englobées toutes deux dans celle, unique, d'"étranger". Les connotations développées par les sujets n'incorporent que secondairement des déterminations religieuses: sur le plan discursif, on est algérien ou tunisien avant d'être juif, et l'autochtone est français avant d'être catholique; ainsi les mariages mixtes sont-ils décrits dans les termes de la nationalité, pour expliciter les différences culturelles, l'appartenance religieuse étant introduite dans le but de corriger les premières narrations, et de nous donner des précisions:

"Moi, je suis algérienne... j'ai une soeur qui s'est mariée avec un français... enfin, un catholique..."

Aussi le refoulement au pôle négatif dans les cages d'escalier est-il pour les sujets une donnée fondamentale, qu'il ne s'agit pas de remettre en cause, mais sur la base de laquelle il faut aménager la quotidienneté. Les entretiens réalisés nous incitent à considérer que des relations préférentielles alors fortement investies ne sont créées, sur le plan du voisinage, que lorsque l'occasion s'en présente avec des familles de même appartenance socio-culturelle (c'est-à-dire d'origine et de religion identiques). Si, pour les fêtes importantes, on invite l'ensemble des locataires voisins, ce geste est fait pour marquer une courtoisie formelle et pour éviter les conséquences concrètes, toujours probables, de l'assimilation à l'"étranger", et non pour tenter de dépasser l'exclusion dont on se sent l'objet, soit de faciliter des liens ultérieurs:

"Par respect, j'ai invité toute la maison, du dernier jusqu'au rez-de-chaussée... que la dame, j'étais fâchée avec elle... elle cherche la bagarre... bon, c'est vrai, elle cherche la bagarre à tout le monde... bon, ben même elle, je l'ai invitée... tout le monde... mon mari m'a dit: "tous les voisins, avec la lettre et le

timbre, hein... tous..."

On doit voir dans ces comportements l'effet de la situation spécifique des familles sefaraddim: la nostalgie qu'évoque le pays d'origine, ne peut s'accompagner, comme pour les immigrants maghrébins musulmans, ou antillais, d'un espoir de retour futur:

"Les arabes, ils nous disent que là-bas aussi, on n'est pas chez nous..."

C'est pourquoi les familles sefaraddim semblent les moins désireuses, des locataires du Clos Saint-Lazare, de quitter la cité: la "fuite" ne leur apparaît en aucune manière une éventuelle solution, compte tenu qu'elles sont convaincues qu'une autre banlieue H.L.M., puisque ne peut être envisagé un appartement de même dimension à Paris, ne modifierait en rien leur mode de vie présent. Ainsi, sur neuf demandes d'achat de logements du Clos Saint-Lazare (à la suite du projet récent de l'O.P.H.L.M. de rendre les locataires propriétaires - le manque de succès de cette proposition provoqua son abandon), l'une fut émise par une famille que nous avons rencontrée, qui exprimait particulièrement clairement l'acceptation de son installation définitive et son refus de tout nouveau changement "pour, finalement, retrouver la même chose". En effet, l'intériorisation de la position d'accusé à laquelle sont acculés les sujets semble singulièrement inextirpable, et sans possibilité d'évasion imaginaire, dans la mesure où la fixation en France a eu pour répercussion une perte réelle d'une partie du contrôle parental sur les enfants, sentiment qui est explicitement formulé tant dans des aveux d'impuissance, que dans les scènes familiales auxquelles nous assistions, et où les démonstrations d'autorité parentale se heurtaient aux contestations véhémentes des adolescents. Il est clair que cette diminution du pouvoir parental est liée d'une part à l'éclatement d'une unité familiale large, dont le fonctionnement était assuré par un territoire économique et géographique défini, d'autre part à la place actuellement occupée dans la distribution socio-professionnelle, qui s'est accompagnée d'une dégression de statut. L'obligation de se retrancher dans

la cellule familiale mononucléaire est univoquement déplorée:

"Ici, on est dispersé... éparpillé à droite à gauche... là-bas, on était groupés... bon, on s'est habitués un peu, mais les personnes âgées comme ma mère, elle arrivent pas à s'y faire... ils étaient tous ensemble, tous dans la même ville, alors que là, il faut prendre les bus, alors qu'en Algérie, elle allait à pied et elle trouvait tout le monde... là-bas, c'était pas pareil, ils travaillaient ensemble, elle les voyait tous les jours... ils faisaient de la torrédaction, on avait un hôtel, des magasins, des camions... il y avait deux magasins, un dépôt... mes frères, ils étaient tous ensemble... on avait des maisons séparées, mais ils étaient une à deux pas de l'autre... on habitait tous la rue Y. Ici, les enfants, ils sont durs, hein, c'est pas pareil, non plus."

Ce discours est interrompu par un des fils de madame X., âgé de dix-neuf ans:

"Moi, je suis entièrement d'accord, qu'il y ait une synagogue... les gens y vont s'ils en ont envie... je ne suis pas contre toutes ces idées là, mais ce que je n'aime pas tellement, les synagogues sont toutes fermées... moi-même, je pratique pas tellement la religion... je me dis que je ne dois pas avoir de principes envers les autres, être raciste envers les autres... et c'est ce qui se fait... moi, je ne peux pas rester là-dedans, il y a un bourrage de crâne... c'est qu'on prend des enfants tout jeunes, ou même pas tout jeunes, en discutant, et chaque discussion, ça finit toujours sur le racisme... c'est-à-dire, les meilleurs, c'est les juifs... c'est ce que j'ai entendu, moi, quand j'étais à la synagogue, c'est ce que je leur reproche le plus... alors moi, si seulement j'avais été avec une juive, je ramène une à la maison, ça aurait été le grand sourire tout de suite... j'ai amené une française à la maison, eh bien il fallait leur dire qu'il fallait sourire, c'est pas vrai... moi, j'ai horreur de rester dans un cercle... quand je vois les enfants, des juifs... même pas des enfants des grands aussi, ils sont comme ça, ils restent toujours ensemble parler... alors elle (parlant de sa grand-mère), elle est restée

dans les origines là-bas... parce qu'elle vient encore d'Algérie, elle, toutes ses coutumes, c'est d'Algérie..." (La mère): "Arrête, arrête, allez... arrête de dire des bêtises..." (Le fils) : "Pour moi, je suis français actuellement et je me dis encore d'origine algérienne et de religion pour mes parents..." (La mère): "Oh non, tu peux dire autre chose... tu n'as pas besoin de le dire, hein, si tu veux..." (Le fils): "Mais je me suis pas dit français... mais par exemple, çà, jamais je ne dirai que je ne suis pas juif..."

Nous avons transcrit longuement cette fraction d'un entretien, dans la mesure où elle se révèle à maints niveaux paradigmatique. En raison de la nature de la logique des rapports internes aux unités d'habitation, ces conflits en jeu dans la cellule familiale placent les sujets dans une position particulièrement précaire qui implique avec d'autant plus d'acuité qu'est reconnue une identification à l'"étranger", l'évitement des relations de voisinage susceptibles de rendre publiques ces défaillances parentales culpabilisantes. La désertion quasi générale du groupe de jeunes, par les adolescents qui préfèrent des sorties collectives avec des camarades d'origines différentes, à des discussions dans la synagogue qui postulent une unification fictive, accuse la fragilité des membres de la classe d'âge supérieure qui, à la suite de leurs propres divergences avec les dirigeants temporels, se voient privés de tout dispositif d'encadrement communautaire.

Les femmes sont les plus atteintes par ce morcellement tant de l'espace de la parenté, que de la communauté; une initiative prise par une dizaine d'entre elles, après la construction de la synagogue, en témoigne. En effet, le fait que les hommes se voient, dans la majorité des cas, obligés de travailler le samedi, impulsa chez les femmes le désir de combler le vide pregnant de ce jour traditionnellement consacré à une sociabilité dense. Aussi décidèrent-elles de se réunir à la synagogue l'après-midi, pour délibérer des problèmes quotidiens qui se posaient à elles depuis leur arrivée en France. Ces rassemblements informels, où les unes et

les autres apportaient leurs travaux de couture, ne se tinrent que quelques mois. En effet apparut très rapidement plus primordial aux femmes de préparer individuellement la soirée du samedi où seraient invités les membres les plus proches de la parenté (frères et soeurs), dispersés dans diverses banlieues. L'après-midi est donc occupé par les courses et la cuisine, et l'objectif de lutter contre la fragmentation du champ de la parenté se présente en contradiction d'une part avec certaines pratiques religieuses qui doivent être réaménagées (ainsi, une plaque électrique est laissée branchée depuis le vendredi soir, de façon à ne faire aucun geste ni pour l'arrêter, ni pour la remettre en marche), ou abandonnées (aucune famille rencontrée ne va régulièrement à la synagogue le samedi, la plupart ne s'y rendent jamais), et d'autre part avec l'agencement communautaire. La visée de reconstruction d'une unité disparue privilégie donc la parenté aux dépens des autres éléments qui la constituaient. Si ces repas familiaux ont lieu chez l'ego qui héberge momentanément l'aïeule, ils présupposent par ailleurs de tels efforts pour que tous les membres soient disponibles, que les sujets ne se perçoivent plus en mesure de concentrer conjointement leur énergie sur l'entretien de relations avec les autres familles sefaraddim de la cité. Ainsi, si l'on connaît une grande partie de celles-ci pour les avoir rencontrées à la synagogue à l'occasion d'une cérémonie de premier ordre (tel Yom Kippour par rapport auquel chacun se sent astreint à une observance religieuse stricte) ou à une fête importante (une barmizva), on ne cherche pas à créer des liens qui se matérialiseraient par des invitations à domicile; l'interconnaissance est donc exclusivement limitée à l'espace extérieur et on apprécie tout particulièrement son actualisation au marché de Stains, deux fois la semaine, lieu de contacts momentanés et intenses, en opposition aux restrictions relationnelles des autres jours:

"On n'a que des amis du dehors... alors quand on va au marché, là, on en voit beaucoup... moi, à chaque fois, je rentre toujours à une heure ou une heure et demie, tellement on en ren-

contre... alors on parle..."

Contrairement aux familles françaises métropolitaines, l'absence quotidienne de relations, et la solitude dans l'appartement, sont énoncées dans un regret manifeste qui ne se marque pas dans des constructions défensives visant à les justifier: les discours sont constatifs d'un enfermement généralisé que la conscience de la position spécifique des sujets induit à considérer inéluctable:

"Non, moi, je veux fréquenter... je voudrais, au contraire... je suis là toute la journée, ça me change les idées un petit peu, aussi, de discuter, oublier, aussi... être sans arrêt après le ménage et frotter... on est toute la journée sans arrêt... moi, ça me fait rien que ce soit noir, n'importe... moi, ça m'est égal, du moment que j'ai avec qui discuter, et puis ça me change... mais c'est vrai, je fréquente personne, à part une famille juive qui est là, dans la maison, et puis ma soeur et ma tante chez qui je vais... mais moi, j'aime beaucoup le monde... j'aime bien discuter. Mais je ne sais pas, les gens, ici, ils sont toujours en train de se regarder comme chien et chat, alors... c'est pour ça aussi que quand il y a la dame qui est venue pour que je lui garde son enfant, j'en garde déjà deux, eh bien moi, je lui ai dit carrément que je suis juive parce que on sait jamais, après... d'ailleurs, le premier mois, elle a essayé, elle a été méfiante, c'est normal.. elle se méfiait, elle se disait carrément: "où je vais mettre ma fille...?"

Par ailleurs, d'autres facteurs doivent être introduits pour la compréhension de cette localisation externe de l'interconnaissance; la dispersion a nécessairement pour corollaire une perméabilité plus grande des sujets quant aux échanges d'accusations internes à la "communauté": celles-ci ont plus fréquemment trait aux signes de l'obsolescence de la cohésion (ainsi, ne pas avoir été invité à la réception donnée pour la barmizva d'un enfant d'une famille de sa connaissance) ou aux marques tangibles de difficultés budgétaires, qui imposent une rupture des habitus touchant la division sexuelle,

("Je vois par exemple, hier, deux petites, il y a une juive que je la connais même pas... juste de vue, quoi... mais j'ai jamais été chez elle ni rien du tout... bon, ben elle commençait à dire: "çà suffit pas, avec ses quatre gosses, elle en a deux de plus..." Qu'est-ce que çà peut lui faire ? Et encore, c'est une jeune, hein ! Moi, je lui ai rien répondu, mais après, je suis passée avec la voisine d'à côté, j'ai dit: "non, j'ai quatre garçons à la maison, et en plus j'en ai quatre, en plus... je garde quatre en plus..." Je ne vais ni lui demander à manger, ni à boire, ni je vais lui demander: "prête-moi ceci ou cela..." Il ne me manque rien du tout, mon mari, il ne me prive pas, vraiment, il est très gentil: j'ai pas à me plaindre, il me ramène tout, la viande, le poulet, le ravitaillement... pour çà, j'ai pas à me plaindre, alors je vois pas pourquoi elle a parlé de moi... j'ai envie de travailler, si j'ai pas envie de travailler dehors, je veux travailler chez moi, çà la regarde pas...", nous dit une femme qui depuis peu exerce les fonctions de nourrice à domicile)

qu'aux déficiences de l'observance religieuse (être ou ne pas être un "bon juif" ou un "vrai juif": ainsi madame Charki est l'objet de grandes critiques de la part d'une femme dont l'investissement religieux l'a amenée à prendre en charge l'entretien matériel de la synagogue, tâche pour laquelle elle ne fut que depuis très peu de temps rémunérée. Cette dernière reproche semblablement aux femmes qui ont délaissé le groupe dont nous avons parlé, de "ne pas pouvoir se passer d'acheter le samedi", de "ne plus être de bons juifs comme en Algérie"). Ces accusations ont pour effet de renforcer une division déjà préexistante et d'amoindrir tout mouvement qui tendrait à la combattre. Si les thèmes véhiculés ne reflètent pas spécifiquement l'installation en France ou au Clos Saint-Lazare, elles prennent ici un pouvoir opérationnel différent de celui qui leur était conféré dans la communauté d'origine.

Parallèlement, si est maintenu par tous les sujets un discours visant à perpétuer l'endogamie, l'incapacité où ils se trouvent de la respecter se traduit dans les exemples de mariages mix-

tes dans leur parentèle, qui nous sont relatés de manière récurrente sur le mode d'un échec qui survient quelques années après le contrat: leur constitution en preuve de la négativité intrinsèque de l'exogamie témoigne simultanément de l'inéluctabilité des dérogations à l'endogamie, et de la proximité immanquable de celles-ci. Arguments didactiques devant démontrer aux enfants la justesse de l'interdit parental qui frappe leur éventuel désir d'union avec un "français", ils prennent le sens d'une conjuration symbolique de leur imminence, dont chacun pressent intérieurement l'inefficacité réelle. Que les divorces cités soient la conséquence d'une faute inacceptable du conjoint "français", et aient dû être le fait d'une demande du membre de la parenté, en état de déréliction à la suite de son humiliation, met en évidence la prégnance des sentiments d'impuissance des sujets, qui se disent s'être montrés particulièrement "hospitaliers" à l'égard du "français"; alors que ce dernier n'aurait pas manqué de systématiquement tenter de les exclure de sa cellule familiale, cherchant à séparer son compagnon de sa parenté d'origine. L'introduction à plusieurs reprises dans ces récits, de l'adultère du "français" avec un "arabe", cause de la rupture de l'union pour l'élément israélite, atteste des ambiguïtés structurales de statut des familles sefaraddim qui, si elles sont bien connues, se voient accrues par les effets des représentations dominantes au Clos Saint-Lazare, quant à la population "étrangère". Laissons la parole à des sujets contactés; (une jeune fille de dix-sept ans):

"Non, ils ne voudraient pas que je me marie avec un français.. enfin, un catholique... ils feraient la gueule, parce qu'il y a déjà eu des histoires avec mes oncles..." (La mère): "J'ai deux belles-soeurs catholiques, maintenant je n'en ai qu'une... ils sont restés douze ans ensemble... là, elle regrette ce qu'elle a fait, cette fille... c'est de sa faute, bien sûr: elle avait tout pour plaire !... Quoi, "pour plaire"... pour être heureuse ! Mon frère, je ne vous le flatte pas, mais il a trente ans, il est beau, il est jeune: il a trente ans, elle a vingt-sept ans... il est jeune, il aime les sorties, il aime la rigolade, il aime les plaisante-

ries, elle ne travaille pas, elle avait tout pour être heureuse et maintenant, elle regrette... pourquoi ? Elle est partie avec un autre, et maintenant elle voudrait bien le reprendre, mais c'est fini: il est avec une autre parce qu'elle l'a laissé... c'est elle qui a tout commencé... qu'est-ce qu'elle croit, qu'il va rester là à l'attendre ? Mais ce que je lui souhaite, c'est d'être jetée comme les trois... elle a laissé à Paris ses trois enfants chez sa soeur, chez l'autre... chez mon frère, c'est les les enfants qui sont malheureux... elle a trois filles..."

et encore:

"J'ai mon frère qui était marié avec une catholique... d'ailleurs, elle a... déjà, elle est plus âgée que nous de dix ans... bon, elle a été enceinte, elle s'est mariée avec parce qu'elle était enceinte... un principe qu'on a... la coutume, quoi, parce qu'aujourd'hui, ce n'est pas ça... eh bien il a tenu onze ans là-dedans et ils sont en divorce... ça fait six ans qu'il y a séparation de corps, elle l'a trompé avec un arabe... alors que c'est un très beau garçon, il ne lui manquait rien... ils avaient acheté un pavillon, ils ont fait un bon départ et tout... nous, ça ne nous inspire pas confiance... oui, jusqu'à présent, on ne s'est jamais fâchés avec elle, ni on ne s'est fâchés avec elle ni elle ne s'est fâchée avec nous... seulement, nous, quand c'était les fêtes et tout, nous, on voulait qu'elle soit parmi nous, elle aussi parmi nous... elle était contente de venir chez nous, chez mes soeurs, chez mes parents, chez mes frères... elle était contente d'être parmi nous... Mais nous, on n'allait pas chez elle du tout, alors mon frère disait: "mais quand même..." mais il y a toujours du monde le dimanche... elle, elle ne nous invite pas, alors je ne vais pas y aller sans être invitée... Un beau jour, mon frère lui dit: "écoute, quand même, on va inviter à tour de rôle mes soeurs.. il y a toujours du monde, des amis à toi... c'est bon, d'accord, et on fait des tas de dimanches quand même excessivement chers et tout, mais je crois que dans la famille, on le mérite quand même: tu vas bien chez eux, toi..." Elle a dit non... alors ils ont com-

mencé déjà là... quand on a su, nous, on a dit: "ce n'est pas pour ça quand même que vous allez briser le ménage, c'est stupide, quoi! Nous, on a un chez-soi, elle ne veut pas nous recevoir, c'est pas pour ça qu'il faut casser un ménage..." Il en avait gros sur le coeur, lui, parce qu'on est trop habitués ensemble, les frères et les soeurs... on ne vit pas: "on s'en fout, c'est mon frère, on s'en fout..." Alors ça nous a posé un problème et puis après, on a su que... qu'elle l'a trompé en même temps avec un arabe... c'est en même temps que ça s'est passé... alors un beau jour il est venu, il a pleuré, que c'est fini, c'est fini, fini... maintenant, la petite, elle grandit, sa fille, elle voit un autre homme à la maison, elle pleure parfois: "tu vas divorcer avec maman... il ne faut pas divorcer..." il lui a dit: "ma fille, tu es petite maintenant, et plus tard tu comprendras..." et il n'y a pas longtemps, il y a un mois de ça, elle a dit: "papa, moi, j'en ai marre, je ne veux plus rester parce que tu comprends, moi je croyais que c'était un ami à vous deux et tout, maintenant, je vois autre chose..." ça ne va pas... il attend son divorce, et il veut que sa fille vienne vers lui de son propre gré..."

Les rites culinaires nous ont semblé être, dans le corpus des pratiques d'affirmation d'une identité socio-culturelle, celles qui étaient les moins entachées par les changements inévitables des habitus, conséquents de l'installation en France. En effet, il semble que sur ce plan une grande observance des prescriptions et des interdits continue à régler la préparation des mets. Ainsi, un boucher israélite de Stains perdit sa clientèle, par son refus de se faire agréer "kascher" par le consistoire, opération qui nécessitait un versement de fonds. Les familles sefaradim rencontrées avaient toutes exprimé leur exigence en cette matière, et, voyant qu'elles ne seraient pas satisfaites, elles ont décidé d'acheter désormais la viande à Paris dans des lieux où étaient affichée l'approbation consistoriale (ajoutons, à titre d'anecdote, que ce boucher se reconvertis, à la suite de cette désaffection, dans une clientèle maghrébine). Une discipline culinaire

apparaît en effet, en raison de son caractère strictement familial, pouvoir être plus aisément maintenue: le retranchement dans la cellule mononucléaire est tout particulièrement compatible avec la constitution préférentielle de ce domaine, du point de vue de l'observance culturelle, processus qui est favorisé par les contraintes restrictives exercées sur les autres aspects de l'existence antérieure.

A travers les objets hétérogènes de ce chapitre, a été examiné le traitement que subissent, au Clos Saint-Lazare, les tentatives de dynamiques collectives, qu'elles soient, dirions-nous pour simplifier, de caractère politique ou religieux. Aucun ancrage institutionnel ne semble de nature à contrecarrer efficacement l'enfermement dans l'appartement impliqué par la logique des rapports en acte dans les unités résidentielles: en effet, si l'exemple des témoins de Jéhovah se présentifie apparemment à l'encontre de cette proposition, nous avons vu que l'écart entre les enjeux idéels mis en scène et la quotidienneté, appelait la reproduction du mode de communication régnant. L'incapacité où se trouvent les sujets de se dégager de la domination des représentations exigeant dans les immeubles leur retranchement dans la cellule familiale, induit à considérer celles-ci non comme contingentes ou annexes, mais comme un produit essentiel de l'actualisation dans un habitat particulier de leur appartenance de classe.

Le chapitre suivant sera consacré, dans la poursuite de cette optique, à la problématique de l'interconnaissance dans les "communautés" d'origine algérienne, puis antillaise.

Chapitre III

RAPPORTS SOCIAUX INTERNES AUX IMMIGRES D'UNE MEME

COMMUNAUTE D'ORIGINE

A - ALGERIENNE

Nous interrogeant sur les modalités de fonctionnement d'un éventuel réseau d'interconnaissance des familles algériennes sur l'ensemble du Clos Saint-Lazare, nous avons effectué une dizaine d'entretiens dans cette optique. En effet, si le matériau récolté au cours de l'investigation des unités résidentielles apportait des informations importantes, elles nous ont semblé devoir être complétées et/ou confirmées dans la mesure où le mode de production de ce matériau (collaboration avec des sujets exerçant une autorité dans leur immeuble) pouvait avoir été par trop unilatéralement déperminant. Aussi avons-nous pris là comme première base de contact avec des sujets algériens, les cours d'alphabétisation (trois après-midis par semaine) à partir desquels nous avons procédé par extension géographique. Leur désertion (44 femmes ont été inscrites, mais seules deux ou trois s'y retrouvent irrégulièrement en compagnie d'une ou deux animatrices algériennes, pour discuter tout en tricotant ou en faisant des travaux de couture) met en évidence qu'ils n'ont pu être construits en lieu de rencontres, alors qu'ils s'avéraient précisément l'unique espace qui aurait pu être l'objet d'une appropriation collective. Ce fait, en lui-même hautement révélateur, appelle une analyse des représentations propres aux familles algériennes, en tant qu'y est explicitée la nécessité d'un retranchement dans l'appartement.

Les sujets algériens nous sont apparus, parmi les populations immigrées résidant au Clos Saint-Lazare, ceux qui exprimaient avec le plus de force des réactions individuelles à leur édification au pôle négatif. Ne disposant pour la plupart que d'une fraction minime de leur parentèle, placés au bas de l'échelle socio-professionnelle (manoeuvres ou O.S.), ils se voient voués à un isolat

symbolique et réel auquel ils s'opposent selon des modalités contradictoires de résistance dont le caractère élevé de la formulation doit être considéré. Il nous faut revenir sur les comportements développés en réponse aux procès qui leur sont intentés dans les immeubles, dans la mesure où, en raison de l'investissement aux formes singulières dont ils sont l'objet, peuvent y être décelés les obstacles fondamentaux à la mise en oeuvre d'un champ de sociabilité dépassant les ruptures de communication. En effet, l'impossibilité totale d'établir la moindre relation "positive" avec des sujets français, énoncée par toutes les femmes, quel que soit leur degré d'"occidentalisation" (les animatrices des cours d'alphabétisation, une jeune femme particulièrement fière de détenir un B.E.P.C. et d'avoir exercé les fonctions de secrétaire en Algérie avant son mariage, une femme actuellement secrétaire dans une administration, tiennent à ce sujet un discours identique à celui des femmes n'ayant reçu aucune instruction, et n'ayant pas modifié, entre autres, leurs usages vestimentaires: "ça fait quinze ans que je suis ici, et je n'ai jamais parlé à une française..." "je ne connais aucun français...", etc.) est vécue à l'instar d'un drame personnel, dans lequel se signifierait une perte radicale d'identité; la honte engendrée par l'absence brutale de la moindre reconnaissance se déploie consécutivement sur les "compatriotes" à qui, dans un premier temps, on n'ose pas plus adresser la parole qu'aux français: la même femme qui nous dit n'avoir jamais parlé pendant quinze ans à un français, ajoute: "même à une algérienne, avant d'aller à l'alphabétisation". Les récits concernant les premières années suivant l'installation en France sont porteurs de manière récurrente de tragédies voisines:

"Moi, j'ai cru que je devenais folle... je pleurais tout le temps... quand j'ai accouché, je n'avais jamais eu de bébé, les gens ne se sont jamais occupés de moi, et dès que je suis arrivée, je te dis, j'ai été vraiment quelques mois, je ne voyais pas de gens, alors quand j'allais voir le toubib, je lui posais des questions, mais comme c'était toujours, tu vois, à la va-vite... et alors j'avais beau acheter des livres (il s'agit d'une animatrice),

rien à faire... et quand j'ai accouché, ma belle-soeur est venue, ma belle-soeur habite loin, elle a neuf gosses, elle est venue dans l'après-midi du jour où je suis sortie de l'hôpital... bon, ben elle me l'a emmailloté une fois, mais c'est tout, tu vois, et après, pour le changer, je pleurais... j'ai dit à mon mari: "on repart tout de suite !"... S'il y avait eu ma maman ici, ç'aurait été différent... ou s'il y avait eu une voisine... mais je suis restée toute seule, je ne savais pas comment prendre la petite, elle n'arrêtait pas de pleurer, je ne savais pas du tout quoi faire... Tu vois, si ç'avait été en Algérie, je me serais adressée à une voisine, j'aurais tapé carrément chez ma voisine, mais ici, bon, je n'ai pas eu l'idée... en plus, on ne peut pas déranger... et encore, moi, j'avais la chance de savoir parler...! Mais quand on ne sait pas, on ne sort pas, et quand on ne sort pas, on n'a pas l'occasion de rencontrer ni arabes, ni français, rien...!"

L'hostilité générale que l'on perçoit dès qu'on franchit la porte de son appartement pour aller chercher le courrier ou descendre la poubelle, suscite, sur le fond de sentiments d'abandon, une peur globale et pregnante, dont non seulement on ne se dégagera pas, mais qui s'enracine plus profondément à la suite des expériences ultérieures; le partage de cette peur par les hommes comme par les femmes doit être souligné: pour tous deux, l'univers extérieur est synonyme de dangers concrets et physiques dont on redoute particulièrement les effets sur les enfants. Les menaces qui accompagnent les accusations dont on est l'objet sont, en raison de l'angoisse qui émerge de l'isolement, prises au pied de la lettre, et non sur le mode d'intimidations devant rester discursives. C'est pourquoi les interdits maritaux, quant à d'éventuelles sorties des femmes, nous semblent ici s'originer moins dans une volonté de reproduction de règles en vigueur dans le pays d'origine, que dans une crainte réelle et un désir de protection qui prend appui sur leur propre connaissance pratique des incidents fréquents, soit dans les transports en commun, soit dans leurs lieux de production. L'observance inévitable de ces interdits par les femmes en raison des habitus ayant trait à la division

sexuelle, a pour conséquence d'entraver toute tentative qui s'exercerait en direction de la création de relations tant avec des sujets algériens, qu'éventuellement français:

"Il y a la dame, là, juste en face, qui a emménagé l'année dernière... moi, ça ne me dit rien de les... je ne sais pas, moi, je me dis: "tiens, peut-être qu'ils ne voudront pas, ou alors..." c'est pas que je me méfie, mais y'a mon mari qui n'aime pas tellement ça... justement, celle-là à côté, elle est française, elle m'avait demandé si je pouvais lui garder ses deux enfants, parce qu'elle travaille avec son mari, alors que moi, je ne sors pas... et on était sur le palier, elle me dit: "tiens, puisqu'on y est, est-ce que vous ne pourriez pas me prendre les enfants à quatre heures, vous me les garderez jusqu'à ce que je revienne à sept heures..." et elle m'a dit à la fin: "ne vous en faites pas, je vous paierai..." je lui ai dit: "oui, ça ne me dérange pas, pourquoi pas..." y'a mon mari qui vient, je lui dis: "tiens, voilà ce que la dame me dit, je lui ai dit oui..." et lui: "oh, mais pourquoi tu lui as dit oui ? Tu es responsable, si une voiture écrase son fils..." et patati patata... il m'a dit: "il ne faut pas lui dire oui..." Alors j'ai été retrouver la dame, je lui ai dit: "excusez-moi, mon mari n'est pas d'accord pour ce que j'ai dit..." C'est un peu mon mari qui n'aime pas que je... trop de... je ne sais pas, les gens ne sont pas tous pareils... on ne parle pas, ici, on ne sait pas comment ils sont... Il veut pas non plus que je fréquente des algériennes immigrées... il me dit: "on ne sait pas comment ça va se..." il y a trop de remue-ménage, c'est ça... il me dit: "tu t'occupes du ménage, des enfants, et puis c'est tout... pas trop traîner, pas de salades..." Il y en a qui sont aimables, il y en a qui le sont moins..." (Jeune femme qui travaillait en Algérie comme secrétaire)

et encore:

"Non, mon père, il ne veut pas que ma mère sorte, aille voir des voisines algériennes ou françaises... il ne veut pas qu'elle sorte du tout... ni moi, quand j'avais dix-huit ans, il ne voulait

pas que je sorte le soir... quand même, à dix-huit ans... parce qu'il avait peur des flics... on dirait qu'il a la hantise des flics, parce que c'est un immigré... mais moi, je ne suis pas tellement pour ce qu'il pense... mais il a peur... il fait tout pour éviter le contact avec les flics... il a peur que je me fasse embarquer par les flics, alors il nous disait à tous: "ne sortez pas... je vous interdis de sortir..." et moi, quand je sortais, je me faisais engueuler..." (Jeune homme de vingt-quatre ans, travaillant en usine, d'origine chaouia, dont le père fut acculé à divorcer par sa femme et son aîné, après qu'il ait tenté de faire vivre sa seconde épouse au foyer conjugal)

D'autres entretiens mettent en évidence que la police, vocable symbolique englobant l'ensemble des périls extérieurs, est systématiquement invoquée comme fondement premier justifiant d'une part l'enfermement des femmes, des enfants et adolescents, par les hommes, d'autre part des enfants et adolescents par les femmes; ainsi une jeune femme interrompt régulièrement la discussion que nous avons avec elle, pour réprimander son jeune fils dans les termes suivants:

"Amar, qu'est-ce que je t'ai dit ! La dame va crier, ou alors elle va t'emmener au docteur, à la police...!" Oui, du docteur et de la police, il est habitué à avoir peur... "Attention, la dame n'aime pas, elle peut le dire à la police...!" "Vous allez à la police, après...?" (Jeune femme scolarisée jusqu'à seize ans)

Cette appréhension intense s'accompagne d'une intériorisation exacerbée des procès quotidiens ayant cours dans les espaces partagés, qui elle-même, de par la mobilisation personnelle impliquée laisse subsister peu de disponibilité pour d'éventuels rapports à l'extérieur de l'unité résidentielle. Si nous avons eu l'occasion de donner, à propos de madame Benmelouka (cf. tour de quatre étages - chap. I - A-1) l'exemple du développement d'un comportement activement défensif, prenant appui sur des représentations persécutives extrêmes, de madame Boukhenfa (tour de huit étages - chap. I - A-2), un comportement passivement défensif, corollaire

de son édification personnelle au pôle négatif, de madame Ayadi (tour de huit étages), une intégration fictive appelant un rapport de domination et d'aide avec des sujets antillais (dont une autre version est constituée par le refoulement au pôle négatif des familles antillaises, et la construction d'une distance imaginaire à l'égard de celles-ci, dans le but irréalisable de produire sa propre fixation au pôle positif:

"Après y viennent, les noirs... ils rentrent ici, ils viennent boire, et ils commencent à jeter les bouteilles... y jettent les boîtes de conserve, ils font des saletés, ils commencent et sortent, sortent, sortent... avant, rien que des français, ici... les français mieux que les noirs... je parle pas avec les noirs, jamais... je n'aime pas les noirs... sont dégueulasses, font beaucoup de saletés... ils laissent les enfants, ils traînent ici.. ils travaillent, les parents, alors y'a un gosse... ici, même pas il a un mois et demi, il est tout seul, hein... alors je l'ai dit au gardien... mais le gardien, il comprend pas les noirs... il comprend rien... les français ici, y sont propres... ses enfants, il n'est pas... ils sortent pas, ils traînent pas... il dit: "attention" à ses enfants, comme nous... y'a rien que les noirs, comprendre rien les noirs... elle fait la fête le samedi comme ça... ils crient, y claquent la porte... ils frappent... j'y dis: "fais attention un petit peu..." y ne fait rien, hein, rien !"

nous voudrions ici noter qu'au-delà de leur diversité, ces inscriptions singulières mettent toutes en scène un engagement profond dans la logique relationnelle en acte dans l'immeuble, dont les répercussions les plus tangibles s'adjoignent efficacement aux interdits masculins, sur l'interconnaissance féminine, dans la mesure où les atteintes à l'image de soi, en jeu dans ces rapports agonistiques, appelle le retranchement d'autres scènes sociales, ce qu'illustre particulièrement le cas d'une famille, tentant, par le retournement permanent des accusations dont elle se voit la victime, contre les sujets français de son unité d'habitation, d'ancrer symboliquement l'inversion de sa position:

"A onze heures du soir, ils faisaient la fête, ça ne me plaisait pas, je montais là-haut, je leur disais d'arrêter... ils ont un fils, une fois, il devait partir à l'armée, c'était un jour de la semaine, ils ont invité tous les copains, ils commencent à faire la nouba... ça va jusqu'à onze heures... je suis monté à minuit, je leur ai dit: "bon, ça va... ça suffit maintenant... vous faites du boucan, moi, je travaille, demain...!" ils disent "oui, oui", mais c'est toujours pareil... c'est souvent, de toutes façons... c'est souvent qu'ils font des fêtes... moi, je suis d'accord pour qu'ils le fassent par exemple un samedi, une fois par mois... parce que sa femme, déjà, elle est un peu vulgaire, son mari est correct, quand on commence à crier, lui essaie de calmer les choses... mais ça n'empêche que s'il le dit, derrière, il ne dit plus ça... quand tu viens discuter avec lui, tu es énervé, il arrive, il essaie de te calmer et puis le lendemain, ça recommence ! Des fois, le soir, on entend comme une boule qui tombe par terre: ou bien il y a un catcheur là-haut, ils sont dans une chambre, ils se battent ou je ne sais pas quoi, on les entend... ils sont assez lourds tout de même... le soir ils ne dorment pas, je ne sais pas ce qu'ils font, ou bien on entend des "toc, toc, toc", à minuit... ça ne marche pas ! Bon, je sais bien, si on vit en H.L.M., c'est assez compliqué, mais il y a quand même des voisins qui exagèrent... c'est-à-dire qu'eux, c'est souvent, qu'ils... et puis quand ils partent en vacances, ils laissent leurs gosses... je sais que moi, j'évite au maximum d'embêter les voisins, mais je ne pense pas que ce soit leur cas... ils ne se rendent pas tellement compte que la vie en communauté, il y a certaines choses qu'il faut faire... quand on leur dit, ils disent "oui, oui", puis ils recommencent le lendemain... il y a évidemment la ressource de téléphoner à la police... y'en a une autre, c'est une femme, elle gueule à son mari, elle le frappe, elle le fout à la porte... alors elle met ses ordures dans le vide-ordures bien qu'il est cassé, alors comme nous on est juste à côté, on a toutes les saloperies, les cafards qui rentrent chez nous... une fois, j'ai vu son fils, il a jeté des bouteilles dedans, je lui ai

dit: "j'ai vu votre fils, il a jeté des bouteilles..." elle a dit: "non, ce n'est pas vrai..." Ils sont hypocrites, menteurs... après, j'ai été voir le gardien... ils disent qu'ils paient leur loyer, qu'ils ont droit au vide-ordures... je veux bien, mais quand il est cassé, c'est pas la peine d'empester les autres..."

La reprise totale, par le sujet, du discours dont il est l'acteur idéologique, induit à ce que les contradictions y gîtant soient étendues aux rapports avec les individus de même origine; ainsi est-il dit de la seule famille algérienne avec laquelle a été entretenue dans l'immeuble une relation étroite:

"C'était une algérienne, mais pas une vraie... enfin, une "vraie"... c'est-à-dire qu'elle était... ça ne se voyait pas tellement, c'était peut-être une algérienne de nationalité, mais on dirait plutôt une française... elle était très gentille, on n'avait aucun problème avec elle..."

Par ailleurs a été développé un autre lien (extérieur à l'immeuble) avec un couple mixte dont la femme française est acceptée parce qu'"elle vit comme une musulmane".

La division entre les familles algériennes se révèle donc être partiellement produite par leur participation ambivalente au mode de communication régnant dans les unités d'habitation: lorsque des relations étroites ont pu être établies, bien que surinvesties, ce que reflète, entre autres, l'introduction de termes de parenté ("c'est comme ma mère, avec celle-là..." "elles sont comme mes soeurs, c'est très bien...") dont l'utilisation symbolique se fonde sur l'absence des membres de la parenté biologique, péniblement vécue, leur contenu transactionnel s'inscrit en continuité de la nature des rapports en jeu; nous citerons à ce propos le cas d'une rupture entre deux femmes précédemment intimement liées, rupture dans laquelle les motifs invoqués souscrivent adéquatement aux accusations coutumières:

"Nos voisins, là, on s'entendait très bien avec eux... enfin,

elle venait chez moi, on allait chez elle, il n'y avait pas de problème, on était très bien, mais un jour... enfin, moi, je n'étais pas là (ce discours est tenu par la fille aînée de l'une des deux femmes)... il y avait sa mère qui était là, et puis ma mère n'a pas dû lui dire bonjour, à sa mère, parce qu'elle... le petit Rachid était par terre, enfin... elle était dans la rue, alors pour aller chercher Rachid (fils cadet) plutôt que de lui dire bonjour, elle allait lui dire après, tu vois... mais c'est pas trop tard... elle a dit que ma mère n'a pas voulu lui dire bonjour, à sa mère... ce n'est pas une excuse, mais elle a dit... elle s'est fâchée pour un truc de rien du tout, et puis après, nous, on n'a pas dit: "va-t-en", c'est elle qui a voulu refuser... jusqu'à maintenant... elle me dit bonjour à moi, mais avec ma mère, elle ne parle plus... elle a même craché sur ma mère, dans sa figure... mais ma mère, elle lui aurait dit bonjour, mais y'avait le petit, là..."

Dans ce contexte, les réseaux d'interconnaissance des familles algériennes sont induits à être d'une part de faible ampleur, d'autre part extrêmement fragiles: si le marché semble, pour les femmes qui ont gagné le droit de quitter seules pour quelques heures l'appartement, le lieu de leur actualisation (à l'instar des femmes sefaraddim), pour les autres (dont nous sommes dans l'incapacité d'évaluer la proportion), les fêtes familiales (circumcision, mariage, décès - Elaïd est préparé le plus souvent seul) sont l'unique occasion de rencontres collectives qui dépassent l'univers de l'espace partagé. Il nous faut insister sur le fait que, contrairement, comme nous le verrons, aux sujets antillais, les hommes subissent ici sur un mode semblable à celui des femmes les effets de leur situation: ils ne semblent disposer d'aucun champ relationnel spécifiquement masculin, et leur est dévolue, après leur journée de travail, une réclusion identique dans l'appartement.

B - ANTILLAISE

Dans le chapitre I, consacré à l'analyse des rapports dans les espaces partagés, nous avons eu l'occasion de montrer la position particulièrement difficile dans laquelle étaient placées les familles antillaises, soit édifiées personnellement au pôle négatif, soit obtenant une relative neutralité, au prix d'un retranchement individuel quasi absolu (cf. tours de quatre et de huit étages), ou en vertu de l'anonymat régnant dans les tours de quinze étages. Dans tous les cas, ont été soulignées les modalités spécifiques de la division sexuelle quant à ses conséquences sur le plan relationnel: l'habitus matrilocal (1) faisant reposer l'interconnaissance féminine sur la parenté et le voisinage immédiat, délimitant un territoire précis, en opposition aux allées et venues des hommes, dégagés d'une fixation restreinte, rend d'autant plus impossible, pour les femmes vivant au Clos Saint-Lazare, la création d'ancrages a priori de sociabilité, que le climat général leur est hostile; l'éloignement des membres de la parenté pouvant résider en France implique, d'autre part, un nécessaire relâchement des liens auparavant plus denses, et donc un grand isolement. Au contraire, les hommes sont apparus plus aptes à le surmonter, instituant des réseaux de relation extérieurs à la cité, en accord avec leurs pratiques antérieures de mobilité.

Des entretiens furent réalisés par une ethnologue antillaise, Muriel Villerd, prenant pour objet de recherche la population antillaise installée au Clos Saint-Lazare. Ceux-ci, du fait d'une origine identique entre l'enquêteur et les sujets, éclairent fruc-

(1) : cf. Lawrence Cirba: "L'émigration martiniquaise vers la France" - Thèse soutenue à Paris V en Février 1977, où, à partir de statistiques, est dit, par ailleurs, que 50 % des ménages en Martinique ont pour chef de famille une femme.

tueusement la logique des discours qui nous furent tenus, en tant que représentant métropolitain. La domination coloniale des Antilles, tant économique que socio-culturelle, et son corollaire, la recherche d'une intégration, la venue en France revêtant le caractère d'une ascension sociale, conduit nécessairement à masquer les contradictions découlant de l'écart entre les représentations forgées et la réalité quotidienne du grand ensemble. Nous avons noté la réserve et la méfiance générales avec lesquelles les sujets s'exprimaient en notre présence, cherchant le plus fréquemment à voiler les accusations dont ils pouvaient être l'objet, et à donner une image conforme de leur cellule familiale, sans oser mettre en avant leur insatisfaction globale. Dans une lecture comparative, l'information recueillie par Muriel Villerd permet de saisir précisément les processus selon lesquels des rapports endogènes d'unification ne peuvent localement émerger, dans la mesure où l'édification au pôle négatif est conjointe à une aspiration vers une France mythique, qui reste l'unique donatrice d'identité, quelle que soit l'ampleur des désillusions après quelques années:

"C'est pour essayer de vivre un peu mieux que je suis venu, mais je me trouve dans la situation plus mauvaise que si j'étais resté là-bas... j'ai bien envie d'y retourner, mais je me suis trouvé comme quelqu'un qui est prisonnier, maintenant... je ne peux pas dire que je vais retourner là-bas, j'aurais envie de retourner pour que mes parents aient vu que j'ai été en France et je suis rentré ici, eh bien je retourne avec quelque chose dans les mains... si c'est pour retourner sans rien, et puis... j'avais une économie, là-bas, c'est fini, j'ai presque rien, et si pour retourner, eh bien je retourne les mains vides, alors c'est pas la peine de retourner, je suis là, je reste, je me retrouve prisonnier, c'est tout... mais j'ai quand même quelque chose de la France, je peux dire que j'ai été en France, que j'ai ça de la France, j'ai quand même gagné ça de la France... mais moi, je disais que c'était la France, c'était un pays, vraiment, un bon pays.

il y a du travail, il y a de l'argent, il y a tout, et je voyais que dès que je serais là, je mènerais une vie moins dure... je pensais ça..."

De l'échec permanent auquel se heurte la volonté unilatérale d'une reconnaissance par les français métropolitains (les entretiens réalisés par Muriel Villerd confirment l'absence de relations entre des sujets métropolitains et antillais) résulte non pas son amoindrissement ou son abandon, mais l'enlissement dans des assertions divergentes qui ont pour visée des occultations partielles de la situation dévolue aux sujets. Nous en donnerons comme exemple le discours d'un homme d'une trentaine d'années, employé aux P.T.T., (sa femme est employée à la Jeunesse et aux Sports), qui fut actif dans l'Amicale des Locataires pendant de nombreuses années jusqu'à maintenant, ce militantisme devant être considéré comme la médiation préférentiellement choisie pour son intégration. Monsieur X., dans un premier temps, dénonce le racisme dont il faut à maintes reprises la victime, expliquant par là comment il a été amené à se retrancher dans sa famille et à éviter toute relation extérieure:

"Dès que j'ai commencé à travailler, je me suis rendu compte des injustices, et puis... avec deux copains, la première fois qu'on entre dans un restaurant... non, c'était plutôt un café, et on était là, au bar, on attendait qu'on nous demande ce qu'on voulait, et jamais... on s'est rendu compte qu'au bout d'un certain temps que personne ne nous posait la question... il y avait des gens qui passaient, d'autres qui entraient, on allait vers eux, on leur posait la question et puis nous, on était toujours là... et puis quand vous rencontrez dans un supermarché un collègue de travail, et qu'il fait semblant de ne pas vous voir, il y a quand même de quoi se poser des questions... alors à partir de ce moment, on prend la décision de se replier sur soi et de vivre uniquement dans un cercle de famille... il y a beaucoup de gens qui ont pris en définitive cette décision... ce n'est pas à dire qu'ils n'avaient pas envie de communiquer, mais quand on a vécu de pareilles

aventures... mais on a tendance à se replier sur soi, et je vais vous dire que c'est normal... C'est pour ça que moi, je vais vous dire franchement, eh bien j'ai eu l'occasion de rencontrer un gars à Versailles qui était mon chef... il m'a invité à venir dans sa famille en Bretagne et tout... eh bien je vais vous dire sincèrement que j'ai refusé, parce que je n'arrivais pas à m'imaginer qu'on allait me faire une telle proposition... j'ai encore pensé qu'il pouvait y avoir quelque chose après..."

Dans un deuxième temps, l'argumentation est inversée: les réunions à caractère festif sont présentées comme négatives; elles témoigneraient d'une incapacité des antillais à une conduite responsable dont le modèle est trouvé dans la lutte syndicale et accessoirement dans le sport, ces deux activités supposant une organisation réelle, qui leur ferait défaut, et dont la clôture sur la famille est en dernière instance le paradigme; monsieur X. se sépare donc imaginairement de ses "compatriotes" auxquels il attribue une "primitivité" qui justifierait l'attitude des métropolitains à leur égard:

"Et puis en ce qui concerne les compatriotes, je veux dire que les échanges... mais il faut savoir, aussi... parce que chacun a sa conception des échanges... parce qu'il faut savoir ce que c'est, aussi... moi, quand j'étais célibataire, ben, je m'amusais, je sortais aussi, je montais, je descendais, j'étais par-ci par-là, ben à partir du moment où on a une situation de famille, ben les échanges ne peuvent plus être ce qu'ils étaient avant, parce qu'il n'est pas question ici que je me mette à faire des surprises-parties chaque samedi, et en définitive, si on peut appeler ça des échanges... ça dépend de la conception qu'on a... parce que pour moi, c'est pas des échanges... l'échange, c'est des discussions, c'est pouvoir discuter, pouvoir en tirer quelque chose de positif... moi, je suis d'ailleurs contre... c'est un des reproches que je peux faire aux compatriotes... c'est-à-dire que je prends, encore, pour en revenir au syndicat ou à l'Amicale, bon, ben je rencontrerai un compatriote, je vais lui expliquer

un peu le travail qu'on fait à l'Amicale, il m'écouterà, mais seulement, il sera jamais convaincu, il ne viendra jamais porter son aide... il ne se passe pas un samedi où il n'y a pas... c'est que notre façon de se rencontrer, c'est uniquement se rencontrer, danser, danser jusqu'à quatre heures ou six heures du matin, et s'en aller... oui, mais ça ne nous apporte rien... c'est ça, en définitive... eh bien moi, je suis encore responsable, parce que en définitive, c'est toujours les mêmes qu'on trouve... bon, alors moi, à mon travail... ça, c'était encore une façon d'essayer de les occuper, parce qu'il y avait vraiment des compatriotes dedans et puis ils n'avaient aucune occupation, alors avec deux collègues, on s'est dit: "on va monter une équipe de foot-ball"... on s'est démerdés pour prendre les renseignements... ça y est, on leur a monté une équipe... alors au début, ça marchait bien... on avait trente-huit antillais, eh bien on a eu du mal à trouver onze gars pour un match, parce que au début, ils étaient contents d'avoir une équipe, et puis maintenant, ils en ont marre, terminé ! On se retrouve sept ou huit, et puis le soir... bon, ben moi, il faut par exemple que je prenne des rendez-vous bien précis, pas trop loin de chez eux, sinon on n'a pas une équipe... alors ça prouve que rien n'arrive quand même avec des compatriotes, tandis que les bals et les surprises-parties, jamais il ne manquerait de personnes, il y avait toujours du monde en trop... parce que nous, on est toujours prêts à faire la fête, y'a pas de problème, de toute façon, il faut faire la fête... ben moi, je suis pas contre les fêtes avant de me marier... bon, ben d'ailleurs, qui n'a pas fêté... même avec toutes les relations de famille qu'on a, mais on peut faire une java... mais ne pas vivre systématiquement pour faire la java..."

Mais cette condamnation de l'exis antillaise, reprenant les termes mêmes de la représentation forgée par les familles françaises métropolitaines, dans le but d'une assimilation irréalizable, ne peut rester définitive; elle doit être modérée, comme le met en évidence la suite du dialogue avec monsieur X.: les accu-

sations émises par les sujets français ont pour origine leur propre impuissance à une jouissance effective de la vie, leur insatisfaction qui se retournerait en haine contre ceux dont ils "envient" cette disposition. L'octroi d'une telle "supériorité" incite l'antillais, lorsqu'il en est conscient, à tenter de sortir le "métropolitain" de sa tristesse quotidienne. Se dessine donc là la possibilité d'un renversement des rôles: l'antillais n'a plus à être "éduqué", il peut, en vertu de sa propre identité culturelle, enseigner au "métropolitain". Une anecdote illustre cette proposition qui permettrait l'établissement de relations chaleureuses et harmonieuses entre des acteurs dont les rapports sont perpétuellement agonistiques:

"Je ne sais pas, ils sont tellement tristes... c'est parce que eux, ils n'arrivent pas à s'amuser un peu, alors il faut avoir peur de dire qu'il y a un peu de jalousie de leur part, dans la mesure où dans les manifestations qu'ils font en disant: "nous sommes des gens comme ça", et patati patata... on sent quand même qu'il y a quelque chose... qu'ils voudraient participer, et moi-même, j'ai eu des exemples... à une fête, eh bien il y a un métropolitain qui est venu dans l'appartement en disant qu'on faisait trop de bruit et patati patata... eh bien le propriétaire, il a eu une idée géniale: "ben, si vous voulez, on va pas se disputer là-dessus, quand même... on vous invite à prendre un pot, entrez !" Eh bien il est entré, il s'est mis de la fête, et puis je vais vous dire, parce que la fête a continué, il a dansé, et après, il y en a un autre qui est descendu pour réclamer le silence, et c'est le premier qui est allé lui dire: "si on pouvait pas s'amuser un peu..." Alors là, c'était plus un problème métropolitains-antillais, c'étaient deux métropolitains face à face... ce qui prouve quand même que des fois, il y a un peu de musique, c'est parce que eux, ils ne savent pas comment se défouler..."

Dans un dernier moment, qui éloigne de l'idylle précédemment envisagée, monsieur X. tente d'élaborer la compréhension synchrone et diachronique de la logique des relations antillais-métro-

politains, s'extrayant ainsi lui-même de la négativité projetée sur sa communauté d'origine, tout en la réhabilitant. Par ce rôle d'interprète lucide et de conciliateur, il s'assure de sa proximité idéelle des français métropolitains, tout en évitant que cette adhésion soit perçue comme une trahison:

"Moi, je vais pas toujours dire que les compatriotes ont toujours raison, parce que j'ai même été témoin de certaines scènes où ils ont été violents, mais ils avaient raison... parce qu'il n'est pas question de se laisser marcher sur les pieds, mais il faut dire que quelquefois, nous sommes trop impulsifs... parce que je pense qu'on se trompe assez souvent quand on a un différend avec un métropolitain, et d'utiliser tout de suite la violence... c'est ce qui laisse aussi cette impression de sauvagerie et de tout ce qu'ils disent... mais je pense, avant d'en arriver là, on pourrait, en essayant de parler, se faire respecter, parce qu'on arrive à se faire respecter en parlant... mais justement là, parce qu'à mon travail il y a beaucoup de disputes, et c'est dans ce sens que j'essaie de conseiller mes collègues, en leur disant que ce n'est pas toujours la violence qui nous fera gagner, qu'il faut qu'on essaie de prouver qu'on est capables de discuter, et de prouver qu'on a raison ou pas... l'antillais, il essaie de s'intégrer à une société qu'est pas la sienne... alors s'il n'y arrive pas, c'est qu'il est rejeté, un point, c'est tout... moi, ce que je crois, c'est qu'en définitive, je crois que le blanc aurait une certaine attitude vis-à-vis du noir... et certains, les noirs, ont compris, et maintenant ils ne font qu'une chose, c'est remettre l'appareil si on veut... et ils... souvent, çà, c'est insupportable pour le blanc, que un noir ou un antillais ait un air qui pour eux pourrait être qualifié de supérieur, parce que c'est eux qui avaient cet air vis-à-vis de l'antillais, et que nous, maintenant, on ait pris cet air, c'est insupportable pour eux... parce qu'on doit exécuter, comme au moment de l'esclavage, sans poser de questions... il suffit qu'on essaie de poser des questions qui sont tout à fait normales, pour

qu'on soit dans la catégorie des mauvais agents... moi, c'est comme ça que j'arrive à comprendre tout ça..."

Nous avons longuement laissé la parole à monsieur X., dans la mesure où il nous a paru révéler d'une manière particulièrement claire la distanciation nécessaire qui devait être mise en oeuvre par les familles antillaises à l'égard des sujets de même origine, et dont l'efficacité reste symbolique, puisqu'elle ne peut atteindre, compte tenu des caractéristiques de l'habitat, et des contradictions intrinsèques à l'intériorisation des modèles normatifs de la société d'accueil, son objectif.

Chapitre IV

LA PERIPHERIE DU CLOS-SAINT-LAZARE :

LES PAVILLONS H.L.M.

Les pavillons, dont il va être question, se situent tous à la périphérie immédiate ou un peu plus lointaine, du Clos Saint-Lazare. Ils sont gérés par l'O.P.H.L.M. et sont de deux types: les uns ont été construits vers 1930, les autres entre 1968 et 1970. D'un confort assez rudimentaire, les premiers ne comportent aucune installation de salle de bain, d'eau chaude, de chauffage central; leur loyer est relativement bas (environ 250 francs par mois); leur surface interne est répartie en général en une cuisine, une salle à manger, une chambre; une petite bande de pelouse (ou bétonnée) sépare la rue de l'entrée de l'appartement, et les pavillons entre eux. De l'autre côté de la maison, les locataires disposent d'un emplacement relativement vaste, qui est le plus souvent réservé au potager. Dans un coin de celui-ci, on trouve un poulailler. Selon la taille du pavillon, soit un, soit deux logements ont été prévus; dans ce dernier cas, les deux jardins sont nettement séparés. En brique rouge brunâtre, d'aspect agréable, cette zone évoque, par la régularité des bâtiments et leur entretien soigné, une banlieue anglaise, modeste, mais coquette. Quatre entretiens y furent effectués: un dans un pavillon jouxtant la cité, trois dans des rues avoisinantes. D'une conception différente, le second modèle, s'il offre un confort intérieur plus grand (chauffage et douche), apparaît en contrepartie beaucoup plus terne: accolées les unes aux autres, ces "maisons individuelles" de béton sont composées d'une pièce ayant à la fois la fonction de salle à manger et de cuisine, d'une chambre sans fenêtre, d'une minuscule salle de bain, et d'un cellier; la porte de l'appartement donne directement sur la rue et un jardinet est situé derrière le "pavillon". Leur loyer est plus élevé (entre 400 et 500 francs). Un entretien fut réalisé avec une locataire à laquelle se sont jointes ensuite trois de ses voisines, résidant toutes à la frontière du Clos Saint-Lazare. Les immeubles qui leur font face sont de quatre étages (identiques à ceux de la première unité sur laquelle nous avons porté l'investigation).

Nous nous attacherons ici aux représentations qui mettent en scène le rapport entretenu par les pavillonnaires avec le Clos Sain

Lazare, et non aux relations de voisinage internes à cette zone, thème qui a été l'objet de nombreuses recherches. Celles-ci ne seront évoquées qu'en tant qu'elles se constituent comme une surface de projection du rapport au Clos Saint-Lazare.

Monsieur et madame Barbet - Rue A.M.

Originaire de la région parisienne, ce couple, âgé de 88 ans et quasi invalide, a vécu à Saint-Denis puis dans les anciens H.L.M de Stains. Ils ont obtenu le pavillon qu'ils occupent actuellement en 1952. Madame Barbet fut pendant quelques années après son mariage, couturière. Monsieur Barbet était fonctionnaire de la R.A.T.P. (d'abord receveur, puis mécanicien). Ils n'ont eu qu'un fils (un premier décéda à sa naissance) qui est mort l'année dernière ainsi que sa femme. Leur parentèle se réduit à leur petit-fils âgé de trente ans, marié et père de plusieurs enfants. Ils nous furent présentés par madame Martin (présidente de l'Amicale des Locataires du Clos Saint-Lazare) qui vint remplacer il y a plusieurs années l'aide familiale qui leur faisait le ménage. Elle fut activement présente à l'entretien.

Avant même que nous ayons pu faire part à monsieur et madame Barbet de l'objet exact de notre visite, l'un et l'autre prennent pour point de départ de la discussion les incidences négatives, résultant de la présence du Clos Saint-Lazare, sur leur mode de vie: insultes, intrusions brutales à la tombée de la nuit dans le jardin, vol des cerises, dégradations de l'espace privé et agressions, leur semblent des événements quotidiens depuis que le grand ensemble a été construit:

"Il y en a un qui m'a appelé "vieux con"... oui, malheureuse-

ment, ils viennent dans les jardins, ils rentrent comme en pays conquis... et on était tranquilles... je précise, on était tranquilles... mais depuis qu'ils sont venus, la tranquillité, elle est partie... et puis alors, les réparties viennent tout de suite... c'est des mots orduriers, hein ! Oui, vraiment, le principe, c'est de nuire, casser tout, de tout démolir, puis m'engueuler par dessus le marché... ils viennent nous emmerder toute l'année... si c'était que les cerises... non, hein ! Quand ils ont commencé ce sacré Clos Saint-Lazare, alors là, ça a été le commencement de la bagarre..."

A plusieurs reprises, ils se sont associés à des pétitions collectives impulsées par le voisinage et déposées à l'O.P.H.L.M. afin de remédier à ces détériorations permanentes. Des inspecteurs vinrent sur les lieux constater les dommages matériels qui leur parurent d'une ampleur négligeable et à juste titre plus fantasmagiques que réels. Cet échec impliqua le renoncement à une validation institutionnelle, et à des instances de protection sur lesquelles ils avaient avant tout compté. Nous en analyserons les conséquences sur le procès qui les oppose aux "gens du Clos Saint-Lazare", mais auparavant, clarifions ses fondements. L'obtention d'un pavillon fut, pour monsieur et madame Barbet, le signe manifeste d'une ascension à l'intérieur de la classe ouvrière: prenait forme là, non pas un dépassement, une "sortie" de leur condition générale, finalité qu'à aucun moment ils ne semblent s'être permis d'espérer, mais la possibilité d'une affirmation de leur appartenance socio-économique par la transformation de sa négativité en une positivité interne. Dans cet habitat, conjoint à une situation de "fonctionnaire" qui associe à la stabilité et à la sécurité de l'emploi, la reconnaissance d'une valeur morale exemplaire, se signifiaient leur rattachement à une élite de leur classe (nous n'employons pas ce terme, cela va de soi, dans le sens donné à l'aristocratie ouvrière):

"Dans le temps, pour accéder des maisons aux pavillons, ici, il fallait montrer patte blanche... ils prenaient pas n'importe qui... mon mari était aux autobus, eh bien ils savent que... alors ils sont bien tranquilles..."

La garantie d'une telle position, harmonisant la place occupée dans la division du travail et le logement qui la reflète, favorisait une autocatégorisation cohérente de respectabilité et de dignité, dont découlaient des relations de voisinage euphoniques. L'irruption du Clos Saint-Lazare a eu pour effet de fracturer de façon décisive ce territoire construit, dans la mesure où la cité appelle dans sa contiguïté le retour d'une image de classe négative refoulée. Que dans cet assaut brutal, l'O.P.H.L.M. non seulement devienne obsolète, mais de plus renvoie les sujets à un imaginaire qu'il ne cautionne plus, implique que ce combat leur apparaisse sous l'aspect d'un rapport totalement inégalitaire, où ils se perçoivent eux-mêmes inéluctablement démunis et frappés par l'injustice (leur âge est par ailleurs bien évidemment un facteur important dans cette vision):

"Faut pas croire qu'on est des gens à se disputer... mais rien ne leur résiste... quand j'entends du bruit la nuit, je ne tiens pas debout, mais je rouvre ma porte et j'allume la lumière, parce que je veux voir ce qu'il y a qui farfouille près de chez nous... ils sont les rois, et on n'a qu'à la boucler... moi, j'ai gardé comme ma mère, ma mère, elle était connue comme le loup blanc... on recevait beaucoup de monde, c'est pourquoi je ne comprends pas que des gamins qui m'insultent et qui me traitent de tous les noms et qui font les quatre cents coups... çà, je ne veux pas l'admettre... et puis quand vous faisiez une réflexion à un gosse, la mère, elle venait vous insulter... c'est des gens comme çà qui donnent raison aux gosses avant de savoir, moi, je ne l'admets pas... ils font ce qu'ils veulent... mais nous, on a toujours été amis avec tout le monde, prêts à rendre service, même qu'on tient pas debout..."

Nous ne nous arrêterons pas sur les représentations élaborées sur le Clos Saint-Lazare, celles-ci étant identiques à celles qui sont mises en scène par les locataires, c'est-à-dire l'édification au pôle négatif des familles immigrées, établie corollairement à l'attribution de la dégradation matérielle et morale à l'absence d'autorité parentale. Il apparaît plus percutant de souligner, au

cours de leur énonciation, l'alternance des positions adoptées par madame Martin; sur le fond du partage d'une même image reposant entre autres sur le désir d'une accession à l'habitat pavillonnaire, elle est amenée à opérer la dénégation de son appartenance à la cité, indirectement, en prenant la défense des pavillonnaires, directement en démontrant ses propres capacités éducatives en opposition aux autres résidants:

"C'est l'Amicale qui a demandé qu'il y ait des jeux, justement pour qu'ils n'embêtent plus les gens qui avaient des jardins, les personnes âgées, qu'ils les laissent tranquilles, qu'ils aient une occupation... et moi, j'en avais parlé avec le maire, parce que comme les flics, normalement, ils font le tour tous les matins et tous les soirs, alors peut-être qu'ils leur ont demandé en même temps de regarder les pavillons... mais le maire, il m'avait dit: "c'est drôlement infernal, il devrait quand même y avoir plus de surveillance..." Mais moi, j'ai jamais battu mes gosses, je dis: qu'est-ce qu'il a qui lui porte au coeur ? Bon, tu as un gosse, c'est le dessert, un autre, c'est de regarder la télé... eh bien c'est ça qui punit: "pendant huit jours, tu n'iras plus jouer aux aires de jeux", par exemple... "tu retourneras à la maison, et puis c'est tout..." La première chose des parents, c'est d'attraper les enfants et de les battre... ils n'ont pas de notions, tu vois... alors moi, je dis qu'il y a un manque d'éducation au niveau des parents... faudrait déjà éduquer les parents... mais malheureusement, par les cours d'alphabétisation qu'il y a, eh bien on en a parlé avec la petite jeune femme de Stains, là, la petite algérienne, elle me dit: "dans le fond, tu as raison... il y a un niveau d'éducation qui n'a pas été fait, qui est à faire..." Eh ben, sans avoir l'air de rien, on n'a pas l'air de leur raconter, ils les amènent quand même... quand même, voilà un truc important..."

On aura noté ici la mise en scène d'une alliance entre madame Martin et les autorités extérieures (municipales, policières), dans une reconnaissance de l'Amicale des Locataires, dans le but d'une assimilation gratifiante, ces dispositifs se donnant pour finalité

la réduction progressive de la négativité par trop contagieuse des "étrangers". Le raisonnement se poursuit par une apparente plaidoierie en faveur des locataires du Clos Saint-Lazare, visant à les déresponsabiliser d'une part, en érigeant en cause dernière leurs difficultés économiques et l'exploitation dont ils sont l'objet, d'autre part en faisant remarquer que consécutivement ils sont toujours victimes d'accusations, qui peuvent être portées à tort:

"Çà, c'est la réponse à la manière de vivre, c'est un peu la réponse aux prix des loyers, parce que les prix des loyers sont tellement chers que les gens, que bon... bien, les gens, ceux qui paient leur loyer, comme moi, m'a dit le receveur des H.L.M.: "je connais des gens, moi, madame, qui n'ont pas d'argent, et qui paient le loyer, seulement les gosses sont jamais à table, ils mangent un casse-croûte dehors à la vite-fait, parce qu'il n'y a pas de repas..." (Monsieur Barbet): "Moi, j'ai entendu dire qu'il y en a, çà fait plus de deux ans qu'ils ne paient pas leur terme, alors quoi, ils ne peuvent pas les foutre à la porte...?" (Madame Martin): "Non, ils sont tenus de les reloger, tout de même... mais de toutes façons, on dit: "c'est des gens du Clos Saint-Lazare", alors que vous en avez beaucoup qui viennent d'Aubervilliers, d'ailleurs, quoi..."

Dans un troisième moment, qui concluerait des contradictions précédentes, une analogie est instituée entre les procès qui opposent les pavillonnaires aux habitants du Clos Saint-Lazare, et ces derniers aux habitués du restaurant renommé qui fait face à l'immeuble de madame Martin, cette comparaison identifiant positivement le Clos Saint-Lazare et l'"auberge", et négativement les pavillons et la cité, et ayant l'efficacité symbolique d'invalider les deux premières phases de son discours: cette relativisation déplaçant les assignations construites au départ, réhabilite imaginativement la cité dans ses relations avec les acteurs périphériques:

"Puis le restaurant, là, alors on est gâté, aussi, avec eux..."

il y en avait un, il faisait demi-tour sur la pelouse, alors mon mari il lui dit: "dis-donc, tu vas rester longtemps là ?... c'est nous qui les payons, les pelouses..." alors il a fait à mon mari comme ça (geste mimant un mépris complet de la revendication), alors mon mari il dit: "tu vas voir, si je vais y aller..." oh, l'autre, il a eu la trouille, il a fait marche arrière, tu aurais vu... il s'est dit: "il me menace avec un couteau..." Parce que mon mari faisait la tambouille, il avait un grand couteau de cuisine à la main... mais sincèrement, il avait pas pensé à son couteau... après, moi, il m'a insultée aussi, il m'a traitée de salope, alors j'y dis: "moi, je vais descendre..." (Madame Barbet): "Moi, ils ont été encore plus fort: ils m'ont traitée d'enculée..." (Madame Martin): "Ah oui, ça, ils sont grossiers... ils viennent de Paris pour bousiller nos pelouses... tout un tas de grossièretés, qu'ils disent... alors j'ai dit: "ben, ils sont beaux, les mecs à Giscard..."

Ce dialogue, dont nous avons extrait une partie, s'est continué dans la symbiose des sujets portés sur leurs objets respectifs, annulant ainsi le procès qui les oppose en tant que représentants de leurs territoires respectifs. Nous nous y sommes attardée dans la mesure où est traduite là, avec une éloquence particulière, la logique des rapports en jeu. De nouvelles informations vont nous permettre de l'approfondir.

Monsieur et madame Boulier - Rue A.A.

Originaire de l'Oise, ce couple âgé de 75 ans s'est installé à Stains en 1938; monsieur Boulier était imprimeur sur tissus dans une entreprise à Saint-Denis. Madame Boulier a été ouvrière pendant

quinze ans dans une usine de peinture à Stains. Ils louaient alors l'étage supérieur d'un pavillon dont l'étage inférieur était occupé par la propriétaire. Ils durent le quitter après trente ans lorsque cette dernière voulut le reprendre pour ses enfants. Ils emménagèrent alors dans un F 2, situé dans une des tours de quinze étages du Clos Saint-Lazare, où ils restèrent dix ans. L'O.P.H. L.M. leur proposa, sans qu'ils en aient formulé la demande, le pavillon où ils résident actuellement depuis un an (situé à environ 500 m. du Clos Saint-Lazare). Monsieur Boulier cultive encore aujourd'hui deux jardins (appartenant à l'association des "jardins ouvriers"); ils ont eu deux fils, tous les deux décédés depuis peu; leur parentèle se réduit à leurs petits-enfants.

Le passage au Clos Saint-Lazare, dans l'itinéraire de monsieur et madame Boulier, éclaire avec force les mécanismes de rupture entre deux espaces opposés; il met particulièrement en évidence le peu de poids accordé au confort intérieur dans l'habitat, en tant qu'il s'offre comme constitution d'un territoire social renvoyant une image de soi valorisante. En effet, l'usage de ce confort durant dix années apparaît insignifiant en regard des connotations de la localisation. Semblablement, peu importe la dimension de la surface occupée, et que celle-ci se réduise à un petit logement dans une maison individuelle:

"Oh ben c'était... vous savez... on n'avait que deux pièces mansardées et une grande pièce... mais j'ai élevé mes enfants dedans quand même..."

Aussi n'hésitèrent-ils pas à louer leur pavillon actuel, bien que celui-ci fût, à leur arrivée, dans un état d'abandon et de détérioration qui aurait pu les alarmer: aidé d'un ami, monsieur Boulier, malgré son âge, refit totalement l'aménagement intérieur, lui donnant un cachet "provincial" prononcé. L'installation se déroula dans l'enthousiasme et la joie de retourner à un univers auquel ils avaient cru être obligés de renoncer définitivement, celui-ci étant placé sous le signe d'une interconnaissance qui était la garantie de leur respectabilité: si madame Boulier manifeste

sur ce point une relative réserve liée à l'observance nécessaire de la condition normative d'une femme qui implique une absorption totale par les tâches ménagères et familiales, à l'égard desquelles un trop grand investissement relationnel externe signifierait une défaillance à son rôle, elle tient à revendiquer, avec son mari, que ce dernier était "connu comme le loup blanc"; (monsieur Boulrier) :

"Moi, on me connaît sur mon nom, mais moi je connais pas tous les copains comme ça par leur nom, hein... mais on en connaît, du monde, hein..." (Madame Boulrier): "si je sors avec lui, j'entends qu'on dit: "tiens, bonjour M."... et mon mari: "ça va ?"... "Ben," je dis, "qui c'est encore que celui-là ?"... "Ah, tiens, bonjour, monsieur Boulrier"... "Ben", je dis, "qui c'est que cette femme là ?"..."

Le sentiment de détenir une place précise reposait sur d'autres ancrages: l'usine dans laquelle madame Boulrier avait travaillé, l'entreprise où monsieur Boulrier était resté une trentaine d'années, le jardinage auquel il consacrait ses loisirs, dans une communauté pour ainsi dire exclusivement masculine. Ces repères spatio-temporels et relationnels fusionnaient avec l'habitat, et instituaient un fonctionnement analogue à celui d'un village, dans la mesure où l'homogénéité sociale de la zone pavillonnaire, des activités identiques, les entrelaçaient dans une unité réelle. Si être locataire au Clos Saint-Lazare semble dans un premier temps acceptable, le morcellement et la dissolution de cette totalité fut progressivement de plus en plus insupportable avec l'arrivée croissante des immigrés. A leur égard, monsieur et madame Boulrier partagent les représentations dominantes:

"Il y avait au moins dix races là-dedans... mais toutes les races comme ça, ils sont culottés, ça, faut être juste..." (et "fainéants", "voleurs", "agressifs", "hargneux", etc...)

Comme pour tous les habitants du Clos Saint-Lazare, mais peut-être avec plus d'acuité, compte tenu de la proximité de leur première résidence à Stains et de la cité, l'"étranger" est supposé

mettre en oeuvre une sociabilité et une entraide intense, privilège interdit au français, et corollairement avoir rendu à son contact le "français" asocial avec ses compatriotes. Aussi monsieur et madame Boulier nous disent-ils s'être reclus pendant dix années consécutives dans leur appartement, avoir volontairement évité toute sortie et toute relation, à l'exception de leur voisin de palier, un élu municipal, avec lequel ils avaient reconstruit un "entre-soi" gratifiant. Ce logement dont la principale fonction était défensive ("les jeunes, quand ils venaient, je prenais une casserole d'eau et j'leur foutais... oh, ils étaient en colère, hein !"), qui en conséquence ne pouvait être érigé en lieu de détente et d'intimité, est construit en antithèse du "pavillon" qui peut conjoindre une fermeture sur la cellule familiale et une ouverture harmonieuse, dans les limites fixées par les acteurs, sur l'extérieur. La visite d'une voisine, les paroles échangées à travers les clôtures des jardinets, facilitèrent, par leur dimension d'accueil, une réinsertion immédiate dans un espace où l'on se sent "chez soi":

"Là, je sors, je vais dans la cour... mais là-bas, je ne sortais pas... des fois, j'allais faire des courses à Radar, pis c'était fini... non, là, y'a plus de "chez-soi", là-bas, ça allait plus du tout... fallait s'en aller, n'importe comment..."

Les rapports agonistiques font place à l'épanouissement dans une identité qui n'a plus à être personnellement prouvée puisque l'environnement en lui-même en assure la démonstration partagée. Ceux-ci font figure rétrospectivement d'une obligation, d'une imposition dont les sujets étaient les premières victimes; leur caractère autodestructif est révélé dans l'antinomie avec la maison individuelle qui permet d'inférer du "calme" extérieur une sérénité intérieure:

"On est bien, hein, c'est calme, vous savez... à sept heures et demie du soir, on n'entend, on voit plus personne dans la rue... alors premièrement, déjà, on n'est pas tenté de... on n'est pas embêté, naturellement, à entendre gueuler les gosses et puis tout,

puis à gueuler après tous les... pis, après tous les gens, d'abord: là-bas, on était forcé de gueuler toute la journée..."

A la peur, à l'inquiétude incessante à l'égard de laquelle aucun retranchement ne s'avérait suffisamment protecteur, est substitué le sentiment d'une "tranquillité" permanente qui induit à ne plus devoir construire des séparations violentes, et à laisser se développer une confiance générale relative. Les 500 mètres qui distancient le pavillon de monsieur et madame Boulhier du grand ensemble, ont l'efficacité symbolique d'une frontière infranchissable entre deux mondes contraires: la négativité de l'un commande une mort sociale, la positivité de l'autre appelle à retrouver dans des échanges, aussi restreints soient-ils, un plaisir fondé sur les bénéfiques partagés d'une reconnaissance réciproque. Le Clos Saint-Lazare n'aura été qu'un épisode dont la dimension contrastée permet d'abolir maintenant tout procès avec la cité, pour se recueillir, au terme de la vie, dans une dignité joyeuse et méritée. Les occasions ratées d'achat de pavillon sont évoquées avec une nostalgie sans aigreur, laissant percer la conscience que d'autres peuvent avoir accès à des biens qui sont interdits à certains, la perception de cette injustice s'énonçant dans le mauvais usage qu'ils font de ce privilège:

"Oh, on a regretté, hein... oh la la... mais on avait peur de se lancer... mon mari, pis mon fils, étaient malades, alors... mais celui-là, il a été revendu... mais faut voir dans l'état qu'il est, le pavillon... c'est le plus sale des alentours... ils ont défait toutes les cloisons pour faire qu'une salle... une seule pièce... puis elle a plus de meubles, elle a rien... alors c'est nu là-dedans, c'est... oh... elle fait sa lessive dans la baignoire... ils ont tout esquiné... la maison, c'était pourtant une belle petite maison... elle l'avait eue pour trois millions... pis, je vous dis, nous, on aurait pu, on l'aurait achetée... et une autre, oui... pour 30 000 francs... on en cause souvent, hein, de ça..."

. . .
.

Madame Brun - Rue L.B.

Originnaire de l'Oise, elle est venue vers l'âge de 25 ans à Stains, où elle habita une courte période avec son mari dans le pavillon de sa mère et de son beau-père. Le jeune couple s'installa en 1930, date à laquelle fut achevée la construction de cette zone, dans le pavillon que madame Brun occupe actuellement (à 500 mètres du Clos Saint-Lazare). Son conjoint était receveur à la R.A.T.P.; des problèmes de santé, résultant des suites de la guerre, l'obligèrent à prendre sa retraite anticipée; il décéda quelques jours avant d'y accéder, à l'âge de 52 ans. Madame Brun n'a eu qu'un fils avec lequel elle a rompu tout contact à la suite de son remariage. Elle reste par contre en relation avec ses deux petites-filles, dont l'une résida quelques années au Clos Saint-Lazare.

Contrairement à monsieur et madame Boulier, dont le bonheur de retrouver l'habitat pavillonnaire impliquait la scotomisation de l'existence du Clos Saint-Lazare, madame Brun, qui, depuis 50 ans, est restée dans le même quartier, s'attache à déceler les effets de la cité sur sa vie quotidienne. Les visites rendues à sa petite-fille lorsque celle-ci vivait au Clos Saint-Lazare, les récits qu'elle lui faisait, les motivations de son départ (récurrentes par rapport à ce que nous avons pu voir), lui ont fait entrevoir rapidement les menaces portées par cette proximité, alors qu'au tout début, elle partageait avec la plus grande partie de ses voisins, d'âge semblable au sien, une curiosité teintée d'admiration pour ces "grandes maisons". Si ses représentations ne sauraient déboucher, comme pour monsieur et madame Barbet, sur la mise en scène du procès, en raison d'un éloignement plus grand qui commande une relative réserve dans l'accusation, elles témoignent néanmoins de l'introduction de failles importantes dans son sentiment d'appartenance à une élite ouvrière, respectable et respectée. Les traces en sont manifestes dans l'idée émise qu'actuellement ne serait plus observée la règle prohibitive de l'O.P.H.L.M. de posséder des animaux domestiques (règle qui ne fut de toute

évidence jamais énoncée, ce que ne manque pas de lui faire remarquer une de ses voisines qui nous la présenta, madame Vacher, cf. pages suivantes, et qui nous dit par ailleurs qu'elle hésitait à trop la fréquenter parce qu'elle "astiquait trop"). Il en découlerait un certain relâchement dans la tenue des rues et des jardins, qui tout particulièrement ont la fonction de donner au voisinage une image de la cellule familiale, dont ils constituent le spectacle visible offert à tous. Le soin que madame Brun apportait à fleurir le minuscule terrain situé devant sa maison (elle participait à des concours), la fierté qu'elle en retirait, offrant à l'occasion une rose aux passants, geste autogratisant qui ne saurait se répéter trop souvent, induit à voir dans sa constatation d'un abandon général une perte de la valeur accordée à son habitat :

"Il y avait des concours de jardins, en ce temps là, on n'avait pas le droit d'avoir de chat ni de chien... enfin, c'était assez sérieux, tandis que maintenant, vous voyez, tout à l'heure, j'ai remué un petit peu, il y avait des crottes de chien... je ne suis pas contre les bêtes, au contraire, j'adore les bêtes, mais faut tout de même une certaine, heu... propreté... alors quelquefois, la bête a envie... bon, ils l'installent là, près de la porte... c'est ce que je leur dis : "je sais bien, ces petites bêtes, il faut qu'elles fassent leur... mais au moins, tirez-les dans le caniveau... et c'est tout le monde, maintenant... alors ça a changé, hein ! De toutes façons, c'est plus du tout la même mentalité des personnes..."

La dégradation matérielle du Clos Saint-Lazare s'étendrait donc progressivement et subrepticement vers la zone pavillonnaire, frappant d'une négativité, certes encore ténue, le réseau d'interconnaissance dont les membres n'ont pourtant pas changé, sujets que madame Brun nous énumère les uns après les autres, soulignant au passage que le décès de l'un d'entre eux fut perçu par elle-même et par tout le voisinage, comme le premier pas vers une dislocation contre laquelle il est impossible de lutter :

"Je crois que c'est plus la même chose, quoi... les gens

étaient quand même plus... plus aimables..."

Un évènement nous est narré avec force détails qui en font en quelque sorte un moment initiatique dans lequel se signifierait l'origine d'une interpénétration entre le monde pavillonnaire et l'univers anémique du grand ensemble: madame Brun, rentrant un soir, il y a un an, de chez sa petite-fille, "qui n'était pas comme les petites-filles qui vont embrasser devant le monde et tout ça", trouva, avec panique, un homme enroulé dans une couverture et allongé dans son jardin, qui, après quelques instants, prit la fuite. Très impressionnée par ce fait dans les années qui suivirent (et, semble-t-il, encore maintenant), elle cherchait dans chaque visage rencontré des éléments de reconnaissance de cet individu. L'incapacité de lui attribuer une identité précise apparaît ici un opérateur dans la mesure où son quartier lui avait semblé jusque là être clos sur lui-même, dans une cognoscibilité intégrale. Aux interrogations suscitées ne peut donc être mis de terme: si on ne peut être sûr qu'il est "étranger", l'hypothèse est néanmoins émise que la "racaille" des locataires de la cité, les familles immigrantes, ne peut être définitivement enfermée dans son habitat aux frontières trop mouvantes: ils risquent à tout instant de se propager, de peu à peu envahir les territoires environnants, sans considération des limites auparavant fixées:

"C'est malheureux, quand même, de ne pas pouvoir reconnaître, hein ! Quand j'en voyais des grands comme ça... je disais en moi-même: "c'est peut-être celui-ci, celui-là..." Mais c'est pas possible... c'est pas possible..."

Dès lors se fait jour le sentiment d'une insécurité pregnante, reposant avant tout sur l'irruption de l'inconnaissable et de l'indéterminable, c'est-à-dire de l'incontrôlable. L'installation de dispositifs d'alarme, l'hésitation à se rendre au cimetière, par crainte des rencontres dangereuses, mettent en évidence l'émergence de la peur:

"Quelquefois, j'ai peur, hein... maintenant, tout le monde se

méfie un peu... on n'était pas méfiant !... On est méfiant, maintenant, à voir toutes ces grandes maisons... tout le monde a peur.. dans le temps, on restait bien jusqu'à neuf heures, dix heures du soir, minuit... moi, j'allais avec mon mari, dans le temps, on allait chez ma mère, là-bas, à la Croix Blanche... y'avait pas d'autobus, hein...!"

Ainsi, dans une association d'idées révélatrices, madame Brun fait suivre un discours sur la perte des référents institutionnels de son petit village d'origine (curé, maire, instituteur), de l'évocation de l'ancien maire de Stains qui avait une réputation de bonhomme et de serviabilité que n'a pu acquérir son remplaçant, plus jeune:

"Mais il me connaissait mieux que je ne le connaissais... moi, je disais bien: "bonjour, monsieur..." alors une fois, il est venu près de moi, pis il me dit: "vous savez que vous êtes bien coiffée, madame Brun"... il me connaissait, hein..."

Dans cette comparaison, sont rejetés dans un passé terminé, deux espaces, à l'égard desquels les transitions étaient aisées, parce qu'ils se prêtaient pour les sujets à des représentations analogiques.

Madame Vacher - Rue A.A.

Originaire d'un petit village de Haute-Savoie, où ses parents étaient paysans, elle fut placée à l'âge de quatorze ans dans une ferme avoisinante. A l'âge de dix-sept ans, elle vint à Paris pour être domestique. Elle y rencontra son mari, ouvrier à l'E.D.F. et fils d'un gendarme et d'une cantinière. Ils vécurent d'abord à

Saint-Ouen dans deux pièces mansardées, puis s'installèrent dans le pavillon qu'elle occupe actuellement (à 500 mètres du Clos Saint Lazare) en 1930. Son conjoint décéda il y a vingt ans. Elle n'eut qu'une seule fille qui, mariée à un allemand et mère de trois enfants, vit en Allemagne. Agée d'environ 80 ans, madame Vacher est quasi invalide. Elle bénéficie des services de la D.A.S.S. (aide ménagère et repas apportés à domicile). Elle fut une militante chrétienne de la paroisse, vendant "Le Pèlerin" dans son quartier.

Le point de vue de madame Vacher nous a paru intéressant, dans la mesure où il pouvait apparaître dans un premier temps contradictoire par rapport aux entretiens précédents, les thèmes relevés antérieurement n'étant énoncés ici qu'à l'état d'ébauches implicites et discrètes. Le christianisme "militant" de cette femme, sa vocation professée pour une générosité et une bonté à toute épreuve, imprègnent son discours d'un désir d'ouverture, de dialogue, de compréhension; conforme à la meilleure tradition catholique ouvrière de la première moitié du vingtième siècle, elle fut, avant tout, préoccupée au cours de sa vie par le désir de tenir avec dignité et humilité la place modeste où elle s'inscrivait, sans qu'aucune révolte ou prétention mimétique en direction des couches sociales immédiatement supérieures ne la traversent jamais. Fille de paysan devenue domestique puis femme d'ouvrier, elle trouva dans cet itinéraire, rendu obligatoire par la petitesse de la ferme de son père, une ascension tout à fait suffisante qui devait être arrêtée là. Le pavillon H.L.M. fut la récompense méritée d'une existence axée sur la reconnaissance d'un travail bien fait, l'accomplissement scrupuleux des tâches fixées:

"J'ai travaillé comme bonne à tout faire en maison bourgeoise à Paris... c' étaient tous des bons patrons, hein, c'était bien du travail, on était bien occupés, puis on s'entendait bien... mon mari, il a fait vingt-cinq ans au gaz, c'était sérieux, hein, ceux qui sont au gaz, des employés comme ça, des employés d'administration, en principe, c'est une bonne place... il a toujours très bien travaillé, des fois, il me disait: "oh, il y a l'inspec-

teur, il est très difficile...", parce que tous les soirs, il fallait donner le compte-rendu de la journée... alors il était très pointilleux, il fallait pas oublier un accent... vous savez, il fallait écrire comme il faut, c'était normal, hein..."

L'entente conjugale, l'éducation religieuse donnée à sa fille, l'attention portée à cette dernière par une belle-soeur entrée dans les ordres, consacraient des vertus de devoir et de dévouement; de bons rapports de voisinage, matérialisés par des échanges de services et des marques d'affection fréquentes, faisaient intégralement partie d'une construction harmonieuse où moralité et charité étaient les premières valeurs:

"Avec les voisines, on a passé du bon temps... on partageait les fruits, ou bien si elle avait des légumes avant, des haricots avant moi, ou des tomates, elle en apportait... on était tout à fait... elle avait des poules, quand elle s'absentait, moi, je les gardais... puis les lapins de la voisine... le chien... on s'est toujours bien entendues, les trois là... oh oui, c'est une belle chose... on a toujours été très bien aimés... alors maintenant, y'a une autre dame à qui j'ai rendu bien service, quand j'étais bien valide... alors elle me dit: "oh, bien, c'est à notre tour de vous aider maintenant..."

C'est pourquoi, proche de ses dernières années, madame Vacher fait preuve d'une confiance et d'une sérénité très grandes, fondées sur le sentiment de n'avoir jamais failli dans le chemin qui lui était tracé. A l'accusation et l'affirmation condamnatrice est donc substitué un questionnement authentique que reflète son attitude au cours de l'entretien: elle saisit l'occasion de notre visite pour une discussion sur ce qui ne peut manquer de lui sembler problématique. Le Clos Saint-Lazare est l'un de ces objets interpellants sur lequel elle s'interroge; si elle ne peut pas ne pas être atteinte par un climat actuellement général de peur et de menace qui, tout particulièrement pour les personnes âgées, véhicule l'insécurité, les répercussions sur sa représentation de la cité en sont limitées. La proximité du grand ensemble ne lui pa-

rait pas encore inférer des risques trop prononcés, pas plus qu'elle n'induit une disqualification de son habitat: les 500 mètres qui l'éloignent du Clos Saint-Lazare apparaissent une barrière suffisamment protectrice qui permet dans une séparation sécurisante une acceptation de la présence de la cité, quant à laquelle par ailleurs il faut tenter de déchiffrer l'altérité des comportements qui y sont mis en scène:

"C'est tout de même bien, quand on a fait ces grandes tours... je me suis dit: "mon Dieu, est-ce que ça va tenir debout...?" Ça fait dix ans que c'est fait... je leur fais des compliments, ils l'ont fait graduellement, moi, j'avais peur qu'ils nous fassent des grands étages, là, comme ça, puis alors ils en ont fait des petits, pour commencer, des petits comme ça, puis après ils en ont fait à trois, trois ou quatre par derrière, je trouve que l'architecte, il a bien conçu, comme ça... alors les enfants, ils ont brisé plusieurs fois des glaces, des portes, des portes vitrées, tout ça... les enfants, naturellement, il faut qu'ils jouent, qu'ils remuent... mais ils sont un peu... tous les enfants... surtout quand il y a des jeunes, ça, c'est quelque chose, là, les jeunes, ils veulent du bruit... moi, j'ai deux petits-fils, c'est comme ça, ils aiment la musique, ils aiment le bruit, le tam-tam et tout ça... c'est comme ça, je ne sais pas, chez vous, dans votre quartier ?..."

Cet énoncé traduit avec précision le ton modéré adopté par madame Vacher à l'égard du Clos Saint-Lazare: les discours dominants portés sur le Clos Saint-Lazare ne sont pas l'objet d'une répétition univoque; ils sont élargis et pris comme départ d'une tentative timide d'interprétation d'un changement social ; dans un second moment, cet essai de réflexion doit intégrer des exemples extraits de la parentèle: ce mouvement de va-et-vient entre le plus général et le plus particulier qui s'offre, par sa dimension affective, en lieu d'une plus grande compréhension, est constitué en outil privilégié d'analyse de la cité. Nous avons vu à maintes reprises comment le laxisme éducatif était utilisé en opérateur des

représentations: le traitement que lui fait subir Madame Vacher apparaît en conséquence révélateur du rapport idéal entretenu avec le Clos Saint-Lazare:

"On parle aux enfants comme à des grandes personnes, maintenant... c'est une chose extraordinaire pour moi... moi, j'ai des petits-neveux, ben vous savez, j'en suis surprise... peut-être que c'est l'intelligence, quand même... il y a beaucoup de manières de parler aux enfants... puis, maintenant, c'est l'enfant qui commande, j'ai remarqué... s'il veut pas faire quelque chose, on l'oblige pas... je ne sais pas si on le grondera, mais on le... tandis qu'autrefois... mais alors je ne sais pas... est-ce que c'est vraiment le bien de l'enfant de ne pas l'obliger à faire ce qu'on lui demande...? Je ne sais pas si c'est bien, non, je ne sais pas. Qu'est-ce que vous croiriez, vous ?..."

Si, d'autre part, à aucun moment de l'entretien n'est fait allusion aux populations immigrées du Clos Saint-Lazare, une même "tolérance" l'anime envers les modifications qu'elle a pu observer personnellement, telle sa petite-fille qui semble appartenir au mouvement communautaire de retour vers la campagne, ou encore la femme de son frère qui transforma la ferme familiale en appartements destinés aux touristes. Cet exemple nous a paru signifiant en tant qu'il se donnait à voir en quelque sorte comme une exception dans un champ de discours qui mettait en scène de manière plus ou moins explicite un partage des représentations de la cité, entre ses habitants et les pavillonnaires.

Madame Vandel - Rue P.V.

Originnaire du Morvan qu'elle a quitté vers vingt-et-un ans,

elle a habité dans le douzième arrondissement, puis dans le onzième rue Baffroi, où elle occupait un petit deux-pièces dans un vieil immeuble qui fut détruit. Elle trouva à se reloger en 1968, dans une pièce insalubre de la partie la plus ancienne de Stains. (Un projet de rénovation de la rue l'obligea à déménager de nouveau); elle vint en 1976 dans le petit "pavillon" où elle est actuellement. D'une santé déficiente (séjours en sanatorium), elle a pris l'habitude de passer l'hiver à l'hôpital. Agée d'environ 65 ans, célibataire sans enfant, elle semble n'avoir travaillé que de manière intermittente, et être "assistée" de longue date. Trois soeurs à Paris, un frère dans le Morvan, constituent sa parentèle.

Les "maisons individuelles" en bande, dans laquelle s'inscrit madame Vandel, ne revêtent absolument pas pour leurs habitants la signification d'une appartenance à une frange élitiste de la classe ouvrière, à l'instar de la zone précédente, leur construction entre autres s'offrant peu à de telles projections; elles apparaissent bien plutôt comme la seule solution qui fut laissée à des personnes âgées et démunies. Néanmoins, l'entretien effectué avec madame Vandel met en évidence que le rapport avec le Clos Saint-Lazare obéit à des schémas identiques. La position spatiale de son logement qui n'a une maison voisine que d'un seul côté apparaît un des éléments à l'origine de l'accroissement de leur expression. Madame Vandel voit dans sa contiguïté immédiate au Clos Saint-Lazare le lieu de persécutions incessantes qui perturbent radicalement sa vie quotidienne. Pour ainsi dire aucune élaboration causale ne préside à ce "martyr" qui est vécu sur un mode personnel et fatidique, à l'instar des errances qui ont fait suite aux expulsions qu'elle a subies. Aussi madame Vandel a-t-elle pris l'habitude de passer ses journées dehors, jusqu'à huit heures trente, parcourant les rues du vieux Stains, à la recherche d'échanges de paroles avec d'anciennes connaissances. Son logement lui apparaît en effet ne posséder aucune protection réelle contre les agressions permanentes venant du Clos Saint-Lazare et parallèlement, depuis qu'elle y

habite, elle a cessé de s'absenter quelques jours pour rendre visite à ses soeurs, de peur qu'en revenant, elle ne le trouve totalement détruit. Ainsi placée devant des contradictions angoissantes que ne résolvent pas un traitement médical à base de neuroleptiques, elle a, au cours de la discussion, laissé libre cours à son état d'inquiétude, cherchant à la fois une aide morale et des conseils:

"On peut rien faire... je suis obligée de clouer la porte, là... c'est surtout les gosses... mais, même les grandes personnes, à chaque instant, ils sont malhonnêtes, et pis tout... ils rentrent dans le jardin, je les ai disputés, ils me disent: "eh ben, c'est à nous, le jardin..." ils disent: "ah, la vieille..." ils me jettent des pierres à chaque instant... je suis rentrée, tous les carreaux étaient cassés, tout... ils me l'ont remis... eh bien, ils me l'ont recassé... c'est que la nuit, y m'auraient volée, et puis peut-être tuée... j'étais inquiète, je ne dormais pas... mon docteur m'a dit: "vous êtes sur les nerfs..." alors je reste pas là... mais j'ai peur, hein..."

Ce cas extrême apparaît révélateur des perceptions des résidents de cette frange périphérique dont la localisation véhicule une négativité puissante par rapport à laquelle la connotation fictive de "pavillon", simulacre plus que réalité, n'est d'aucun secours: l'opposition à la cité, en tant qu'elle n'est pas le résultat de la négation imaginaire d'une affirmation précédente, est traduite, sur un mode qui ne permet aucune émergence d'une ébauche défensive en raison de l'absence de supports positifs. Le Clos Saint-Lazare tire son efficacité symbolique de ce qu'il est un élément parmi de multiples autres, dans lequel se signifie l'état de rebut de la société: sa matérialité, sa contiguïté, les représentations récurrentes dont il est l'objet, facilitent une focalisation compensatoire par rapport à la carence des instances auxquelles s'adresser - les rapports de voisinage reflètent cette situation: ni agonistiques, ni idéellement gratifiants, ils ne se constituent pas dans la visée d'une reconnaissance inespérée,

mais dans le but d'un échange minimal pour lutter contre une solitude morale, matérielle et sociale, qui, compte tenu de l'âge des sujets, apparaît tout particulièrement mortifère. Le discours fragmentaire de madame X. qui nous fut présentée par madame Vandel, l'illustre. Depuis 1930 à Stains, dans un pavillon qu'elle dut quitter lorsqu'il fut repris par son propriétaire, madame X. s'installa dans son habitat actuel il y a sept ans, après être restée quelques mois chez chacun de ses enfants. A l'instar de madame Vandel, à un moindre degré néanmoins, elle voit dans le Clos Saint-Lazare une menace sans conjurations possibles:

"Quand on a eu les réparations, là, mon Dieu, les enfants, ils montaient sur les fenêtres, je les faisais partir, ils remontaient... j'ai attrapé comme une crise de nerfs, le docteur m'avait donné des machins, tellement... je pleurais, je savais plus ce que je faisais... plus on les chassait, plus ils étaient là..."

Mais parallèlement fait surface ici le désir imaginaire d'établir des relations avec de jeunes couples de la cité, dont elle aimerait pouvoir garder les enfants afin de retrouver une utilité sociale. La rupture idéale avec le Clos Saint-Lazare rendant ce fantasme irréalisable, elle exprime un désarroi pregnant qui l'a conduite à une tentative de suicide:

"Avant, où j'étais, y'en avait une qu'on voyait plus, on se disait: "çà y est, elle est malade..." on cognait au carreau: "çà va pas, ou...?" Tandis qu'ici, y'a personne qui s'occupe de vous... en fait, on pourrait mourir... je m'ennuie, alors je reste assise.. avant, je tricotais, j'arrive même plus à tricoter, tellement je m'ennuie... rien... enfermée là ou lire, quoi... pis regarder la télé... je vous jure que j'ai passé des après-midis à pleurer, hein... moi, je vois, au début que j'étais ici, quatre jours sans pouvoir sortir avec la grippe, malade... personne ne tapait, je pleurais, rien qu'à la pensée que personne ne venait me taper à la porte... je pleurais, je me disais: "quand même, on vous laisse mourir derrière la porte, comme çà..." Alors un jour, j'étais toute seule, je me suis posée sur le lit, puis j'ai dit: "maintenant,

y'a plus qu'à attendre..." Moi, j'irais bien jusqu'à onze heures, onze heures et demie, garder les enfants... j'irais, moi..."

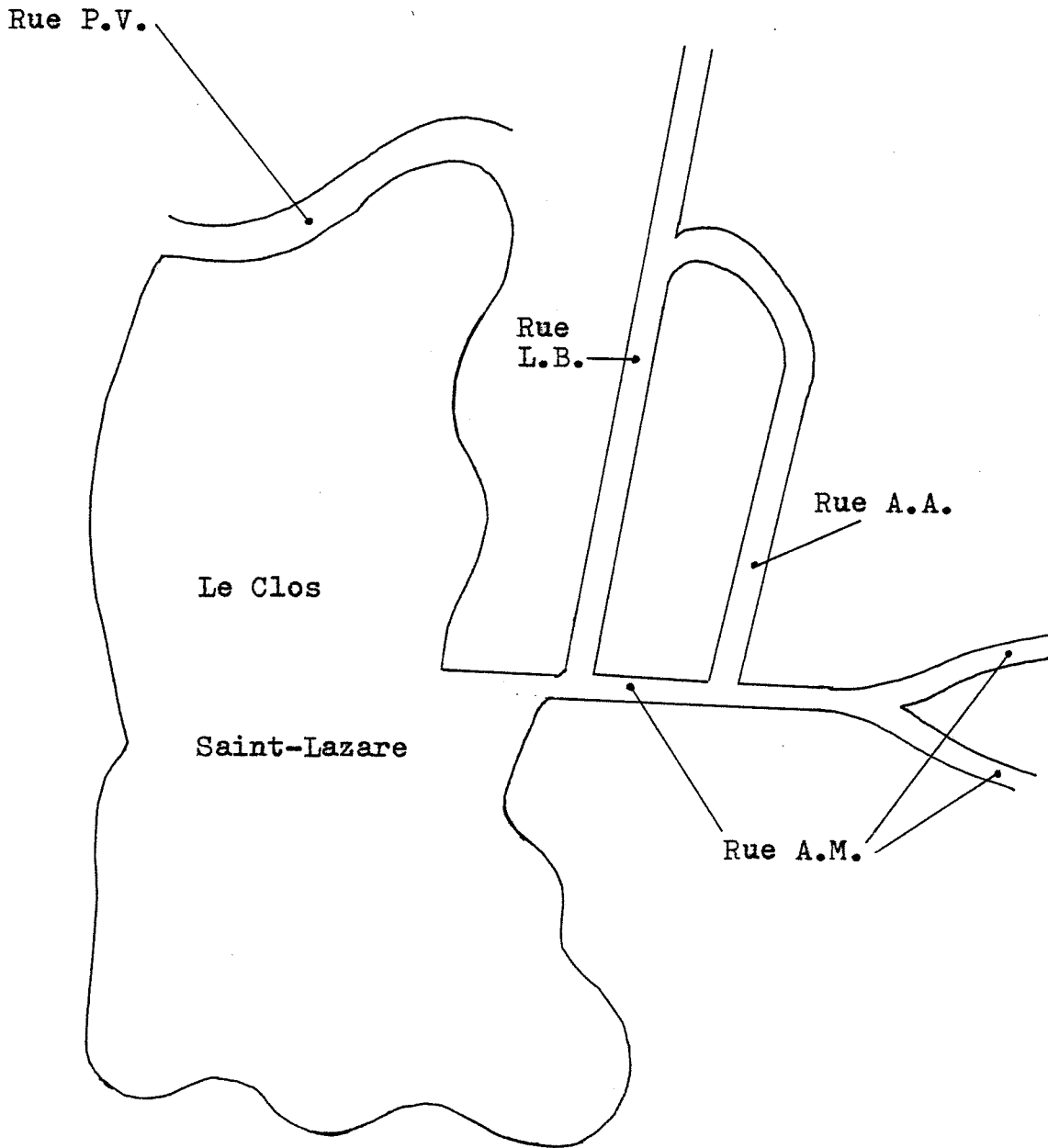
L'arrivée d'une nouvelle voisine, ancienne kinésithérapeute, âgée de 70 ans, qui trouva dans ce "pavillon" le terme d'une longue période d'instabilité pénible consécutive à l'obligation de ne plus vivre chez sa fille, permit à madame X. d'amorcer une sortie de cet enlèvement: toutes deux ont l'une pour l'autre la fonction pure d'une présence, sur le même mode que madame Vandel et une autre résidente contigüe à cette dernière, et âgée de 80 ans. Exclues de toute inscription sociale, dans des rapports plus ou moins morcelés avec la parentèle, concentrant leurs peurs sur le Clos Saint-Lazare construit comme objet nodal, ces différents sujets semblent sur le plan relationnel ne plus pouvoir disposer d'aucun choix tant elles se sentent étreintes par le vide environnant. En contrepartie, chacune est apte à jouer pour toutes un rôle positif, qui ne repose plus sur aucun autre ancrage préférentiel:

"Là, maintenant, y'a la dame qui vient, et moi tous les matins je passe, heu... je lui dis: "ça va ?", mais autrement..."

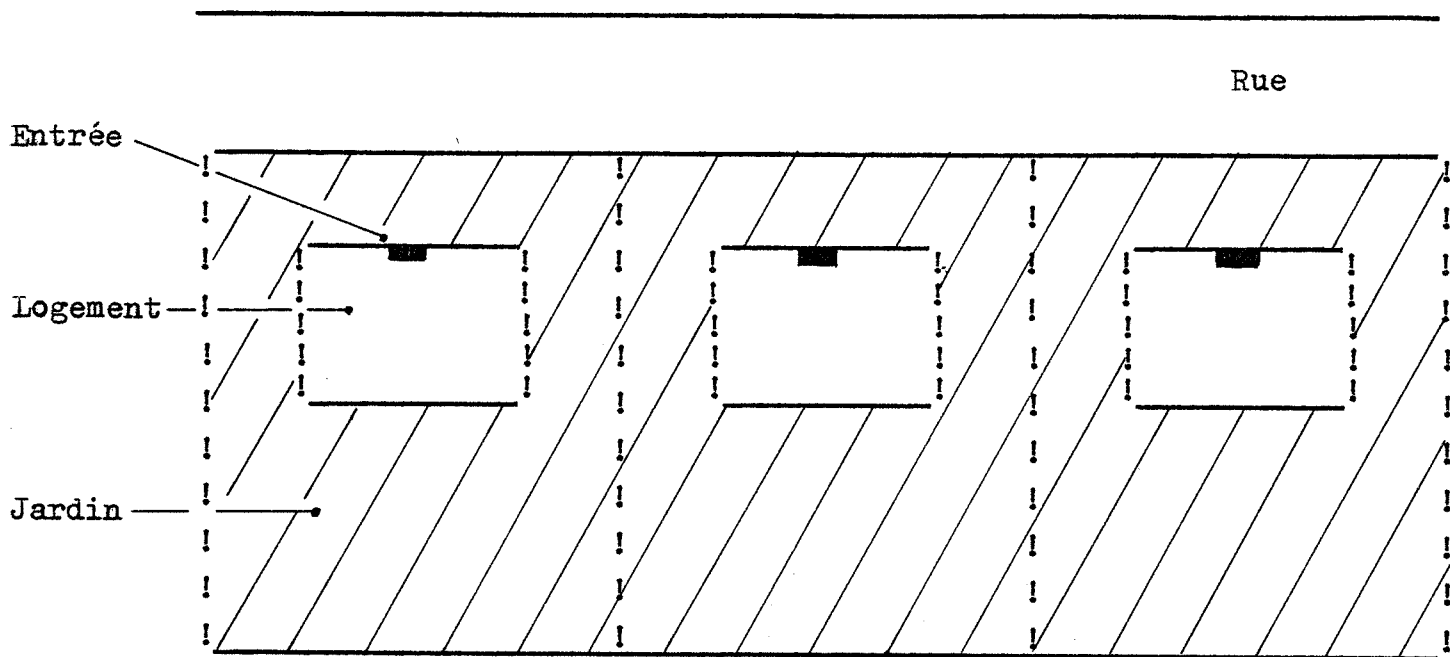
. . .
.

Nous avons vu au cours des analyses précédentes l'extension du procès interne à la logique des rapports dans le Clos Saint-Lazare, en direction de sa périphérie. Les processus qui aboutissent au déplacement de tels schèmes constituent la cité, érigée en une totalité abstraite, en acteur idéologique pour les pavillonnaires. La construction de cet acteur repose sur un partage des représentations entre les locataires de ces deux espaces: pour les uns comme pour les autres, la présence de familles "étran-

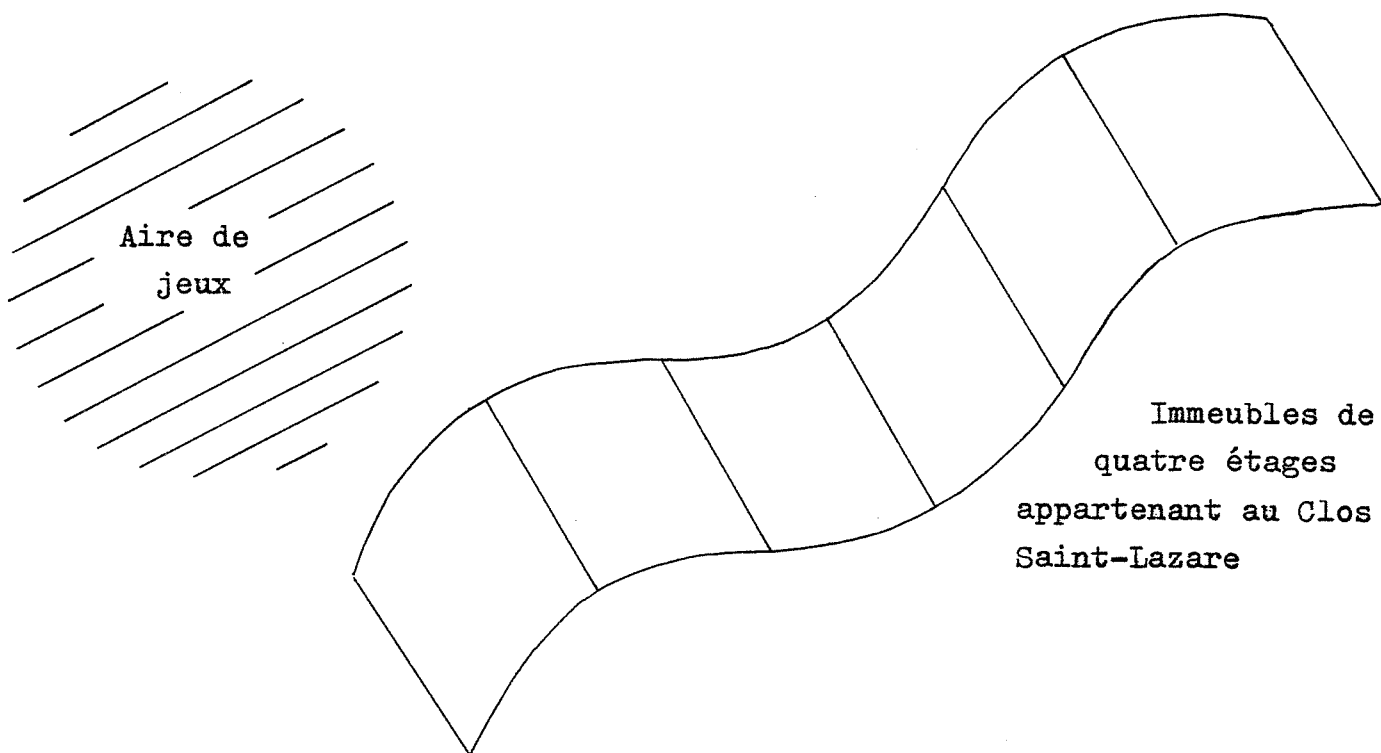
gères", corollairement la dégradation morale et matérielle, est porteuse d'une négativité fondamentale dont la propagation ne peut être enclose. Une même logique préside à l'inscription directe dans la cage d'escalier, et à la contiguïté immédiate, ou à la proximité, la différence des positions spatiales n'ayant pour effet qu'une graduation de la teneur des perceptions, sans modifications de leurs structures. Parallèlement, l'investigation de deux zones pavillonnaires de nature profondément dissemblable a mis en évidence le développement de rapports identiques avec la cité, au-delà des divergences causales sur lesquelles ils se fondent. Partant de cette constatation, nous sommes incitée à conclure de la pregnance de l'exclusion idéale du Clos Saint-Lazare: celle-ci nous fut à maintes reprises relatée par ses habitants qui percevaient dans leurs sorties de Stains les marques d'une discrimination intolérable. La communauté de part et d'autre des images édifiées donne à de tels discours une efficacité imaginaire certaine.



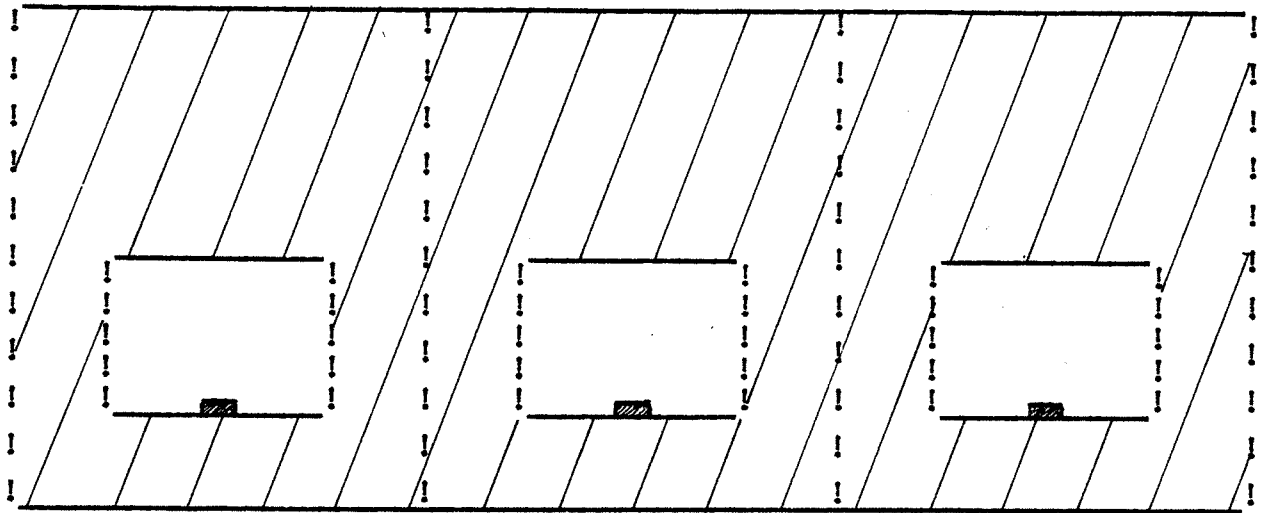
Rue A.M. - Pavillons construits en 1930



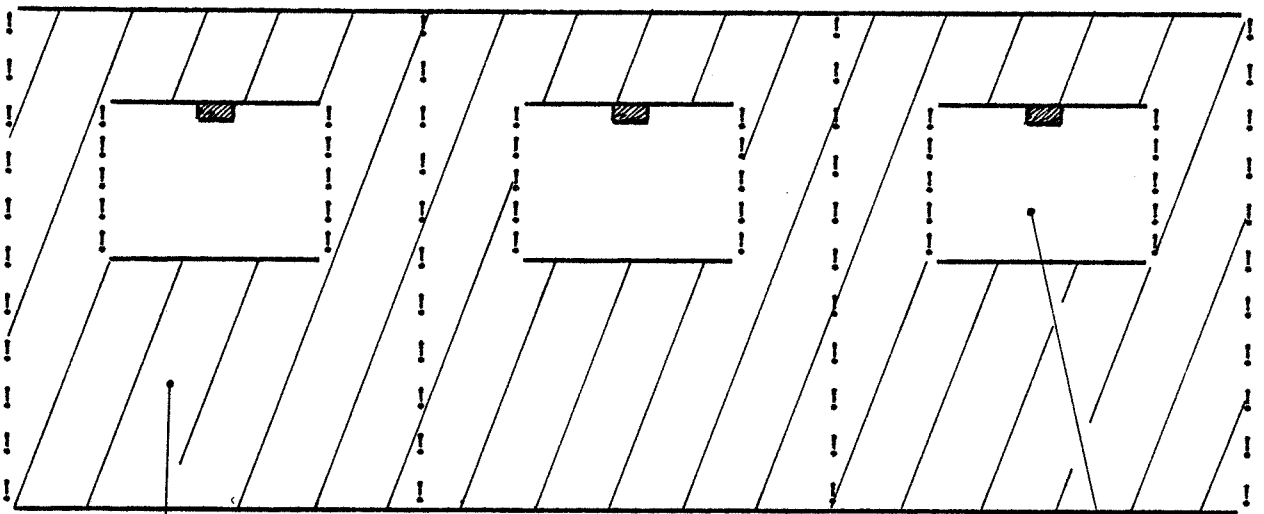
Terrain vague



Rue L.B. - Rue A.A. - Pavillons construits en 1930



Rue



Jardin potager
(éventuellement séparé
en deux)

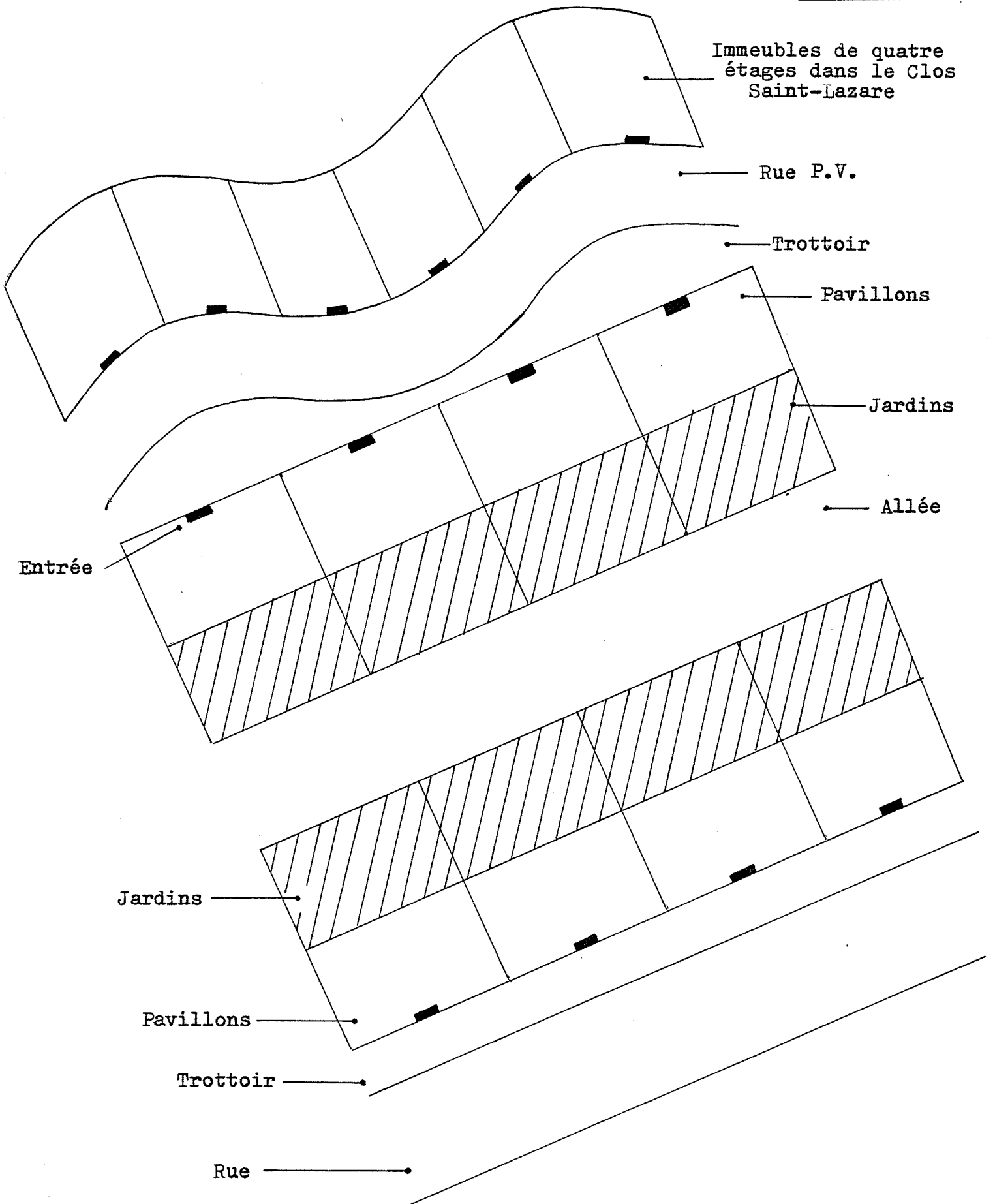
Logement

Le Clos Saint-Lazare



Rue P.V. - Pavillons construits en 1966

Tour de
quinze
étages



CONCLUSION

Nous avons vu au cours de cette étude comment la logique interne des rapports se développant dans les espaces partagés avait pour effet déterminant l'échec des dynamiques collectives émergeant dans la cité: dans le procès se constituant dans les immeubles, en tant qu'il apparaît indépassable et nécessairement étendu et reproduit sur un plan externe, peut être décelée la cause de l'importance de la division que nous avons localement constatée.

S'il est apparu que les ruptures de communication étaient accrues par l'augmentation de la taille des immeubles, nous avons montré que le procès restait la forme dominante des rapports et que les différences introduites dans la communication interpersonnelle résultait des conditions matérielles diverses de l'effectuation concrète de cette forme.

Nous voudrions revenir ici sur la place occupée par les familles immigrées dans l'imaginaire de la population française: l'édification au pôle négatif de l'"étranger" a un rôle structurant fondamental dans l'organisation des représentations dont elle est au centre (y compris lorsqu'elle semble en quelque sorte se dissoudre en raison d'un afflux de référents négatifs possibles, comme en témoigne la tour où résident des étudiants). Lui est attribuée une dégradation matérielle qui tire son efficacité symbolique de la dégradation "morale" qu'elle recouvre, c'est-à-dire d'une trahison des règles instituant un fonctionnement familial normatif. L'impossibilité où se trouvent les sujets, du fait de leur situation socio-économique dominée, d'être eux-mêmes

en adéquation réelle aux normes familiales, l'écart en découlant entre leurs pratiques éducatives et les modèles auxquels ils adhèrent, en raison de leur dominance idéologique générale, conduit à une logique de la "contamination" dans laquelle l'"étranger" est l'acteur premier: lui est personnellement référée une anomie familiale, construction opératoire puisqu'elle permet de l'ériger en responsable privilégié d'un phénomène global, vécu sur le mode d'une déficience individuelle, ainsi partiellement "exorcisée".

Cependant, la séparation imaginaire qui doit être produite face à l'"étranger" et qui ne peut être réalisée, enjeu du procès, appelle une double lecture. En effet, sise jouent là, à un niveau global, des mécanismes de reproduction sociale dont les conséquences s'inscrivent dans un consentement à la domination (cf. M. Maurice Godelier - "La part idéale du réel": "La force la plus forte n'est pas la violence des dominants, mais le consentement des dominés à leur domination."), manifeste dans l'adhésion des sujets aux modèles familiaux normatifs des couches sociales immédiatement supérieures, par ailleurs un décryptage complémentaire est nécessaire. Il s'agit d'élucider les composantes de la dimension revendicative qui traverse le rapport à l'"étranger". Comparativement à l'entreprise, la revendication qui peut naître sur l'habitat véhicule intrinsèquement, du fait même du caractère compensatoire du logement consacré au repli familial et à la "détente" en regard de l'univers professionnel, des ambiguïtés essentielles: elles apparaissent, au Clos Saint-Lazare, exacerbées. Généralement placé au plus bas de l'échelle socio-économique, l'"étranger", par sa présence sur l'habitat, offre des ancrages objectifs, si ce n'est à une diminution idéale de statut, du moins à la fermeture à une éventuelle élévation ou promotion imaginaire qui anime de manière invariante les sujets. Que ce soient les militants de l'Amicale des Locataires qui se dévoilent les plus combattifs quant à la mise en place de relations symboliques et/ou réelles de domination avec les "étrangers", que les

revendications adressées à l'O.P.H.L.M. placent au premier plan les nuisances de la présence étrangère, énoncées sur le mode d'un accroissement de l'exploitation, est tout particulièrement révélateur des contradictions gîtant dans ce rapport. Les militants traduisent là avec une acuité et une clarté plus grandes les sentiments dominants de la population, dans lesquelles il faut considérer la résistance qui s'exprime à l'encontre des conséquences de leur appartenance de classe. La prévalence d'une conscience de classe négative, que nous avons vue à l'oeuvre sous le thème de la honte de l'habitat, implique que la résistance à l'égard d'un déclassement imaginaire ne puisse engendrer de ruptures réelles, et se moule inéluctablement dans les canaux de la reproduction : nous ne visons pas à dire qu'elle serait détournée d'un but qui la présenterait comme le seul légitime, mais plutôt que la fixation sur l'"étranger" existe parce que ce dernier est un objet concret et immédiat sur lequel s'exerce une revendication qui le dépasse. En cela, cet effet d'"allodoxia" apparaît paradigmatique de l'intrication de la révolte et de la soumission qui peut être observée dans les luttes sociales : "les contradictions et les luttes sociales ne sont pas toutes et toujours en contradiction avec la perpétuation de l'ordre établi." (cf. P. Bourdieu : "Le déclassement" - Actes de la Recherche N° 24). L'avortement général des agencements collectifs au Clos Saint-Lazare, s'il signifie une absence de lutte sociale, n'est pas équivalent à un degré zéro de "lutte" individuelle. Nous utilisons ici ce concept, bien qu'il soit peu idoine, en raison de la finalité pratique donnée aux perceptions, c'est-à-dire la réclusion dans la cellule mononucléaire comme échappatoire aux accusations, pour souligner les axes dialectiques qui balisent le rapport à l'"étranger". Si la résistance est, dès son émergence, déjà enfermée dans la reproduction sociale, dans la mesure où il s'agit d'échapper à une condition pour accéder à celle qui est la plus proche au niveau supérieur, l'"étranger" étant constitué en obstacle illusoire à cette ascension, en tant qu'il est érigé en cause et origine de la trahison des règles familiales

normatives dont tous participent, elle ne peut être totalement occultée aux profits d'une analyse abstraite en termes de contrôle social et de manipulation étatique, dont la toute-puissance reviendrait alors à effacer les phases différentes de détermination.

Mais il est certain qu'une réflexion sur l'habitat, en tant que se traduit là sur un mode singulier des contradictions qui s'originent dans le système de production, est en elle-même nécessairement parcellaire : elle appelle, pour être complétée, l'investigation d'entreprises, lieu premier de reproduction sociale, où se jouent les dynamiques de résistance les plus unitaires.

BIBLIOGRAPHIE

- G. Althabe
- " Oppression et libération dans l'imaginaire "
Maspero 1969
 - " Le quotidien en procès "
Dialectiques n° 21
Anthropologie tout terrain. 1977
 - Postface à " Les nouveaux villages "
de Jean-Louis Siran - C.S.T.B. - 1978
 - Texte multigraphié sur l'ethnologie
d'une Z.U.P. nantaise. 1978
(à paraître)
- P. Ariès
- " L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime "
Seuil - 1973
- C. Bernard
- " Les vieux vont mourir à Nanterre "
Sagittaire - 1978

Bourdieu

- " Les héritiers "
Ed. de Minuit - 1966
- " La reproduction "
(en collaboration avec Passeron)
Ed. de Minuit - 1970
- " Le déclassement "
Actes de la recherche en Sciences
Sociales - n° 24 1978

G. Barbichon

- " L'entrée dans la ville "
Centre d'Ethnologie Française - 1974

D. Bensimon - Donath

- " Les juifs Nord Africains en France "
Mouton - 1971

R. Butler - P. Noisette

- " De la cité ouvrière au grand
ensemble "
Maspero - 1977

Ph. Chombart de Lauwe

- " La vie quotidienne des familles
ouvrières "
C.N.R.S. - 1977 (3ème édition)

- M. Castells - " La question urbaine "
Maspero 1975
- L. Cirba - " L'émigration martiniquaise vers
la France "
Thèse soutenue à Paris V - 1977
- H. Chemailly - " Une diaspora méconnue: les Juifs
d'Algérie "
1976 - Paris.
- A. Chouraki - " La saga des Juifs d'Afrique du Nord'
Paris Hachette - 1972
- H. Coing - " Rénovation urbaine et changement
social "
Editions ouvrières - 1966
- " La condition féminine " - Editions Sociales 1978
- " Des femmes sur l'Afrique
des femmes " - Cahiers d'études africaines - n°65
1977 - Vol. 17 1er cahier.
- J. Delumeau - " La peur en Occident - XIV -
XVIIIè siècles "
Fayard - 1978

- J. Donzelot
- " La police des familles "
Editions de Minuit - 1977
- P. Dumay
- " Mémoires d'un militant ouvrier du
Creusot "
Maspero - 1976
- J. Favret Saada
- " Les mots, la mort, les sorts "
Gallimard - 1977
- M. Godelier
- " Horizons, trajets marxistes en
anthropologie "
Maspero 1973 - Réédition 1977
 - " Rationnalité et irrationalité en
économie "
Maspero 1974
 - " Outils d'enquête et d'analyse
anthropologique "
(en collaboration avec R. Creswell)
Maspero 1976
 - " Le sexe comme fondement ultime de
l'ordre social et cosmique chez les
Baruya de Nouvelle Guinée "
" Sexualité et pouvoir, mythe et
réalité "
Armando Verdiglione - Payot 1976
 - " La part idéale du Réel "
'L'Arc' n°72 (Georges Duby)

- E. Goffman
- " La mise en scène de la vie quotidienne "
 - Ed. de Minuit - 1973

 - " Les rites d'interaction "
 - Ed. de Minuit - 1974
- Un groupe d'ouvriers
- " Nous travailleurs licenciés "
 - 10/18 - 1975

 - " Le mur du mépris "
 - Stock 2 - 1978
- J. Gutwirth
- " L'enquête en ethnologie urbaine "
 - in " L'enquête et le terrain "
 - Herodote n°9
- F. Héritier
- " L'identité SAMO "
 - Séminaires de C. Levi Strauss
 - Grasset - 1977
- R. Hoggart
- " La culture du pauvre "
 - Ed. de Minuit - 1970
- N. Haumont
- " Les pavillonnaires "
 - C.R.U - 1970
- M. Huguet
- " Les femmes dans les grands ensembles "
 - C.N.R.S. - 1971

R. Ledrut

- " Sociologie urbaine "
P.U.F. - 1968
- " L'espace social de la ville "
Anthropos - 1969

H. Lefebvre

- " Sur la notion de quartier "
in Cahiers de l'I.A.U.R.P. - n°7.1967
- " Du rural à l'urbain "
Anthropos - 1970

O. Lewis

- " Les enfants de Sanchez "
Gallimard - 1963

R. Linhart

- " L'établi "
Paris - Ed. de Minuit - 1978

J. Lojkine

- " Le marxisme, l'Etat, et la question
urbaine "
P.U.F. - 1977

J. London

- " Le peuple de l'abîme "
10/18 - Paris - 1975

C. Malva

- " Ma nuit au jour le jour "
Maspero - 1978

- P. Meyer - " L'enfant et la raison d'état "
Seuil - Collection Points - 1977
- A. Michel - " Femmes, sexisme et sociétés "
P.U.F. - 1977
- Le Mouvement Social - Travaux de femmes
n° 105 - 1978
- A. Perdiguier - " Mémoires d'un compagnon "
10/18 - 1964
- G. Perec - " La vie mode d'emploi "
Hachette - 1978
- C. Petonnet - " Ces gens-là "
Maspero - 1968
- Recherches - Le petit travailleur infatigable
N°25 - 1976
- Disciplines à domicile
N°28 - 1977
- Rayna R. Reiter - " Toward an anthropology of women "
New York - 1975

M. Rosaldo and
Louise Lamphere

- " Women, culture and society "
Stanford - 1974

J.L. Siran

- " Les nouveaux villages "
C.S.T.B. - Paris - 1978

C. Topalov

- " Se loger en liberté "
Editions Sociales - 1978

Urban life

- 1976 - 1977
Sage London

J. Verdès Leroux

- " Le travail social "
Ed. de Minuit - 1978